Gaza dans l'Antiquité Tardive. Archéologie, rhétorique et histoire

Actes du colloque international de Poitiers (6-7 mai 2004)

Édités par

CATHERINE SALIOU
Maître de conférences à l'Université de Poitiers

avec une préface de BERNARD FLUSIN
Professeur à l'Université de Paris-Sorbonne (Paris IV)

helios editrice in salerno
2005

Tutti i diritti riservati

Gaza dans l'Antiquité Tardive. Archéologie, rhétorique et histoire. Actes du colloque international de Poitiers (6-7 mai 2004) / édités par Catherine Saliou. – Salerno: Helios, 2005.
xvi + 240 p. ; 24 cm. – (Cardo. Studi e Testi per l'Identità Culturale del Tardoantico / collana diretta da Jacques Schamp, Francesco De Martino, Eugenio Amato, Philippe Bruggisser, Martin Steinrück ; 2)
I. FLUSIN, Bernard
II. SALIOU, Catherine
III. CHORICIUS GAZAEUS
ISBN : 88-88123-09-1

Typeset in Garamond & Graeca
Composizione ed impaginazione: Eugenio Amato

2005 © by Helios Editrice s.c.r.l.
Via S. Leonardo, 131/F – 84131 Salerno (Italia)
Tel. +39 089 302623 – Fax +39 089 302613
e-mail: info@heliosed.com – www.heliosed.com

Table des matières

Préface de Bernard Flusin ix

Introduction de Catherine Saliou xiii

1. J.-B. Humbert et A. Hassoune
Brefs regards sur les fouilles byzantines à Gaza. 1

2. R. Elter et A. Hassoune
Le monastère de saint Hilarion :
les vestiges archéologiques du site de Umm el-'Amr. 13

3. P. Ballet
Introduction à l'étude des échanges : la céramique. 41

4. D. Dixneuf
Production et circulation des biens à Gaza
durant l'Antiquité Tardive : le témoignage des amphores. 51

5. P.-L. Gatier
Les girafes de Gaza. 75

6. E. Amato
Aperçus sur la tradition manuscrite
des *Discours* de Chorikios de Gaza et état de la recherche. 93

7. B. Schouler
Chorikios déclamateur. 117

8. R. Penella
From the Muses to Eros :
Choricius's Epithalamia for Student Bridegrooms. 135

9. V. Malineau
L'apport de l'*Apologie de mimes* de Chorikios de Gaza
à la connaissance du théâtre du VI^e^ siècle. 149

10. C. Saliou
L'orateur et la ville : réflexions sur l'apport de Chorikios
à la connaissance de l'histoire de l'espace urbain de Gaza. 171

11. D. Renaut
La récitation d'*ekphraseis* : une réalité vivante à Gaza au VI^e^ siècle. 197

12. A. Laniado
La carrière d'un notable de Gaza d'après son oraison funèbre. 221

Préface

de *Bernard Flusin*

« La valeur d'une cité réside dans l'harmonie et le mélange des brises, également réparties sur l'année, l'élégance des constructions, le caractère modéré des habitants. Voilà les caractéristiques de ta cité – Gaza –, que les servantes communes de la vie, la terre et la mer, parent l'une et l'autre de leurs dons. La terre en effet est capable de produire pour les habitants tout ce que font naître les saisons, s'abaissant tout unie vers la mer et, selon le mot de Solon, 'fertile nourricière de jeunes gens'. La mer, elle, est juste assez distante de la cité pour ne pas la gêner du battement de ses flots, sans qu'un trop long trajet d'elle à nous vienne entraver pour nous l'accès à l'abondance qu'elle procure. » Voilà comment le rhéteur Chorikios, dans son deuxième discours en l'honneur de l'évêque Markianos, fait l'éloge de sa cité, qui est celle aussi du personnage auquel il s'adresse, et ces phrases, que cite Catherine Saliou, peuvent servir d'introduction aux actes du colloque organisé par elle sur « Gaza dans l'Antiquité tardive ». Pour une cité dont l'importance est de mieux en mieux reconnue, il s'agit en effet de mettre en contact, pour qu'elles s'éclairent mutuellement, diverses catégories de sources, essentiellement l'archéologie, avec ses découvertes récentes, et les textes – l'éloquence d'apparat, surtout –, connus depuis longtemps, mais largement sous-exploités.

Gaza occupe une place privilégiée parmi les cités protobyzantines. Comme le fait Chorikios, il faut d'abord parler de sa situation. La cité se trouve au croisement de deux axes. Elle fait communiquer le monde syro-palestinien, auquel elle appartient, avec l'Égypte et, pour aller de l'un à l'autre, elle est un point de passage presque obligé. Vers l'est, les routes la relient aux cités du Négueb et à la Nabatène. Par son port, Maïuma, elle s'ouvre sur la Méditerranée. Son commerce profite de ce réseau de relations, soit pour les produits qu'elle reçoit, soit pour ceux qu'elle exporte ou réexporte. Les girafes dont parle Pierre-Louis Gatier et dont il reconstitue le trajet d'Éthiopie à Aila par mer, puis, par terre, d'Aila à Gaza, avant qu'elles ne soient convoyées par bateau jusqu'à Constantinople, peuvent servir d'exemple. Culturellement aussi, la cité profite pleinement de sa situation. Ses hommes de lettres fréquentent Beyrouth et son école de droit, Antioche, Alexandrie surtout, plus lointainement la capitale. Ils y font leurs études, y exercent un métier, y ont des correspondants. Du point de vue religieux, le même phénomène d'ouverture est sensible : les moines des environs, s'ils sont souvent recrutés localement, peuvent venir aussi du sud et de l'Égypte, ou du nord et de la Syrie ou de la Palestine ; les rapports avec Jérusalem ou avec le Sinaï sont étroits, et la cité voit passer de nombreux pèlerins. Si Gaza reçoit beaucoup, elle donne à son tour : son influence sur l'arrière-pays se fait sentir au loin et Jean-Baptiste Humbert souligne avec raison qu'« en un sens, Pétra était dans la dépendance de Ga-

za ». Nous n'avons pas affaire à une cité provinciale, repliée sur elle-même : Gaza est un carrefour, un lieu de passages et de contacts.

Comme toute cité, elle ne peut être réduite à la ville, et Chorikios loue la fécondité de sa *chôra*. Le vaste territoire de la cité comprend en effet, dans la zone côtière, une sorte d'oasis relativement fertile, tandis que, vers l'est, se déploient des collines et un paysage de steppe annonçant le Négueb. Mais plus qu'à la *chôra*, comme les sophistes de son temps, Chorikios est sensible à l'attrait de la ville. L'agglomération principale présente l'aspect, de mieux en mieux connu, d'une assez grande ville du Bas Empire, avec ses remparts, ses portiques, son urbanisme civil et aussi ses monuments chrétiens, dans la ville même ou dans ses environs, donnant à l'ensemble l'aspect que schématise la carte de Madaba. Située à quelque distance de la mer, la ville de Gaza se double d'un port très actif, qui, moins conservateur que la ville principale, s'est christianisé avant elle.

Au total, Gaza ne peut certes rivaliser avec les grands centres comme Constantinople, Antioche ou Alexandrie, mais elle est plus importante et plus active que la plupart des cités de l'Empire. Son intérêt pour l'historien vient de la qualité et de la diversité assez rares d'une documentation en constant accroissement.

Il faut parler tout d'abord des progrès de l'archéologie, dont Jean-Baptiste Humbert et Ayman Hassoune font ici le bilan. L'activité s'est déployée dans deux domaines. Les fouilles, ou le hasard des découvertes à l'occasion de travaux, ont mis au jour des monuments nouveaux qui permettent de mieux connaître en particulier la *chôra* de Gaza, son habitat, sa topographie. Le monastère fondé par Hilarion – le père du monachisme anachorétique dans la région –, récemment découvert et identifié grâce à l'épigraphie et aux textes (la *Vie d'Hilarion* par Jérôme), est un bon exemple de ces résultats nouveaux, que présentent dans ce volume René Elter et Ayman Hassoune. D'autre part, l'étude plus systématique de la céramique, en particulier des amphores, donne de premières indications sur l'activité économique de la ville et surtout sur ses échanges commerciaux, ainsi que le montrent Pascale Ballet ou Delphine Dixneuf.

Ce dossier archéologique, qui s'enrichit d'année en année, se double d'un imposant ensemble de textes et Gaza, de ce point de vue, qu'il s'agisse de textes chrétiens ou profanes, occupe une place exceptionnelle dans l'histoire de la culture protobyzantine. Nous ne pouvons ici qu'évoquer la foisonnante littérature ascétique produite dans les monastères de la *chôra*. Si certains textes, comme l'*Asceticon de l'abbâ Isaïe*, au Vᵉ siècle, nous conduisent dans les régions quasi intemporelles de la spiritualité chrétienne, d'autres sont mieux enracinés dans le temps et dans l'espace. C'est le cas, au VIᵉ siècle, pour l'extraordinaire recueil des *Lettres de Barsanuphe et de Jean de Gaza*, dont la première édition critique est parue récemment, et qui fait connaître non seulement le monastère d'abbâ Séridos, où sont retirés les deux grands reclus, mais aussi, de façon inattendue et concrète, toute une partie de la société de la région et de l'époque, Barsanuphe et Jean répondant aux questions très diverses que leur posent leurs consultants. Ce monde monastique si actif et si productif est représenté dans le présent recueil à la fois par l'étude que nous avons déjà signalée sur l'ensemble qui entoure la tombe de saint

Hilarion et par les remarques de J.-B. Humbert sur le « refuge monastique » qui, aux alentours de Thauatha, a vu passer des personnages aussi importants que Pierre l'Ibère et Sévère d'Antioche : ici déjà, textes hagiographiques ou monastiques et données archéologiques sont exploités simultanément pour des résultats précis et nouveaux.

L'autre trésor littéraire de la cité de Gaza est une riche littérature profane due à plusieurs auteurs, du Vᵉ et du VIᵉ siècle, qu'on regroupe parfois sous l'appellation de l'École de Gaza, ce qui, me semble-t-il, peut s'entendre de deux façons. L'expression peut désigner, dans son extension la plus grande, l'ensemble des auteurs profanes actifs à Gaza, quel que soit leur statut connu ou inconnu. Dans un sens plus précis et plus restreint, elle désigne les rhéteurs qui, à Gaza, ont enseigné aux frais de la cité. Le statut de professeur rémunéré par la municipalité n'est pas attesté clairement pour tous les auteurs de Gaza : Jean de Gaza, par exemple, simple *grammatikos*, peut être un professeur privé, même si le fait qu'il compose l'*ekphrasis* en vers dont parle Delphine Renaut à la suite d'une commande peut faire penser qu'il dépend de la cité. Mais pour deux personnages particulièrement importants, nous sommes bien renseignés et leur position, à Gaza, fait d'eux les sophistes de la ville, tout comme Libanios l'était à Antioche. Il s'agit de Procope de Gaza, important à la fois comme auteur chrétien, auquel sont dues des chaînes exégétiques, et comme auteur profane, avec une ample production de rhéteur. C'est le cas aussi de son disciple Chorikios, qui, sous le règne de Justinien, ayant pris la succession de son maître, nous a laissé toute une série de discours d'apparat où l'hellénisme brille de ses derniers feux. C'est à cette production profane, prose d'art ou, dans un cas, poésie qu'est consacrée la plus grande partie des communications et c'est dans l'exploitation de ces textes d'apparat que réside l'un des intérêts principaux du recueil.

Cinq des communications ont pour objet l'œuvre de Chorikios, et Eugenio Amato montre bien tout d'abord quels progrès peut faire espérer un travail philologique repris systématiquement : l'édition classique de Foerster-Richtsteig (1929) doit être reprise, pour que nous disposions d'un texte plus sûr et d'une image plus exacte de la transmission de ces textes, dont la diffusion au Moyen Âge témoigne de l'estime dans laquelle était tenue l'éloquence des rhéteurs de Gaza. C'est ensuite tout l'éventail de la production du sophiste qui est envisagé : les déclamations, souvent négligées, sont analysées par Bernard Schouler, les épithalames par Robert J. Penella, tandis que les grands éloges sont à la base de l'exposé de Catherine Saliou, Violaine Malineau étudiant pour sa part la si intéressante *Apologie pour les mimes*.

Si elle fait, comme on le voit, l'objet d'une présentation systématique, l'œuvre de Chorikios n'est cependant pas étudiée pour elle-même, mais dans ses rapports avec la cité. Les œuvres d'apparat, en effet, sont de ce point de vue riches d'enseignements. On songe tout d'abord aux *ekphraseis*, c'est-à-dire aux descriptions, dont certaines nous restituent des monuments disparus : *ekphraseis* en prose, comme celles, fameuses, de deux églises de Gaza dans deux discours de Chorikios, qu'exploite plus particulièrement Catherine Saliou ; *ekphrasis* en vers aussi, comme celle de Jean de Gaza, dont parle Delphine Renaut. Plus largement, c'est tout « l'espace urbain » qu'une exploita-

tion prudente des discours de Chorikios permet de reconstruire partiellement avec sa « fabrique », et, au-delà, toute une partie de la société de la cité, avec ses principaux acteurs, dont l'éloquence d'apparat propose l'image idéalisée et codée : l'évêque, le gouverneur, ou encore le père de la cité dont parle un éloge anonyme étudié et traduit par Avshalom Laniado.

Le sophiste ou le poète ne sont pas seulement des témoins restituant pour nous l'image d'une cité à laquelle ils seraient extérieurs. Ils sont, eux aussi, des acteurs, et cela à plus d'un titre. Par leur activité d'enseignement, ils forment, dans sa jeunesse, la bonne société de la ville et l'initient à cette *paideia* si importante pour les élites de l'Empire, dont ils sont les représentants éminents et les transmetteurs. Par leurs discours, ils participent aussi aux événements marquant la vie de la cité, et tout d'abord à ses fêtes : fêtes privées, comme les mariages d'étudiants que célèbrent les épithalames ; fêtes publiques, religieuses ou profanes, qu'agrémente la représentation des mimes dont Chorikios prend la défense, et que rehaussent les déclamations du rhéteur.

Sophistopolis : comme le rappelle Bernard Schouler, cette heureuse expression de D. Russell désigne la « cité imaginaire édifiée par les auteurs de déclamations ». Elle pourrait servir de titre au présent ouvrage si le recueil rassemblé par Catherine Saliou n'avait pas aussi pour vertu de faire pénétrer le lecteur dans la Gaza historique et réelle, qu'illustre et transfigure l'éloquence de Chorikios et des autres sophistes.

Introduction

de *Catherine Saliou*

Gaza, située sur la côte du Levant au débouché des routes caravanières venant de la Nabatène et du Négueb, fut durant toute l'Antiquité une cité importante et prospère. Dans l'Antiquité Tardive, la ville, siège d'une florissante école de rhétorique, et son territoire semé de monastères constituèrent un haut lieu de culture et de spiritualité. Une abondante littérature, partiellement conservée, témoigne de cette activité intellectuelle florissante[1]. La constitution de l'Autorité palestinienne, qui a aussitôt organisé un Service des Antiquités, a suscité un développement rapide des activités archéologiques dans les territoires relevant de la nouvelle entité, en particulier dans la Bande de Gaza, où l'École Biblique et Archéologique Française a été associée aux travaux dans le cadre de la Mission de Coopération Archéologique Franco-Palestinienne. Les nouvelles données de l'archéologie enrichissent considérablement notre connaissance de la culture matérielle et artistique de Gaza dans l'Antiquité Tardive, elles éclairent aussi d'un jour nouveau les sources littéraires de l'histoire de la cité. Ainsi, parmi les dix-sept inscriptions du pavement de l'ensemble ecclésial mis au jour sur le site de Mkheitim/Jabaliyah, deux dédicaces sont datées explicitement de l'épiscopat d'un certain Markianos, qu'il faut identifier à l'évêque Marcien célébré dans les deux discours les plus connus de Chorikios de Gaza, actif dans la première moitié du VI[e] siècle et successeur de son maître Procope à la tête de l'école de rhétorique de la cité[2]. Notre connaissance de la chronologie de l'épiscopat de Marcien n'était auparavant fondée que sur les actes conciliaires et sur la chronologie relative des discours de Chorikios. Les deux dates fournies par les inscriptions de l'église de Jabaliyah (530 et 549) permettent de préciser la place de Marcien dans les fastes épiscopaux de Gaza, et doivent également être prises en compte dans la définition du cadre chronologique et histori-

---

1 Pour une présentation générale, cf. G . DOWNEY, « The Christian Schools of Palestine : a Chapter in Literary History » *Harvard Library Bulletin* 12 (1958), 297-319. Sur les sources hagiographiques et monastiques, voir aussi B. BITTON-ASHKELONY, A. KOFSKY, « Gazan monasticism in the Fourth-Sixth Century » *Proche-Orient chrétien* 50 (2000), 14-62. Le dernier ouvrage de synthèse sur Gaza dans l'Antiquité est celui de C. A. M. GLUCKER, *The City of Gaza in the Roman and Byzantine periods* (Oxford 1987), qui cite et utilise la bibliogaphie antérieure. Voir aussi désormais B. BITTON-ASHKELONY, A. KOFSKY (dir.), *Christian Gaza in Late Antiquity* (Leiden-Boston 2004).

2 Chorikios (éd. R. FOERSTER, E. RICHSTEIG [Leipzig, BT, 1929]), *Or.* 1, *Laudatio Marciani* I (*Premier éloge de Marcien*) ; *Or.* 2, *Laudatio Marciani* II (*Second éloge de Marcien*). Pour une présentation générale de l'activité et de l'œuvre de Chorikios, cf. W. SCHMID, *RE*, III, 2 (1899), *s. v.* « Chorikios », col. 2424-2431 ; pour des mises à jour, voir B. BALDWIN, A. CUTLER, *Oxford Dictionary of Byzantium* (1991), *s. v.* « Chorikios of Gaza », 430-431 ; G. MAKRIS, *Neue Pauly*, II (1997), *s.v.* « Chorikios », col. 1147-1148 ; G. E. KARAMANOLIS, *Encyclopedia of Greece and the Hellenic Tradition*, I (2000), *s v.* « Choricius of Gaza », 353-354 ; voir aussi Y. ASHKENAZI, *Sophists and priests in Late Antique Gaza according to Choricius the Rhetor*, in BITTON-ASHKELONY, KOFSKY (dir.), *Christian Gaza in Late Antiquity* [n. 1], 195-206.

que de l'activité oratoire de Chorikios[3]. De plus, les deux discours prononcés par l'orateur en l'honneur de l'évêque Marcien sont consacrés pour l'essentiel à la description minutieuse de l'architecture et du décor des églises Saint-Serge et Saint-Étienne de Gaza et constituent ainsi des documents majeurs de l'histoire de l'art de l'Antiquité Tardive. L'ensemble de Jabaliyah ne saurait en aucun cas être identifié aux églises décrites par Chorikios mais la découverte de décors de sols contemporains de l'épiscopat de Marcien permet de préciser le contexte artistique local de ces prestigieuses réalisations. Enfin, la mention par Chorikios du rôle prépondérant assumé par Stéphanos, citoyen de Gaza et gouverneur de Palestine Ière en 535-536, dans le financement des travaux de l'église Saint-Serge, rôle qui lui vaut d'avoir son portrait dans l'église[4], et les dédicaces récurrentes, au sol du complexe de Jabaliyah, d'un couple de donateurs dont l'activité se déploie également durant l'épiscopat de Marcien[5], constituent des témoignages complémentaires qui permettent d'étudier les diverses formes de l'évergétisme chrétien à Gaza.

Les découvertes de Jabaliyah illustrent la nécessité d'un dialogue constant entre archéologues et spécialistes des textes – à Gaza peut-être plus qu'ailleurs en raison de la richesse des sources écrites, et de la prédilection des membres de l'École de Gaza pour les descriptions d'édifices et d'œuvres d'art – ; elles mettent particulièrement en relief l'importance du témoignage de Chorikios.

Les progrès de l'archéologie gazéenne et la constatation de la nécessité d'associer l'étude des sources littéraires à l'élaboration des données du terrain ont incité les membres de l'équipe HeRMA (Hellénisation et Romanisation des Mondes Antiques, Poitiers), dont plusieurs participent aux activités de la Mission de Coopération Archéologique Franco-Palestinienne, à organiser un colloque pluridisciplinaire, avec deux objectifs complémentaires : dresser, quelques années après l'exposition « Gaza méditerranéenne » (Institut du Monde Arabe, septembre 2000[6]) un nouveau bilan de l'apport de l'archéologie à la connaissance de Gaza et de son territoire dans l'Antiquité Tardive ; mettre en évidence l'intérêt de nouvelles recherches sur Chorikios, en accordant leur juste place aux travaux d'ordre philologique : en effet, un corpus « littéraire » – ou plus précisément ici, rhétorique – ne saurait être constitué en document historique sans une réflexion sur les modalités de transmission de l'œuvre comme sur ses caractéristiques formelles, qui peuvent au reste constituer des objets de l'histoire culturelle.

Le volume que le lecteur a entre les mains est issu de ce colloque, qui eut lieu à Poitiers les 6 et 7 mai 2004. Une première partie est consacrée à l'archéologie : avec Ayman Hassoune, J.-B. Humbert présente les principaux sites de l'Antiquité Tardive

3 Cf. C. SALIOU, « Gaza dans l'Antiquité Tardive : nouveaux documents épigraphiques », *Revue Biblique* 107 (2000), 390-411, sp. 397, n° 6, 399-400, n° 9.

4 Chorikios, *Or.* 1, 30-31 ; *Or.* 3, 60.

5 SALIOU, « Gaza dans l'Antiquité Tardive » [n. 3], 403.

6 Cf. J.-B. HUMBERT (dir.), *Gaza méditerranénne. Histoire et archéologie en Palestine* (Paris 2000).

recensés dans l'actuelle « Bande de Gaza[7] », René Elter les travaux en cours à Umm el 'Amr, sur le site du monastère d'Hilarion ; les échanges entre la région de Gaza et le reste du monde sont étudiés à partir des données de la céramique par Pascale Ballet et Delphine Dixneuf ; l'examen des représentations de girafes sur les mosaïques permet à Pierre-Louis Gatier d'étudier la façon dont un événement précis peut se refléter dans l'imagerie locale. La deuxième partie rassemble les contributions de chercheurs de diverses spécialités (philologie, histoire littéraire, histoire) engagés dans l'étude de l'œuvre de Chorikios de Gaza : Eugenio Amato s'attache à l'histoire du texte ; Bernard Schouler et Robert J. Pennella précisent la place de l'orateur dans l'histoire de la rhétorique de l'Antiquité Tardive, à partir d'une lecture des déclamations et d'une étude des épithalames. Dans une perspective plus historique, Violaine Malineau met en évidence l'apport de l'*Apologie des Mimes* à la connaissance des spectacles dans l'Antiquité Tardive, Catherine Saliou la valeur documentaire de l'œuvre oratoire de Chorikios pour l'étude de l'espace urbain de Gaza. Enfin, Delphine Renaut, dans une contribution qui concerne l'École de Gaza dans son ensemble, examine les modalités d'inscription de l'*ekphrasis* dans le contexte de la vie festive de la cité et Avshalom Laniado étudie la carrière d'un « père de la cité » de Gaza à partir d'une oraison funèbre anonyme naguère attribuée à Chorikios. Enfin,.

Les contributions proposées sont loin d'épuiser le *corpus* choricien : les *Discours* 3 et 4 (Éloge du gouverneur Stéphanos et du *dux* Aratios, Éloge du *dux* Summus), les plus riches en ce qui concerne l'histoire événementielle, ne font pas l'objet d'études spécifiques, les oraisons funèbres ne sont traitées que de façon allusive, les *ekphraseis* des églises Saint-Serge et Saint-Étienne, précisément parce qu'il s'agit des passages les plus étudiés jusqu'à présent, ne sont abordées que de façon partielle. L'objectif n'était pas d'élaborer une somme définitive, mais au contraire d'amorcer de nouvelles recherches, de placer quelques jalons sur un chemin qui reste à parcourir. De façon plus générale, le dialogue nécessaire entre hommes de terrain et hommes des textes évoqué plus haut ne saurait concerner exclusivement Chorikios, ni même l'École de Gaza dans son ensemble : le développement de l'activité archéologique dans l'ensemble de la « Bande de Gaza » entraînera nécessairement une relecture des sources hagiographiques et monastiques. Il nous a cependant paru préférable, pour des raisons matérielles, mais aussi dans un souci de cohérence du projet, de ne pas élargir indéfiniment nos objectifs.

Compte tenu du caractère pluridisciplinaire de ces rencontres et de la diversité d'origines et d'objectifs des participants, nous avons décidé, dans le cadre de l'édition de ces *Actes*, de respecter les choix de présentation des références bibliographiques et des sources adoptés par les auteurs, dans la mesure où ces choix ne contrevenaient pas aux règles générales de la collection.

7 Les limites actuelles de la « Bande de Gaza » ne sauraient être confondues avec celles du territoire antique de la cité de Gaza ; sur ce dernier, voir L. DI SEGNI, *The Territory of Gaza : Notes of hisrorical Geography*, in BITTON-ASHKELONY, KOFSKY (dir.), *Christian Gaza in Late Antiquity* [n. 1], 41-59.

Ce projet a bénéficié du soutien de l'UFR des Sciences Humaines de l'Université de Poitiers, des départements d'Histoire et d'Histoire de l'Art de cette UFR, de la Municipalité de Poitiers, du GDR 2135 (Textes pour l'Histoire de l'Antiquité Tardive, CNRS), et enfin de la Chaire de Philologie Classique de l'Université de Fribourg (Suisse) pour la publication. Le Ministère des Affaires Étrangères a manifesté pour cette initiative un intérêt bienveillant. Nous avons bénéficié de l'hospitalité du Centre d'Études Supérieures sur la Civilisation Médiévale, du Musée Sainte-Croix et du Centre Pierre Mendès-France. La publication des contributions n'aurait pas été envisagée si Eugenio Amato et Jacques Schamp n'avaient aimablement proposé de les accueillir dans la collection CARDO, ce dont je les remercie chaleureusement. Eugenio Amato a joué un rôle essentiel dans la réalisation de l'ouvrage. Il me faut également remercier Michele Piccirillo, qui a nous aimablement envoyé une photographie de la « Carte de Madaba », Frédérique Dubreuil, qui s'est chargée de l'essentiel de la logistique du colloque, et Isabelle Fortuné, ainsi que, parmi mes collègues membres du corps enseignant de l'Université de Poitiers, Pascale Ballet, qui a joué un rôle décisif dans la conception et l'organisation du colloque, Dominique Guillemet (†), Claudine Auliard, Jean Hiernard et Séverine Lemaître. J'exprime enfin toute ma reconnaissance à Bernard Flusin, qui nous fait l'honneur de préfacer ce volume.

Brefs regards sur les fouilles byzantines à Gaza

VOICI DIX ANS que le Service des Antiquités de Palestine est accompagné dans l'appropriation de son patrimoine archéologique par l'École Biblique et Archéologique Française. Cette franche coopération fut une découverte pour chacun, menée dans l'enthousiasme. Les niveaux inventoriés à Gaza vont de l'Âge du Fer à l'Antiquité tardive. On essaiera ici de faire le bilan des découvertes byzantines (fig. 1).

***

Un programme de recherches prend racine dans le terreau historico-géographique des lieux. Le relief et le climat n'ont pas sensiblement changé dans la région depuis quatre millénaires. L'histoire y est excellemment documentée. L'épanouissement culturel de Gaza à la période protobyzantine (V^e^-VII^e^ siècles) prolonge une réussite économique ancienne qu'il ne faut pas oublier. Le pays avait bénéficié d'un potentiel agricole non négligeable quoique modeste. Sa fortune lui était venue de sa position au débouché maritime de l'Arabie. Gaza n'avait jamais cessé de commercer. Elle fut de tout temps le passage obligé de l'Asie vers l'Égypte. Les auteurs arabes l'ont nommée « le corridor (ou le vestibule) du royaume ». Paysans, caravaniers, soldats et marins s'y sont toujours mêlés. Elle reste, à nos yeux, le modèle palestinien le plus accompli.

La clôture actuelle nous abuse quant à l'étendue de l'antique territoire gaziote, lui donnant des limites artificielles car il déborde le découpage arbitraire qui le mutile aujourd'hui. Il prolonge sans interruption les terres de Jaffa, Usdud (Ashdod) et Ascalon. Il est adossé à un vaste arrière-pays, d'abord steppe où les Bédouins cultivaient un blé pauvre et l'orge sur les étroites terrasses alluviales, dans les hivers humides. À l'est, l'aridité croît graduellement jusqu'à l'Arabie Pétrée. On peut rattacher au Négueb nord cette région sèche mais non désertique tenant le rôle de glacis entre la Transjordanie méridionale et la Méditerranée ; il s'agit plutôt d'un territoire de transition, contrôlé d'abord par les Édomites puis par les Nabatéens. Puisque leurs ressources agricoles étaient plus que limitées, de gros bourgs servaient d'intermédiaires entre Pétra et la côte : Oboda (Avdat), Elusa, Ruheibah (Rehovot), Subeita (Shivta), al-Auja (Nessana), etc. Ils ont connu leur épanouissement aux V^e^ et VI^e^ siècles parce que Gaza était leur pôle d'attraction. Gaza avait acquis tous les caractères de *la* ville qui commandait l'économie d'un arrière-pays tout en profondeur. En un sens, Pétra était dans la dépendance de Gaza.

Le sable a durablement marqué Gaza. Toute la côte, depuis l'Égypte jusqu'à Césarée, est ensablée sur une profondeur d'un ou deux kilomètres. Dans les terres, au sud,

Gaza dans l'Antiquité Tardive. Archéologie, rhétorique, histoire, éd. par C. Saliou (Salerne : Helios, 2005) 1-11

un cordon de dunes quaternaires fossiles culmine à presque quatre-vingts mètres d'altitude et barre l'horizon oriental, détournant vers le nord ou le sud un drainage naturel qui s'alimentait jusqu'aux montagnes d'Hébron. Seuls, les Wadi el-Hesy au nord et Wadi Ghazzeh au sud, plus puissants, ont forcé le double barrage des dunes. Le Wadi el-Hesy limite naturellement la Bande de Gaza au nord et la sépare d'Ascalon ; le Ghazzeh la coupe en son milieu. La partie nord termine la Palestine tandis que le sud, plus sec, fait la transition avec les sables du Sinaï et l'Égypte ; elle était encore mentionnée à la période byzantine sous le vocable ad-Dârâm, transcription du nom Darom que la Bible utilisait déjà et qu'il faut traduire par « le sud », ou comme « le Midi » en France, sans plus de précision. Le Wadi Ghazzeh fut pendant des millénaires la frontière entre l'Orient et l'Égypte.

Le vin réputé de Gaza aurait joué un rôle dans la propagation du christianisme. Nous avons parlé de la contrée comme d'une oasis. Elle en aurait eu l'aspect avec palmeraies et vergers irrigués, cernés par les dunes, sans en subir l'isolement. Au contraire, elle s'accroche encore à la Palestine par la morphologie du littoral, le climat, la flore et n'en est que le témoin le plus méridional. Le Wadi Ghazzeh, simple ruisseau, était l'unique source pérenne de la région, si l'on excepte les laisses d'eau douce où les creux atteignaient la nappe phréatique au débouché de ce wadi et au nord de Deir el-Balah : vive ou morte, elle affleure, les marécages n'ont été asséchés qu'à l'époque moderne. En dépit de cet inconvénient, Gaza ne manquait pas de terres arables dans les espaces que ménage le mouvement des dunes, cultivées de tout temps avec succès. Depuis l'Antiquité, des puits donnaient une eau abondante qui permettait l'irrigation. Les jardins s'échelonnaient le long de la mer, protégés des vents par les dunes. Plus que le dattier, le figuier et surtout les vignes constituaient l'essentiel de l'activité agricole. À l'époque byzantine, la région passait pour produire un vin réputé jusqu'en Espagne et sur le Rhin. Parce que le vin égyptien était médiocre, on peut dire que Gaza fut le vignoble de l'Égypte. Gaza a longtemps été dans les marches du Delta, jouant tour à tour les rôles de client et de fournisseur ; on ne s'étonnera donc pas que le christianisme ait pénétré dans la région par l'Égypte. Il pourrait s'être propagé à partir de deux foyers : d'abord le port de Maïuma par le commerce puis le débouché du Wadi Ghazzeh avec un monachisme effervescent.

La ville de Gaza a joui d'une solide réputation à l'époque byzantine. Paradoxalement, parce qu'elle n'a pas vraiment été inventoriée par l'archéologie, peu de vestiges de ce temps-là sont montrables dans la ville ancienne[1]. L'église grecque orthodoxe passe pour remonter au Ve siècle mais il n'en reste que les fondations ; la grande basilique construite par Porphyre gît sous les constructions croisées ou mameloukes ; on signalera deux cuves baptismales, monolithes, certainement déplacées, l'une dans la

1 L'église des Grecs dans le périmètre de la ville ancienne est montrée comme un des édifices chrétiens les plus anciens de Palestine.

cour de la mosquée el-Omari, l'autre dans l'enceinte du collège de filles (UNRWA). Des auteurs latins du Ier siècle donnaient déjà Gaza comme la ville la plus étendue de la Syrie romaine. Une telle étendue la fait sortir hors des murs de l'époque du Bronze. La configuration urbaine dans son environnement présentait une répartition particulière. L'ancienne capitale des Philistins était reculée à trois kilomètres dans les terres. Lorsque les échanges maritimes s'étaient développés, la ville traditionnelle s'était comme dédoublée avec le déploiement rapide d'une façade en bord de mer. Deux points de croissance étaient devenus des villes indépendantes : Maïuma et Anthédon, au point que leur économie devait avoir supplanté celle de l'antique Gaza. Là est probablement l'origine de l'image historique mais peu flatteuse de « *Gaza deserta* », accolée depuis la période hellénistique à l'ancienne ville[2].

Maïuma, le « Quartier Maritime », a été l'objet de quelques investigations archéologiques. Le *Palestine Exploration Fund* a mené une exploration en 1911[3] sans réussir à prouver son existence avant l'époque romaine et sans comprendre son étendue. Lors de l'occupation israélienne, des travaux avaient touché des édifices byzantins à proximité du port moderne[4]. Ils ont été datés respectivement des IVe-Ve et VIe-VIIe siècles. Les sondages n'ont pas plus réussi à atteindre des niveaux romains organisés. On ne sait donc rien de l'ancienneté ni de l'étendue de Maïuma, sauf, selon A. Ovadiah, un tronçon de rempart en limite nord, vers Anthédon. L'interprétation comme une synagogue d'un vaste édifice à cinq nefs, situé en face du port moderne, est probable à cause des patronymes que livrent les inscriptions. Le plan basilical augmenté trahirait une conception tardive, dans la fin du VIe ou au début du VIIe siècle. Le quartier égyptien de Maïuma était connu comme un poste de négociants et de marins chrétiens qui, ayant fait souche, faisaient le commerce du vin ; son conflit avec les villes résolument païennes d'Anthédon et de Gaza est resté dans les annales. Une telle fidélité lui valut d'être assez vite érigé en évêché, distinct de la diète de l'évêque Asclepas de Gaza. Nous avons vu s'établir des monastères hors les murs, liés étroitement à la communauté urbaine, installés dans des exploitations agricoles entre Maïuma et Gaza. Ils ont joué un rôle dans la vie civique des villes. Le plus célèbre établissement fut celui qu'avait fondé Pierre l'Ibère après avoir quitté Jamnia. Sévère d'Antioche, qui avait accompagné Pierre dans son déplacement, s'était établi dans sa proximité ; un certain Dorothée, un siècle plus tard, s'était installé aussi près de Maïuma. Parmi les moines des abords de Maïuma, on compte des évêques qui sont restés dans les mémoires comme Pierre et Jean Rufus qui ont siégé dans la ville, Jean d'Héphaïstos en Égypte et Sévère, patriarche à Antioche.

2 W. J. PHYTHIAN-ADAMS, « The Problem of 'Deserted Gaza' » *PEFQst* (1922), 30-36.

3 D. MACKENZIE, « The Port of Gaza and Excavations in Philistia » *PEFQst* (1918), 73-87

4 A. OVADIAH a rouvert un chantier du service égyptien des Antiquités qui, en 1965, avait mis au jour ce qui avait été interprété comme une synagogue : « Gaza Maiumas 1976 » *IEJ* 27 (1977), 176-178 ; *Atiqot, English Series* 17 (1985).

Anthédon serait plus ancien. Sa position par rapport à Gaza corrobore les distances avancées par les historiens de l'Antiquité. Blakhiyah est le nom moderne de la parcelle qui contient les vestiges et un champ contigu porte encore le nom de Tidah, probable contraction arabe d'Anthédon. L'agglomération antique est probablement plus vaste et plus ancienne que Maïuma. Nous avons montré que la ville haute remontait au moins jusqu'au VIII[e] siècle av. J.-C., et que la ville basse avait surgi dans le courant du V[e] siècle av. J.-C.[5], sous l'impulsion du commerce grec. Son nom peut remonter jusque-là et autorise à en faire le comptoir d'une des Anthédon d'Asie Mineure ou de Grèce. Cinq chantiers ont été ouverts, disséminés dans le vaste champ de ruines. Par malchance, le site alors abandonné aura été exploité comme carrière de pierres lors des reconstructions successives de la ville de Gaza. Le niveau byzantin a été gravement pillé. Nous n'avons retrouvé que de pauvres vestiges au hasard des sondages. Une fontaine avec son bassin et son système élaboré d'alimentation puis d'évacuation, ont été fouillés. Le Service des Antiquités a, de son côté, mis au jour en bordure du site, une longue mosaïque, unique bas-côté d'une vaste basilique avec une inscription grecque[6]. On peut penser au martyr Nestor, mort à Anthédon selon Eusèbe, mais on ignore si un culte populaire lui était rendu. Plus au nord, au-delà de la zone lotie dans l'Antiquité, une mosaïque appartenant à une église, et dont seuls quelques mètres carrés ont été mis au jour, a été découverte fortuitement. Sa facture est originale dans le traitement d'un paysage arboré. L'église semble entourée de cimetières.

La partie nord du territoire de Gaza a encore de belles terres et est bien mieux arrosée que la partie méridionale. Elle est aussi moins éloignée des grands centres urbains de la Palestine. Les routes importantes vers Ascalon, Jaffa, Eleuthéropolis, etc., la traversent. Sa représentation a été emportée dans une lacune de la Carte de Madaba. Nous supposons à bon droit qu'elle était densément peuplée. Dans la campagne de Beit Lâhiya, les Israéliens ont récemment mis au jour une mosaïque de sanctuaire portant une inscription en grec[7]. Dans le même secteur[8], un autre pavement avait été repéré et décrit ; si ses dimensions sont modestes, la facture témoigne d'une excellente exécution[9]. L. Y. Rahmani l'attribue à un édifice profane. Le seul panneau intelligible présente un montreur (phrygien ?) de tigres que suit un éléphant (fragment). Il était tentant d'y voir une version du triomphe de Dionysos. Cependant, des représentations de bêtes féroces ou africaines sont maintenant bien attestées dans des lieux de cultes, et l'attribution du fragment à une villa a perdu du crédit.

5 J.-B. HUMBERT, *Fouilles de Blakhiyah-Anthédon*, in *Gaza méditerranéenne, histoire et archéologie en Palestine* (Paris 2000), 105-117.

6 Travaux conduits par le Service des Antiquités et dirigés par M. Hani Atallah.

7 Cette mosaïque a fait l'objet d'une parution dans un quotidien local, sans plus.

8 L'hypothèse d'une attribution des deux fragments au même édifice n'a pas été évoquée.

9 L. Y. RAHMANI, « The Erez Mosaic Pavement » *IEJ* 25 (1975), 21-24, pls. 3 et 4.

Le Service des Antiquités a entièrement fouillé un ensemble ecclésiastique à Mkheitim, à la limite du camp de réfugiés de Jabaliyah[10]. L'endroit avait été l'occasion de la fouille étendue d'une nécropole romaine[11] aux modes de sépultures variés : simples *loculi*, caveaux, sarcophages, etc. Les tombes venant buter contre l'église de Mkheitim, il s'impose que le complexe de Mkheitim était né et avait prospéré dans un vaste cimetière à la périphérie de Gaza. La disposition des différents corps de bâtiments est exactement conservée en dépit d'un pillage ancien, systématique des murs. Une église à plan basilical communique avec une longue chapelle destinée à la réception et aux dépôts des offrandes. Le côté nord de la chapelle s'appuie à son tour tout au long d'un baptistère-édifice en quatre chambres consécutives[12]. La présence d'un baptistère aussi solennel dans un contexte funéraire peut étonner. L'étude des dix-sept inscriptions grecques a montré que pendant tout le VI[e] siècle, les restaurations et embellissements étaient associés au souvenir des défunts d'une même famille[13]. Une tombe, installée en bonne place dans une des chambres du baptistère, contenait les restes d'un vieillard dont la vénération put être à l'origine du sanctuaire.

Au début du IV[e] siècle, le monachisme du désert d'Égypte avait pénétré en Syrie-Palestine quand Hilarion avait planté sa hutte avant 330 dans son village de Thauatha (Thabata), au débouché du Wadi Ghazzeh. Le toponyme est consigné sur la carte de Madaba. Hilarion avait converti la famille du futur historien Sozomène de « Bethelia », toponyme qu'il convient de rapprocher du « B(èt)ulion » que la carte de Madaba place encore dans les environs mêmes du wadi[14]. Ce secteur agricole aura pu abriter quelque chose comme un refuge monastique, probablement dans le sillage de la fondation d'Hilarion. Nous avons quelque raison de croire qu'un tel refuge a été monophysite. Pierre l'Ibère, expulsé de Gaza, fonde vers 486 un *coenobium* qu'il faut, semble-t-il, placer à Magdal Tûtha contigu de Thauatha, « près de l'église de saint Hilarion ». À la même époque, le monastère de l'abbé Seridos est aussi, selon les sources, situé à Thauatha[15]. Il faut y mettre encore la laure du moine Sylvain sise à Gérara, lieu que depuis un siècle on a bien hésité à mettre sur une carte entre Bersabée, Aïn Qedeis et

10 Le Service des Antiquités de Palestine a conduit la fouille (Y. Matar, H. Salim, M. Abu Muhammar, H. Hassouna). Il a fait appel à la Mission de coopération franco-palestinienne pour achever la fouille et engager la publication. Deux campagnes communes se sont déroulées en 1998 et 1999 avec la coopération de l'auteur. Patrick Blanc, directeur du laboratoire de conservation des mosaïques du Musée d'Arles, a traité les pavements. En 2000, la reconstruction des murs pillés a redonné forme à l'édifice sous la direction de Maher Abu Ghazaleh (architecte DPLG). Les Antiquités ont commencé une mise en valeur du site.

11 Cette nécropole a été fouillée en 1996-1997 par le service des Antiquités (note précédente).

12 Une description sommaire, accompagnée de photographies peut être consultée : J.-B. HUMBERT, *Mukheitem à Jabaliyah, un site byzantin*, in *Gaza méditerranéenne* [n. 5], 121-126.

13 C. SALIOU, « Gaza dans l'antiquité tardive : nouveaux documents épigraphiques » *RBi* 107 (2000), 390-411, pl. I-VIII.

14 M. PICCIRILLO et E. ALLIATA (dir.), *The Madaba Map Centenary, 1887–1997* (Jérusalem 1999), 93.

15 P.O. VIII, 176

Gaza mais qu'il ne faut pas refuser d'identifier avec le Kh. Umm Jarrâr dans les collines des Bani Khamis. Gérara est en même temps site et région. Les difficultés d'identification sont venues de ce que les auteurs ont cherché un site précis, un tell, alors qu'il s'agissait d'une contrée indéfinie, en limite de la steppe et qui ne procédait pas de la même économie que celle de Gaza. Les collines boisées et les pâturages de l'immédiat arrière-pays tranchaient sur le paysage défriché de l'oasis du littoral. L'inscription de la Carte de Madaba précise : « Gerara, autrefois ville royale des Philistins et frontière des Cananéens au sud, là où se trouve le *Salton Gerarènôn.* » La mention des « Philistins » interdit de repousser l'endroit trop loin de la côte et à plus forte raison jusqu'à Bersabée, ce que l'histoire démentirait. L'inscription parle de Gerara comme d'une ville mais le scripteur se devait, pour les besoins de la carte, de prendre la partie pour le tout ; en mentionnant la frontière sud des Cananéens, il cite Gen 10, 19 et entend simplement signifier que là s'arrêtait le domaine des sédentaires. Sozomène a noté que le monastère de Sylvain « est au bord d'un torrent ». Jarrâr domine le versant nord du Wadi Ghazzeh, encaissé à quelques kilomètres en amont de Kh. el-Thût (Thauatha). Le nom arabe de Jarrâr a conservé celui du Gerar de la Bible accepté comme région. Le livre des Chroniques (2Ch. 14, 12) renvoie aux « villages de Gerar ». Région encore, quand Gerar transparaît dans le *Salton Gerarènôn* de l'inscription de Madaba que l'*Onomasticon* de Jérôme et Eusèbe n'hésitent pas à associer. De plus, le *salton* renvoie à une région boisée et de pâturages, coupée de cours d'eau : l'aval du Wadi Ghazzeh était pérenne, alimenté par quelques sources aujourd'hui captées en amont du Tell Jemmeh. Le cadre correspond aux textes. Enfin, la région s'étend à une distance qui obéit aux 25 lieues qui, selon l'*Onomasticon,* la séparent d'Eleuthéropolis (Beit Jibrin). Gerara devait être la région qui, à l'est du Darom, se perdait dans la steppe. Bref ! les monastères au débouché du Wadi Ghazzeh étaient si rapprochés que certains devaient être en vue les uns des autres. Le refuge accusait une certaine densité d'implantations ecclésiastiques.

Des fouilles de sauvetage ont livré naguère quelques témoins. En 1917, l'armée anglaise avait découvert la partie haute d'une chapelle[16] que le fouilleur a située à « Um Jerar » ; la mosaïque rappelle, par les dimensions et le style, celle de Abassan el-Kebir (*infra*) ; le tapis est un semis régulier de feuilles *hederae* et sa bordure n'a pour motifs animés que des oiseaux dans des panneaux carrés. Dans la même année, mais plus à l'est, l'armée australienne déposait un pavement lacunaire, repéré sur une berge du Wadi Shellalâh, qui est l'honneur aujourd'hui de l'Australian War Museum[17]. L'iconographie qui avait étonné à l'époque s'insère maintenant sans surprise dans un répertoire gaziote mieux connu. La date, 560 de notre ère, lue par M.-J. Lagrange n'est

16 F. M. DRAKE, « A sixth century Greek mosaic at Um Jerar » *PEFQst* (1918), 122-124, planche vis-à-vis de la page 122.

17 Le pavement a été republié récemment : P. HENDERSON, « The Shellal mosaic, a reappraisal » *Journal of the Australian War Memorial* 12 (avril 1988), 35-44, planche couleur page 39.

pas à revoir[18] ; celui-ci a commenté deux inscriptions plus complètes que celles conservées au War Museum. La plus mutilée[19] était à vocation funéraire et la fouille par les soldats avait, dans sa proximité, exhumé un squelette bien conservé. Les édifices byzantins consacrés *in memoria defunctis* composent une des pages les mieux illustrées de l'expression ecclésiastique dans les Palestines chrétiennes. Le décor du pavement avait été requis par M. Avi-Yonah pour accréditer son idée d'une école gaziote de mosaïstes au VI^e^ siècle qui n'est plus de mise aujourd'hui[20]. La diffusion extra-régionale des modèles de motifs et décors avait précédé l'initiative des artisans locaux. Une fouille de sauvetage plus récente (1977), conduite par le service israélien des Antiquités, a heureusement permis de déposer la dédicace, datée de 578, et le pavement du bas-côté sud de l'église de Reqibât Abu Radi (Kissufim)[21], dans la proximité de Umm Jarrar. Le style des mosaïques y est particulier et pourrait être l'œuvre d'un atelier étranger à ceux à qui l'on doit la plupart des autres réalisations dans la Bande de Gaza : le dessin y est plus élaboré et le modelé des figures plus savant. Il tranche en tout cas sur les éléments rassemblés pour une hypothétique école de mosaïstes à Gaza.

L'histoire n'a retenu que les laures de moines qui s'étaient distingués. Toutes les installations monastiques n'ont pas laissé de trace dans la littérature, dans le Bilad esh-Sham comme ailleurs. Le débouché du Wadi Ghazzeh appartient aujourd'hui à Deir el Balah dont le nom renvoie à un établissement oublié : le « monastère des dattes », ou « des dattiers ». Le Service des Antiquités a ouvert un vaste chantier en 1996, à Umm el-'Amr, au cœur même du « refuge » monastique que nous voudrions mettre en évidence. Il a été démontré par chance qu'il s'agissait de la fondation d'Hilarion, un des précurseurs du monachisme syrien (voir dans ce volume la contribution de R. Elter)[22]. La fouille témoigne d'une longue occupation des lieux, depuis la fin du III^e^ siècle (à confirmer) jusqu'au déclin de la présence byzantine dans le VIII^e^ siècle. Dans un vaste sondage à cent cinquante mètres au nord-est de ce monastère, apparut un quartier domestique qui s'enfonce sous la dune en direction du monastère[23]. D'après les informations recueillies auprès du fouilleur[24], il s'agit d'un quartier résidentiel qui s'était maintenu jusqu'aux Abbassides. Une grande maison possédait une cour bordée d'un portique ; l'appareil des murs y est soigné. Une adduction d'eau munie de bassins, maintes fois remaniée, annonce possiblement le dispositif d'une exploitation

18 M.-J. LAGRANGE, « La mosaïque de Chellal en Palestine » *RBi* 14 (1917), 569-572. Il a travaillé à partir de documents réalisés par Massignon quand la mosaïque était encore en place.

19 A. OVADIAH en donne cependant un dessin peu lisible mais conforme au document utilisé par Lagrange : *Artisans and Workshops in Ancient Mosaic Pavements in Israel,* in S. MUCZNIK, A. OVADIAH, Y. TURNHEIM (dir.), *Art in Eretz Israel in Late Antiquity* (Tel Aviv 2004), 85-96, sp. 93, fig. 8.

20 M. AVI-YONAH in *La Mosaïque gréco-romaine* (Paris 1965), 377.

21 R. COHEN, *NEAEHL* III (1993), *s. v.* « Kissufim », 876-878.

22 Le chantier de Umm el-'Amr est une fouille du Service des Antiquités de Palestine. La Mission de coopération franco-palestinienne a été invitée à collaborer à l'interprétation des vestiges et à engager la publication finale des résultats.

23 Mis au jour par Ayman Hassoune du Service des Antiquités

24 Communication du fouilleur.

agricole ; elle jouxte encore les palmeraies de l'actuelle Nuseirât. La ruine avec de nombreuses réfections montre qu'elle a été le lieu d'une intense activité. La maison avait été fondée sur un niveau arasé de brique crue, non daté qui pourrait être hellénistique ou plus ancien : la présence humaine s'y était perpétuée avec d'éventuelles lacunes. Ce qui en a été découvert pourrait avoir été, à époque tardive, une partie de la Thauatha que quelques chercheurs confinent, à tort, plus au nord et en surplomb du Wadi Ghazzeh[25]. Le lien n'a pas été fait entre le monastère et ces habitations ; il est invraisemblable qu'ils n'aient pas fait partie du même ensemble. Le monastère d'Hilarion en perd alors de l'isolement où on l'avait tenu. L'hypothèse peut être faite, sans trop de risques, que les fondations de Pierre l'Ibère et de Sévère à Magdal Tûtha doivent se trouver à quelques centaines de mètres au nord de Umm el-'Amr, à Umm el-Tût (« du mûrier ») ; le toponyme arabe doit être une corruption de Thauatha, comme admis communément. Le secteur mériterait une exploration approfondie, les vestiges repérés à el-Tût et alentours étant indistincts, déjà bouleversés par l'agriculture et menacés de lotissement. Une exploration a eu lieu qu'il faudrait approfondir. Il reste que tout le secteur pourrait être riche en vestiges ecclésiastiques qui donneraient corps à l'idée du refuge monophysite[26].

À trois kilomètres plus au sud, juste au-delà de Deir el-Balah, s'allonge en bord de mer le gros Tell Ruqeish, connu comme une place forte de l'empire néo-assyrien et déserté avant la fin du IVe siècle av. J.-C.[27]. À deux cent mètres plus loin encore, une massive construction en pierre occupe le haut de la plage et peut avoir été protection ou signal d'un accostage. Juste en arrière, une installation byzantine, édifiée sur une légère éminence, a été fouillée par le service des Antiquités[28]. Une petite église y était accolée à d'autres dépendances pauvrement préservées. Le lieu-dit Abu Baraqeh (« l'endroit des bassins ») mérite bien son nom puisqu'on voyait encore, il y a dix ans, sur cinquante mètres, une série de piscines enduites au mortier[29] dont le dispositif trahissait une installation industrielle indéfinie. L'endroit a été malmené ; les piscines ont été détruites lors d'une mise en valeur des terres, et le chœur de l'église a été emporté ne laissant intacte que l'inscription de dédicace, datée de 586[30]. La construction d'une route de corniche le long de la mer a emporté la façade occidentale du bâtiment,

25 Voir la contribution de R. Elter dans ce volume pour l'idée d'une extension en habitat dispersé de Thauatha.

26 On se reportera surtout à M. SADEQ, *Urban development in South-Western Palestine and its Implications*, in M. ZIARA, A. ENSHASSI, A. MOUSA (dir.), *Proceedings of the International Conference on Engineering and City Development* (Gaza 2003), U 73-86.

27 Sur ce site, voir E. D. OREN, *NEAEHL* IV (1993), *s. v.* « Ruqeish », 1293-1294.

28 La fouille a été conduite par Adnan Abu Draz, représentant le Service des Antiquités à Deir el-Balah. La mosaïque de la nef a été déposée par Patrick Blanc, directeur du laboratoire du traitement de la mosaïque antique du Musée d'Arles.

29 Ces piscines avaient été fouillées par les service israélien des Antiquités avant 1993.

30 Le Service des Antiquités a chargé Catherine Saliou de la lecture de l'inscription.

ont la moitié de la nef et des bas-côtés. La nef était pavée de mosaïques : les médaillons dessinés par les rinceaux d'une vigne étaient habités par des animaux domestiques et exotiques (un éléphant et une girafe) ; remarquable aussi, placé au centre du pavement restitué, un homme assis, mutilé par l'arrachement, pourrait être l'Orphée musicien, bien attesté ailleurs[31]. Les mosaïques des bas-côtés étaient décorées de motifs géométriques : au sud, des lignes de carrés à filet simple, tracées en diagonales et au nord, des lignes de feuilles (*hederae*) non contiguës. Interpréter l'ensemble n'est pas facile parce que mal préservé. On y aura au moins vu un aménagement ecclésiastique dans une zone cultivée et d'artisanat en bord de mer. La vocation monastique du lieu est peu probable. Il est permis de rapprocher les décors de Abu Baraqeh de ceux de la petite synagogue de Khirbet el-Ma'in (Ma'on), datée tardivement dans le VIe siècle : on y voit les mêmes animaux sauvages ou domestiques et quantité d'oiseaux ; notons encore les deux éléphants au dessin très naïf.

Le service des Antiquités de Gaza s'est intéressé à un *maqâm* au centre de l'agglomération de Abassan el-Kebir, dans le sud de la Bande de Gaza. Il ne s'agit pas d'un *wely* mais d'une tombe à ciel ouvert, au sommet d'un tertre, signalée par une petite colonne de marbre byzantine, fichée dans le cénotaphe. L'endroit porte deux noms : « el-Khalil » sur les cartes anglaises et « Sheikh Ibrahim » dans le village[32], qui en arabe renvoient au même personnage. Une fouille a eu lieu en 1996[33].

À son pied, une chapelle byzantine jouxte un édicule abritant une autre tombe. Le sanctuaire, tout de terre crue, montre un plan inhabituel : deux chambres presque égales par la taille, communiquant par une porte dans l'axe. Le passage est signalé par une inscription grecque, datée de 606. Les deux pièces sont pavées de mosaïques épargnées par l'iconoclasme. Celle de l'ouest est arrangée avec un tapis entouré de panneaux exposant des oiseaux ; la bordure est de qualité, au motif du ruban enroulé avec effets d'ombre et lumière ; le tapis lui-même est un semis de grandes feuilles d'acanthes bicolores, en lignes. La pièce, qui faisait fonction de nef, est séparée de la seconde moins profonde et de plain pied. Le tapis est un semis d'*hederae*, identique à celui d'Abu Baraqeh. La séparation devait être marquée par une barrière dont le soubassement a été arraché et rien ne reste du mobilier du chœur.

Un sondage a montré que des sols gisent à 50 cm sous les mosaïques ; la barrière de séparation reposait sur une large cloison de brique crue. La chapelle est donc un aménagement dans un édifice plus ancien. Au nord de la nef, une autre chambre de terre crue abrite la tombe couverte de dalles et cernée par quatre gros piliers d'un édi-

31 Voir, par exemple, les remarques d'A. GRABAR sur l'iconographie des pavements orientaux : « Recherches sur les sources juives de l'art paléochrétien, II. Les mosaïque de pavement (deuxième article) » *Cahiers Archéologiques* 12 (1962), 117-152, sp. 117-124 ; « Un thème de l'iconographie chrétienne : l'oiseau dans sa cage » *Cahiers Archéologiques* 16 (1966), 9-16.

32 Les anciens du village se souviennent de mosaïques mises au jour à proximité au temps de l'administration égyptienne de Gaza, avant 1967.

33 Cette fouille a été dirigée par Mahmud Abu Muhammar et Moain Sadeq (Service des Antiquités). Le lieu est désormais protégé par un auvent financé par les Pays-Bas.

cule disparu qui la solennisait. Les trois chambres peuvent avoir été la maison d'un saint inhumé où il avait vécu. La vénération dont il aurait été l'objet pourrait avoir conduit à la conversion d'une partie de la maison en chapelle. La permanence des lieux de culte autorise à nommer Abraham le saint enterré ici, dont le souvenir aurait été conservé dans le Sheikh Ibrahim d'aujourd'hui.

Les acquis récents, tant dans le domaine de l'architecture que dans celui du corpus des mosaïques, ont quelque peu changé notre vision de la culture byzantine à Gaza. Elle est moins spécifique que ce que l'on croyait en savoir il y a un demi-siècle. Elle se montre, en revanche, plus variée et témoigne des multiples influences extérieures dont elle a été marquée. Les liens avec la région de Jérusalem et avec la Transjordanie sont patents ; ceux que l'on voudrait établir avec l'Égypte le sont moins.

JEAN-BAPTISTE HUMBERT
École Biblique et Archéologique Française.

AYMAN HASSOUNE
Service des Antiquités de Palestine.

Illustration

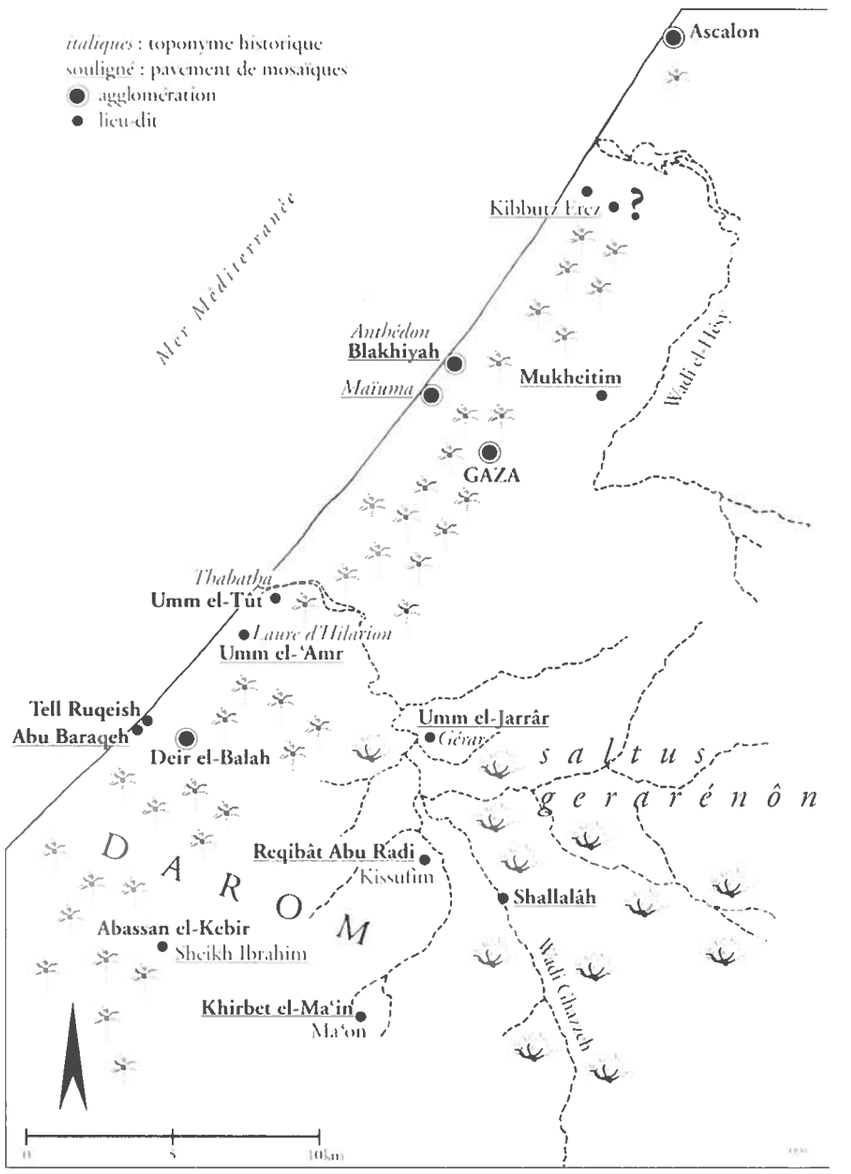

Fig. 1. – *Les fouilles byzantines à Gaza (J.-B. Humbert, EBAF).*

Le monastère de saint Hilarion : les vestiges archéologiques du site de Umm el-'Amr

LA *VIE D'HILARION* relate que l'ermite gaziote s'était installé à sept milles de Maïuma (Maïumas), l'antique port de Gaza. Au cours de l'automne 2003, l'équipe de coopération archéologique franco-palestinienne[1] mit au jour, à une dizaine de kilomètres au sud de Gaza (fig. 1), au lieu-dit Umm el-'Amr, sur le territoire de la municipalité de Nuseirât, une inscription nommant Hilarion. Quelques semaines plus tard, son caveau était mis au jour[2]. Les vestiges archéologiques du site d'Umm el-'Amr furent ainsi identifiés au monastère d'Hilarion.

Qui est Hilarion ? D'après le récit de Jérôme[3], écrit entre 386 et 391, Hilarion est né vers 291-292, à cinq milles au sud de Gaza, dans la localité de Thauatha (*Tabatha*). Pendant sa scolarité en Égypte, il se convertit au christianisme et sa rencontre avec saint Antoine (251-356) le destine à l'érémitisme. Vers 306-307, à son retour en Palestine, il s'installe, seul, à « sept milles » de Gaza, « entre mer et marais[4] ». Un demi-siècle plus tard, une communauté cénobitique est en plein essor autour de lui. De plus, d'après Jérôme, de nombreuses fondations[5] dépendent à la même période de son autorité. Cependant, en quête de solitude, il repart pour l'Égypte vers 361. L'avènement et les persécutions de Julien l'Apostat (361-363) lui interdisent le retour. Alors, fuyant la renommée, il se rend en 363 en Libye puis la même année s'embarque pour la Sicile. Le voyage le mène en 366 en Dalmatie et s'achève en Chypre où il meurt en 371. Jérôme rapporte que sa dépouille fut transportée secrètement et déposée dans son monastère, l'année qui suivit sa mort.

---

1 La coopération scientifique franco-palestinienne, sollicitée par le Ministère du Tourisme et des Antiquités de Palestine, a été mise en place, patronnée et soutenue par le Ministère français des Affaires étrangères. Le projet, financé par le Consulat général de France à Jérusalem, s'inscrit dans le cadre de la Mission de coopération archéologique franco-palestinienne de Gaza, dirigée par J.-B. Humbert de l'École biblique et archéologique française de Jérusalem. Le principal partenaire français est l'Institut national de recherches archéologiques préventives qui, depuis 2001, assure, en vue de leur publication, l'étude complète des vestiges avant restauration et mise en valeur.

2 L'inscription a été découverte le 25 octobre 2003 et le caveau le 11 novembre 2003.

3 Nous citons la *Vie d'Hilarion* d'après les traductions et notes de P. Labriolle et J. Miniac : P. LABRIOLLE, *La Vie des saints, chefs-d'œuvre de la littérature hagiographique, Vie de Paul de Thèbes et vie d'Hilarion par saint Jérôme* (Paris, librairie Bloud &C^ie^, 1886), 31-71 ; J. MINIAC, *Saint Jérôme – Vivre au désert – Vies de Paul, Malchus, Hilarion – 375-390* (Grenoble, éd. J. Million, 1992), 61-116.

4 LABRIOLLE, *Vie de Paul de Thèbes et vie d'Hilarion* [n. 3], 40.

5 MINIAC, *Saint Jérôme* [n. 3], 91 : « alors qu'il se rendait au désert de Cadès pour visiter l'un de ses disciples ».

1. Des textes au terrain : questions de topographie

1.1. *Le monastère d'Hilarion*

La localisation de l'établissement fondé par Hilarion fait partie des préoccupations des archéologues et historiens qui se sont penchés sur l'histoire du sud de la région de Gaza. Vers 1895, Ch. Clermont-Ganneau[6] a tenté de localiser l'installation d'Hilarion à partir des récits de Jérôme[7], de Sozomène[8] et de la *Vie de Pierre l'Ibère*[9]. Faute d'arguments archéologiques, sa démonstration d'une grande précision n'a jamais pu être vérifiée. Les découvertes réalisées depuis moins d'un demi-siècle (vestiges de Maïuma, inscription nommant Hilarion et identification de son monastère), permettent aujourd'hui d'entreprendre, à partir de nouvelles données, la relecture de Jérôme.

Une confrontation des textes à la cartographie et à la topographie actuelle du sud de la région du Wadi Ghazzeh est donc possible. Dans la *Vie d'Hilarion* (2, 7) Jérôme place l'établissement primitif de l'ermite, « entre mer et marais », « à sept milles de Maïuma, l'*emporium* de Gaza ». Si la position topographique du site archéologique par rapport à la *mer* est évidente, il n'en est pas de même pour ce qui est des *marais*. Ces derniers ont aujourd'hui totalement disparu du paysage immédiat du site. Cependant ils s'étendaient il y a encore moins d'un siècle au pied des dunes, dans des dépressions naturelles (fig. 2). Ils ont, depuis, été asséchés et comblés. Dans le récit de son exploration de 1865, V.-H. Guérin y fait allusion[10]. Une carte anglaise datant de 1924 permet d'en localiser encore quelques-uns au sud du site, à proximité de Deir el-Balah. Dans sa *Géographie de la Palestine*, F.-M Abel décrit ce phénomène côtier de lagunage[11]. Cependant, au nord-est, les marais se développent encore aujourd'hui le long du cours du Wadi Ghazzeh.

L'autre bénéfice de cette approche cartographique et topographique de la *Vie d'Hilarion* est de vérifier les « sept milles » qui séparent l'ermitage primitif du port de Gaza, Maïuma. La conversion en kilomètres de la distance annoncée par Jérôme place Maïuma à 10,350 km[12] du monastère d'Hilarion (fig. 2). Cette distance, reportée sur la

6 Ch. CLERMONT-GANNEAU, *Sur quelques localités de Palestine*, in *Études d'archéologie orientale* II (Paris 1897), 11-14.

7 MINIAC, *Saint Jérôme* [n. 3], 61-116 ; LABRIOLLE, *Vie de Paul de Thèbes et vie d'Hilarion* [n. 3], 31-71

8 Sozomène, *Histoire ecclésiastique* III, 14, 21-28.

9 R. RAABE, *Petrus der Iberer, Ein Charakterbild zur Kirchen- und Sittengeschichte des fünften jahrhundert* (Leipzig 1895), 95-96, au sujet de « Magdal Tûtha »

10 V.-H. GUÉRIN, *Description géographique, historique et archéologique de la Palestine* II, *Judée* (Paris, Imprimerie impériale, 1869), 223. Au sujet de Deir el-Balah : « En 1862, cette localité a subi une grande mortalité due à des eaux stagnantes, que M. le docteur Espéron… à fait recouvrir de terre. »

11 F.-M. ABEL, *Géographie de la Palestine* I (Paris, Études bibliques, 1933), 161 : « Ces différents cours d'eau issus à d'infimes altitudes et obligés de se frayer un passage sur une côte qui se soulève, à travers des dunes dressées par le vent d'ouest, donnent lieu nécessairement à des lagunes et des marais auxquels contribue l'apport hivernal. »

12 La distance retenue pour un mille est de 1478,5 m.

carte du sud de la région de Gaza, en suivant le tracé de la côte[13] et en prenant comme point d'origine Umm el-'Amr, correspond à cent mètres près à l'emplacement des fouilles réalisées entre 1965 et 1976[14] dans le quartier de l'actuel port de pêche de Gaza. Ces fouilles avaient livré des vestiges urbains, d'époque byzantine, échelonnés entre le IVe siècle et l'avènement de l'Islam. D'après les fouilleurs, il s'agissait bien de Maïuma, le port de l'antique Gaza.

Un tel constat donne du crédit au récit de Jérôme[15] et s'accorde exactement avec les données de la géographie et la topographie ; il engage à ne pas tenir compte du témoignage du Pèlerin de Plaisance[16] qui, dans son voyage en Terre Sainte entre 560 et 570, rapportait : « à deux milles de Gaza repose le saint père Hilarion ». Le texte de Jérôme ne dit rien de la nature de l'occupation du site au moment de la première installation. Le développement réservé à l'archéologie de Umm el-'Amr tentera d'y répondre.

1.2. *Thauatha*

La localisation du lieu de naissance d'Hilarion peut également être précisée. Le site, figuré au sud-ouest de Gaza sur la carte de Madaba[17], n'a jusqu'à présent jamais été localisé. Des cartes anciennes des XVIIe et XVIIe s.[18] le placent au sud du Wadi Ghazzeh dans l'étendue des dunes, à l'ouest de l'ancienne route de l'Égypte. Il est cependant possible que cette localisation corresponde à une spéculation issue de la littérature. Ces cartes ne constituent donc qu'une indication[19] de peu d'utilité dans l'essai de localisation du toponyme.

13 La distance est reportée entre le monastère, point d'origine du tracé, suivant la limite côtière et en direction du site présumé de Maïuma de Gaza. La topographie presque plane de la côte permet de simplifier la démonstration et de pas tenir compte du relief dans l'établissement du calcul. Les coordonnées précises sur la carte sont de X = 08975. Y = 0953. L'estimation des coordonnées par le *Tübinger Bibelatlas* est la plus proche de la réalité. S. MITTMANN, G. SCHMITT, *Tübinger Bibelatlas : auf der Grundlage des Tübinger Atlas des Vorderen Orients (TAVO)* (Stuttgart 2001), 95, Zahrat umm'Ämir : X = 0897. Y = 0954.

14 A. OVADIAH, « *Gaza Maiumas* » *Revue Biblique* 84 (1977), 418-422.

15 J. WILKINSON, « L'apport de saint Jérôme à la topographie » *Revue Biblique* 81 (1974), 245-257.

16 P. MARAVAL, *Récits des premiers pèlerins chrétiens au Proche-Orient* (Paris, Le Cerf, Sagesses chrétiennes, 1996), 203-235, sp. 225-226.

17 M. PICCIRILLO, E. ALLIATA, *The Madaba centenary 1897-1997. Travelling through the Byzantine Umayyad period* [Proceedings of the International Conference Held in Amman, 7-9 April 1997] (Jerusalem, SBF Collectio Maior 40, 1998), 91 ; 215.

18 Entre autres : A. H. Jaillot, « *Iudea seu Terra Sancta, quae Hebraeorum sive Israelitarum in suas duodecim tribus divisa : secretis ab invicem Regnis Iuda et Israel expessis insuper sex ultimi temporis esjudem terrae provincijs* » (Paris 1696). J. Moxon, « Canaan, or The land of promise » (vers 1700). Liebaux « Carte de la Terre Promise » (1720). L. T. Conrad, « *Terra sancta sive Palaestina exhibens no folum Regna vetera Iuda et Israel in fuas XII Tribus diftincta, fed etiam eorundem diverfarum aetatum conditionem et facta in Sacris Paginis idicata* » (1759).

19 Il serait intéressant de collationner les cartes qui reprennent le nom de la localité.

Quelques auteurs de l'Antiquité tardive situent Thauatha et donnent quelques indications. Jérôme la place « à cinq milles au sud de Gaza[20] », Sozomène, originaire de la région de Gaza comme Hilarion, la mentionne « au sud de Gaza, près du torrent qui débouche dans la mer, à environ vingt stades[21] » du monastère ; d'après Jean Rufus, Séridos « avait un monastère à Thabatha[22] » qu'il faut mettre sur la rive gauche du « fleuve de Thabatha », le Wadi Ghazzeh. La *Vie de Pierre l'Ibère* rapporte que Pierre a séjourné pendant trois ans « près du temple de saint Hilarion, à Magdal Tûtha[23] ». Enfin, Antoine de Crémone, dans son récit de pèlerinage, signale : « *prope Gazam per V milliaria est vicus nomine Thabata, ubi sanctus Hylarion fuit natus*[24]. »

Durant les deux derniers siècles, de nombreux auteurs, historiens et archéologues, ont traité de la question. Vers 1865, V.-H. Guérin place Thauatha soit à *Khirbet el-Bridje* soit au *Khirbet Atrhaouï (sic)* (fig. 3), sur la rive gauche du Wadi Ghazzeh, à environ cinq kilomètres du littoral[25]. Ch. Clermont-Ganneau, à la fin du XIX[e] s. est certainement celui qui a traité du sujet avec le plus de méthode, bien qu'il n'ait pas tenu compte du texte de Jean Rufus. Dans son article *Sur quelques localités de Palestine*[26], sa tentative de localiser le monastère de saint Hilarion met Thauatha à Tell el-Ajjul, c'est-à-dire à près de cinq milles au sud de Gaza et à vingt stades[27] du monastère qu'il place à Sheikh Shubaneh ; le lieu se trouve sur la rive droite du Wadi Ghazzeh. Enfin, A. Musil, vers 1907, place le lieu à Umm el-Tût[28]. Plus près de nous, depuis une vingtaine d'années, d'autres auteurs ont mis successivement Thauatha à Umm el-Tût à proximité de Sheikh Shubaneh[29], à Tell es-Sanam[30] et au pied de Umm el-'Amr[31] (fig. 2). Chaque

20 MINIAC, *Saint Jérôme* [n. 3], 65

21 Sozomène, *Histoire ecclésiastique* III, 14, 21 et 23. GUÉRIN, dans sa *Description de la Palestine* [n. 10], situe Thauatha à une distance de 20 stades de la mer.

22 R. GRAFFIN, F. NAU, *Jean Rufus, Évêque de Maïouma. Plérophories* (Paris, *Patrologia orientalis* 8, 1912), 5-183, sp. 176 sur l'emplacement à Thauatha du monastère de Séridos.

23 RAABE, *Petrus der Iberer* [n. 9], 96 ; cf. CLERMONT-GANNEAU, *Sur quelques localités de Palestine* [n. 6], 9-14. L'auteur mène une démonstration sur la relation étymologique entre Thauatha et Magdal Tûtha.

24 R. RÖHRICHT, « Antonius de Cremona, *Itinerarium ad Sepulcrum Domini* (1327 – 1330) » *Zeitschrift des Deutschen Palaestina-Vereins* 13 (1890), 171. La source est cependant à prendre avec précaution, l'auteur a peut-être été influencé par Jérôme.

25 GUÉRIN, *Description de la Palestine* [n. 10], 255-256.

26 CLERMONT-GANNEAU, *Sur quelques localités de Palestine* [n. 6], 9-14. Dans un autre article, un compte rendu d'explorations archéologiques menées entre 1873 et 1874, il confirme l'hypothèse : Ch. CLERMONT-GANNEAU, « Archaelogical researches in Palestine during the years 1873-1874 » *The commitee of the Palestine exploration fund* 2 (London 1896), 435-436.

27 Le calcul réussit aussi avec les deux milles annoncés par Jérôme. L'imprécision augmente considérablement cependant (environ 800 m).

28 A. MUSIL, *Arabia Petraea II. Edom. Topographischer Reisebericht ; 1 Teil* (Vienne 1907), 221 et 301, n. 2.

29 Y. TSAFRIR, *et alii, Tabula Imperii Romani, IUDAEA. PALAESTINA. Eretz Israel in the Hellenistic, Roman and Byzantine Periods. Maps and Gazetters* (Jérusalem, The Israel Academy of Sciences and Humanities, 1994), 246. Les auteurs localisent Thauatha plus précisément à Umm el-Tût, qu'ils situent au sud de Sheikh Shubaneh (X = 090.Y = 096). Leurs conclusions sont aujourd'hui les plus largement acceptées.

30 MITTMANN, SCHMITT, *Tübinger Bibelatlas* [n. 13], 91, placent Umm el Tût à l'est de Sheikh Shubaneh (X = 0905.Y = 0965).

proposition a adopté la rive sud du Wadi Ghazzeh. De ces nombreuses tentatives, seule celle qui concerne Tell es-Sanam a tenu compte de la distance et de la position au sud du Wadi Ghazzeh. De l'ensemble de ces essais faits depuis 150 ans, on notera que, par l'étymologie[32], Umm el-Tût pourrait convenir. Puis, en ne retenant que la distance, Tell es-Sanam et Tell el-Ajjul sembleraient des candidats sérieux[33]. Les interventions archéologiques sur ces sites n'ont cependant fourni aucun indice qui concernait Thauatha.

Comme déjà dans le cas du monastère, il est tentant de placer Thauatha à partir du sanctuaire d'Hilarion. Les propositions sont multiples : dans un rayon d'environ vingt stades (3696 m), plusieurs lieux conviennent et peuvent être considérés. Afin de ne pas allonger la liste des éventualités, il serait plus opportun de savoir ce qu'était la Thauatha des sources. Dans un article de 1979-80, Y. Dan[34] répond en partie à la question. Il est fort probable que Thauatha ait été une localité en habitat dispersé, comptant plusieurs hameaux ou autres établissements, sous la forme d'une grosse bourgade. Le propos expliquerait que le village n'a jamais été retrouvé ni donc fouillé. De fait, toutes les propositions émises depuis deux siècles peuvent être bonnes. L'erreur des différents auteurs, dans leur tentative d'identification, est d'avoir voulu poser un point sur une carte et non pas accepter que Thauatha fût un ensemble de hameaux et de fermes. Thauatha est probablement le nom d'une *chôra* dont le territoire s'était étendu au sud du Wadi Ghazzeh, en fonction des contraintes de la topographie dans une petite région coincée entre la mer et l'important wadi. Umm el-'Amr dut lui appartenir, aussi bien que Umm el-Tût et Tell es-Sanam. Et nous pouvons croire que c'est bien là que le monastère d'Hilarion s'était développé : Hilarion, selon Jérôme, s'était installé à proximité du lieu où il avait passé son enfance.

Une autre question alors se pose : la présence de Thauatha sur la carte de Madaba réalisée au VI[e] s. ne serait-elle aussi qu'une spéculation sur les sources ? Le débat reste ouvert.

1.3. *Umm el-'Amr ou Tell Umm el-'Amr*

Le site s'étend à une dizaine de kilomètres au sud de la ville de Gaza (fig. 1 et 2) et au sud de l'estuaire du Wadi Ghazzeh, entre les secteurs de al-Zawayda et de al-Nuseirât, sur le cordon de dunes littorales, à une distance comprise environ entre 300 et 700

31 Cl. DAUPHIN, *La Palestine byzantine, peuplement et population* III (Oxford, BAR International Series 726, 1998), 949. L'auteur propose X = 090.Y = 095, c'est-à-dire en contrebas de la dune, à 400 m à l'est du monastère. Cette proposition est étonnante mais proche de celle de M. Sadeq qui identifie à Thauatha les vestiges mis au jour à partir de 1997 à Umm el-'Amr.

32 CLERMONT-GANNEAU, *Sur quelques localités de Palestine* [n. 6], 9-14. L'auteur fonde sa démonstration sur l'étymologie du toponyme et sur la mention dans la *Vie de Pierre l'Ibère* d'un site nommé Magdal Tûtha, à mettre en relation avec Thauatha.

33 Les deux sites sont séparés d'une centaine de mètres

34 Y. DAN, « On the Owership of the lands of the village of Thavatha in the byzantine period » *Scripta classica israelica* 5 (1979-80), 258-262.

mètres de la mer. Le site de Umm el-'Amr est entouré d'habitations dans les vignes et les jardins maraîchers. Il est limité, à l'est et au sud-ouest vers Deir el-Balah, par une succession de palmeraies réduites progressivement par l'incessant développement urbain.

Le toponyme Umm el-'Amr est attesté par la cartographie et les récits d'explorations menées au long de la deuxième moitié du XIX[e] et du XX[e] s. Il est mentionné à partir de 1879 sur la carte de C. R. Conder et H. H. Kitchener[35] sous le nom de « Umm 'Amir[36] ». Moins d'une dizaine d'années plus tard, l'exploration réalisée par G. Schumacher fait mention de « Shejarat Umm 'Amir[37] ». L'appellation tranche avec la carte fournie en annexe, sur laquelle on ne lit que « Umm 'Amir ». Une carte anglaise, datée de 1936, fait figurer un premier terme différent du précédent : « Daharat Umm 'Amir[38] ». Enfin en 1972, le Service israélien des Antiquités le reprend d'après la carte topographique en vigueur à l'époque, avec l'orthographe « Zaharat Umm Amir » dans le cadre de sa prospection dans la région de Gaza. Les auteurs mentionnent à son propos : « un tell qui est appelé par les habitants du lieu Umm 'Amr[39] ». Les différentes appellations toponymiques associées à Umm Amir (Shejarat ou Dhahrat aussi orthographié Zaharat), tiennent à des confusions d'ordre linguistique ou sémantique[40] et reflètent aussi la toponymie diversifiée d'un vaste domaine de plusieurs dizaines d'hectares. Les comptes rendus d'explorations vont dans ce sens. On aura constaté que la documentation n'a pas manqué entre la deuxième moitié du XIX[e] s. et les longues campagnes de fouilles que le Service palestinien des Antiquités de Gaza y a conduites depuis le milieu des années 1990.

En 1886, G. Schumacher a remarqué « [...] *the sacred tree Shejarat Umm 'Amir; it strikes one's mind how many mohammedan tombs and wells*[41]. » Un siècle plus tard, en 1972, le Service israélien des Antiquités prospecte la région : « à l'ouest de Zaharat Umm 'Amr, à trois cents mètres à peu près du bord de mer, se trouve un tell qui est appelé par les habitants du lieu Umm 'Amr. Il s'élève à deux ou trois mètres au-dessus du paysage environnant. Sur une surface assez étendue de plusieurs dizaines de dounams, des tessons des époques romaine tardive et byzantine sont éparpillés. » Ces mentions nous informent sur l'environnement du site dans les cent cinquante dernières années. Elles

35 C. R. CONDER, H. H. KITCHENER, *Map of Western Palestine in 26 Sheets* (Londres 1880), Sheet XIX, 1879.

36 C. R. CONDER, H. H. KITCHENER, *The survey of Western Palestine* I [« Arabic and english name lists, Transliterated and explained by E. H. Palmer »] (Londres 1881), 363. Les auteurs proposent de traduire Umm Âmir (translittération anglaise pour « 'Amr ») : « *la mère de 'Âmir* » ; ils proposent aussi : Âmir, nom donné aux hyènes dans la région.

37 G. SCHUMACHER, « Researches in southern palestine » *PEFQst* (1886), 178.

38 « Gaza », in *Survey of Palestine 1924-1936, 1 : 100 000 series, Sheets 9.*

39 *Hadashot arkeologiyot* 41-42 (1972), 31 (hébreu). Nous remercions Gaelle Osseland (EBAF 2004-5) pour sa traduction.

40 La diversité toponymique est un phénomène bien connu dans tout le monde arabe.

41 En 1907, A. Musil visite *Umm et Tüt* mais ne fait aucune allusion à Umm el-'Amr et à des vestiges proches.

confirment également la nature de son occupation et la présence de vestiges antiques dans le secteur. Schumacher ne fait pas état de ruines mais mentionne de nombreuses sépultures musulmanes. Le cimetière est toujours visible à l'est de la route côtière qui mène de Gaza à Khan Younis (fig. 1). Il est situé, au nord du site, à proximité de Sheikh Shubaneh.

Un troisième texte, plus ancien, peut être associé aux deux précédents ; celui de l'exploration de Guérin en 1865. Toutefois ni sa relation ni sa carte ne font, à aucun moment, mention de Umm el-'Amr. Son exploration a débuté à Khan Younis et se dirige vers Gaza, donc du sud vers le nord. Il décrit ainsi le site qu'il a repéré : « À huit heures, nous parvenons au Khirbet Choubaneh... À huit cents mètres à l'est de la mer par un bosquet de sycomores et d'acacias mimosas, j'observe de nombreux débris de poterie et de menus matériaux provenant d'une construction presque entièrement démolie. Au bas et autour de ce tertre, il y avait peut-être un village antique, dont les traces auront disparu sous le sable[42]. » V.-H. Guérin nous intéresse plus particulièrement car il aborde l'archéologie. Il explore un site nommé *Khirbet Choubaneh* ; l'appellation « *khirbeh* » - ruine – peut étonner mais elle rejoint celle de « tell » employée par G. Schumacher vingt ans plus tard pour nommer le même lieu *Tell esh-Shuban*. Schumacher ne fait aucune description du site. De plus, « tell » et « *khirbeh* » ne seront plus d'usage dans la littérature et la cartographie pour nommer le lieu[43]. Il est possible que V.-H. Guérin ait confondu les deux sites, ignorant simplement le toponyme Umm el-'Amr. La carte en annexe de son ouvrage[44] va dans ce sens, même s'il faut rester prudent quant à la précision des cartes et des plans du milieu du XIX[e] s. : la localisation par V.-H. Guérin de Sheikh Shubaneh pourrait être aussi celle de Umm el-'Amr et le waly de Sheikh 'Abdallah[45], plus au nord sur sa carte, ne serait autre que le waly Sheikh Shubaneh (fig. 3). L'étude de Ch. Clermont-Ganneau, réalisée une trentaine d'années après l'exploration de Guérin, va aussi en ce sens[46] : il donne à une distance « de huit cents mètres à l'est de la mer », Sheikh Shubaneh qui est à peine à cent mètres du rivage, tandis qu'Umm el-'Amr est à environ cinq cents mètres du bord de mer. La relation de V.-H. Guérin peut encore être confrontée aux observations menées dans les années 1970 par les archéologues israéliens. V.-H. Guérin observe la présence « de nombreux débris de poterie », ce que notent aussi les archéologues israéliens : « des tessons des époques romaine tardive et byzantine sont éparpillés ». De

42 GUÉRIN, *Description de la Palestine* [n. 10], 252.

43 Ch. CLERMONT-GANNEAU mentionne cependant en 1897 « sur une dune surplombant la mer, le tell Choubana, couronné par le ouely éponyme de Sheikh Choubâni ».

44 Une carte datée de 1863 est annexée au troisième tome de la première partie, consacrée à la Judée, de la *Description géographique, historique et archéologique de la Palestine* (Paris 1868-1880).

45 Plus un seul document écrit et graphique ne présentera ce waly. Une enquête est à entreprendre afin de préciser la topographie des lieux.

46 CLERMONT-GANNEAU, *Sur quelques localités de Palestine* [n. 6]. L'auteur place le monastère à « Sheikh Shubana ».

plus V.-H. Guérin décrit le site se développant autour d'un « tertre[47] » ; les archéologues israéliens décrivent le site comme un « tell ». Ces observations militent en faveur de l'hypothèse selon laquelle V.-H. Guérin a bien mené son exploration à Umm el-'Amr. Cependant une dernière remarque peut être faite au sujet de l'interprétation du texte de Guérin et concernant le Sheikh Shubaneh. En 1994, M. Sadeq et J.-B. Humbert ont visité, dans le cadre de la coopération archéologique franco-palestinienne, le lieu-dit Khirbet Umm el-Tût ou Tell Tuta[48]. Le site est mentionné par A. Musil en 1907 mais ne figure pas sur les cartes topographiques[49]. Il s'étend au nord de Umm el-'Amr, à proximité immédiate de Sheikh Shubaneh. La visite a permis de repérer la présence de murs et de mobilier céramique abondant[50]. Ce site pourrait être éventuellement celui de la prospection de V.-H. Guérin en 1865.

Une première approche de la bibliogaphie met en évidence une légère confusion des lieux dans le secteur de Umm el-'Amr. Les imprécisions topographiques et toponymiques sont vraisemblablement dues d'une part à l'étendue du site sur plusieurs dizaines d'hectares, et d'autre part à la richesse toponymique du lieu — déjà notée à la fin du XIX[e] s. par Ch. Clermont-Ganneau[51]. Néanmoins, nous pouvons considérer et retenir que Umm el-'Amr est bien le nom qui s'attache au territoire entre Sheikh Shubaneh au nord, au bas de la dune et à l'est l'Halfa 'Arab el-Malâha, enfin Deir el-Balah au sud. Nous retiendrons que Tell Umm el-'Amr désigne un lieu particulier : une éminence au sud-est du même territoire (fig. 2).

La démarche archéologique n'est pas absente des récits d'explorations et de prospections. Ces documents révèlent un ensemble de sites dont certains sont encore intacts. Il conviendra donc d'en tenir compte quand il s'agira de décrire le monastère dans son contexte urbain, ecclésiastique et social. Les longues campagnes de fouilles menées par le Service des Antiquités de Gaza entre 1995 et 2001 ont tracé les grandes lignes de l'étude. De nouvelles prospections et interventions archéologiques sont à envisager, afin de préciser les phases successives de l'occupation du site avant, pendant et après la geste d'Hilarion.

2. La fouille de Umm el-'Amr

Comme nous l'avons signalé, le site a été exploré à plusieurs reprises dans le courant des XIX[e] et XX[e] s. Devenu une « carrière » d'antiquités (d'objets archéologiques et de

47 La carte topographique actuelle présente effectivement un petit secteur en légère saillie par rapport aux alentours.

48 M. SADEQ, *Mosaic Pavements Recently Found in the Gaza Strip*, in PICCIRILLO, ALLIATA, *The Madaba Map* [n. 17], 215. M. Sadeq situe Tell Tuta sur un plan au nord-est de Sheikh Shubaneh. Le site avait déjà été localisé par A. Musil en 1898. MUSIL [n. 28], 220 ; 301, n. 2.

49 Voir notes 29-31.

50 Information orale de Jean-Baptiste Humbert.

51 CLERMONT-GANNEAU, *Sur quelques localités de Palestine* [n. 6], 13-14.

blocs d'architecture), le « Tell Umm el-'Amr » prospecté en 1972[52] avait été fouillé au début des années 1990. M. Sadeq (Sadek), directeur du Service des Antiquités de Gaza, relate cette première intervention dans le cadre d'un article présentant l'archéologie dans la Bande de Gaza[53] : « entre décembre 1991 et janvier 1992, le Département israélien des Antiquités entreprit des fouilles à Tell Umm'Amir entre al-Zawayda et al-Nuseirât car un grand nombre de vestiges byzantins (colonnes et bases en marbre, chapiteaux corinthiens, monnaies, ruines en grès et en calcaire, objets de toutes sortes) avait été découvert. Il dégagea un pavement en mosaïque d'une église ; celui-ci était en partie endommagé, mais on pouvait encore voir sa décoration composée d'éléments géométriques et floraux. Une inscription en grec datée de 539 apr. J.-C. fut également découverte. Le sol à l'extérieur de l'église était pavé de dalles de marbre, et au nord-ouest du pavement, se trouvait un cimetière d'époque byzantine. L'église se trouve au centre d'un ensemble de vestiges archéologiques appartenant à un village byzantin couvert sur sa surface (100 000 m²) de céramique, de verre et de ruines en pierre. » En 1997, le développement d'un projet de lotissement sur la dune littorale a entraîné une fouille systématique et étendue au sud et au sud-est du site. Le Service palestinien des Antiquités de Gaza[54], dans le sillage de la mise en place de l'Autorité Nationale Palestinienne, a poursuivi l'intervention entreprise par les Israéliens cinq ans plus tôt. Dans le même article, M. Sadeq donne sommairement les premiers résultats : « Le département des Antiquités de Palestine entreprit des fouilles dans l'église et ses environs ainsi qu'à l'extrémité nord-est du tell (Tell Umm el-'Amr). Il dégagea les fondations d'une grande structure romano-byzantine[55], construite en grès appartenant fort probablement à un palais. Certaines parties de l'édifice étaient pavées de mosaïques faites de grosses tesselles blanches… caractéristiques de la période byzantine… ». Il est évident qu'au moins jusqu'en 1999, l'église et l'ensemble des vestiges du tell n'avaient pas été attribués à ceux d'un monastère. Dans un second article, M. Sadeq alors l'admet et les vestiges de Umm el-'Amr sont interprétés comme étant ceux de Thauatha[56].

La réalité du terrain est différente. Entre 1997 et 2001 les travaux du Service des Antiquités n'ont pas livré un « village », comme on pouvait s'y attendre, mais deux ensembles architecturaux différents, l'un situé autour de l'église mise au jour en 1991-92 par les Israéliens (« chantier I »), l'autre en contrebas, au nord-est de la dune

52 *Hadashot arkeologiyot* [n. 39], 31.

53 M.-M. SADEK, « Gaza » *Dossiers de l'archéologie* 240. *L'Archéologie palestinienne* (janvier-février 1999), 46-65, sp. 57 et 64-65. Le détail et les auteurs de cette intervention nous sont toujours inconnus, les services archéologiques israéliens n'ayant pas publié le détail de l'intervention.

54 Entre 1997 et 2001, la fouille a été dirigée par M. Yasser Matar (directeur des fouilles de la Bande de Gaza jusqu'en 2002) assisté de MM. Ahmad Saïd, Abdel-Aziz Midan, Mohammad Ali, inspecteurs au Service des Antiquités de Gaza. Depuis 2002, les deux auteurs ont la direction des interventions archéologiques sur le site.

55 L'ensemble fouillé à partir de 1999 par l'équipe dirigée par M. Ayman Hassoune se sera vraisemblablement maintenu jusqu'en pleine période omeyyade. Une étude complémentaire doit prochainement décrire la nature exacte des vestiges.

56 SADEQ, *Mosaic Pavements* [n. 48] : « *We suggest that the ruins of Thabatha are located on Tell Umm'Amir between al-Zawayda area and al-Nuseirat…* »

(« chantier II »)[57]. Le premier de ces ensembles constitue l'argument de la présente étude. Les travaux menés depuis 1999 ont démontré qu'il s'agit d'un monastère développé autour d'un sanctuaire. Le complexe couvre environ 14 000 m². Le second est un grand bâtiment daté pour l'instant de la période romano-byzantine et constitué de plusieurs chambres disposées autour d'une cour, avec des annexes. Il fera l'objet d'une communication ultérieure[58].

Le plan général des vestiges du monastère montre deux pôles architecturaux accolés l'un à l'autre (fig. 4), un complexe ecclésiastique au sud, des bains et une hôtellerie au nord. Un puits et un système d'adduction d'eau traversant d'ouest en est le monastère séparent les deux ensembles. Une enceinte en blocs de pierre de taille[59], renforcée de contreforts intérieurs, enferme le tout[60]. Le complexe ecclésiastique forme un quadrilatère tourné vers l'est, de 7200 m² (80 par 90 m). Il comprend les églises, la crypte, l'atrium et ses portiques, les baptistères, une chapelle, les cellules, le réfectoire, une ruelle intérieure et des annexes (greniers, cuisine, latrines…). Le pôle du bain et de l'hôtellerie couvre une surface de 6250 m² (78 par 80 m)[61]. Le bain en occupe le sud et l'hôtellerie le nord. Il n'est pas faux de croire que le complexe balnéaire se soit seul maintenu pendant la période omeyyade.

Les premiers résultats archéologiques permettent de proposer une chronologie provisoire de l'occupation du site et du monastère. Huit niveaux (8-1)[62] ont été reconnus, échelonnés entre la fin du IVe s. et la période moderne (fig. 13). Les niveaux distinguent les transformations de l'architecture ou de l'occupation et sont notés à partir de la surface : le niveau 8 est le plus profond. La complexité et la multiplicité des transformations de l'architecture (église, crypte, bain) ont entraîné la subdivision des niveaux en phases intermédiaires, désignées par les lettres a, b, c, la plus ancienne étant c. Les sanctuaires successifs sont désignés par des chiffres romains (église I, II, III, IV), le premier étant le plus ancien et donc le plus profond. La présentation des vestiges sera limitée à leur description et à leur situation.

57 Les dimensions du site sont environ de 98 m de largeur d'est en ouest, par 155 m de longueur du nord au sud.

58 L'étude de l'architecture et du mobilier archéologique permettra lors des prochaines campagnes d'affiner les connaissances de cet ensemble.

59 L'appareil est réalisé en grès marin. Il présente, en parement, une alternance de carreaux et de boutisses.

60 L'enceinte a totalement disparu dans l'angle nord-ouest du site. Elle a sans doute été pillée.

61 La partie occidentale des bains doit faire l'objet d'une nouvelle investigation architecturale et archéologique.

62 Le niveau 1 correspond aux explorations, prospections et fouilles antérieures menées sur le site. Ces différentes interventions ont chacune laissé des témoins sur le site. La stratigraphie en a ponctuellement gardé des traces.

2.1. *Le niveau 8 : l'environnement au temps de l'ermitage*

Les prospections menées au début des années 1970[63] avaient révélé la présence sur le site de Umm el-'Amr de tessons datés de la période romaine. L'observation a été confirmée par les travaux menés en 2003 dans le secteur du bain (fig. 4), grâce à des remblais riches en mobilier céramique[64]. Le constat nous renvoie aux aspects du site au moment de la fondation de l'ermitage d'Hilarion. L'axe de circulation menant à l'Égypte passe vraisemblablement à une distance de moins d'un kilomètre à l'est. Ces observations, sans infirmer le propos de Jérôme, peuvent permettre d'en préciser le sens. Effectivement, son récit ne dit pas qu'Hilarion s'installe dans « une solitude » mais dans « la solitude », mais « en solitaire », c'est-à-dire en ermite. L'ermitage est, par conséquent, à proximité – vingt stades – de Thauatha, le village où il est né. Il n'est pas impossible que l'ermite ait profité de ruines à la proximité du village pour se retirer. L'endroit aurait été à l'origine du développement cénobitique. L'archéologie n'a, pour l'instant, rien retrouvé de cet établissement : cellules dispersées puis *cenobium* autour de la hutte du père fondateur[65] ? Les murs en terre crue de l'enclos funéraire, dont nous allons parler, en sont peut-être les premiers indices.

2.2. *Le niveau 7 : une tombe sainte*

Le niveau 7 constitue la plus ancienne construction reconnue actuellement. Il est au cœur du complexe ecclésiastique[66]. Les premières observations ont montré une construction de plan quadrangulaire, d'environ 200 m², à la maçonnerie sommaire. Les quatre murs sont en brique crue (fig. 5). À l'intérieur, au moins un caveau a été mis au jour. Des déformations dans le pavement de l'église I (niveau 6a) suggèrent la présence d'autres inhumations du même type. Le caveau découvert est rectangulaire et rappelle le principe du *loculus* romain[67]. Une voûte en berceau le couvre. L'entrée, encore scellée par une pierre, se faisait par l'est. À l'opposé de la porte, à l'ouest et donc sous la nef, une ouverture avait été aménagée dans l'intrados de la voûte ; c'est par elle que les restes du saint avaient été retirés du caveau. À l'origine, dans l'ouverture, un

63 *Hadashot arkeologiyot* [n. 39].

64 Une datation plus précise pourra être avancée après l'étude céramologique.

65 B. BITTON-ASHKELONY, A. KOFSKY, « Gazan monasticism in the fourth-sixth centuries : from anachoretic to cenobitic » *Proche-Orient Chrétien* 50 (2000), 14-61.

66 L'évaluation stratigraphique du sanctuaire a été confiée à M. Rémy Jude, archéologue de l'INRAP, et MM. Ahmad Saïd et Abdel-Aziz Midan, inspecteurs au Service des Antiquités.

67 Nous pouvons faire l'hypothèse que le caveau est à l'emplacement de la cellule de l'ermite. Les dimensions fournies par Jérôme (*Vita Hilarionis* 4, 1) pour cette dernière, dont il précise qu'elle est encore visible au moment où il écrit, sont de quatre pieds de large (1,18 m), cinq pieds de hauteur (1,48 m) « et un peu plus que le minimum supportable pour son corps » en longueur (MINIAC, *Saint Jérôme* [n. 3], 71). Ces valeurs rappellent celles du caveau : 1,05 m de largeur, 1,96 m de longueur, 1,5 m de hauteur. La cellule d'Hilarion est également décrite par Sozomène, *Histoire Ecclésiastique* III, 14, 24, dont les indications divergent au reste quelque peu de celles de Jérôme. Le local concerné est probablement en réalité une reconstruction postérieure à la mort d'Hilarion.

conduit devait déboucher dans la nef de l'église I, afin que la vénération des moines bénéficie d'un lien physique avec les reliques. Cet aménagement est en relation avec une inscription insérée dans la mosaïque et dans l'axe de la nef centrale. L'inscription (fig. 7) est à l'aplomb du caveau : « Par les prières et l'intercession de notre saint père Hilarion, soyons pris en pitié[68]. » Il s'agit d'une intercession, laquelle n'est, en général, adressée qu'au Christ, à Marie, aux apôtres, aux saints. Il ne s'agit donc pas là d'un quelconque Hilarion mais bien de l'ermite gaziote, considéré comme le « père » du monachisme palestinien. Le caveau est sans conteste celui d'Hilarion[69].

Aucun argument ne permet pour l'instant d'avancer que ce monument « primitif » fut un sanctuaire. Il n'y a aucun d'indice qui permette de restituer une couverture. Il s'agissait probablement d'un enclos funéraire, aménagé autour de la tombe du saint, destiné aux premiers disciples comme c'est le cas à Khan el-Ahmar, le monastère de saint Euthyme dans le désert de Judée[70] où les tombes des origines se retrouvent « comme un sanctuaire » au cœur du complexe. Il est logique d'associer la fondation de l'enclos avec le retour des restes d'Hilarion en 372. C'est autour de cette construction que l'ensemble ecclésiastique va se développer pendant plus de deux cent cinquante ans.

2.3. *Le niveau 6 : la première église*

Les éléments archéologiques reconnus de cet état appartiennent aux couches de l'ensemble ecclésiastique et sont ceux de la première église identifiée comme telle[71]. L'édifice a adopté le tracé de la construction antérieure. L'axe du chœur est réglé sur celui du caveau par souci de garder la référence avec la tombe du saint. L'autre référence est manifestée par l'inscription nommant Hilarion. Le plan du niveau 7 a été redistribué par la mise en place de deux stylobates qui confèrent au monument un plan basilical à trois nefs (fig. 6), d'une surface d'au moins 210 m². Un sondage dans les bas-côtés laisse supposer que le sanctuaire pouvait avoir un plan plus vaste à cinq nefs.

Le maintien de la mémoire et la vénération du lieu ont entraîné, dans un souci de continuité, la reprise de l'ensemble primitif. Les maçonneries de pierre des façades et du chevet ont été posées à même les assises de terre crue de l'enclos précédent. À intervalles réguliers, les anciens murs en terre crue, au nord et sud, ont été arrachés pour fonder les piliers en maçonnerie de pierre. Il est ainsi possible de restituer les

68 Nous remercions Catherine Saliou, l'épigraphiste de la mission, pour la lecture et l'étude des inscriptions.

69 Un badigeon blanc, orné de croix et de lettres peintes en rouge couvre les parois. La paroi ouest est ornée d'une croix, les parois nord et sud chacune d'une croix associée à des lettres abîmées par la détérioration naturelle des mortiers.

70 Y. MEIMARIS, *The Monastery of Saint Euthymios the Great at Khan el-Ahmar in the Wilderness of Judaea, Rescue excavations, 1976 – 1979* (Athènes 1989), 69-70.

71 Nous remercions M. Jean-Pierre Sodini pour son soutien et pour l'aide précieuse qu'il a apportée à l'interprétation de l'architecture ainsi que Jean-Baptiste Humbert, initiateur de ce projet.

travées de l'église I. Les aménagements du sanctuaire montrent deux états successifs de l'édifice. La première phase (niv. 6b) devait présenter un sol de terre battue, couvert d'un mortier de chaux ou de plâtre, encore visible dans les bas-côtés. Dans la deuxième et dernière phase (niv. 6a), un tapis de mosaïque couvre les sols de la nef et du chœur. Un degré en calcaire fin, blanc, sépare les deux espaces. Les mosaïques y sont à motifs géométriques, la bordure orientale du tapis de la nef porte l'inscription nommant Hilarion. Le pavement de la nef est divisé en trois panneaux. Celui du centre est orné de deux médaillons présentant respectivement au sud un oiseau[72], au nord une dédicace mentionnant le donateur, Nestorios : « Souviens-toi, Seigneur, de ton serviteur Nestorios le juriste ainsi que de toute sa maison, amen[73]. » (fig. 8). Il est possible de restituer le dispositif liturgique de l'église grâce aux arrachements des mosaïques. La place de l'autel est marquée par les embases scellées dans le tapis du chœur ; par symétrie, au sud, l'emplacement de la tombe était probablement solennisé par une margelle entourant le regard, ultérieurement démontée pour l'extraction des reliques.

Le style des mosaïques reste, pour le moment, le seul critère pour dater le sanctuaire. Le V^e^ siècle pourrait convenir, sans aucune assurance à cause des restaurations successives. Une bonne compréhension de l'aménagement liturgique pourrait affiner cette proposition.

2.4. *Le niveau 5 : période de transition et grandes transformations*

Le niveau 5 apparaît comme une charnière dans la succession des différents sanctuaires. Il annonce déjà la grande église tardive. Le niveau 5 se subdivise en deux phases 5b et 5a (église II-b, église II-a). Du niveau 5b (église II-b) n'ont été reconnus que le chœur, l'abside et une partie des stylobates. L'étude des tracés régulateurs montre que le mur gouttereau nord a été inclus dans la maçonnerie de l'ouvrage correspondant du niveau 4c. Le tracé du gouttereau sud est, quant à lui, lisible dans la légère déformation bombée, décelée au droit de son tracé présumé, sous la mosaïque du bas-côté sud du niveau suivant 4c. Contrairement aux édifices précédents, la terre crue n'est plus utilisée. Seule la pierre de taille en grès marin, le *kurkar*, aura servi aux appareils. L'église I est englobée par l'église II, l'agrandissement de l'édifice pouvant être le signe de la prospérité de la communauté. La disposition et l'orientation des nefs, du chœur et de l'abside (fig. 9) sont en continuité par rapport à l'édifice précédent (niveau 6a).

Le plan général (fig. 10) de la deuxième phase de l'édifice (église II-a) ne change pas. Son organisation interne et son architecture subissent cependant des modifications. L'orientation de l'abside du chœur est corrigée de 15° par rapport à l'orientation précédente. L'axe de l'abside n'est plus décalé par rapport à la nef mais prolonge exactement cette dernière. L'arc triomphal est enfin perpendiculaire à la nef. La rectification du chœur s'est accompagnée de l'exhaussement du sol et l'installation d'une bar-

72 Cet oiseau est une sorte d'échassier.

73 La lecture a été faite par Catherine Saliou.

rière de chancel aujourd'hui disparue. Une mosaïque à décor géométrique pave le chœur. Une inscription malheureusement lacunaire marque le passage central entre le chœur et la nef : *Anastasios, le très saint* [...][74]. L'inscription remplace celle qui, à l'aplomb, nommait Hilarion. Que la nouvelle dédicace ne mentionne plus Hilarion, représente une preuve que le caveau était déjà privé de ses reliques. On doit alors supposer que cet état est contemporain de la construction de la crypte plus de l'est. La réorientation de l'abside renforcerait cette hypothèse.

L'examen archéologique a également donné des indications sur le mobilier liturgique et les installations de l'église. Dans l'angle nord-ouest du chœur, un ambon enjambait la barrière du chancel sur la base duquel reposait la passerelle. Au haut du bas-côté sud, lors de la rectification, un baptistère a été installé (baptistère I). De la cuve à base carrée ne sont conservés qu'un angle et deux descentes à degrés (nord et ouest). Des sols pillés pendant l'Antiquité ne subsistent que quelques dalles de calcaire blanc fin et ailleurs l'impression en négatif du calepinage d'un *opus sectile*. Le parement interne des murs était recouvert d'un enduit rehaussé de motifs géométriques peints à fresque ainsi que de mosaïques murales à tesselles fines, de couleur jaune, bleue, verte, rouge et noire. Autant de détails qui font apparaître une phase architecturale de grande qualité. Elle marque une nette transition dans l'évolution de l'édifice et annonce le grand ensemble architectural qui suivra. Autour du sanctuaire lui-même, il n'est pas possible pour l'instant, d'étendre la fouille afin de comprendre l'organisation des bâtiments qui correspondait aux deux phases que nous venons de décrire.

2.5. *Le niveau 4 : le centre de pèlerinage*

a) *Le niveau 4c*

L'étude de l'architecture montre que le complexe ecclésiastique, phase 4c, a alors atteint sa plus grande extension. Le sanctuaire est, de loin, beaucoup plus vaste que ceux qui ont précédé. Sa surface est supérieure à 650 m² et atteindra plus de 850 m² au niveau 4b. Nous assistons à un réajustement du plan de l'édifice (fig. 11), qui respecte cependant le dispositif des origines. L'axe est-ouest des édifices antérieurs est décalé d'environ 1,45 m vers le sud : l'axe longitudinal est désormais réglé sur le caveau et plus précisément sur l'endroit où débouchait le regard. La position de la tombe a été prise comme point de départ pour réorganiser l'espace. Le déplacement en plan n'est cependant pas général. La façade et le mur gouttereau nord ont été conservés. Une autre construction aurait-elle contraint à la conservation de ces deux murs ?

[74] Des fragments de l'inscription, déposée dès l'Antiquité, ont été retrouvés par les archéologues palestiniens lors de la fouille du site entre 1997 et 2001. Ces fragments sont actuellement étudiés par C. Saliou.

b) *Les niveaux 4b et 4a*

L'édifice est alors plus étendu que dans son niveau initial 4c, tout en respectant l'implantation et la structure architecturale précédente. La relation entre les deux états de l'édifice n'est pas franchement marquée. Nous attribuerions plutôt les transformations à l'adaptation à une vénération plus populaire du lieu[75]. Au cours du niveau 4b (plusieurs décennies ?), les édifices font l'objet de profonds remaniements. Atrium, narthex, baptistère et vraisemblablement la première crypte, en ont été le fruit. Le niveau 4a résulte davantage de la succession des projets ponctuels plus ou moins coordonnés entre eux que d'un programme unique. La logique du nouveau projet transparaît dans le déplacement des baptistères, dans les transformations de la crypte, dans l'emploi de grandes colonnes et chapiteaux de marbre blanc et dans le dallage de marbre gris de la longue nef qui rompt avec les modestes tapis de mosaïques à motifs géométriques des états antérieurs. Une description de tous ces ouvrages s'impose (fig. 12).

L'atrium et le narthex

En avant de l'église, à l'ouest, se développe l'atrium, d'une surface totale de 780 m² environ[76], autour d'une grande cour carrée de 20,8 m de côté. Trois portiques aux colonnes de granit limitent les côtés nord, sud et ouest. En façade du sanctuaire, un narthex précède l'église. La cour de l'atrium et les galeries sud et ouest étaient dallées de calcaire fin, tandis que le narthex et les galeries nord et est étaient pavés de mosaïques à décors géométriques. Une fontaine occupe à peu près le centre de l'atrium, alimentée par une conduite enterrée remontant jusqu'à un bassin proche du puits. La disposition et les proportions de la cour, des galeries, du narthex sont commandées par le même système géométrique et métrologique que celui qui règle les tracés régulateurs du sanctuaire[77]. La rigueur du plan agencé autour de l'emplacement initial des reliques d'Hilarion est ici patente. L'étude des tracés montre que le regard du caveau est au centre du nouvel ensemble architectural, et à mi-distance entre le narthex et le nouvel emplacement du reliquaire dans la crypte[78].

Tardivement, dans les niveaux 4a et 3, de nombreuses sépultures seront installées dans l'atrium et l'église. Les lacunes du pavement de l'atrium, en particulier au nord-est, le prouvent. Certaines, de véritables caveaux construits, contenaient des individus de tous âges et des deux sexes[79]. Il ne fait guère de doute que ces sépultures sont chré-

[75] Le monastère et la vénération des reliques d'Hilarion peuvent avoir été une des étapes du pèlerinage du Sinaï.

[76] Cette surface comprend la cour, les galeries latérales et le narthex.

[77] La largeur de la cour est comme normalement égale à la largeur de l'église III.

[78] Cette distance est d'ailleurs la même que celle qui sépare la bouche de la limite orientale de la première crypte.

[79] La première investigation anthropologique a été réalisée par Frédéric Adam, Arnaud Lefebvre, anthropologues de l'INRAP, et le docteur Jean-Paul Lagarde. L'étude a révélé une sépulture pouvant accueillir au moins 21 individus.

tiennes, leur orientation et leur multiplication autour d'un lieu dont la sainteté était restée dans les mémoires[80] en sont la preuve.

Les baptistères

L'implantation du baptistère de l'église II (fig. 11) obéit à la même géométrie que précédemment. Sa position au nord du sanctuaire correspond, sur une perpendiculaire à l'axe principal de l'église à partir de la bouche du caveau, à la même distance où a été posé le mur du narthex vers l'ouest et déposé le reliquaire vers l'est. La salle qui abrite le baptistère est un carré d'une surface d'environ 25 m². La cuve, bâtie en carreaux de brique cuite, en occupe le centre. Le bassin cruciforme est dessiné par quatre descentes de deux degrés chacune. Les traces de piliers attestent que les fonts baptismaux étaient surmontés d'un édicule qui, par une lanterne, donnait du jour. Dans la phase tardive, la partie haute du baptistère de l'église II a été arasée, comblée de matériaux de construction, puis scellée par un *opus sectile* de carreaux et de triangles en marbre ou en calcaire blanc. Un autre baptistère (baptistère III) (fig. 12) le remplace alors, à quelque deux mètres plus au nord mais dans le même axe. Ce dernier possède alors un plan semi-circulaire de 3,10 m de diamètre. La cuve est toujours cruciforme avec seulement deux descentes à trois degrés situées à l'est et à l'ouest. Deux aménagements en creux encadrent la branche sud de la cuve et complètent le dispositif.

Les cryptes

Les transformations du sanctuaire ont été étroitement liées à la translation et à la volonté de changer le mode de vénération des reliques[81]. Le lieu a été voulu plus solennel et dans une crypte. La fouille complète de la crypte de Umm el-'Amr a mis en évidence la présence de deux bâtiments superposés. De l'édifice profond (crypte I), donc plus ancien, seule l'abside reste visible, conservée sur quelques assises de grès marin (fig. 10, 11). L'abside est orientée et réglée sur la bouche du caveau, selon l'axe de symétrie du niveau 4c. Un sondage dans la cage de l'escalier nord de la grande crypte (niveau 4b) a révélé un tronçon de mur orienté nord-ouest – sud-est qui dessine alors l'abside dans un chevet à trois pans. Ces éléments pourraient être rattachés aux niveaux 5a ou 4c. La construction de la grande crypte a entraîné son démantèlement. Les aménagements du chœur et l'embellissement de l'église au cours du niveau 5a en seraient la cause. La cohérence géométrique du tracé architectural ferait pencher en faveur d'une attribution au niveau 4c. En effet, la distance entre le chevet de l'abside profonde et la bouche du caveau correspond à celle utilisée pour tracer le narthex, situer le baptistère de l'église II puis l'atrium.

[80] J.-P. SODINI, *Les tombes privilégiées dans l'orient chrétien (à l'exception du diocèse d'Égypte)*, in *L'Inhumation privilégiée du IV^e au VIII^e siècle en occident* [Actes du colloque de Créteil] (Créteil 1984), 233-242.

[81] L'extraction des restes du saint, moment fort de l'histoire du monument, s'est faite par ouverture de la voûte du caveau en démontant le regard. La fouille a montré que l'ouverture réalisée dans la voûte du caveau avait été bouchée avec soin et que son espace intérieur n'a subi aucune dégradation ni dépôt de gravats.

La grande crypte (crypte II) (fig. 12) est un ouvrage bien conçu et le plus spacieux des hypogées jamais mis au jour en Palestine[82]. Les murs qui limitent la crypte à l'est ont été construits en épaisseur pour soutenir l'abside de l'église IV-C. L'amorce d'une grande abside appartenant à une phase antérieure s'attache au stylobate sud de l'église IV dont le plan original était alors plus court. L'abside de l'église IV, au niveau 4c, a été déplacée de dix mètres vers l'est pour inclure la crypte dans son périmètre. La distribution de la crypte est symétrique nord-sud avec deux cages d'escalier et deux narthex ; la chapelle centrale présente le plan d'une croix grecque à quatre branches identiques. La couverture était voûtée en berceau. La branche orientale de la chapelle s'achève en une abside dont le cul-de-four était percé de trois fenêtres. Celle du centre a été obturée ; deux autres embrasures se devinent de part et d'autre dans un dispositif à trois baies. L'abside orientale abritait le reliquaire dont nous n'avons retrouvé qu'une partie du couvercle ; celui-ci appartenait à un grand sarcophage probablement remployé et de si grande taille que son installation avait exigé des entailles dans la maçonnerie de l'abside. À l'opposé, au fond de la branche occidentale, une niche semi-circulaire avait été aménagée dans l'axe du caveau. Des barrières de chancel barraient les renfoncements pour protéger le reliquaire et la niche. Tardivement des banquettes maçonnées avaient été installées dans le narthex nord et la chapelle. L'examen de l'élévation des murs de la crypte[83] montre, par l'imbrication d'appareils différents, qu'elle avait subi de constantes restaurations et transformations. À un moment donné, l'escalier sud a même été démonté et le vestibule qui lui correspondait est devenu cul-de-sac.

Dès l'origine, la crypte était agencée pour la vénération des pèlerins. L'extrémité orientale de la « ruelle » qui longe l'église au sud, est toute désignée dans un premier temps pour régler la circulation des pèlerins dans le monastère. L'agrandissement de l'ensemble ecclésiastique vers l'est a dû aboutir à la condamnation de cet accès au profit de l'atrium. Par la « ruelle » le pèlerin approchait du sanctuaire. Dans le bas-côté sud de l'église, un grand motif circulaire tranche par sa qualité dans le pavement d'une mosaïque qui, ailleurs, n'offre qu'un dessin répétitif. Il forme une ligne droite avec la bouche du caveau et l'axe des deux baptistères du nord. Il est alors probable que ce motif correspondait à une porte disparue qui ouvrait sur la « ruelle » par quelques marches encore conservées. C'est par elle qu'on entrait dans le complexe des sanctuaires. Du bas-côté de l'église, le visiteur accédait à l'hypogée par l'escalier sud ; il entrait ensuite dans la crypte centrale à l'aplomb du chœur de la grande église IV (niv. 4b) pour vénérer les reliques ; la remontée se faisait vers le bas-côté nord par un escalier à trois volées. Le pèlerin longeait alors une grande chapelle accolée au nord de l'église dont on ignore la fonction mais qui communiquait avec le baptistère. Une telle circula-

[82] Environ 14 m de largeur (avec abside) par 22 m de longueur, cotes intérieures.

[83] Les résultats de l'étude ne sont pas le sujet de notre article. Ils feront l'objet d'une communication ultérieure.

tion se retrouve dans les monastères de Khirbet Bureikut (Berachot)[84] et de Ruheibah (Rehovot)[85] dans le Négueb. Celle de la basilique de Bethléem offre un dispositif similaire.

L'hôtellerie et le complexe balnéaire associé

Situé au nord de l'ensemble ecclésiastique, l'ensemble de l'hôtellerie et des bains a été dégagé dès 1999 par l'équipe du Service palestinien des Antiquités de Gaza. C'est à partir de 2003 qu'une première investigation approfondie y a été menée. Surprenante au premier abord, la présence d'un tel complexe dans l'enceinte d'un monastère n'est pourtant pas sans parallèles[86]. Les installations destinées aux pèlerins ne sont sûrement pas liées à la seule vénération des reliques d'Hilarion. La proximité de la route vers l'Égypte, qui passe à moins d'un kilomètre, confère au site une vocation d'étape de pèlerinage vers le Sinaï. Enfin, le développement du complexe hôtelier a pu déborder la fonction monastique et se maintenir pendant la période omeyyade comme caravansérail (niveau 3) : le puits, comme tout point d'eau, aura retenu l'activité humaine.

Situé au nord des bains, le secteur dit de « l'hôtellerie » a été partiellement dégagé[87]. D'une surface de 700 m², le bâtiment apparaît de plan rectangulaire, formé de trois corps en U[88]. Il est adossé au nord et à l'est à l'enceinte du monastère. Une longue tranchée d'évaluation des sédiments anthropiques, implantée entre le complexe du bain et l'enceinte nord, a démontré que les bâtiments s'y sont développés en deux phases et sont tardifs ; ce qui tendrait à montrer que l'implantation des bains est plutôt liée aux derniers états du sanctuaire et au développement de l'accueil de pèlerins (niveaux 4b et 4a).

Comme le sanctuaire, l'ensemble balnéaire témoigne d'une évolution longue et complexe (fig. 4). La stratification des vestiges fait apparaître au moins trois phases possiblement contemporaines des niveaux 4 et 3 du monastère. Si la corrélation des phases n'est pas encore compréhensible en l'état actuel des fouilles, nous pouvons cependant tenter une première description de l'ouvrage. Le plan général s'organise en trois secteurs juxtaposés. À l'ouest, une grande pièce rectangulaire, vraisemblablement tardive, est équipée de deux baignoires en abside. Au centre, les salles sont équipées de banquettes, piscines et baignoires. L'intérieur des parois, baignoires et piscines était badigeonné. Les assises des banquettes et les sols étaient habillés de dalles de calcaire

84 Y. TSAFRIR *et alii*, *Excavations at Rehovot-in-the-Negev*, Vol. I, *The Northern Church* (Jérusalem, Qedem 25, 1988), 50-58.

85 Y. TSAFRIR, Y. HIRSCHFELD, « The church and mosaïcs at Horvat Berachot, Israël » *Dumbarton Oaks Papers* 33 (1979), 293-326.

86 La découverte d'installations de bains comme ceux de Kursi en Galilée et à Chypre dans la basilique de la Campanopetra va dans ce sens. J. SUDILOVSKY, « Bathhouse uncovered at Kursi — Early pilgrimage site marks 'swine miracle'» *Biblical Archaeology Review* 29,1 (janvier/février 2003), 18 ; G. ROUX, *Salamine de Chypre XV*, *La basilique de la Campanopetra* (Lyon-Paris 1998).

87 L'intervention archéologique dans ce secteur a été menée par M. Mohamed Ali, inspecteur du Service des Antiquités. L'ouest du bâtiment a totalement disparu.

88 Le calcul de la surface tient compte de la cour.

fin ou de marbre blanc. La fournaise étant installée à l'est, les nuisances de la chaufferie étaient chassées par les vents de la mer.

La fondation primitive, la plus ancienne reconnue, a été totalement noyée dans les agrandissements et restaurations successives. Seules deux exèdres dans les angles, semi-circulaires, ont été reconnues à l'ouest sous les états postérieurs. Pour les deux autres phases, l'étude a montré que le bain avait comporté deux fournaises, chacune d'elle ayant fonctionné indépendamment à des périodes différentes, mais aucune des deux n'est contemporaine du système primitif décrit. La fournaise la plus au nord était, ainsi que son canal de chauffe, totalement obstruée par des matériaux de construction. Les pièces supérieures n'en ont pas été abandonnées pour autant. Une telle organisation révèle un changement radical de la fonction des chambres, chacune d'elles ayant pu être convertie en *frigidarium*. La deuxième fournaise reconnue au sud de la première, alimentait deux salles mitoyennes de belle qualité dans la construction. Chaque pièce chaude était montée sur pilettes et *suspensura*. Les parois étaient chauffées par un réseau de *tubuli*. L'organisation intérieure des pièces qui en dépendent était identique aux deux précédentes installations. La chambre la plus proche du foyer, le *caldarium*, était équipée de trois baignoires et la seconde, le *tepidarium*, de trois banquettes. Le parcours du bain débutait dans une troisième salle plus au sud, un *frigidarium* à abside, désaxé par rapport au canal de chauffe.

L'étude du bain exigera la poursuite des travaux de dégagement afin de déterminer la chronologie de l'ensemble, quel est le plus ancien, enfin de préciser son histoire

2.6. Les niveaux 3 et 2 : l'ensemble ecclésiastique et la conquête musulmane

Les deux niveaux les plus récents correspondent à une période de transition pour le niveau 3 et d'abandon, de pillage des matériaux de construction pour le niveau 2. L'étude architecturale de l'ensemble du bâti montre que l'ouest du complexe ecclésiastique a été réoccupé par une série de constructions qui ont laissé des traces dans les galeries et l'atrium. Certaines des chambres autour de l'atrium ont été réaffectées. D'autres chambres ont été créées par la redistribution d'une partie des galeries. De la construction la plus massive, il ne reste aujourd'hui que deux grands murs épais. L'un est installé en travers de l'atrium, disposé nord-sud, et l'autre reprend fidèlement le tracé du portique de la galerie sud. Deux grands fours à plâtre ou à chaux ont également été associés à cette phase tardive. L'équipe palestinienne qui a mené les fouilles a daté le niveau de la période omeyyade[89]. Il est logique d'essayer de mettre en relation cette réoccupation avec le complexe des bains. Des travaux à venir dans cette partie

89 La fouille menée par le Service des Antiquités de Gaza n'a apparemment pas livré de mobilier archéologique de cette période. D'après une information orale donnée par Ahmad Said, inspecteur du Service des Antiquités de Gaza, qui a été l'un des fouilleurs du site, la datation proposée se fonde sur la mise au jour de monnaies de cette période. Il n'est pas faux d'envisager que l'installation se soit maintenue jusqu'à la période abbasside.

du site vérifieront si le système d'adduction d'eau (noria/puits/drains), ne se rattache pas lui aussi à cet ensemble tardif.

Une première approche du niveau 3 montre, malgré des transformations ponctuelles, une continuité dans l'occupation du site. La question d'une désaffectation de l'église et de la crypte demeure. Il est probable que la campagne sassanide de 619 a pu déclencher le déclin du monastère. Le tremblement de terre de 746 a certainement affecté l'ensemble des bâtiments monastiques. L'effondrement du chœur de la grande basilique dans la crypte peut lui être dû. Au cours du niveau 2, le site était abandonné et exploité comme carrière. Une grande partie des élévations encore debout à cette époque disparaît alors. La crypte est préservée par la masse des matériaux provenant de la destruction du chœur. Le sable déposé par le vent de la mer finit par dissimuler le site. L'accumulation éolienne forme alors un léger monticule : le Tell Umm el-'Amr.

Conclusion

Tell Umm el-'Amr n'est qu'une partie du vaste site archéologique d'Umm el-'Amr, correspondant lui-même à un secteur de l'antique Thauatha, dont les importants vestiges découverts au nord-est par le Service des Antiquités seraient le témoin. Les ruines du monastère ne sont pas isolées dans le contexte archéologique et historique du sud du Wadi Ghazzeh ; elles nous révèlent un des éléments du vaste tissu urbain et agricole de la région de Gaza. Une approche de la topographie historique sera développée pour remettre le site dans sa géographie et son histoire. Il faudra mieux comprendre le cadre dans lequel Hilarion s'est installé, les raisons des étapes du développement du monastère, et les causes de son déclin. Le nombre des sépultures chrétiennes après l'abandon de ce qui fut un monastère réputé et le but d'un pèlerinage, prouve bien que le peuple de Gaza était longtemps resté chrétien, jusque sous les Omeyyades, voire les Abbassides.

RENÉ ELTER
Institut National de Recherches Archéologiques Préventives.
École Biblique et Archéologique Française.

AYMAN HASSOUNE
Service des Antiquités de Palestine.

Assistés de : Ahmad Saïd, Yasser Matar, Abd el-Aziz Midan Mohammad Ali, Frédéric Adam, Rémy Jude, Arnaud Lefebvre, Magali Mondy et Sylvain Poilprez.

Illustrations

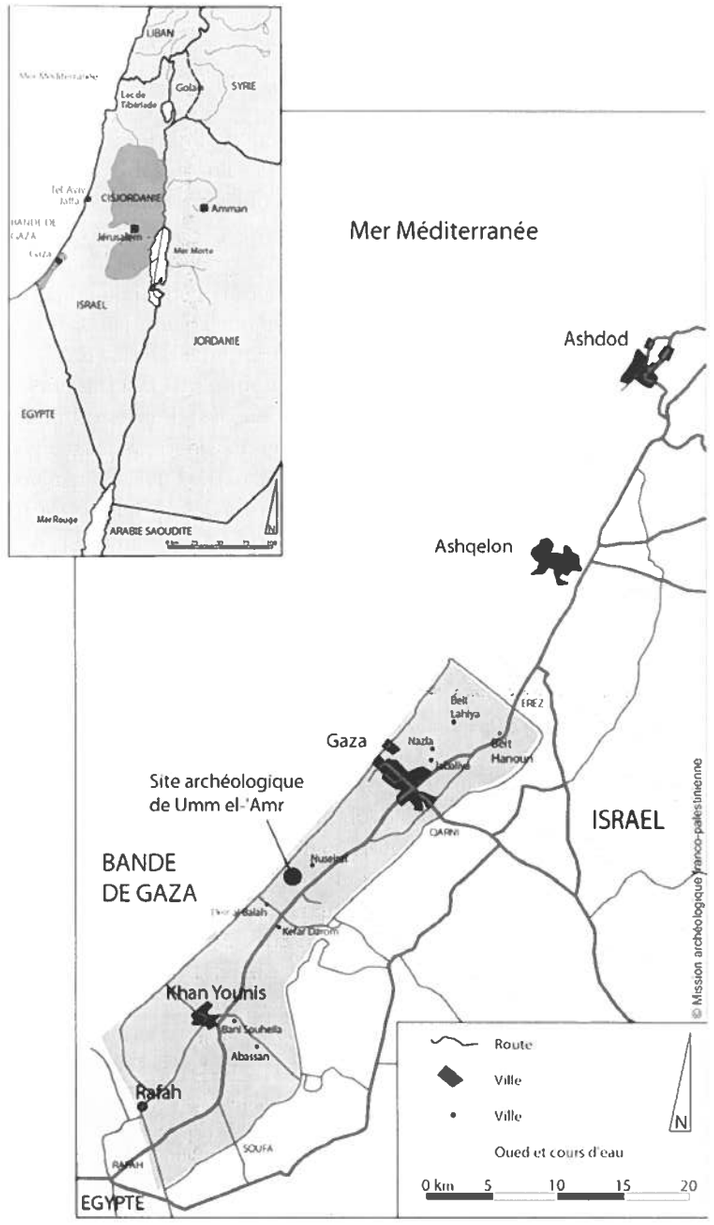

Fig. 1. – *Situation du site archéologique (dessin R. Elter).*

Fig. 2. – *Situation topographique et géographique de Umm el-'Amr (cartographie E. Goupil). Le fond est réalisé à partir d'extraits de cartes anglaises de 1942 et de 1943, « Gaza sheet 9-10 », « Wadi Gazza sheet 9-9 », « Deir el Balah sheet 8-9 », Survey of palestine, Series topocadastral 1 : 20 000 1922, 23, 24, Drawn and printed at the survey Office, Jaffa, december 1931, Revision to june 1942. 1943 pour Gaza*

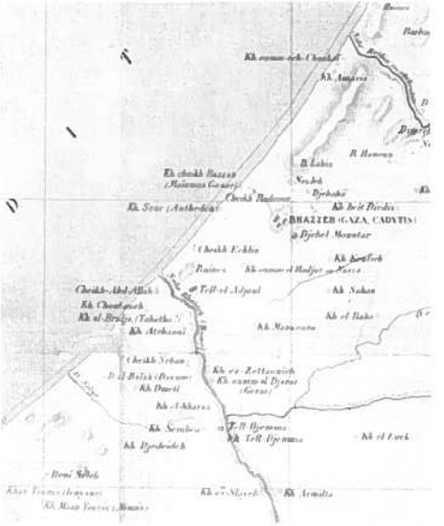

Fig. 3. – *Extrait du plan publié par M.V. Guérin (cliché R. Elter).*

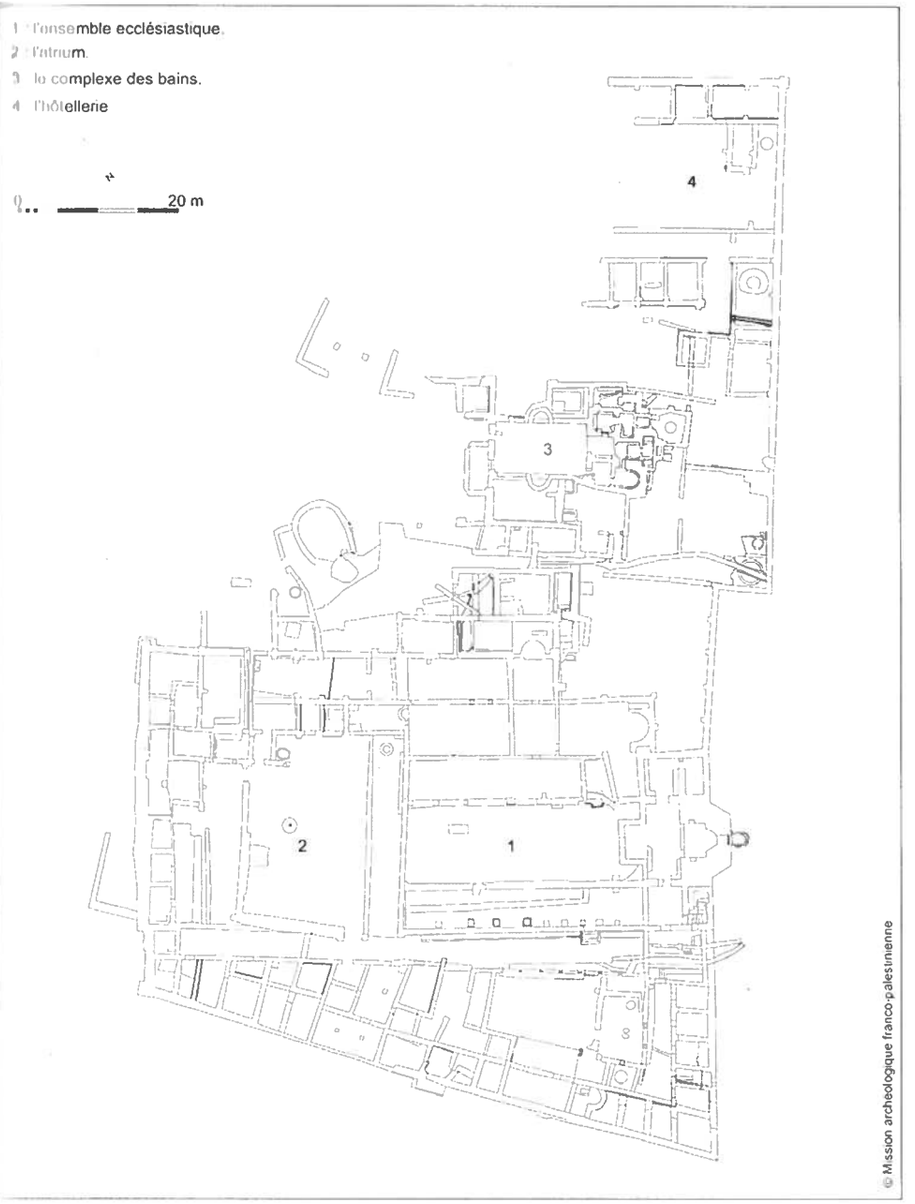

Fig. 4. – *Plan général des vestiges (dessin R. Jude).*

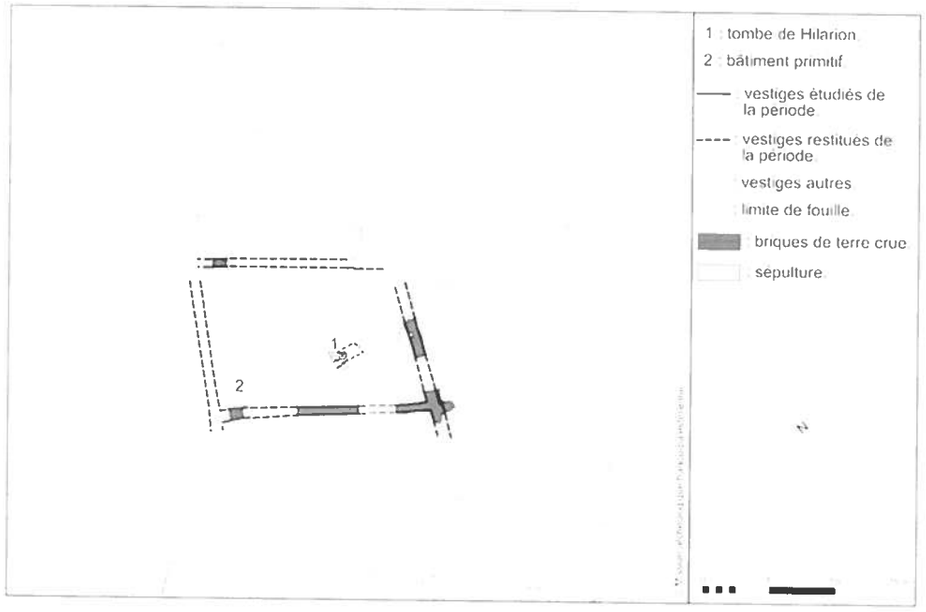

Fig. 5. – *Niveau 7, le bâtiment primitif (dessin R. Jude).*

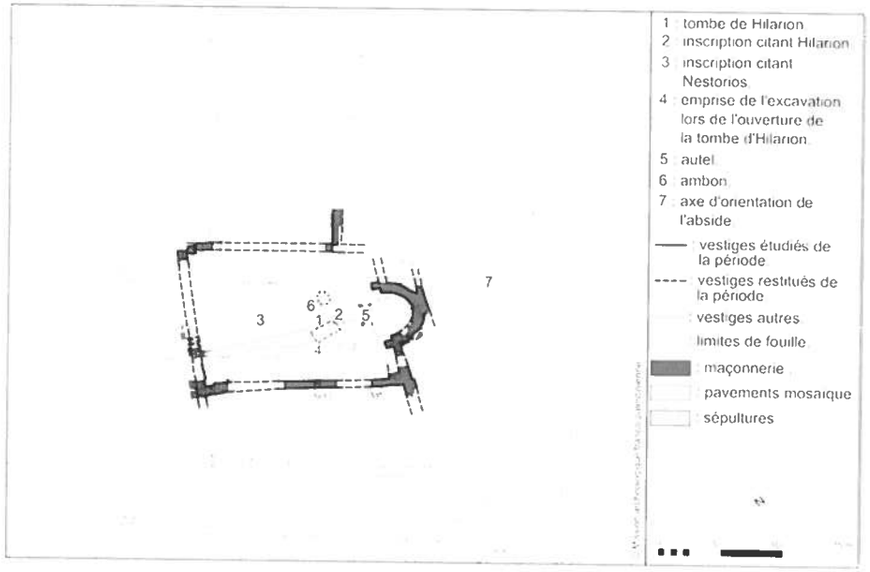

Fig. 6. – *Niveau 6, phases 6b et 6a (dessin R. Jude).*

Fig. 7. – *L'inscription citant Hilarion (cliché R. Elter).*

Fig. 8. – *L'inscription citant Nestorios (cliché R. Elter).*

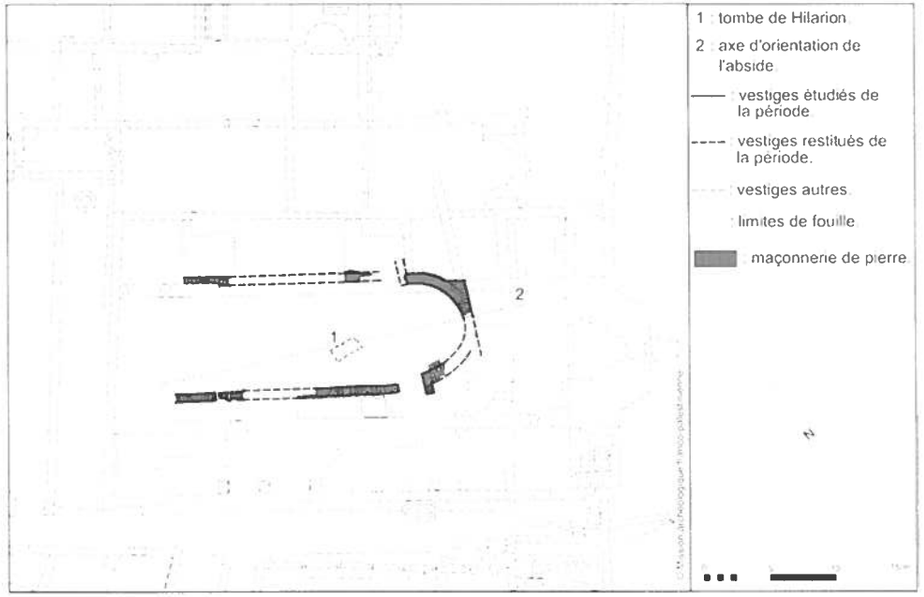
1 : tombe de Hilarion.
2 : axe d'orientation de l'abside.
: vestiges étudiés de la période.
: vestiges restitués de la période.
: vestiges autres.
: limites de fouille.
: maçonnerie de pierre.

Fig. 9. – *Niveau 5, phase 5b (dessin* R. *Jude).*

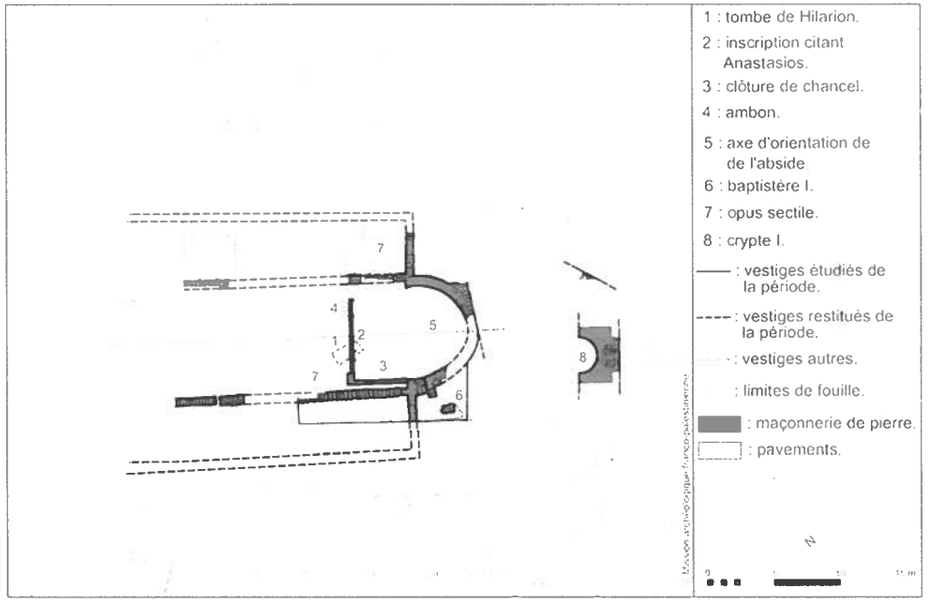
1 : tombe de Hilarion.
2 : inscription citant Anastasios.
3 : clôture de chancel.
4 : ambon.
5 : axe d'orientation de de l'abside.
6 : baptistère I.
7 : opus sectile.
8 : crypte I.
: vestiges étudiés de la période.
: vestiges restitués de la période.
: vestiges autres.
: limites de fouille.
: maçonnerie de pierre.
: pavements.

Fig. 10. – *Niveau 5, phase 5a (dessin* R. *Jude).*

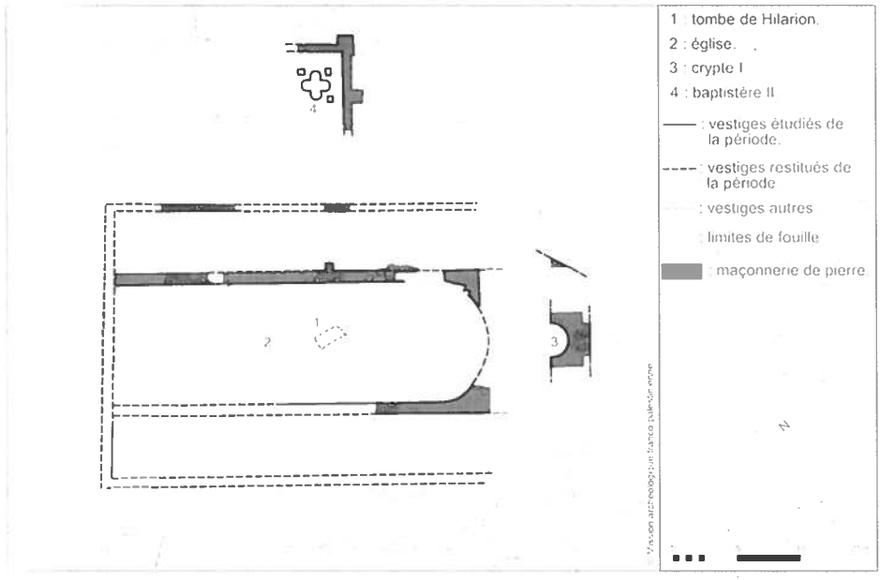
1 : tombe de Hilarion.
2 : église.
3 : crypte I
4 : baptistère II
: vestiges étudiés de la période.
: vestiges restitués de la période.
: vestiges autres.
: limites de fouille.
: maçonnerie de pierre.

Fig. 11. – *Niveau 4, phase 4c (dessin* R. *Jude).*

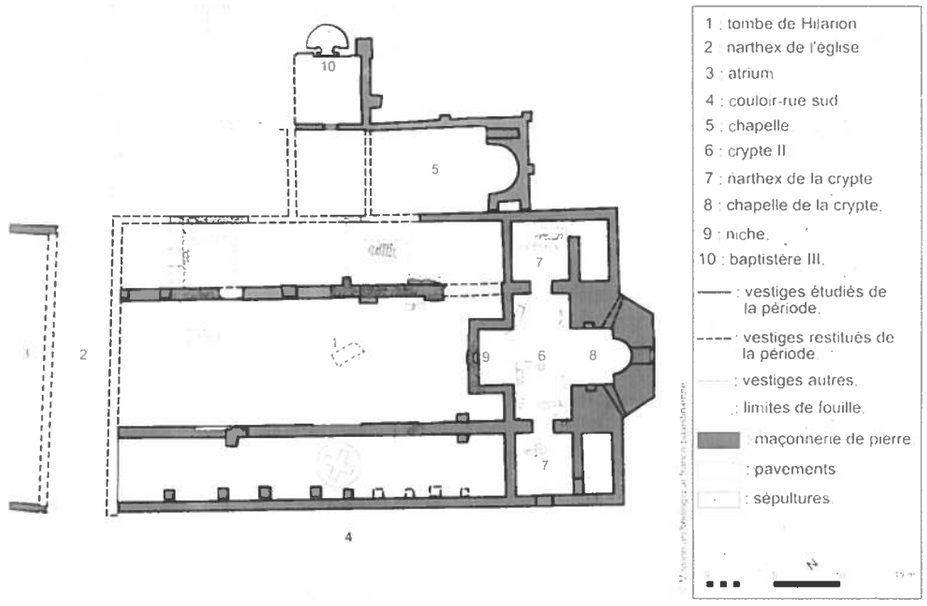
1 : tombe de Hilarion
2 : narthex de l'église
3 : atrium
4 : couloir-rue sud
5 : chapelle
6 : crypte II
7 : narthex de la crypte
8 : chapelle de la crypte.
9 : niche.
10 : baptistère III.
: vestiges étudiés de la période.
: vestiges restitués de la période.
: vestiges autres.
: limites de fouille.
: maçonnerie de pierre.
: pavements
: sépultures.

Fig. 12. – *Niveau 4, phase 4b et 4a (dessin* R. *Jude).*

<table>
<tr><td>Niveau 1</td><td colspan="6"></td></tr>
<tr><td>Niveau 2</td><td colspan="6"></td></tr>
<tr><td>Niveau 3</td><td colspan="5"></td><td rowspan="4">Bains à vapeur I, II, III</td></tr>
<tr><td rowspan="3">Niveau 4</td><td>Phase 4-a</td><td rowspan="3">Eglise III</td><td>Eglise III-a</td><td>Crypte II</td><td>Baptistère II</td></tr>
<tr><td>Phase 4-b</td><td>Eglise III-b</td><td rowspan="2">Crypte I</td><td></td></tr>
<tr><td>Phase 4-c</td><td>Eglise III-c</td><td>Baptistère II</td></tr>
<tr><td rowspan="2">Niveau 5</td><td>Phase 5-a</td><td rowspan="2">Eglise II</td><td>Eglise II-a</td><td>Baptistère I</td></tr>
<tr><td>Phase 5-b</td><td>Eglise II-b</td><td colspan="3"></td></tr>
<tr><td rowspan="2">Niveau 6</td><td>Phase 6-a</td><td rowspan="2">Eglise I</td><td>Eglise I-a</td><td colspan="3"></td></tr>
<tr><td>Phase 6-b</td><td>Eglise I-b</td><td colspan="3"></td></tr>
<tr><td>Niveau 7</td><td></td><td>Bâtiment primitif</td><td colspan="4"></td></tr>
<tr><td>Niveau 8</td><td></td><td colspan="5"></td></tr>
</table>

Fig. 13. – *Tableau de répartition des bâtiments par niveau.*

Introduction à l'étude des échanges : la céramique

Il s'agira, dans l'état actuel de nos reconnaissances et à partir des travaux menés par l'École biblique et archéologique française à Gaza et sa périphérie, de faire surgir un certain nombre de questions relatives à la production et aux échanges dans cette aire du Levant Sud, proche de l'espace sinaïtique. Les travaux récemment menés dans cette région par J.-B. Humbert, Moa'in Sadeq, Ayman Hassoune et Yasser Mutar ont révélé la présence de plusieurs faciès céramiques, que rythme l'histoire complexe du site côtier de Blakhiyah, l'antique Anthédon. On tentera de mettre en évidence comment la région de Gaza, et plus particulièrement sa façade littorale, est, à la lumière de la céramique, un pôle de réception et de redistribution, en brossant à grands traits un tableau des éléments les plus caractéristiques de la consommation céramique à Blakhiyah, de la période perse à la période byzantine. Si la question essentielle portant sur l'ampleur des flux à partir des données quantitatives afin d'étayer l'existence d'un véritable commerce ne peut être réellement abordée, on fournira quelques éléments de nature qualitative. Ces réflexions s'appuieront sur les recherches menées par plusieurs chercheurs associés aux programmes de l'École biblique et archéologique française. On développera ensuite la question des productions et des échanges à la période contemporaine de l'activité de Chorikios de Gaza, et cela en étendant le champ exploratoire à d'autres sites situés en dehors de Blakhiyah et en les comparant à d'autres aires de la Méditerranée orientale au « siècle de Justinien ». Enfin, en guise de conclusion mais aussi d'ouverture sur d'autres perspectives de recherche, je traiterai de la visibilité des échanges entre Gaza et l'Égypte — et Alexandrie — au temps de Chorikios.

État des recherches pour les périodes antérieures au temps de Chorikios

Depuis les travaux récemment menés sur le site de Blakhiyah, la céramique de l'Âge du Fer et, au sein de cette période, celle de l'époque perse ont fait l'objet d'études spécifiques, partiellement publiées[1].

Les productions du littoral méditerranéen sont représentées par des céramiques communes et des amphores de type torpédo, l'un des centres probables de ces derniè-

1 M. BURDAJEWICZ, *Gaza pendant les périodes du Bronze moyen et récent et de l'Âge du fer*, in *Gaza méditerranéenne. Histoire et archéologie de la Palestine* [désormais cité *Gaza méditerranéenne*] (Paris, Éditions Errance, 2000), 31-39, sp. 36-39 ; P. GIROUD, *Importations de céramique attique issue des fouilles de Blakhiyah du VI^e au IV^e siècle avant J.-C.*, in *Gaza méditerranéenne*, 108-111.

Gaza dans l'Antiquité Tardive. Archéologie, rhétorique, histoire, éd. par C. Saliou (Salerne : Helios, 2005) 41-50

res étant localisé à Sarepta, de l'avis d'Elisabeth Bettles[2]. Les céramiques de la Grèce de l'est puis les importations attiques sont assez bien représentées à Blakhiyah. En effet, à partir de la fin du VI^e siècle avant J.-C., les importations attiques prendraient le relais des coupes à bandes peintes ou engobées de l'Ionie. Près de 2000 tessons attiques ont été répertoriés sur le site[3], une présentation synthétique leur est consacrée dans le catalogue de l'exposition *Gaza méditerranéenne*[4] ; au cours du IV^e siècle avant J.-C., les exportations attiques connaissent un ralentissement, phénomène paraissant s'étendre à l'échelle de la Méditerranée orientale. L'intérêt du matériel attique trouvé à Blakhiyah réside dans sa relative abondance, dépassant largement les résultats du bilan dressé en 1986 pour les produits attiques diffusés au Proche-Orient[5], et soulignant peut-être la place plus importante des sites côtiers, notamment celui de Blakhiyah, dans la réception des produits attiques qu'on ne le pensait précédemment[6].

À l'époque hellénistique, le matériel amphorique, que l'on peut globalement subdiviser en importations et en productions locales ou régionales, connaît bien sûr de sensibles modifications par rapport aux faciès de l'Âge du Fer et de la période perse. Les données ici signalées sont principalement qualitatives, exemptes de statistiques. Aux côtés des conteneurs issus du monde égéen, telles les traditionnelles amphores rhodiennes, quelques amphores proviennent de l'Afrique du Nord : de Tunisie occidentale, la future Byzacène, provient un conteneur destiné à la conservation des saumures (type Mana C 1/2), un emballage également attesté à Marissa à la période hellénistique[7].

Quant aux productions amphoriques du Levant, on note l'abandon progressif des amphores à épaule carénée. Il semble que l'on puisse attribuer aux ateliers du Levant sud une série de formes dites « bag-shaped », fortement striées, datées de la période perse à l'époque hellénistique. Ces amphores « locales », de forme ovoïde, dépourvues

2 E. A. BETTLES, *Phoenician Amphorae of the Persian Period (539-332 B.C.)* (Ph. D. Thesis, Institute of Archaeology, University College, Londres 2001) (*n. v.*) ; E. A. BETTLES, *Phoenician Amphora Production and Distribution in the Southern Coastal Levant. A multi-disciplinary investigation into carinated-shoulder amphorae of the Persian period (539-332 BC)*, BAR S1183 (Oxford 2003).

3 Sur la céramique attique en Orient, J. PERREAULT, « Céramique et échanges : les importations attiques au Proche-Orient du VI^e au milieu du V^e siècle avant J.-C. Les données archéologiques » *BCH* 110 (1986), 145-175, spécialement 159-162 sur les sites palestiniens, soit une soixantaine, recélant des importations avant et après 587/6, date marquée par la conquête néo-babylonienne.

4 GIROUD, *Importations de céramique attique* [n. 1].

5 PERREAULT, « Céramique et échanges » [n. 3].

6 PERREAULT, « Céramique et échanges » [n. 3], 162.

7 *Gaza méditerranéenne* [n. 1], 76, n° 118 (G 810), datée ici du III^e s. après J.-C. ; l'exemplaire illustré serait intermédiaire entre les types Mana C 1 et Mana C 2, et connaît des parallèles, notamment à Marissa, G. FINKIELSZTEJN, *Amphores importées au Levant Sud à l'époque hellénistique, in Ε΄ Επιστημονική συνάντηση για την ελληνιστική κεραμική, Πρακτικά, Κε΄ εφορεία η προϊστορικών και κλασικών αρχαιοτήτων* (Athènes 2000), 207-220, 214, pl. 112d, f ; sur les amphores de type Mana C à Carthage, F. RAKOB (dir.), *Karthago III. Die deutschen Ausgrabungen in Karthago* (Mayence 1999), 412-415, figs. 7-8.

de carène très marquée, peuvent être mises en parallèle avec les types II et III définis au sein des amphores timbrées d'époque hellénistique[8] ; le type III, qualifié d'« amphore en 'sac' classique », est attesté à Dor[9].

Au cours de la période hellénistique et romaine, certaines catégories de céramiques fines sont assez bien représentées à Blakhiyah, en particulier les « sigillées » *Eastern Sigillata A*, largement diffusées dans les grands établissements côtiers du Proche-Orient et de l'Égypte. Les travaux de J.-W. Hayes[10] et de G. Schneider[11] ont permis de situer l'aire de production sur la côte de la Syrie du Nord et autour du Golfe d'Alexandrette (Iskenderun)[12].

On signalera enfin la présence notable de céramiques à parois fines, dont une partie est importée vraisemblablement de l'Occident romain, une autre fraction étant très probablement de fabrication locale[13].

Quelques aspects du faciès céramique à l'époque de Chorikios de Gaza

En dépit des témoignages littéraires et archéologiques attestant la vitalité de la région de Gaza au siècle de Justinien, les vestiges céramiques de cette période ne sont guère représentés sur le chantier A de Blakhiyah ; en revanche, le chantier B, où a été fouillé un complexe architectural, vraisemblablement un temple, présente des traces d'occupation du V^e et du VI^e siècles[14], dont il s'agira de présenter ici quelques aspects du faciès céramique.

8 G. FINKIELSZTEJN, « Timbres amphoriques du Levant d'époque hellénistique » *Transeuphratène* 15 (1998), 86.

9 B. GUZ-ZILBERSTEIN, *The Typology of the Hellenistic Coarse Ware and Selected Loci of the Hellenistic and Roman Periods*, in E. STERN, *Excavations at Dor, Final Reports, Vol. IB, Areas A and C : The Finds* (Jerusalem 1995), 311-312, figs. 6.35-6.36 et 6.38 ; D. T. ARIEL, J. GUNNEWEG et I. PERLMAN, *A Group of Stamped Hellenistic Storage-Jar Handles from Dor*, in STERN, *Excavations at Dor*, 481-487.

10 J. W. HAYES, *Les sigillées orientales*, in *Céramiques hellénistiques et romaines* III, dir. P. LÉVÊQUE et J.-P. MOREL (Presses universitaires franc-comtoises 2001), 145-160.

11 G. SCHNEIDER, *Roman Red and Black Slipped Pottery from NE-Syria and Jordan. First results of chemical analysis*, in *Hellenistic and Roman Pottery in the Eastern Mediterranean. Advances in Scientific Studies* [Acts of the II Nieborow Pottery Workshop, Nieborow, 18-20 December 1993], éd. H. MEYZA et J. MLYNARCZYK (Varsovie 1995), 415-422; *Id.*, *Chemical grouping of Roman Terra Sigillata finds from Turkey, Jordan and Syria*, in S. DEMIRCI, A. M. ÖZER, G. D. SUMMERS, *Archaeometry 95. The Proceedings of the 29th International Symposium on Archaeometry* [Ankara 9-14 may 1994] (Ankara-Tübitak 1996), 189-196 (*n. v.*).

12 HAYES, *Les sigillées orientales* [n. 10], 147 à partir des travaux de G. Schneider ; en dernier lieu, G. SCHNEIDER, *Chemical and mineralogical studies of Late Hellenistic to Byzantine pottery production in the Eastern Mediterranean*, in *RCRF (Rei Cretariae Romanae Fautorum) Acta* 36, *Congressus Vicesimus Rei Cretariae Romanae Fautorum Ephesi et Pergami Habitus MCMXCVIII* (Abingdom 2000), 532.

13 I. SACHET, *La céramique fine de Gaza : une fenêtre ouverte sur les voies commerciales*, in *Gaza méditerranéenne* [n. 1], 51-53.

14 J.-B. HUMBERT et W. GODLEWSKI, *Un temple ensablé*, in *Gaza méditerranéenne* [n. 1], 119-120.

À l'époque de Chorikios, Gaza et Anthédon (Blakhiyah) font partie du réseau de diffusion des sigillées tardives produites en Tunisie. Le volet oriental de ce réseau pourrait réunir la Palestine méridionale et l'Égypte du Nord[15]. Les apports nord-africains sont notables dès la fin du Haut Empire, en particulier à la lumière de quelques importations de Sigillée Claire C (ou *Late Roman A*) ; l'un des récipients les plus courants en Méditerranée orientale est le large plat Hayes 50, daté des IIIe et IVe siècle après J.-C., attesté à Blakhiyah. Une seconde période de diffusion des sigillées africaines Sigillée Claire D (ou *Late Roman B*), sensiblement plus tardive, s'étend de la fin du IVe siècle au VIe siècle. Parmi les exemples les plus significatifs de l'exportation des produits céramiques tunisiens, figure un plat Hayes 67[16], daté globalement de 360-470. S'il existe, pour ce plat, deux sous-groupes figurant dans la typologie proposée par J.W. Hayes, et qui se succèdent chronologiquement, on ne peut trancher en ce qui concerne l'exemplaire de Blakhiyah, en l'absence d'un dessin du profil. Dans la vallée du Nil également, ce type d'assiette est très répandu, en particulier sur les sites septentrionaux du pays. Enfin, complément traditionnel de la céramique fine tunisienne, des lampes sont également attestées dans l'antique Anthédon[17].

Bien que l'on ait habituellement pensé que les ateliers de l'Afrique du Nord tardive privilégiaient l'exportation de leurs céramiques fines, une récente contribution a montré la place importante des amphores d'Afrique du Nord, bien représentées dans un contexte alexandrin (Citerne du Sarapiéion)[18]. S'il n'est pas possible dans l'immédiat de contrôler cette information pour Blakhiyah en ce qui concerne la période byzantine, en revanche les contextes un peu plus anciens d'époque impériale comprennent quelques exemplaires de type cylindrique, provenant d'Afrique du Nord, et des conteneurs originaires de Tripolitaine, généralement supposés transporter l'huile produite dans la région de Leptis Magna[19].

Un autre aspect doit aussi être pris en compte dans l'approche des faciès tardifs de la région de Gaza : l'existence d'une koinè de formes propres à la Méditerranée orientale. Ainsi, le type de la marmite sphéroïde à bord biseauté et son couvercle à bouton de préhension et bord biseauté, provenant du site de Deir el-Balah, signalé comme une dépendance du monastère de Nuseirât[20], s'inscrit dans un large champ morphologique dépassant les strictes limites de la région de Gaza. « La casserole à lèvre coupée »

15 A. LAMARCHE, « La céramique. Secteur 2 de la fouille du pont de Gabbari » *Études alexandrines* 7 = J.-Y. EMPEREUR et M.-D. NENNA (éd.), *Nécropolis 2*, vol. 1 (2003), 116.

16 *Gaza méditerranéenne* [n. 1], 75 (BLA 105).

17 *Gaza méditerranéenne* [n. 1], 120 (BLA 7658), originaire de Tunisie et datable du Ve siècle (Type II de Hayes, *LRP*, 310-315, daté du Ve siècle). Ici le disque sphéroïdal est décoré d'un palmier.

18 M. BONIFAY et P. LEFFY, « Les céramiques du remplissage de la citerne du Sarapéion à Alexandrie » *Études alexandrines* 6 (2001), 39-84, spéc. 45-54 (il s'agit vraisemblablement d'un comblement progressif de la fin du Ve et durant tout le VIe siècle).

19 Les conteneurs nord-africains ont été étudiés par D. Dixneuf, dont la contribution portant sur les amphores de Gaza figure dans ce même volume.

20 *Gaza méditerranéenne* [n. 1], 77.

est en effet attestée sur d'autres sites palestiniens, en Transjordanie et en Syrie du Nord, de la période byzantine à l'époque omeyyade, voire abbasside[21]. Également attestée en Égypte, au moins dès le Ve siècle après J.-C. dans la partie nord-ouest du pays, sur le site des Kellia[22] et dans certains contextes alexandrins[23], la marmite sphéroïde à bord biseauté connaît une certaine longévité : elle figure dans les niveaux omeyyades et abbassides du premier établissement de Fostat, Istabl' Antar (fouilles de R.P. Gayraud, le matériel céramique ayant été étudié par Chr. Vogt) [24].

L'existence d'une communauté de formes s'applique également aux lampes. Plus d'une cinquantaine d'entre elles proviennent d'un complexe funéraire découvert lors d'un sondage effectué sous la façade de l'église byzantine de Mukheitem, à Jabaliyah. Un caveau, situé en infrastructure, constitué de trois espaces, était placé dans l'axe et le prolongement du collatéral nord de l'église. Parmi le matériel associé aux ossements, figuraient de petits luminaires, appartenant à un seul type. Ayant la forme d'un petit réceptacle façonné par tournage et non par moulage, ce qui est caractéristique de la période protobyzantine, et constituant une série homogène, ce groupe est vraisemblablement de facture locale.

Les luminaires de Jabaliyah ne constituent pas un groupe isolé en Méditerranée orientale. Il existe en effet des parallèles syriens, égyptiens et nubiens, certes à parois lisses, et dépourvus de stries. Ainsi, les lampes provenant du complexe religieux de Qal'at Sem'an, en Syrie du Nord[25], s'inscrivent également dans un mode technique nécessitant le tournage, illustré par deux groupes principaux, l'un à carène plus ou moins marquée, l'autre constitué de deux éléments assemblés, la partie supérieure du réservoir s'emboîtant dans la partie inférieure, en forme de coupelle. On retrouve peu ou prou cette classification dans le matériel égyptien et des régions proches de la Nubie. À côté d'exemplaires moulés, le type à réservoir plus ou moins caréné, généralement qualifié de « lampe-théière », terme évoquant bien l'aspect de ces petits luminaires, existe sous des formes similaires à Tell Atrib[26] — les parois externes de cet exem-

21 J.-P. SODINI et E. VILLENEUVE, *Le passage de la céramique byzantine à la céramique omeyyade en Syrie du Nord, en Palestine et en Transjordanie*, in *La Syrie de Byzance à l'Islam. VIIe-VIIIe siècles* (Damas, Institut français de Damas, 1992), 207-208 (avec une abondante bibliographie sur les sites détenteurs de ce type de marmite), fig. 8, 6-12, fig. 11, 1 (récipient coiffé de son couvercle).

22 M. EGLOFF, *Kellia. La poterie copte. Quatre siècles d'artisanat et d'échanges en Basse-Égypte*, Recherches suisses d'archéologie copte, III (Genève, Georg, 1977), types 112-116, pl. 47.

23 M. RODZIEWICZ, *Les Habitations romaines tardives d'Alexandrie à la lumière des fouilles polonaises à Kôm al-Dikka, Alexandrie* III (Varsovie, Éditions Scientifiques de Pologne, 1984), pl. 27, 42-44.

24 CHR. VOGT, *Les céramiques ommeyades et abbassides d'Istabl'Antar–Fostat : traditions méditerranéennes et influences orientales*, in *La Céramique médiévale en Méditerranée* [Actes du VIe Congrès de l'AIECM2, Aix-en-Provence 13-18 novembre 1995] (Aix-en-Provence, Narrations éditions, 1997), 252-256, pl. 9, 7, pl. 10.

25 D. ORSSAUD et J.-P. SODINI, *Les lampes tournées de Qal'at Sem'an et leurs parallèles dans le bassin méditerranéen*, in *La Céramique médiévale en Méditerranée* [n. 24], 63-72.

26 Fouille du Centre d'archéologie méditerranéenne, Académie polonaise des sciences, à Tell Atrib (Benha) en 1979, conservée au musée Copte, Vieux-Caire, Inv. 11710, à pâte alluviale, micacée. Inédite.

plaire sont striées —, à Médamoud[27] ainsi qu'à Tell Edfou[28]. Ces séries sont généralement datées à partir du VI^e siècle après J.-C.

Quelle conclusion tirer de cette liste de références ? Il existe un courant de fabrication qui recourt aux techniques de tournage et semble ne pas être l'expression d'un phénomène régional, mais correspondre à des évolutions et des usages communs réunissant la Syrie, la Palestine méridionale et l'Égypte, et cela en dépit de la poursuite des fabrications moulées.

Les échanges entre la région de Gaza et l'Égypte

En guise de conclusion mais aussi d'ouverture sur d'autres perspectives de recherche, je traiterai de la visibilité des échanges entre la région de Gaza et l'Égypte — et Alexandrie —, au Bas Empire et à la période byzantine. Un premier constat s'impose : la faiblesse des importations égyptiennes dans l'aire gaziote ; la difficulté à identifier la diffusion du matériel palestinien en territoire égyptien, à l'exception des « amphores de Gaza ».

Les importations égyptiennes à Gaza

À l'époque hellénistique et à la période romaine, les niveaux de Blakhiyah que nous avons examinés contenaient une fraction infime de céramiques fines noires, de marmites (type lopas) et de quelques amphores brunes. Les contextes du Bas Empire et de la période byzantine n'étant pas bien représentés sur le site de Blakhiyah, à l'exception du chantier B, il est difficile d'évaluer la nature et l'ampleur des importations égyptiennes. On peut néanmoins supposer que, à l'instar de la plupart des sites méditerranéens, la région de Gaza constitua un pôle de réception des amphores brunes vinaires produites par les ateliers de Moyenne Égypte (*Late Roman Amphora* 7).

Néanmoins, parmi les pièces tangibles à verser au dossier des importations égyptiennes, figure une lampe grenouille datée de la fin du III^e au IV^e siècle[29], provenant de Blakhiyah, sans doute diffusée pour sa valeur symbolique et religieuse — image du devenir dans l'Égypte ancienne et, vraisemblablement, de la résurrection dans l'Égypte byzantine[30] — au même titre, peut-être, que les ampoules de saint Ménas qui connu-

[27] Lampes de Médamoud, F. BISSON DE LA ROQUE, « Rapport sur les fouilles de Médamoud (1926) » *FIFAO* 4 (1927), fig. 48, rangée du haut, extrémités gauche et droite.

[28] K. MICHALOWSKI *et alii*, *Tell Edfou* 1939 III, *Fouilles franco-polonaises* (1950), 246, n°s 660-673, en particulier n° 669, pl. XXXIII, rangée inférieure et notamment le 47, reproduisant le n° 669.

[29] *Gaza méditerranéenne* [n. 1], 65.

[30] P. BALLET et F. MAHMOUD, « Moules en terre cuite d'Éléphantine. Nouvelles données sur les ateliers de la région d'Assouan, à l'époque byzantine et aux premiers temps de l'occupation arabe » *BIFAO* 87 (1987), 53-72, spéc. 66, doc. 4 (moule de lampe-grenouille). Une lampe décorée du même batracien, portant l'inscription « je suis la résurrection », est signalée par LANZONE, *Dizionario*, 5, pt. 1 (Turin, 1885), 853 et complète une autre inscription: « je suis la lumière, la vie et la vérité », figurant sur

rent une large diffusion en Méditerranée orientale et jusqu'en Occident. Le dossier d'Éléphantine, sur lequel nous sommes naguère penchés, révèle que la fabrication des lampes-grenouilles, du moins dans les ateliers d'Assouan, se poursuit au moins jusqu'au VI^e siècle.

Les résultats des travaux actuellement menés au monastère de saint Hilarion feront sans doute la lumière sur ce point. En effet, si l'on en juge par les statistiques effectuées sur le matériel d'Ostrakinè[31], la présence affirmée de céramiques fines égyptiennes sur l'établissement le plus oriental de la frange sinaïtique avant l'entrée dans le territoire de Gaza constitue un point d'ancrage assez fiable.

Les importations palestiniennes en Égypte

Les importations palestiniennes en Égypte n'ont pas été clairement identifiées pour la période concernée, faute de connaissance suffisante des pâtes palestiniennes. Dans le large ensemble des conteneurs sphéroïdes et ovoïdes de type *Late Roman Amphora* 5/6, les productions palestiniennes ne sont pas toujours clairement isolées des versions égyptiennes, en particulier celles qui sont fabriquées à partir d'argiles calcaires, telles que les amphores du complexe religieux de Saint-Ménas (Abou Mina)[32]. J'ai personnellement expérimenté les limites de nos aptitudes à discerner les deux ensembles dans le cas du matériel kelliote, et notamment lorsque l'on ne dispose que du col, caractérisé par de multiples variantes morphologiques ; en outre, les éventuels aléas de la cuisson peuvent altérer la coloration, voire parfois l'aspect de la texture, et rendre difficile l'identification de la fabrique.

En revanche, il existe un réel point d'ancrage permettant de cerner, sans ambiguïté, l'un des aspects les plus saillants de la vitalité des échanges commerciaux entre la région de Gaza et l'Égypte : la présence, sur le sol égyptien, des amphores dites de Gaza, communément dénommées *Late Roman Amphora* 4. Aux Kellia, l'étude pionnière de Michel Egloff permit d'en situer les principaux faciès morphologiques et les usages spécifiques, notamment leur intégration à l'architecture des ermitages — elles sont encastrées horizontalement dans l'épaisseur des murs[33] —. Je ne développerai que très succinctement cet aspect des relations existant entre l'Égypte et la région de Gaza, le sujet étant traité dans ce même volume[34].

L'approvisionnement, voire la redistribution de ces amphores vers les établissements de l'intérieur – les Kellia peuvent être classés parmi les sites récepteurs — est sans doute assuré par Alexandrie, dont les données chiffrées sont éloquentes : si l'on en juge par le seul contexte tardif des tombes du quartier actuel de Gabbari, l'antique

un moule de lampe, dépourvu toutefois de la grenouille, BALLET, MAHMOUD, « Moules en terre cuite d'Éléphantine », 64, doc. 1.

[31] *Infra*, p. 49 et n. 41.

[32] J. ENGEMANN, « À propos des amphores d'Abou Mina » *CCE* 3 (1992), 153-159.

[33] EGLOFF, *Kellia* [n. 22], 44-45.

[34] Cf. la contribution de D. Dixneuf sur les amphores de Gaza dans ce même volume.

Nécropolis, les « amphores-obus » de Gaza et sa région représentent, dans l'occupation de la tombe BI, environ 10 % du matériel amphorique, toutes périodes confondues, et ceci depuis l'époque hellénistique, et près de 40 % d'un contexte plus tardif, celui de la tombe B2[35].

L'un des lieux privilégiés de ces contacts est le Sinaï, espace de transition par excellence entre le Sud palestinien et l'Égypte du nord-est ; la zone côtière, davantage utilisée que les pistes du Sinaï intérieur, est bien évidemment au cœur des réseaux d'échanges et des migrations de toutes sortes. La présence des amphores de Gaza, de l'Empire à l'époque byzantine, y est nettement et abondamment attestée.

Les différents sites côtiers figurant sur la carte de Madaba (VI[e] siècle) sont autant d'étapes qui rythment déjà les voyages officiels de Théophane, *scholasticus* au service du préfet d'Égypte, dès le début du IV[e] siècle après J.-C., entre 317 et 323 après J.-C. : depuis l'ouest, Péluse, Gerrha, Kasion, Ostrakinè, Rhinokoloura, puis Raphia et Gaza correspondent aux *mansiones* et *mutationes* signalées dans l'Itinéraire Antonin et la Table de Peutinger[36]. Enfin, un papyrus plus tardif de Panopolis, daté peut-être du VI[e] siècle, mentionne ces étapes jalonnant la route officielle d'Alexandrie à Constantinople[37] : de l'ouest vers l'est, Péluse, Aphnaeum, Pentaschœnum, Pikazpizo (le mont Kasios ?), Ostrakinè, Rhinokoloura, Tapidoula (Bitule), Raphia et Gaza.

De cet ensemble d'étapes, mais aussi d'établissements durables et pérennes, nous retiendrons pour notre propos Ostrakinè, située au sud du lac Bardawil, peu avant Rhinokoloura, l'actuelle Al-Arish, donc à l'ouest de la zone frontalière entre l'Égypte et la Palestine, et, à son opposé occidental, la région de Péluse, blottie dans l'angle nord-est du Delta.

Pour le site d'Ostrakinè, on se référera principalement à l'étude de Sarit Oked[38] mettant en évidence une éclairante répartition des amphores d'une part, des céramiques fines d'autre part, d'après leur lieu d'origine.

La répartition des amphores d'Ostrakinè révèle l'afflux massif d'amphores palestiniennes, l'emportant largement (70 %) sur les autres conteneurs, afflux nuancé par la relative diversité des ateliers palestiniens[39] ; ainsi les traditionnelles amphores de Gaza,

35 A. K. SENOL, « Amphoras from the necropolis of Gabbari » *Études alexandrines* 5 = J.-Y. EMPEREUR et M.-D. NENNA (éd.), *Necropolis* I (2001), 370 ; 374. Tombe B1 : les amphores de Gaza atteignent un chiffre de 45 individus sur un total de plus de 481 (dont 179 rhodiennes et 185 AE 3), toutes périodes confondues ; Tombe B2 : les amphores de Gaza représentent 114 éléments sur un total de 281 et constituent le groupe majoritaire au sein des conteneurs.

36 D. F. GRAF, *Les circulations entre Syrie, Palestine, Jordanie et Sinaï aux époques grecque et romaine*, in *Le Sinaï durant l'Antiquité et le Moyen Âge. 4000 ans pour un désert*, dir. D. VALBELLE et CH. BONNET (Paris, Éditions Errance, 1998), 109.

37 GRAF, *Les circulations* [n. 36], 110.

38 S. OKED, « Patterns of the transport amphorae at Ostrakine during the 6th and 7th centuries » *ARAM* 8 (1996), 165-175.

39 OKED, « Patterns » [n. 38], 167, fig. 1 ; 168, fig. 2.

sous leur version tardive *Late Roman Amphora* 4, certes majoritaires au sein du groupe du Levant sud, voisinent avec d'autres produits de la Palestine intérieure, la *Palestinian globular Sack*, originaire de Samarie, Judée et du Néguev[40], et l'amphore dite « de Beit Shean/Keisan ».

Quant à la céramique fine, sa répartition (Oked, fig. 3) montre la prépondérance des produits égyptiens, originaires du Delta et des ateliers d'Assouan[41], alors qu'elle semble peu représentée à Blakhiyah d'après mes observations. Certes, il faut rappeler que les contextes d'époque byzantine sont rares à Blakhiyah, et il serait nécessaire de procéder à l'expertise de la céramique de Jabaliyah et de Nuseirât (Umm el-'Amr) pour pondérer, éventuellement, l'impression première d'une absence des céramiques fines égyptiennes sur le territoire gaziote.

L'étude du matériel issu du camp militaire de Tell el-Herr, certes un peu plus ancien, révèle un faciès différent : si l'ensemble des amphores de Gaza représente une faible quantité au regard de la céramique d'Ostrakinè et d'Alexandrie, il faut néanmoins signaler leur prédominance, depuis les types du Bas Empire et de la période byzantine[42]. Toutefois, les autres types d'amphores palestiniennes ne sont pas attestés parmi la documentation romaine tardive de Tell el-Herr. Les résultats les plus récents issus de la fouille de l'église méridionale menée par Charles Bonnet, à Tell el-Makhzan, semblent confirmer les données préliminaires fournies par les niveaux romains tardifs et byzantins de Tell el-Herr[43].

Conclusion

S'il n'existe pas de nombreuses preuves tangibles à verser au dossier des relations unissant Gaza et l'Égypte à l'époque byzantine, l'argument *a silentio* n'est ni convaincant, ni irréversible. L'étude du matériel trouvé dans les différents contextes et les principales phases de construction du monastère de saint Hilarion complétera sans doute les lacunes du tableau, encore à l'état d'ébauche, des productions et des échanges à cette période. Il est hautement probable que le faciès du monastère palestinien soit très proche de celui du centre épiscopal et monastique d'Ostrakinè, dont la répartition du matériel céramique semble, a priori, assez différente de celle des sites du Sinaï nord-occidental. La poursuite des travaux engagés dans les églises de Tell el-Makhzan, situées à l'est de Péluse, permettra de confirmer ou d'infirmer l'hypothèse d'une différenciation marquée, dans le domaine de la consommation et de l'approvisionnement

40 OKED, « Patterns » [n. 38], 168-169.

41 OKED, « Patterns » [n. 38], 171, figs 3-4.

42 P. BALLET, *La céramique*, in D. VALBELLE et J.-Y. CARREZ-MARATRAY, *Le Camp romain du Bas-Empire à Tell el-Herr* [Mission franco-égyptienne de Tell el-Herr (Nord-Sinaï)] (Paris, éditions Errance, 2000), 208-227, spéc. 222-227.

43 D. DIXNEUF, « La céramique de Tell el-Makhzan. L'église méridionale » *CRIPEL* 23 (2003), 89-93.

céramiques, entre, d'une part, les établissements religieux de l'Ouest sinaïtique et, d'autre part, ceux de l'angle oriental du Sinaï et de la Palestine méridionale.

PASCALE BALLET
Université de Poitiers/HeRMA.

Remerciements : Cette communication a été possible grâce à la participation à la fouille de Blakhiyah, en juillet 2000, de Sandra Boss, Laurent Callarec, Delphine Dixneuf, Sophie Mareil, étudiants de l'Université de Poitiers en juillet 1999 et 2000, associés à notre traitement du matériel céramique, sous la direction de J.-B. Humbert.

Production et circulation des biens à Gaza durant l'Antiquité Tardive : le témoignage des amphores

PAR SA POSITION de carrefour et l'existence d'un port, Gaza constitue tout au long de son histoire une cité prospère et dynamique. Étape majeure sur la route reliant le Delta égyptien à la Palestine et au Liban, elle entretient dès le IV^e^ millénaire av. J.-C. des relations commerciales avec ses voisins[1].

Les découvertes archéologiques, en particulier la céramique, et les sources écrites attestent le dynamisme des activités économiques de Gaza au cours des périodes perse, hellénistique et romaine. Les archives de Zénon constituent notamment un témoignage de premier plan sur les relations commerciales entre la Syrie et l'Égypte au cours du III^e^ siècle av. J.-C. ; Gaza, à l'instar de Ptolémaïs, Tyr et Sidon, constitue une plaque tournante pour la redistribution des produits venus de l'ensemble de la Syrie (carte 1). Ainsi, l'Égypte importe de Syrie plusieurs catégories de vin, de l'huile blanche, du miel de Chalybôn, des figues sèches, des noix, des grenades, des raisins secs, des dattes, des pignes de pin, des olives, diverses espèces de poissons salés et de viandes, des éponges, des couvertures, des matelas, de la laine, des lampes, des animaux, des esclaves[2]... Gaza exporte, non seulement vers l'Égypte mais également sur le pourtour du bassin méditerranéen, une gamme variée de marchandises, transitant par Pétra et/ou Palmyre, issues d'Arabie du sud, des régions de l'Hadramaout et du Dhofar, de la Corne de l'Afrique – Érythrée et Somalie – voire de contrées plus lointaines, de la péninsule indienne et de Ceylan (carte 2). On trouve alors à Gaza de l'encens minéen et gerrhéen, de la myrrhe de Socotra, du nard séché, de l'essence de cinnamone, de la casse, de la marjolaine, du suc de baumier, de l'essence de rose et de lys, du henné, des parfums, des huiles rares, des bois durs ou odorants, des onguents, des épices, des teintures, des pierres précieuses ou semi-fines, des cotonnades coloriées et de la soie chinoise. Durant la période gréco-romaine, les Nabatéens seront les principaux acteurs du commerce de l'encens et des épices[3]. En contrepartie, Gaza fournissait des produits égyptiens et nubiens, de l'or, de l'ivoire, de l'ébène, des peaux de fauves, des animaux exotiques, des esclaves, mais également du blé, du vin et des fruits[4]. Gaza joue également un rôle majeur dans la redistribution des produits venus du monde égéen – vins, miels, fromages... - et en quantité plus négligeable du bassin occidental de la Méditerranée. On remarque ainsi, dès la période hellénistique, la présence de produits occiden-

1 P. DE MIROSCHEDJI, *La Palestine, Gaza et l'Égypte au Bronze ancien*, in J.-B. HUMBERT (dir.), *Gaza méditerranéenne. Histoire et archéologie en Palestine* (Paris, éd. Errance, 2000), 27-30.
2 M. SARTRE, *D'Alexandre à Zénobie. Histoire du Levant antique. IV^e^ siècle av. J.C. – III^e^ siècle ap. J.-C.* (Paris, éd. Fayard, 2001), 241.
3 SARTRE, *D'Alexandre à Zénobie* [n. 2], 241 et 259-260.
4 SARTRE, *D'Alexandre à Zénobie* [n. 2], 261-262 ; HUMBERT, *Gaza méditerranéenne* [n. 1], 25.

Gaza dans l'Antiquité Tardive. Archéologie, rhétorique, histoire, éd. par C. Saliou (Salerne : Helios, 2005) 51-74

taux en Syrie : des vins d'Italie, des saumures d'Espagne méridionale, de l'huile d'olive et/ou des vins d'Afrique du Nord[5]. Le commerce syrien vers l'Occident est également attesté ; quelques amphores destinées au stockage et au transport de dattes et/ou de vin ont été comptabilisées le long de la vallée du Rhône[6].

À partir de la période byzantine, le trafic de l'encens et des produits de luxe est supplanté par le commerce du vin[7]. La région englobant Gaza, Ashqelon, Ashdod et une partie du Néguev (carte 1) constitue la principale zone productrice des vins dits « de Gaza », vins très réputés pour leurs qualités gustatives et leurs vertus curatives et exportés dans tout le bassin méditerranéen, jusqu'en Gaule et en Bretagne. L'agriculture de cette région est très florissante, grâce notamment aux techniques de récupération de l'eau et d'irrigation très performantes développées par les Nabatéens. De plus, des recherches archéologiques menées sur plusieurs sites du Néguev, tels Oboda, Elousa et Subeita, et des prospections sur l'ensemble du territoire israélien ont révélé la présence de nombreux vestiges de presse, environ 1500 comptabilisées à ce jour toutes périodes confondues, attestant ainsi une production de vin à une échelle quasi industrielle[8]. Les structures liées à la production du vin sont bien souvent associées à des installations rurales et parfois à des monastères. L'absence de reconnaissance archéologique systématique dans la Bande de Gaza laisse cependant un blanc considérable sur la carte de répartition des presses.

Toutefois, le vin n'est certainement pas le seul produit agricole transporté et commercialisé sur les marchés de Gaza. Pêcheurs, paysans, artisans et bédouins viennent vendre du blé, des dattes, des grenades, des olives, de l'huile, des poissons séchés, des saumures et divers produits issus de l'artisanat local[9]. Gaza récupère de son arrière-pays les surplus agricoles qu'elle redistribue en Palestine, dans les provinces voisines et dans toute la Méditerranée. Ce commerce devait également marcher dans le sens inverse : Gaza procure alors aux cités du Néguev toutes sortes de marchandises issues de l'ensemble du bassin méditerranéen[10].

Cependant, le commerce des épices et des produits de luxe ne disparaît pas totalement. Ainsi, comme le souligne D. Piéri à propos des produits transportés et commercialisés par les marchands orientaux en Occident, « il est très souvent question dans les textes de vêtements précieux et de soieries, utilisés indifféremment par les hommes et

5 SARTRE, *D'Alexandre à Zénobie* [n. 2], 242 et 257.

6 S. LEMAÎTRE, *Les importations d'amphores orientales dans la vallée du Rhône de l'époque d'Auguste à la fin du III^e siècle ap. J. C.* (thèse de doctorat, université Lyon II, 1999).

7 C.A.M. GLUCKER, *The city of Gaza in the Roman and Byzantine periods*, BAR International Series 325 (Oxford 1987), 93.

8 GLUCKER, *The city of Gaza* [n. 7], 93. R. FRANKEL, *Wine and Oil Production in Antiquity in Israel and other Mediterranean Countries*, ASOR Monograph Series 10 (Sheffield, Sheffield Academic Press, 1999), 51.

9 HUMBERT, *Gaza méditerranéenne* [n. 1], 25.

10 GLUCKER, *The city of Gaza* [n. 7], 94-95.

les femmes[11] » et importés d'Orient à l'instar des pierres précieuses, des bijoux d'or et d'argent, des parfums, des épices, des *papyri* égyptiens et de divers objets liturgiques[12].

Les activités commerciales devaient mobiliser une bonne partie des habitants de la cité de Gaza, mais pas la totalité. Il faut supposer plusieurs activités artisanales et industrielles. Les potiers fournissent les jarres nécessaires au stockage et au transport du vin mais également la céramique d'usage locale. On rencontrait également des teinturiers, des marchands de bois, des mosaïstes[13] et toutes sortes de petits métiers que l'on trouve habituellement dans une ville bouillonnante d'activité.

Enfin, la cité constitue un des points de départ des routes de pèlerinage vers le Sinaï. Elle attire ainsi de nombreux pèlerins, venus visiter ses églises et *martyria*. Ces pèlerins constituent une source de revenus non négligeable, par leur frais de logement, de nourriture, l'achat de reliques et le paiement de guides pour la visite des sites sacrés[14].

Le commerce florissant de l'encens, des épices, des parfums, des pierres, de toutes sortes de produits orientaux et du vin assureront à Gaza une prospérité quasi permanente jusqu'aux Abbassides, qui favoriseront alors les routes commerciales terrestres, par l'Iran et l'Afghanistan[15].

En 1993 la Bande de Gaza est restituée au gouvernement de la Palestine. En 1994 est mise en place la Mission de coopération archéologique franco-palestinienne de Gaza, Mission qui associe le service nouvellement créé des Antiquités de Gaza et l'École biblique et archéologique française de Jérusalem. Deux sites ont fait plus particulièrement l'objet de recherches archéologiques : Blakhiyah au nord de l'actuelle ville de Gaza et Jabaliyah sur la route reliant le poste-frontière d'Erez à Gaza-ville[16], sites pour lesquels nous avons commencé, durant l'été 2000, sous la direction de J.-B. Humbert et de P. Ballet, l'étude du matériel amphorique d'époques romaine et byzantine[17]. Ainsi, nous présenterons, dans le cadre de cette communication, un état de la question concernant les productions amphoriques locales, plus précisément les conteneurs de type LRA 4 généralement associés à Gaza et à sa région, et les importations issues de l'ensemble du Bassin méditerranéen, principalement entre le IV^e et le VII^e siècle apr. J.-C.

1. Aspects méthodologiques

Pour des raisons politiques, nous n'avons pu participer qu'à une seule campagne d'étude de la céramique. Cette première mission avait pour objectif de prendre

11 D. PIÉRI, « Les marchands orientaux dans le grand commerce avec l'Occident à l'époque protobyzantine (IV^ème – VII^ème siècles apr. J.-C.) » *Annales d'Histoire et d'Archéologie, Université Saint-Joseph* 8-9 (1997-1998), 24.

12 PIÉRI, « Les marchands orientaux » [n. 11], 26.

13 GLUCKER, *The city of Gaza* [n. 7], 96-98.

14 GLUCKER, *The city of Gaza* [n. 7], 96-98.

15 HUMBERT, *Gaza méditerranéenne* [n. 1], 24-25.

16 HUMBERT, *Gaza méditerranéenne* [n. 1].

17 Nous tenons ici à exprimer notre reconnaissance à J.-B. Humbert et P. Ballet pour nous avoir confié l'étude de ce mobilier.

connaissance de l'ensemble du matériel amphorique présent sur les sites de Blakhiyah et de Jabaliyah à Gaza, toutes périodes confondues – perse, hellénistique, romaine et byzantine – et de commencer une étude des amphores palestiniennes et importées découvertes dans les niveaux datés de l'époque romaine et de l'Antiquité Tardive. Cette étude n'ayant pu aboutir, nous ne présenterons que les données actuellement disponibles et qui sont susceptibles d'être modifiées par la suite. Ainsi, les résultats obtenus n'offrent qu'une vision partielle des échanges à Gaza durant l'Antiquité Tardive.

La figure 2 présente une classification préliminaire des amphores par origine et par type pour la période byzantine (IVe-VIIe siècles). Pour chaque niveau étudié ont été comptés les lèvres, les anses, les fonds et les fragments de panses afin de déterminer le NMI – Nombre Minimum d'Individus –, qui correspond au nombre le plus élevé parmi ces différents éléments morphologiques, hormis les panses et le nombre d'anses étant divisé par deux.

Les éléments les mieux conservés et les plus représentatifs sont dessinés à l'échelle 1/1 et représentés à l'échelle 1/5 ou 1/4, plus rarement à l'échelle 1/2. Certains dessins comportent également les initiales du dessinateur, lorsqu'il ne s'agit pas de l'auteur. Les photographies, réalisées par le Service des Antiquités de Gaza, sont tirées de l'ouvrage *Gaza méditerranéenne. Histoire et archéologie en Palestine*, réalisé sous la direction de J.-B. Humbert.

2. La production d'amphores dans la région de Gaza

2.1. *Les centres de production*

En 1975, J.-A. Riley publie dans les *Bulletins of the American Schools of Oriental Research* les résultats d'analyses pétrographiques menées par D.P.S. Peacock en 1974 sur du matériel amphorique issu de recherches archéologiques conduites sur le secteur de l'Hippodrome à Césarée Maritime en Israël. L'objectif principal de ces analyses était de confronter l'argile des amphores LRA 4 à l'argile de céramiques contemporaines produites à Gaza même et ainsi de confirmer ou d'infirmer l'existence d'un centre de production amphorique dans la région de Gaza au cours de la période byzantine. Il est alors apparu qu'un groupe d'amphores LRA 4 présentait une argile assez similaire aux productions contemporaines[18].

Depuis 1975, de nouvelles analyses macroscopiques et pétrographiques ont été réalisées. Les résultats obtenus permettent de confirmer la présence d'ateliers de production dans la région de Gaza. Ainsi, en 1987, J.-A. Blakely publie les résultats d'analyses pétrographiques et d'analyses des minéraux lourds menées sur du matériel amphorique recueilli également à Césarée Maritime en Israël. Les données obtenues, confrontées à l'étude géologique des sables dans la région, semblent attester l'existence de deux

[18] J.-A. Riley, « The Pottery From the First Session of Excavation in the Caesarea Hippodrome » *BASOR* 218 (1975), 30-31.

grandes zones de production : une région englobant Gaza et le Néguev occidental et le Négueb, plus particulièrement la région d'Avdat, l'ancienne Oboda (carte 1)[19].

De plus, des recherches archéologiques, prospections et fouilles, conduites au Néguev et en Palestine méridionale ont permis de reconnaître plusieurs centres de production et plus particulièrement dans la région englobant Ashqelon, Gaza et le Néguev occidental. Ainsi, une vingtaine de sites de production ont été identifiés entre Ashqelon et Beer Sheva, aucun à Gaza même[20]. Ces sites se présentent sous la forme de vastes dépotoirs, formés par l'accumulation de rejets des fournées défectueuses, élévations pouvant atteindre une hauteur de 5 à 10 m. Des recherches archéologiques récentes permettent de compléter cette liste ; ainsi, des dépotoirs ont été reconnus près de l'église byzantine de Khirbet Makkûs, trois fours ont été explorés à Nir'am Junction et plusieurs ateliers sont attestés à Tell Ashdod (carte 1)[21].

La possibilité d'une production d'amphores LRA 4 en Égypte a été ces dernières années sérieusement envisagée. Toutefois, des analyses par Spectrométrie Fluorescence X, menées par M. Picon sur des amphores LRA 4 et des céramiques issues d'ateliers bien connus dans la région du lac Mariout et d'Abou Mina, ont clairement infirmé cette hypothèse[22].

La région de Péluse aurait pu également produire certaines de ces amphores. Cependant, à ce jour aucun vestige d'atelier n'a été identifié. Des prospections menées à l'est de Tell el-Farama, dans la région de Kanaïs, ont seulement permis de mettre en évidence la présence de nombreuses scories, de briques et de deux fours peut-être liés à un artisanat céramique[23]. De nouvelles prospections menées de manière systématique entre Péluse et Rafah permettraient sans aucun doute de confirmer ou d'infirmer l'hypothèse d'une production d'amphores LRA 4 dans le Nord-Ouest de la péninsule du Sinaï.

Les amphores LRA 4 ont une pâte caractéristique, généralement grumeleuse, de couleur marron à orangé en cassure et qui contient de nombreux sables, des particules

[19] J.-A Blakely, *Caesarea Maritima IV. The Pottery and Dating of Vault 1 : Horreum, Mithraeum, and Late Uses* (Queenston 1987).

[20] Un site de production aurait été reconnu à Deir el-Balah, toutefois sans aucune certitude. Cf. Ph. Mayerson, « The Wine and Vineyards of Gaza in the Byzantine Period » *BASOR* 257 (1985), 76.

[21] Y. Israel, « Ashqelon » *ESI* 13 (1995), 100-105 ; Y. Israel, « Survey of Pottery Workshop, Nahal Lakhish – Nahal Besor » *ESI* 13 (1995), 106-107 ; D. Gazit, *Map of Urim (125)* (Jerusalem 1996), 42-62. S. Gibson *et alii*, « An Unknow Church with Inscriptions from the Byzantine Period at Khirbet Makkûs near Julis » *Liber Annuus* XLVIII (1998), 315-334 ; Y. Baumgarten, « Evidence of a Pottery Workshop of the Byzantine Period at the Foot of Tel Ashdod ('Ad Halom Site) » *Atiqot* 39 (2000), 69-74 ; Y. Schuster, « Nir'am Junction» *ESI* 112 (2000), 107-108. Références issues de S.-A. Kingsley, with contributions by A. Johnson et D. Williams, *A Sixth-Century AD Shipwreck off the Carmel Coast, Israel. Dor D and Holy Land Wine Trade*, BAR International Series 1065 (Oxford 2002), 26-27.

[22] P. Ballet et M. Picon, « Recherches préliminaires sur les origines de la céramique des Kellia (Egypte). Importations et productions égyptiennes » *CCE* 1 (1987), 33.

[23] H. Jaritz *et alii, Pelusium. Prospections archéologiques et topographiques de la région de Tell el-Kanaïs 1993 et 1994*, BÄBA 13 (Stuttgart 1996).

blanches de calcites et quelques nodules gris. La surface est brune, parfois blanchâtre, résultat d'une haute concentration en carbonates de calcium dans la pâte ou de l'utilisation d'eau salée dans la préparation de l'argile. Une seconde catégorie d'argile a été reconnue, de texture plus fine, dure et de cassure zonée (cœur gris et franges orangées).

2.2. *Évolution typo-chronologique des amphores LRA 4*

C'est en 1975 que J.-A. Riley, à partir de l'étude du mobilier amphorique découvert à Césarée Maritime en Israël et sur la base d'analyses pétrographiques, attribue la production des amphores LRA 4 à la région de Gaza. L'appui des sources littéraires lui permettra également de proposer le vin comme contenu principal[24]. Toutefois, l'origine et le contenu de ces amphores définis, il restait un important travail typologique à réaliser afin de mieux cerner l'évolution morphologique et chronologique de ces conteneurs entre le IVe et le VIIe siècle apr. J.-C. Ainsi, suite aux travaux de J.-A. Riley à Césarée Maritime et à Carthage[25], et de Zemer en Israël[26], D.P.S. Peacock et D.-F. Williams divisent l'amphore LRA 4 en deux classes. La classe 48 correspond à des amphores cylindriques de petite taille, datées entre le IIIe et le IVe siècle. La classe 49 correspond à des amphores de hauteur plus importante et dont les datations s'échelonnent entre le IVe et le VIe siècle[27]. Toutefois, ce n'est qu'en 1995 qu'apparaît une première classification réalisée par G. Majcherek (fig. 1) à partir de l'étude du mobilier amphorique mis au jour sur le site de Kôm el-Dikka à Alexandrie (Égypte)[28]. En 1998, D. Piéri, chargé de l'étude du matériel amphorique recueilli sur plusieurs sites du sud de la Gaule et notamment à Marseille, complète cette classification ; il reconnaît alors deux grands groupes (LRA 4A et LRA 4B) et cinq variantes (fig. 2)[29].

Sur ces cinq variantes, on retrouve quelques constantes : l'absence de col, les petites anses arrondies attachées sur l'épaule et proches du bord, les cannelures profondes

[24] RILEY, « The Pottery From the First Session » [n. 18], 27 et 30-31.

[25] Rappelons à ce propos qu'en 1981 J.-A. Riley propose une première classification des amphores tardives, à partir de l'étude du mobilier amphorique découvert sur le site de Carthage en Tunisie. Il attribue ainsi l'appellation LRA 4 aux amphores cylindriques originaires selon toute vraisemblance de Palestine méridionale et notamment de Gaza. RILEY, « The Pottery From the First Session » [n. 18], 26-63 ; J.-A. RILEY, *The Pottery from Cisterns 1977.1, 1977.2 and 1977.3*, in *Excavations at Carthage 1977 conducted by the University of Michigan*, VI (Ann Arbor 1981), 85-122.

[26] A. ZEMER, *Storage Jars in Ancient Sea Trade* (Haifa 1977).

[27] D.P.S. PEACOCK et D.F. WILLIAMS, *Amphorae and the Roman Economy : an introductory guide* (Londres 1986), 196-199.

[28] G. MAJCHEREK, *Gazan Amphorae : Typology Reconsidered*, in H. MEYZA et J. MLYNARCZYK (éd.), *Hellenistic and Roman Pottery in the Eastern Mediterranean. Advances in Scientific Studies, Acts of the II Nieborow Pottery Workshop* (Varsovie 1995), 163-178.

[29] D. PIÉRI, *Les importations d'amphores orientales tardives en Gaule méridionale (IVe – VIIe siècles). Typologie, chronologie et contenu*, in *Atti dell Convegno Internazionale della Ceramica XXX et XXXI* (1997-1998), 19-29 ; D. PIÉRI, *Les importations d'amphores orientales en Gaule méridionale durant l'Antiquité tardive et le Haut Moyen Age (IVe – VIIe siècles). Typologie, chronologie et contenu*, in *Actes du congrès de la SFECAG* (Istres 1998), 97-106.

réalisées sur les épaules et le fond. Un trait caractéristique de ces amphores est également la présence de barbules d'argile situées au niveau de la partie supérieure du col et trahissant une finition assez sommaire.

Nous présenterons dans cette première partie les cinq formes principales reconnues par G. Majcherek et D. Piéri.

a) *La genèse de la forme : type 1*

La forme très caractéristique des amphores LRA 4 semble exister dès le début de l'époque romaine. Il s'agit d'une amphore cylindrique que termine un fond arrondi et dont la taille, peu importante, est généralement comprise entre 40 et 50 cm ; le diamètre maximal se situe aux environs de 30 cm et le diamètre à l'embouchure à 10 cm. La capacité peut atteindre 30 litres. Les anses, dites « en oreilles », sont fixées sur l'épaulement ; la lèvre forme un bandeau plus ou moins haut, dont l'extrémité supérieure est arrondie ; elle possède un ressaut externe très prononcé à sa base. On remarquera également la présence de cannelures profondes réalisées au niveau de l'attache des anses et sur le fond ; les exemplaires les plus anciens sont dépourvus de cannelures (fig. 3a). Cette forme, dont peu d'exemples semblent avoir été découverts hors de Palestine, est principalement attestée entre le Ier et le IIIe siècle apr. J.-C. Plusieurs amphores de ce type ont été reconnues sur divers sites de la péninsule du Sinaï et d'Égypte, notamment à Tell el-Makhzan[30] (*Pelusium*), à Marina el-Alamein[31], et à Kôm el-Dikka (Alexandrie). Des exemplaires datés du début du IIe au IIIe siècle sont également attestés sur le site de Beyrouth[32], éventuellement à Césarée Maritime (type 1A ?)[33] et à Rome : sites de la Curie et de la Basilique *Æmilia* sur le Forum romain[34].

Majcherek : Type 1

b) *Type 2*

Le second type est assez similaire à la variante précédente. La lèvre forme un bourrelet plus ou moins épais ; elle est systématiquement pourvue d'un ressaut interne. De profondes cannelures ont été réalisées au niveau des attaches des anses et sur le fond très arrondi. La hauteur totale de cette amphore est généralement comprise entre 50 et 60 cm ; le diamètre maximal se situe aux environs de 30 cm et le diamètre à l'embouchure varie entre 10 et 11 cm. La capacité est estimée entre 13 et 15-16 litres (fig. 3b). Selon

[30] Matériel inédit.

[31] W.-A. DASZEWSKI *et alii*, « Excavations at Marina el-Alamein 1987-88 », *MDAIK* 46 (1990), 50, pl. 12, n° 6.

[32] P. REYNOLDS, *Levant*, in *Actes du VIIe Congrès International sur la Céramique Médiévale en Méditerranée à Thessaloniki (11-16 Octobre 1999)* (Athènes 2003), 540-541.

[33] RILEY, « The Pottery From the First Session » [n. 18], 26 et 29.

[34] F. DE CAPRARIIS, C. FIORINI et D. PALOMBI, « Contenitori da trasporto dell'area siro-palestinese » *MEFRA* 100/1 (Rome 1988), 305-320.

la classification établie par D. Piéri, deux variantes peuvent être distinguées. La première (LRA 4A1) se caractérise par sa forme sphérique et sa hauteur modeste, environ 40 cm ; sa capacité est estimée à environ 13 litres. La seconde variante (LRA 4A2) est d'une hauteur plus importante, 50 à 60 cm et par conséquent d'une capacité de 15 à 16 litres.

Cette forme est généralement datée du IVe siècle. Elle semble toutefois apparaître dès la fin du IIIe siècle sur le site de Kôm el-Dikka à Alexandrie. Sa fréquence diminue au cours du Ve siècle pour disparaître vers 450. En Gaule, la commercialisation du type générique LRA 4A s'échelonne entre le IVe et le dernier tiers du Ve siècle.

Majcherek : Type 2
Piéri : Type LRA 4 – A1 et A2

c) *Type 3 ou forme de transition*

Le type 3 est généralement considéré comme une forme de transition ; il présente des caractères morphologiques similaires au type précédent, toutefois la panse s'allonge et les épaules deviennent tombantes. Le fond est désormais tronconique. De profondes cannelures ont été réalisées sous l'attache inférieure des anses et sur le fond. La hauteur totale est comprise entre 70 et 80 cm. Le diamètre maximal varie entre 25 et 28 cm et le diamètre à l'embouchure entre 10 et 12 cm. La capacité est estimée entre 24 et 26 litres.

Parmi le matériel recueilli sur le site de Kôm el-Dikka à Alexandrie, il est intéressant de noter qu'un module de capacité inférieure ait été reconnu. En Égypte, ce type est commercialisé entre la fin du Ve siècle et la fin du VIe siècle. En Gaule, la forme apparaît vers le dernier tiers du Ve siècle et disparaît aux environs du milieu du VIe siècle.

Majcherek : Type 3
Piéri : Type LRA 4 – B1

d) *Type 4*

Le quatrième type se caractérise par une panse allongée, cylindrique, assez étroite. Les épaules sont toujours arrondies mais de plus en plus tombantes. La lèvre, dont la partie supérieure est également arrondie, s'allonge progressivement. La base, tronconique et étroite, est marquée de cannelures profondes. On notera la présence de réseaux de fines stries sous les attaches inférieures des anses, parfois associés à un étranglement de la panse, et sur le tiers inférieur de l'amphore. La hauteur totale se situe généralement à 80 cm ; le diamètre maximal aux environs de 27 cm ; le diamètre à l'embouchure varie entre 11 et 12 cm (fig. 4).

En Égypte, sa commercialisation semble débuter vers la fin du VIe siècle et se poursuivre tout au long du VIIe siècle. En Gaule, cette forme est attestée exclusivement dans les niveaux datés entre la seconde moitié du VIe et le VIIe siècle.

Majcherek : Type 4
Piéri : Types LRA 4 – B2

On signalera l'existence d'une cinquième variante, dernier exemplaire des amphores LRA 4 et dont la seule différence avec les formes précédentes est sa panse lisse dépourvue d'incisions, excepté sur le fond (LRA 4B3).

Piéri : Types LRA 4 – B3

Selon D. Piéri, la forme LRA 4A serait plutôt caractéristique des ateliers du sud de la Palestine, dans la région comprise entre Ascalon, Gaza et Beer Sheva ; la variante LRA 4B proviendrait quant à elle principalement de la région de Gaza.

La fin de la production des amphores LRA 4 demeure difficile à cerner. B. Johnson suggère que la diffusion des conteneurs palestiniens se poursuit durant la période omeyyade. Toutefois, sur quelques sites jordaniens, notamment à Aqaba, à Jérash, à Pella[35], et en Égypte à Fostat, ces amphores sont absentes des niveaux omeyyades[36]. La production a pu continuer durant la seconde moitié du VIIe siècle et éventuellement la première moitié du VIIIe siècle, la diffusion étant alors limitée à la région de Gaza. De même, l'utilisation des installations viticoles et notamment des presses semble se raréfier avec la Conquête arabe ou dans le courant des premières décennies de la présence islamique en Palestine.

2.3. *Les contenus*

En ce qui concerne le contenu de ces amphores, la présence de trous de fermentation destinés à évacuer les gaz issus de la fermentation du vin et de résidus de poix, observés sur plusieurs exemplaires, lorsque les conditions de conservation le permettent, notamment en milieu humide et en milieu désertique, et les vestiges archéologiques d'installations viticoles en Palestine méridionale et dans le Néguev, tendent à prouver que ces amphores ont effectivement servi au conditionnement et au transport du vin.

Les sources écrites et plus précisément les textes des pèlerins et des voyageurs occidentaux nous renseignent sur la localisation des vignobles et sur la notoriété des vins palestiniens dits « de Gaza ». À ce propos, comme le souligne D. Piéri, « Gaza donnait, semble-t-il, son nom à des vins qui étaient produits pour partie hors de son territoire, y

[35] A. USCATESCU, *Report on the Levant Pottery (5th – 9th century AD)*, in *Actes du VIIe Congrès International* [n. 32], 547.
[36] C. VOGT, *Les céramiques omeyyades et abbassides d'Istabl'Antar – Fostat : traditions méditerranéennes et influences orientales*, in *La Céramique médiévale en Méditerranée* [Actes du VIe Congrès de l'AIECM2, Aix-en-Provence 1995] (Aix-en-Provence 1997), 243-260.

compris ceux produits dans le Néguev et servait probablement à nommer de nombreux crus régionaux sous l'appellation très générale de 'vin de Gaza' (*vinum Gazetum, Gazetina, Gazeticum*)[37]. »

C'est à partir du milieu du IVe siècle que les mentions du vin de Gaza commencent à essaimer ; les productions semblent toutefois être à cette époque exportées principalement en Syrie, en Égypte, éventuellement à Chypre et en quantité négligeable en Occident, ce que semblent confirmer les découvertes archéologiques. Ainsi, dans l'*Expositio totius mundi et gentium*, il est fait mention d'Ascalon et de Gaza, « des villes distinguées qui bouillonnent d'activité commerciale et ont de tout en abondance. Elles expédient dans toute la Syrie et en Égypte un vin de très bonne qualité[38]. »

Durant le IVe siècle, Jérôme, rédacteur de la *Vie d'Hilarion*, observe également que les moines, installés à proximité de Gaza, sont engagés dans la culture des vignes et dans la production du vin[39]. Vers la fin du IVe siècle, Marc le Diacre signale l'existence d'une colonie de marchands égyptiens installés à Maïoumas, le port de Gaza et dont les activités sont, selon toute vraisemblance, liées au commerce du vin. « À notre débarquement, comme la nouvelle s'en était répandue, les chrétiens de l'endroit nous accueillirent au chant des psaumes ; pareillement ceux de la ville, dès qu'ils apprirent notre arrivée, vinrent à notre rencontre avec le signe de la précieuse croix, chantant eux aussi. Les cortèges des deux villes s'unirent ; cela fit une foule assez grande ; les plus nombreux étaient ceux du port, parce qu'il y a là-bas beaucoup d'Égyptiens négociants en vins[40]. »

À partir de la fin du Ve siècle, la renommée du vin de Gaza semble s'étendre à la partie occidentale de la Méditerranée. Cette nouvelle popularité des vins orientaux serait alors le fait des pèlerins et des voyageurs occidentaux, venus de Gaule, d'Espagne, d'Italie et d'Afrique du Nord afin de visiter les Lieux Saints. Ayant goûté et apprécié les vins locaux, ils auraient crée à leur retour une demande suffisamment importante pour entraîner une production de vin en Palestine à une échelle quasi-industrielle et une commercialisation à longue distance[41]. Ainsi, à l'occasion d'un modeste repas, Sidoine Apollinaire dresse une liste de produits de luxe liés au service de la table et de mets orientaux qu'il ne pourra malheureusement pas servir à son invité. « (…) La table rustique de ton ami gaulois ne recevra point de ces pains qui blondissent dans la Syrte libyenne. Je n'ai point de vins de Gaza, de Chios, de Falerne et je ne te donnerai pas à boire les produits du vignoble de Sarepta. Je n'ai pas ici les crus qu'a rendus célèbres le nom qu'un triumvir en personne a donné à un canton de nos campagnes. Nous te prions néanmoins de venir : le Christ pourvoira à tout, lui qui m'a fait ici une patrie

37 PIÉRI, « Les marchands orientaux » [n. 11], 29. En ce qui concerne les attestations des vins de Gaza dans les sources anciennes, nous renvoyons aux articles de D. Piéri et de Ph. Mayerson qui ont étudié cette question avec attention.

38 *Expositio totius mundi et gentium* 29, 162-163.

39 Jérôme, *Vie d'Hilarion*, PL 23, 29-42.

40 Marc le Diacre, *Vie de Porphyre*, 58.

41 Ph. MAYERSON, « The Wine and Vineyards of Gaza in the Byzantine Period » [n. 20], 78-79.

grâce à ton affection[42]. » Dans le courant de la seconde moitié du VIe siècle, Corippe énumère les différents vins servis à l'occasion d'un banquet, et y fait figurer le vin de Gaza[43]. C'est à peu près à la même époque que Grégoire de Tours évoque, dans son *Historia Francorum*, un certain Eberulf qui, afin de plaire à son ami Claude, lui propose des vins de Laodicée et de Gaza[44]. Enfin, Venance Fortunat, également durant la seconde moitié du VIe siècle : « Aux ordres de l'Auguste, le monde entier, ébranlé en tous sens, s'agite pour apporter à l'unisson ses richesses et ses raffinements, (…) les gemmes, les pierres, les parfums, les encens, les vins, de Falerne et de Gaza, de Crète, de Samos, de Chypre, de Colophon, de Séraptis, des vins dont la limpidité rivalise avec la transparence des pierres, des coupes de cristal qu'on distingue à peine du liquide. Ici, un calice blanc comme neige dont la teinte change avec chaque vin, là, on croit boire du Falerne, mais c'est la coupe qui donne au liquide sa propre couleur[45]. » Au début du VIIe siècle, les vins de Gaza sont encore mentionnés par Isidore de Séville dans ses *Etymologies*[46].

Outre ses qualités gustatives appréciées sur l'ensemble du pourtour méditerranéen, les vins de Palestine étaient fortement prisés par le personnel religieux et consommés notamment comme vins de messe. Ainsi, Grégoire de Tours mentionne « un méchant sous-diacre [qui met] dans le calice un atroce vinaigre et [réserve] le vin de Gaza pour son gosier[47]. »

Des traités de médecine et de pharmacopée, rédigés entre le IVe et le VIIe siècle, attestent également un usage médical des vins palestiniens et plus particulièrement du vin d'Ascalon, qui entre dans la préparation de nombreux médicaments[48].

Cependant, le vin ne semble pas avoir été le contenu exclusif des amphores LRA 4. Ainsi, des analyses physico-chimiques menées sur ce type de conteneur ont permis de déceler dans la matrice argileuse la présence de résidus d'huile de sésame[49]. De plus, de nombreux *papyri* et *ostraca*, découverts pour la plupart en Égypte, témoignent également d'une gamme variée de marchandises conditionnées dans des amphores de type LRA 4 : poissons, sauces de poissons, fromages, graines, pistaches[50]… Toutefois, on

42 Sidoine Apollinaire, *Poèmes* I, Carmen XVII, 126-127.

43 Corippe, *In Laudem Iustini Augusti minoris* III : « *dulcia Bacchi – munera quae Sarepta ferax, quae Gaza crearet, - Ascalon et laetis dederat quae grata colonis… prisca Palaestini miscentur dona Lyaei, - alba colore nivis blandoque levissima gusto* ».

44 Grégoire de Tours, *Historia Francorum* VII, 29 : « *…misitque pueros, unum post alium ad requirenda potentiora vina, Laticina videlicet, atque Gazitina* ».

45 Venance Fortunat, *Vie de Saint-Martin* 2, 31-34.

46 Isidore de Séville, *Etymologiarum* XX, 7 : « *Gazeum vinum vero regio, unde defertur. Gaza enim oppidum est Palestinae* ».

47 Grégoire de Tours, *De gloria confessorum* LXV.

48 P. MAYERSON, « The Use of Ascalon Wine in the Medical Writers of the Fourth to the Seventh Centuries » *IEJ* 43 (1993), 169-173.

49 M.-C. ROTHSCHILD-BOROS, *The Determination of Amphora Contents*, in *Archaeology and Italian Society II*, BAR International Series 102 (Oxford 1981), 83-86.

50 P. MAYERSON, « The Gaza 'Wine' Jar (Gazition) and the 'Lost' Ashkelon Jar (Ashkalônion) » *IEJ* 42/1-2 (1992), 79 ; P. MAYERSON, « Another Unreported Ascalonian Jar : The Sabitha / Sapation » *IEJ* 46/3-4 (1996), 258.

peut supposer que l'amphore, utilisée dans un premier temps comme conteneur pour le stockage et le commerce du vin, ait été remployée pour le conditionnement de divers types de denrées.

3. Les importations d'amphores à Gaza

Le commerce des amphores à Gaza fut très actif entre le IVe siècle et la Conquête arabe. Toutes les grandes catégories de conteneurs destinés au conditionnement et au transport du vin, de l'huile d'olive, des saumures de poissons et/ou de toutes autres denrées issues de Syrie, d'Asie Mineure, des îles égéennes et du bassin occidental de la Méditerranée (Afrique du Nord et Italie), souvent en quantité moindre, sont représentées à Gaza à l'instar de nombreux sites de Méditerranée orientale.

3.1. *Les importations orientales*

Les amphores LRA 5/6 ou *bag-shaped amphorae* – les « amphores sacs » – circulent en Méditerranée à partir du IVe siècle et ce au moins jusqu'au Xe siècle de notre ère. Une première classification raisonnée de ces amphores, réalisée à partir du matériel issu de fouilles archéologiques et de l'ensemble des données disponibles dans les publications, a été établie pour l'Antiquité Tardive, entre le IVe et le VIIe siècle, par D. Piéri, dans le cadre d'une thèse de doctorat. Nous ne reviendrons pas sur les quatre grands types reconnus, présentés dans plusieurs articles et notamment lors d'un congrès de la SFECAG qui s'est tenu à Istres en 1998[51].

Ce type de conteneur se caractérise généralement par une panse sphéroïde ou piriforme cannelée, un fond évasé et arrondi, un col cylindrique court que termine une petite lèvre arrondie et des anses dites « en oreilles » fixées sur le tiers supérieur de la panse (fig. 5). Deux grandes régions de production ont été reconnues : la Palestine, plus précisément les régions d'Acre, de Césarée à Tyr, de Beth Shean et de Jérusalem[52] et l'Égypte, notamment Abou Mina et la Maréotide[53] pour les productions à pâte calcaire et le Delta dont un atelier identifié à Kôm Abou Billou pour les productions à pâte alluviale[54]. Les contenus de ces amphores demeurent encore aujourd'hui incertains. Toutefois, quelques éléments de réponse peuvent être apportés. La présence de trous de fermentation et surtout les résidus de poix observés sur plusieurs exemplaire indiquent un contenu vinaire. Enfin, on signalera les attestations dans les sources écri-

51 PIÉRI, *Les importations d'amphores orientales* [n. 29], 97-106.

52 PIÉRI, *Les importations d'amphores orientales* [n. 29], 102-103.

53 J.-Y. EMPEREUR et M. PICON, *Les ateliers d'amphores du lac Mariout*, in J.-Y. EMPEREUR (éd.), *Commerce et artisanat dans l'Alexandrie hellénistique et romaine* [Actes du Colloque d'Athènes (11-12 décembre 1988)] *BCH* suppl. 33 (Paris 1998), 75-91 ; J. ENGEMANN, « À propos des amphores d'Abou Mina » *CCE* 3 (1992), 153-159.

54 P. BALLET, « Un atelier d'amphores *Late Roman Amphora* 5/6 à Kôm Abou Billou (*Terenouthis*) » *Chronique d'Egypte* LXIX/138 (1994), 353-365.

tes : les auteurs latins mentionnent les vins de Maréotide célèbres pour leurs qualités gustatives et les auteurs ommeyades les crus de Beth Shean[55]. On ne peut toutefois pas exclure divers types de contenus autres que le vin ; ainsi, certaines amphores auraient pu servir au stockage de l'eau et au conditionnement de denrées sèches, tels les fruits secs et les graines.

Trois amphores semblent se rattacher aux productions d'origine syrienne. Outre une amphore de type Kingsholm 117 datée de l'époque romaine (fig. 6)[56], cette catégorie de récipients est représentée par une « amphore-carotte », originaire éventuellement des ateliers de Beyrouth. Recueillie sur le site de Blakhiyah, cette amphore se caractérise par un corps allongé, un épaulement arrondi et un petit fond en bouton. Le col, cylindrique et de hauteur assez importante, se termine par une lèvre à double ressaut. De larges anses, basses et de section ovale, sont fixées au milieu du col et sur l'épaulement. La panse est parcourue de plusieurs stries régulières. On observe également quelques stries sous la lèvre (fig. 7). La production d'amphores à Beyrouth et dans la plaine de la Bekaa est attestée entre la fin du Ier siècle av. J.-C. et le VIIe siècle de notre ère avec l'arrivée des conquérants arabes. Notre exemplaire se rapproche du type Beirut 8.1, fréquent dans les niveaux de la fin du Ve siècle au milieu du VIe siècle voire légèrement plus tard[57]. Toutefois, le fond en bouton s'éloigne fortement des fonds annulaires surbaissés des types de Beyrouth mais se rapproche des « amphores-carottes » produites à Sinope sur les bords de la Mer Noire entre le IVe et le Ve siècle[58]. Seule l'étude macroscopique des pâtes nous permettra de déterminer avec certitude l'origine de cette amphore.

En ce qui concerne la dernière amphore, son origine n'a pu être déterminée. De hauteur modeste, ce récipient possède de larges épaules et un corps piriforme, que termine un petit fond en bouton ; la panse est parcourue sur la majeure partie de sa surface de stries régulières et peu profondes. Le col cylindrique est assez large mais peu haut ; la lèvre forme un bourrelet court légèrement concave. Les anses, amplement développées, sont fixées sur le col et sur l'épaulement (fig. 8).

3.2. *Les importations d'Asie Mineure et des îles égéennes*

Les productions issues d'Asie Mineure et des îles de la mer Égée sont assez faiblement représentées à Gaza ; elles se résument à sept fragments d'amphores LRA 1 et à un fond d'une amphore LRA 3 (fig. 9). Les amphores de type LRA 1, destinées au transport du vin et/ou de l'huile d'olive, ont été produites à Chypre, à Rhodes et sur les côtes méridionales de la Turquie, principalement entre le milieu du IVe et le VIIe siècle[59].

Les conteneurs LRA 3 sont aisément reconnaissables par leur pâte fine et homogène, de cassure rouge à brune et riche en particules de micas ; la surface, de couleur

55 PIÉRI, « Les marchands orientaux » [n. 11], 28, fig. 10.

56 Cette amphore caractéristique de l'époque romaine ne figure pas dans le tableau de comptages (fig. 2).

57 REYNOLDS, *Levant* [n. 32], 537-539.

58 REYNOLDS, *Levant* [n. 32], 540-541.

59 PIÉRI, *Les importations d'amphores orientales* [n. 29], 98.

similaire à la cassure, est savonneuse et très micacée. Les ateliers ayant produit ces amphores se situent en Turquie, dans la vallée de l'Hermos et celle du Méandre, entre Éphèse, Sardes, Halicarnasse et Bodrum[60]. Sur le site portuaire de Marseille, plusieurs de ces amphores contenaient encore lors de leur découverte des traces de poix, ce qui incite à suggérer un contenu vinaire. Toutefois, des analyses physico-chimiques, réalisées en 1981 par M. Rothschild-Boros, avaient démontré la présence d'un contenu huileux, éventuellement d'un onguent[61].

Ces quelques exemplaires ne sont vraisemblablement pas représentatifs du commerce des amphores LRA 1 et 3 à Gaza. Sur le site de Tell el-Makhzan (*Pelusium*) dans le Nord-Ouest du Sinaï, non loin de Gaza, ces deux catégories représentent une part non négligeable parmi les importations.

3.3. *Les importations du Bassin occidental de la Méditerranée*

Les productions de Sicile et de la péninsule italique sont extrêmement minoritaires sur le site de Gaza ; seules une amphore gréco-italique, qui sort de notre propos, et une amphore Keay LII (Robinson M 234) ont été identifiées. Cette céramique possède un col cylindrique assez étroit que termine une petite lèvre de section triangulaire et dont la face externe est légèrement concave. Les anses, de section ronde et profondément nervurées dans la longueur, sont fixées sous la lèvre et sur l'épaulement (fig. 10). La pâte possède une texture moyennement fine. La cassure de teinte claire est zonée : marron à rose. Un engobe de couleur beige a été appliqué sur la surface externe. Les inclusions consistent principalement en micas et en sables de taille moyenne. Cette amphore proviendrait d'ateliers situés dans le sud de la péninsule italique, plus précisément en Calabre et en Sicile. Elle semble avoir été produite entre le IV^e^ et le début du VI^e^ siècle. Notre exemplaire pourrait se rapprocher du type 2 de la classification établie par M. Bonifay et D. Piéri à partir du matériel marseillais et dont la datation couvre la seconde moitié du V^e^ siècle[62]. Ces amphores généralement poissées auraient servi au conditionnement et au commerce des célèbres vins du Bruttium.

Les amphores originaires d'Afrique du Nord sont attestées en Palestine et en Israël dès l'époque hellénistique. Ainsi, quelques amphores puniques de type Mana C1/C2 ont été découvertes sur les sites de Marissa, d'Acre, de Tell Ira dans le Néguev et désormais sur le site de Blakhiyah à Gaza (fig. 11)[63].

Il est généralement acquis que les amphores de types Tripolitaines I à III ont été produites dans la province romaine de Tripolitaine, l'actuelle Libye, où plusieurs dépotoirs et ateliers de production ont été reconnus[64]. Du fait des nombreux vestiges de presses, des témoignages littéraires et épigraphiques, il semble fort probable que ces

60 PIÉRI, *Les importations d'amphores orientales* [n. 29], 22.
61 ROTHSCHILD-BOROS, *The Determination of Amphora Contents* [n. 49], 83-86.
62 M. BONIFAY et D. PIÉRI, « Amphores du V^e^ au VII^e^ siècle à Marseille : nouvelles données sur la typologie et le contenu » *JRA* 8 (1995), 114-116.
63 Cette amphore ne figure pas dans le tableau de comptages (fig. 2).
64 P. ARTHUR, « Amphora Production in the Tripolitanian Gebel » *Libyan Studies* 13 (1982), 61-72.

amphores aient été employées pour le conditionnement et le commerce de l'huile d'olive[65], éventuellement du vin.

En 1973, C. Panella divise les amphores tripolitaines en trois formes[66] ; l'amphore Tripolitaine III, dont la datation s'étend de la fin du II^e^ siècle à la fin du IV^e^ siècle, est morphologiquement très proche de l'amphore Tripolitaine I. Lorsque l'on ne possède qu'un fragment de bord, il est assez difficile de l'attribuer à l'une ou l'autre forme. Ses caractéristiques morphologiques sont les suivantes : une longue panse cylindrique aux parois convexes, des épaules arrondies et un petit fond conique renfermant une boule d'argile. Le col court se termine par une lèvre de section triangulaire avec un bourrelet sublatial assez épais. Les anses, de section ronde, sont fixées sous la lèvre et sur le haut de l'épaulement (fig. 12). Ces amphores possèdent une pâte calcaire de texture fine et homogène, généralement rouge en cassure, parfois zonée à cœur gris-bleu. Les inclusions consistent principalement en nodules blancs, vraisemblablement des calcites, et en sables. La surface externe présente une pellicule blanche plus ou moins épaisse, probablement due à l'utilisation de l'eau salée lors de la préparation de l'argile.

Les amphores de Byzacène, l'actuelle région du Sahel en Tunisie, possèdent des pâtes de type calcaire, riches en grains de quartz, en micas et en nodules blancs, vraisemblablement des calcites. La cassure est généralement homogène rouge, orangé à marron, parfois à cœur gris-bleu. Certaines amphores présentent également en surface externe une pellicule blanche plus ou moins épaisse, caractéristique de l'utilisation de l'eau salée lors de la préparation de l'argile.

La catégorie des amphores africaines du Bas Empire et de l'Antiquité Tardive renferme un grand nombre de formes, difficilement classables, en raison de la diversité des ateliers de production et de l'évolution morphologique des types au cours des siècles.

À Gaza, plusieurs types d'amphores africaines sont représentés ; il s'agit toutefois de types classiques exportés sur l'ensemble des sites du pourtour méditerranéen. Le premier col présenté semble se rattacher à la série des amphores Africaine I *piccolo*[67], datées principalement entre le début du II^e^ et la fin du IV^e^ siècle voire le début du siècle suivant[68]. Ces amphores se caractérisent par un col cylindrique assez large que termine une lèvre en bourrelet à face interne concave. De larges anses, de section ronde, sont fixées sous la lèvre et sur l'épaulement (fig. 13). La panse, non conservée, se présente généralement sous la forme d'une haute cuve cylindrique, des épaules arrondies, un petit fond conique et creux.

L'amphore Africaine II *grande*[69], qui circule en Méditerranée entre la fin du II^e^ et la fin du IV^e^ siècle, est représentée par deux cols recueillis sur le site de Blakhiyah. Ce

65 ARTHUR, « Amphora Production » [n. 64], 61.
66 C. PANELLA, *Le anfore*, in A. CARANDINI *et alii, Ostia III, Studi Miscellanei* (Rome 1973), 460-696 ; C. PANELLA, *Anfore tripolitane a Pompei*, in *Instrumentum domesticum di Ercolano e Pompei nella prima età imperiale*, Quaderni di Cultura Materiale I (Rome 1977), 135-149.
67 Beltràn 57 / Peacock-Williams class 33 / Ostia IV / Keay III.
68 PEACOCK et WILLIAMS, *Amphorae and the Roman economy* [n. 27], 153-154.
69 Beltràn 56 / Peacock-Williams class 24 / Ostia III / Keay IV-VII.

conteneur, pour lequel C. Panella a identifié cinq types principaux, se caractérise par sa longue panse cylindrique et un fond en pointe parfois renflé. Le col est tronconique ou cylindrique peu haut ; la lèvre forme un bourrelet plus ou moins important ou un bandeau épaissi vers l'intérieur. Les anses, de section ovale irrégulière, sont fixées sur le col et l'épaulement. Cette amphore peut mesurer plus de 1,10 m de haut pour un diamètre maximum compris entre 30 et 37 cm. La capacité varie généralement de 56 à 68 litres[70]. Le fond cylindrique, à base plane et aux parois externes fortement convexes, pourrait également se rattacher à cette forme. Le second col pourrait correspondre au type Keay XXV dont une des caractéristiques principales est un col tronconique que termine un bord en bandeau légèrement évasé (fig. 14). Sur le site de Pupput en Tunisie, plusieurs exemplaires de ces amphores présentaient encore lors de leur découverte des traces de poix, ce qui semble indiquer un contenu vinaire, éventuellement des salaisons de poissons[71].

Le type Keay XXV possède plusieurs sous-types et de très nombreuses variantes. Ces conteneurs de moyennes dimensions se caractérisent par une panse allongée et un fond cylindrique, parfois renflé. Le col est plus ou moins court et tronconique ; il se termine par une large lèvre évasée en forme de collerette. Les anses, de section ovale, sont étroitement fixées au col (fig. 15a). Cette amphore circule dans le bassin méditerranéen dès la fin du IVe ou au début du Ve siècle (Ostie – Carthage). À Marseille, on rencontre ce conteneur principalement dans les contextes de la première moitié et du milieu du Ve siècle. Plusieurs exemplaires de ce type recueillis en Gaule romaine sont poissés, ce qui exclut un contenu oléagineux[72].

Le dernier élément présenté possède un col assez étroit aux parois concaves, marqué de plusieurs bourrelets et terminé par une lèvre en bandeau convexe à bourrrelet sublatial. Les anses, de section ovale, sont fixées sous la lèvre et sur le haut de l'épaulement (fig. 15b). Enfin, nous présentons un fond cylindrique et massif, au plan de pose convexe et aux surfaces très bosselées (fig. 15c).

Cette communication ne constitue qu'une étape préliminaire dans la réalisation du corpus des amphores palestiniennes et importées découvertes sur les sites de Gaza. L'étude exhaustive de l'ensemble de ce matériel, notamment l'étude typo-chronologique, nous offrira une vision plus juste des échanges à Gaza et en Palestine méridionale au cours de l'Antiquité Tardive.

DELPHINE DIXNEUF
Doctorante allocataire – Université de Poitiers/HeRMA.

70 F. ZEVI et A. TCHERNIA, « Amphores de Byzacène au Bas-Empire » *Antiquités Africaines* 3 (1969), 173-214.

71 A. BEN ABED et M. GRIESHEIMER (dir.), *La Nécropole romaine de Pupput*, coll. EFR 323 (Rome 2004), 30.

72 BONIFAY et PIÉRI, « Amphores du Ve au VIIe siècle à Marseille » [n. 62], p. 95-96.

Illustrations

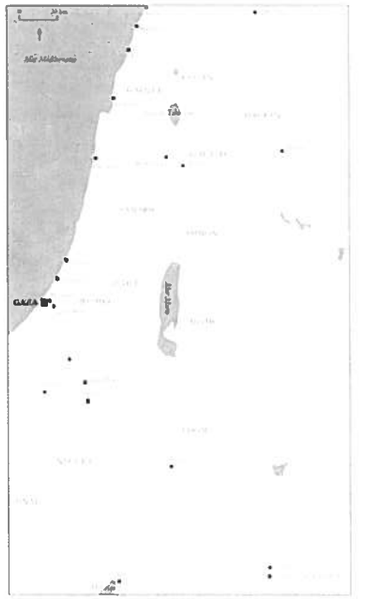

Carte. 1.

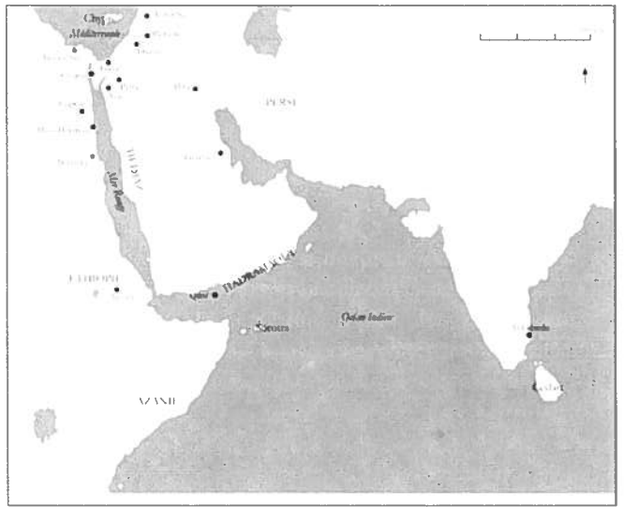

Carte. 2.

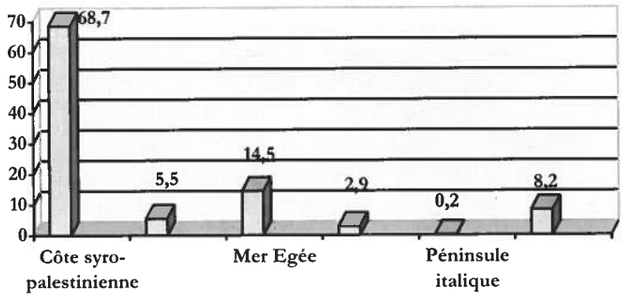

Fig. 1. - *Répartition des amphores découvertes à Gaza et étudiées au cours de la campagne 2000 (périodes perse, hellénistique, romaine et byzantine)*

Origine	Type	Bords	Anses	Fonds
Palestine	LRA 4 – Type 1	42	20	
	LRA 4 – Type 2	278	9	6
	LRA 4 – Types 3/4	54	1	
	LRA 4 – Type 4	2		
Palestine	LRA 5/6	1		
Syrie ?	«Amphore-carotte»	1		
	Inconnu	1		
Chypre Rhodes Asie Mineure	LRA 1	7		
Asie Mineure	LRA 3	1		
Égée	Inconnu	2		2
Tripolitaine	Tripolitaine III	7		2
	Benghazi MR 1	1		
	Inconnu	2		
Byzacène	Africaine I Piccolo	1		
	Africaine II Grande	2		1
	Keay XXV	2		
	Inconnu	6		4
Péninsule italique	Keay LII	1		
Inconnu	Inconnu	6		14

Fig. 2. - *Tableau de répartition des amphores, par origine et par type, découvertes à Gaza et étudiées au cours de la campagne 2000*

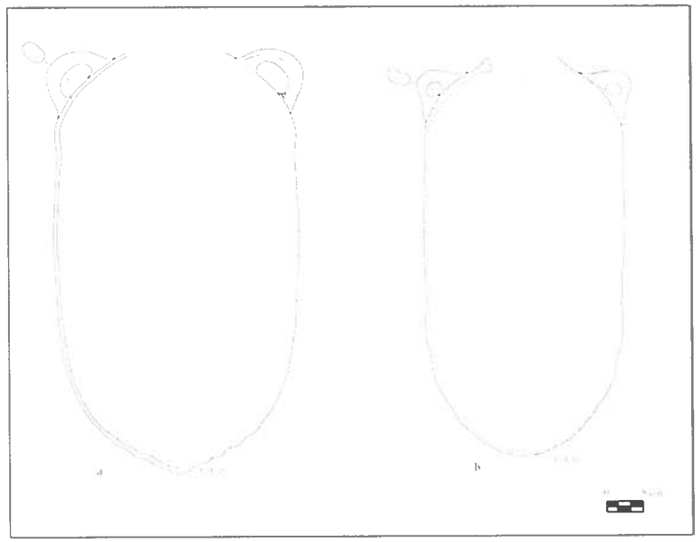

Fig. 3. - *Gaza – Blakhiyah : amphores LRA 4 d'origine palestinienne, types 1 (3a) et 2 (3b)*

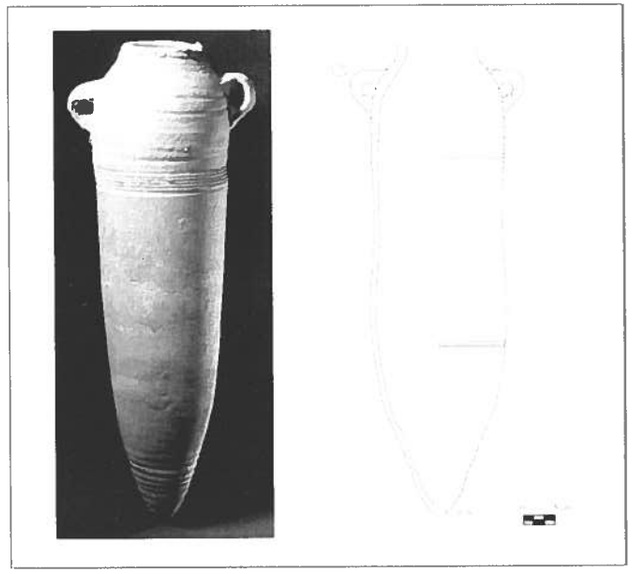

Fig. 4. - *Gaza – Blakhiyah : amphores LRA 4 d'origine palestinienne, type 4*

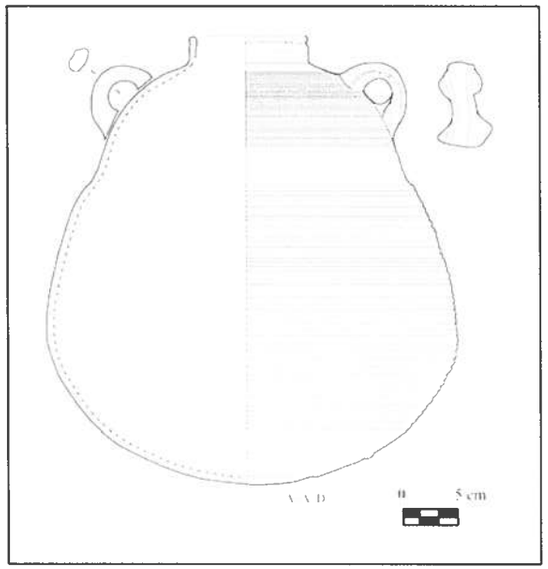

Fig. 5. - *Gaza – Blakhiyah : amphore LRA 5/6 originaire de Palestine ou d'Égypte (type 3 de D. Piéri = début IV^e – fin VII^e siècles voire au-delà)*

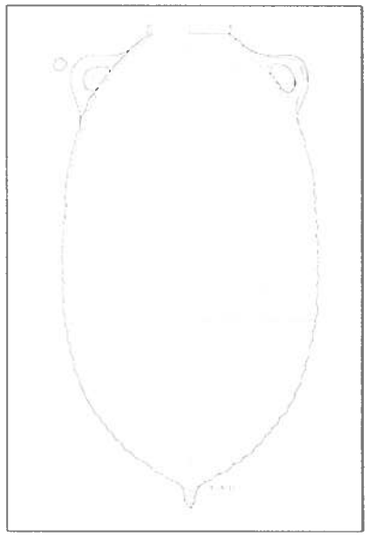

Fig. 6. - *Gaza - Blakhiyah : amphore syrienne de type Kingsholm 117 = époque romaine*

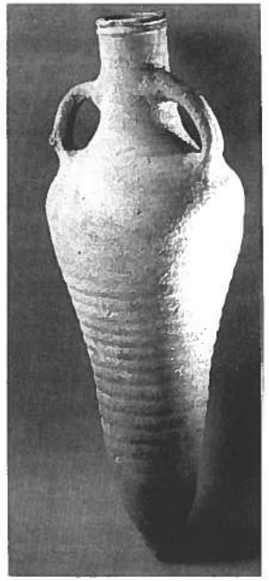

Fig. 7. *Gaza - Blakhiyah : « amphore-carotte » d'origine syrienne ou sinopéenne ?*

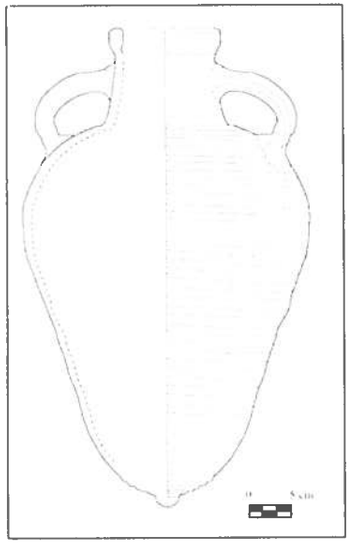

Fig. 8. - *Gaza - Blakhiyah : amphore piriforme d'origine syrienne ?*

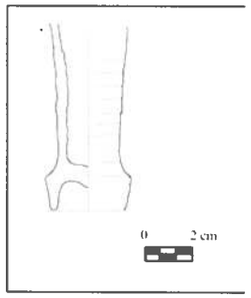

Fig. 9. - *Gaza – Blakhiyah : amphore LRA 3 provenant d'Asie Mineure*

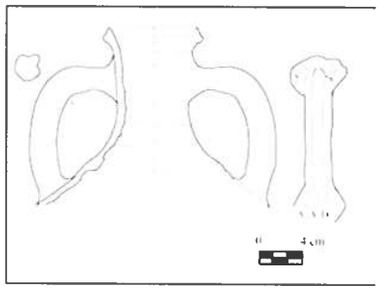

Fig. 10. - *Gaza – Blakhiyah : amphore d'origine italique Keay LII*

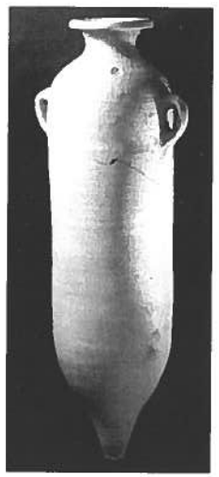

Fig. 11. - *Gaza – Blakhiyah : amphore punique provenant d'Afrique du Nord*

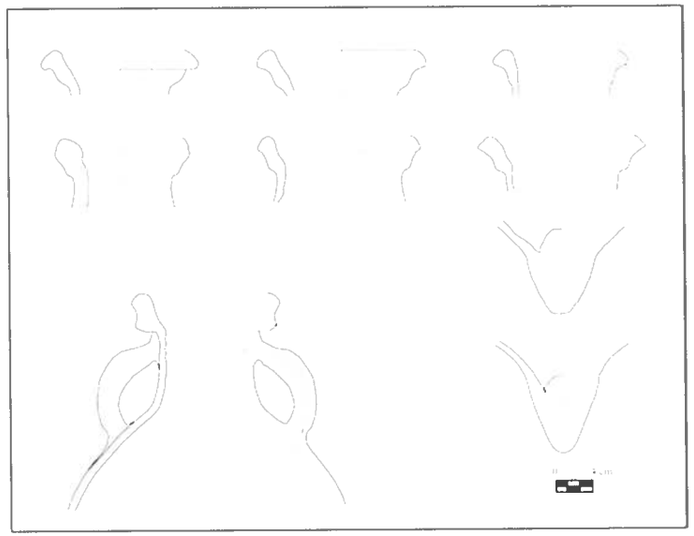

Fig. 12. - *Gaza – Blakhiyah : amphores d'origine tripolitaine*

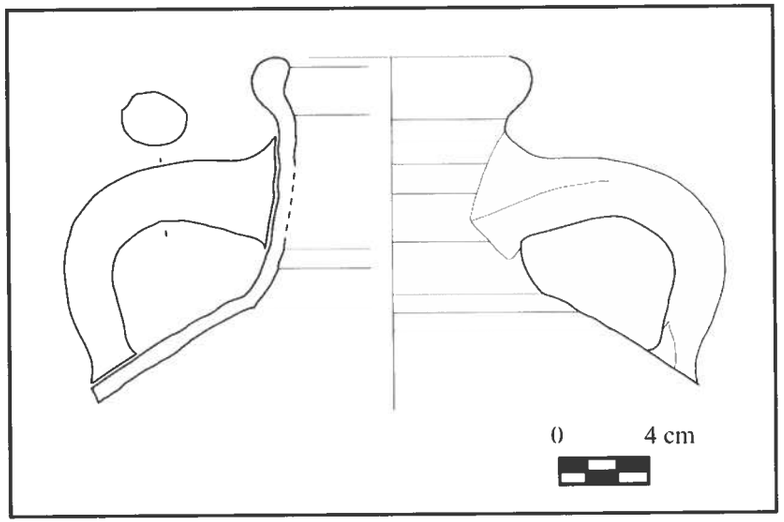

Fig. 13. - *Gaza – Blakhiyah : amphore d'origine africaine, type I* piccolo

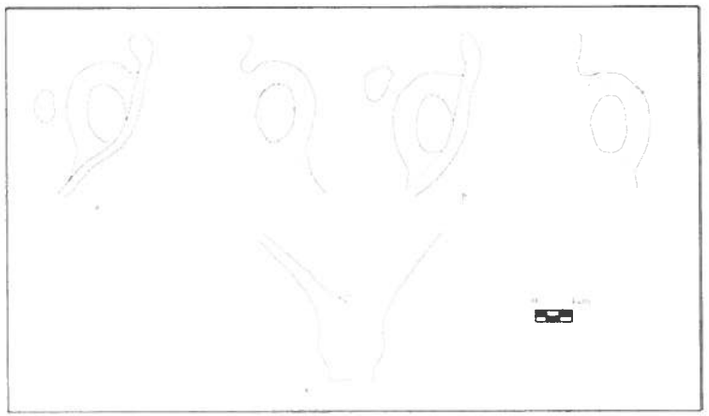

Fig. 14. - Gaza – *Blakhiyah : amphores d'origine africaine, type I* grande

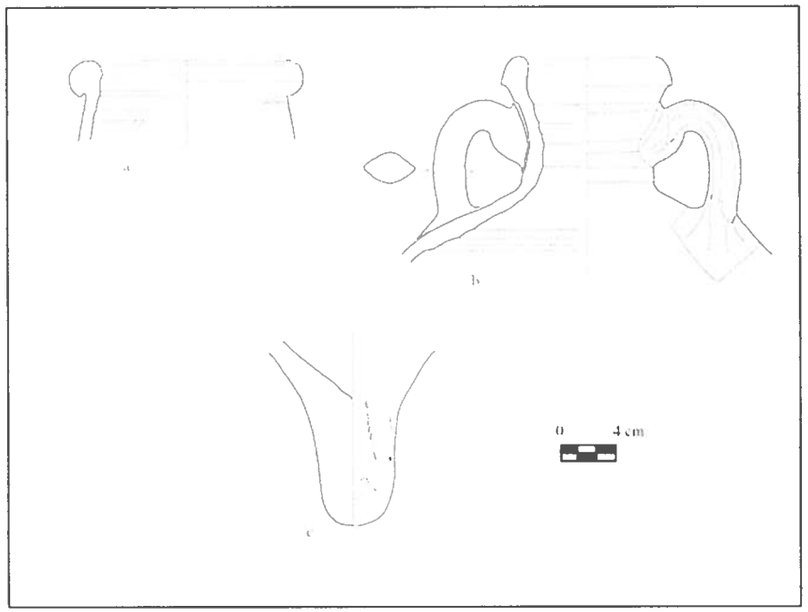

Fig. 15. - *Gaza – Blakhiyah : amphores d'origine africaine*

Les girafes de Gaza

LA DÉCOUVERTE du complexe ecclésiastique de Jabaliyeh (Jabaliyah), au lieu-dit el-Mkheitim, où l'on a retrouvé la représentation d'une girafe sur la mosaïque de sol du baptistère[1], permet de rouvrir le dossier de cet intéressant animal[2]. C'est d'abord l'occasion d'enrichir la documentation littéraire que j'avais réunie naguère. C'est aussi la possibilité d'ordonner un corpus iconographique renouvelé. Au-delà du pittoresque et de l'anecdotique, il est tentant, par l'intermédiaire d'une image peu fréquente dont les avatars se repèrent assez clairement, d'affronter quelques-uns des problèmes de l'histoire de la mosaïque à l'époque protobyzantine.

Girafes protobyzantines

J'ai proposé, il y a quelques années, une étude sur la girafe dans l'Antiquité[3], en montrant que cet animal, dont l'habitat est purement africain, n'avait été qu'imparfaitement connu dans le Bassin méditerranéen. Les girafes qu'avaient reçues l'empire romain et son successeur byzantin provenaient d'Afrique orientale, plus précisément de la région du Haut-Nil et de la Corne de l'Afrique. Elles étaient fort rares, et la ville de Rome,

---

[1] Je remercie tout particulièrement le R.P. Jean-Baptiste Humbert d'avoir attiré mon attention sur les mosaïques de Jabaliyeh (Jabaliyah) et d'Abou Baraké (Abu Barakat, Abu Barakeh). Ma reconnaissance va au Département des Antiquités de Gaza, et spécialement à Monsieur Moain Sadeq, pour m'avoir accordé l'autorisation de reproduire les photos des mosaïques de ces deux sites.

[2] P.-L. GATIER, « Des girafes pour l'empereur » *Topoi* 6/2 (1996), 903-941. Je signale, pour la période médiévale, quelques envois diplomatiques de girafes qui m'avaient échappé. A. CUTLER, « Les échanges de dons entre Byzance et l'Islam (IX^e^-XI^e^ siècles) » *JS* (1996), 51-66, mentionne, p. 62 n. 42, la présence de girafes à Baghdad dans les jardins du calife al-Muqtadir en 917, parmi d'autres animaux exotiques ; et, p. 64 n. 48, le don d'une girafe en 1028, par le calife fatimide al-Zâhir, au souverain ziride du Maghreb. V. MEINECKE-BERG, « Das Giraffenbild des fatimidischen Keramikmalers Muslim » *MDAI(D)* 11 (1999), 331-344 pl. 44-47, fournit une étude de l'usage des girafes dans les parades et dans la diplomatie égyptienne des Toulounides et des Fatimides, p. 334-336. En juin 1404 l'ambassadeur castillan Ruy González de Clavijo croise à Khoy, en Anatolie orientale (Khvoi au nord du lac d'Ourmiah), un convoi de présents, dont une girafe, que le sultan mamelouk du Caire envoyait à Tamerlan, L. KEHREN, *La Route de Samarkand au temps de Tamerlan. Relation du voyage de l'ambassade de Castille à la cour de Timour Beg, par Ruy Gonzàlez de Clavijo* (Paris 2002), 162-163. Vers 1420, un bateau chinois ramène à l'empereur de Chine une girafe que lui fournit le sultan swahili de Malindi, dans l'actuel Kenya, J. E. G. SUTTON, *A Thousand Years of East Africa* (Nairobi 1990), 67-69. Cet animal a été assimilé au *kilin* de la tradition confucéenne.

[3] GATIER, « Girafes » [n. 2]. J'ajoute N. BLANC, *Des girafes dans le thiase. Un stuc de Tusculum*, in N. BLANC, A. BUISSON (éds.), *Imago Antiquitatis. Religions et iconographie du monde romain. Mélanges offerts à Robert Turcan* (Paris 1999), 105-117 ; P. SCHNEIDER, *L'Éthiopie et l'Inde. Interférences et confusions aux extrémités du monde antique (VIII^e^ siècle avant J.-C.-VI^e^ siècle après J.-C.)* (Rome 2004).

Gaza dans l'Antiquité Tardive. Archéologie, rhétorique, histoire, éd. par C. Saliou (Salerne : Helios, 2005) 75-92

entre César et Philippe l'Arabe, n'en avait accueilli qu'un tout petit nombre, six peut-être. Elles servaient alors, dans les cérémonies des triomphes et dans certains jeux, à manifester la domination de Rome sur la terre habitée jusque dans les contrées les plus lointaines, en symbolisant des victoires « indiennes », « éthiopiennes » ou même simplement orientales. L'empereur était l'unique destinataire de ces précieux animaux.

Dans l'Égypte et l'Orient anciens, puis à la période hellénistique, héritière d'un usage qui ne remonte — concernant la girafe — qu'à l'époque perse achéménide, l'envoi d'un animal rare à un souverain est un geste diplomatique, entre remise du tribut et cadeau amical. À l'époque protobyzantine, cette tradition du don diplomatique d'animaux exotiques se développe à nouveau, principalement à la suite de l'activité de l'empire en mer Rouge. Des peuples et royaumes d'Afrique orientale envoient à Constantinople, parmi d'autres animaux, des girafes, à plusieurs reprises.

Dans le même article, je me suis intéressé à un épisode des *Éthiopiques* d'Héliodore d'Émèse, où des ambassadeurs axoumites apportent à Hydaspe, roi de Méroé, une girafe[4]. Ce passage du roman a été, à mes yeux, inspiré par une cérémonie semblable, bien réelle, qui aurait eu lieu à Antioche entre 337 et 350, au moment où Constance II résidait dans la capitale syrienne. Il confirmerait la datation basse des *Éthiopiques*.

J'ai également attiré l'attention sur trois autres voyages de girafes. En 457 d'abord, selon la *Vie d'Isidore* de Damascius et la *Chronographie* de Théophane[5], une « bête de Pan », une ou plusieurs girafes, des *taurélaphoi* et d'autres animaux sauvages, ont été envoyés à Constantinople pour Léon Ier, avec des « Pygmées » comme accompagnateurs[6]. En 496 ensuite, la *Chronique* du comte Marcellin signale l'envoi en cadeau à l'empereur Anastase d'un éléphant et de deux girafes venus d'Inde[7]. Par ailleurs, on sait que l'Afrique orientale, tout particulièrement la région bordée par l'océan Indien, est souvent considérée par les Anciens comme une partie de l'Inde. Le témoignage de Timothée de Gaza, auteur d'un ouvrage sur les animaux transmis uniquement par deux résumés médiobyzantins, confirme les indications du comte Marcellin[8] : la *Sylloge Constantini* indique « qu'un Indien ramena, par Gaza ma cité, deux de ces animaux en don pour l'empereur Anastase[9] » ; l'*Epitome augustana* précise « qu'un homme revenant des contrées indiennes, originaire d'Aila, passa par Gaza, en conduisant deux girafes et un éléphant pour l'empereur Anastase[10] ». Enfin, en 573, les ambassadeurs des Maccurites (Macourites), peuple fraîchement christianisé de la région de Dongola sur le

4 GATIER, « Girafes » [n. 2], 911-912 ; 921-926.
5 GATIER, « Girafes » [n. 2], 919.
6 La « bête de Pan » est un singe.
7 GATIER, « Girafes » [n. 2], 919-920.
8 GATIER, « Girafes » [n. 2], 912-913 ; 919-920.
9 *Supplementum aristotelicum*, I, 1, *Aristophanis historiae animalium epitome*, II, 270 : ἀνὴρ γὰρ Ἰνδὸς διὰ Γάζης, φησί, τῆς ἐμῆς διῆλθε, δύο θῆρας τοιούσδε κομίζων δῶρον τῷ βασιλεῖ· Ἀναστάσιος δὲ οὗτος ἦν…
10 *Supplementum aristotelicum*, I, 1, *Aristophanis historiae animalium epitome*, II, 270, n. 11 (p. 94) : ὅτι διὰ Γάζης παρῆλθε τις ἀνὴρ ἀπὸ τῶν Ἰνδικῶν, Ἀελίσιος δὲ τὸ γένος, ἄγων δύο καμηλοπαρδάλεις καὶ ἐλέφαντα τῷ βασιλεῖ Ἀναστασίῳ…

Haut-Nil, ont offert à Justin II — à Constantinople — des défenses d'éléphant et une girafe, selon Jean de Biclar[11].

Pour ces trois transports d'animaux depuis l'Afrique jusqu'à Constantinople, deux itinéraires sont possibles. L'un consiste à descendre le Nil, par bateau, après avoir dépassé les cataractes, puis à embarquer à nouveau à Alexandrie pour voguer jusqu'à la capitale. La deuxième partie du trajet, en haute mer, est bien rodée et ne nécessite pas d'escale, même si l'on peut envisager une autre solution, avec des étapes dans des ports de Méditerranée orientale. L'autre itinéraire débute par un voyage en mer Rouge, à partir d'un port du royaume d'Axoum, comme Adoulis ; il se poursuit par une traversée pédestre du sud de la Palestine Troisième, depuis Aila sur le golfe d'Aqaba, ou éventuellement depuis Clysma, jusqu'à Gaza, et il s'achève par une nouvelle navigation, de Gaza vers Constantinople. La girafe unique ou les girafes de 457 prennent le premier itinéraire et passent ainsi par Alexandrie, convoyées par des « Éthiopiens[12] ». Mais les deux girafes de 496 sont, à mes yeux, un cadeau des Axoumites, débarquées à Aila puis rembarquées à Gaza[13]. La girafe de 573 pourrait, elle aussi, être passée à Gaza. Elle aurait donc dans ce cas fait une remontée par bateau de la mer Rouge depuis un port axoumite, mais ceci reste assez hypothétique[14].

Nouveaux témoignages textuels

J'ajoute aux témoignages littéraires concernant la période protobyzantine, un texte de Kédrènos, auteur médiobyzantin du XIIe siècle qui, dans sa *Synopsis historiôn*, cite une description[15] des collections du palais de Lausos, cubiculaire de Théodose II[16], à Constantinople. Ce palais se trouvait au début de la Mésè, entre le Milion et le forum de Constantin, au nord-ouest de l'hippodrome[17] ; il brûla à deux reprises au moins, en 475/476 et en 532. Lausos avait réuni une fameuse collection de statues antiques classiques, dont l'Aphrodite de Cnide, et il montrait aussi des animaux, sculptés ou peut-être empaillés. Il y avait des rhinocéros, tigres, vautours et girafes, ainsi qu'un *taurélephas*, des centaures et des Pans. Si ces mentions d'animaux signalent des œuvres d'art, l'inspiration de leurs auteurs peut remonter à des sources lointaines. Si, en revanche, la

11 GATIER, « Girafes » [n. 2], 920-921.
12 GATIER, « Girafes » [n. 2], 919 n. 93. Ces « Éthiopiens » seraient donc des Nubiens.
13 La marche des girafes d'Aila à Gaza n'a rien d'extraordinaire. Il faut imaginer d'autres marches, par exemple, du lieu de capture au premier port d'embarquement. La girafe de Tamerlan était en train de traverser l'Asie Occidentale quand l'ambassadeur castillan la rencontra, KEHREN, *Samarkand* [n. 2], 163. La girafe de Charles X se rendit à pied de Marseille à Paris.
14 À propos de GATIER, « Girafes » [n. 2], 934-935, je doute maintenant, voir *infra*, n. 31 et 46, du rapport entre la girafe des Maccurites et la mosaïque de Kissufim.
15 Cedrenus, *Compendium Historiarum*, I, 564.
16 *PLRE*, II (1980), *s.v.* « Lausus 1 », « Lausus 2 », 660-661.
17 R. GUILLAND, *Études de topographie de Constantinople byzantine*, II (Berlin 1969), 32-34 ; G. DAGRON, *Constantinople imaginaire. Études sur le recueil des* Patria (Paris 1984), 144 ; 263.

girafe — pour ne s'occuper que d'elle — est taxidermisée, l'animal d'origine est très difficile à identifier, puisque, comme je l'ai montré, c'est une bête très rarement acheminée dans le bassin Méditerranéen. On sait que Lausos a été cubiculaire en 420 et 426, peut-être à nouveau en 431[18]. Pourrait-il s'agir de la seule girafe de Constance II, ou d'autres animaux arrivés au cours d'une ambassade ignorée, ou éventuellement des girafes de 457 ? Aucune de ces solutions n'étant véritablement satisfaisante, je pencherais pour l'explication la plus simple : les animaux exotiques du palais de Lausos étaient figurés sur des œuvres d'art.

Un second texte fournit des indications qui sont plus précieuses pour notre propos. L'ouvrage de Marwazi, auteur arabe des environs de 1100 apr. J.-C., traitant de la nature des animaux, a été étudié récemment par R. Kruk, à partir d'un manuscrit inédit conservé à Los Angeles[19]. Kruk montre que Marwazi disposait d'une traduction arabe du livre de Timothée de Gaza, *Sur les animaux*, ouvrage dont nous ne possédons plus en grec que deux résumés médiobyzantins. Je retiens ce qui, dans le texte arabe traduit par Kruk, me paraît nouveau[20] :

There come to us a man from India, a messenger of the king of India, with two giraffes covered with cloths and harnessed with many bridles and nose straps, that he wanted to bring to the king of Constantinople [suit une description de l'animal, beaucoup plus brève que celle de la *Sylloge Constantini*[21]]. *Black men sat upon them…*

Ainsi, deux faits nouveaux apparaissent. Premièrement, les girafes de Gaza sont bien un présent diplomatique adressé à Anastase en 496 par un roi, et — en l'occurrence — le souverain axoumite paraît le seul candidat envisageable. Deuxièmement, les girafes sont harnachées et caparaçonnées, au point d'être chevauchées par leurs accompagnateurs africains, lesquels sont mentionnés pour la première fois. On peut se demander si cette curieuse information n'est pas le produit du télescopage des remarques concernant l'éléphant avec celles qui s'appliquent aux girafes. Cependant, la mention d'une courroie fixée au nez des girafes est, nous le verrons, importante. Le texte de Marwazi est le seul, dans l'ensemble de la tradition antique, puisqu'il cite explicitement Timothée de Gaza, à signaler cet indispensable accessoire.

Nouvelles représentations sur mosaïques

J'ai montré que, dans l'Antiquité, les représentations de girafes s'ordonnaient en deux groupes. Les unes, les plus rares, dépendaient d'une observation faite sur le vif et —

18 *Supra*, n. 16. On ne connaît pas la date du décès de Lausos.

19 R. KRUK, « Timotheus of Gaza's *On Animals* in the Arabic Tradition » *Le Museon* 114 (2001), 355-387. Kruk ne semble connaître que la seule tradition grecque de l'*Epitome Augustana*, et encore dans la tradition anglaise de Bodenheimer et Rabinowitz, voir GATIER, « Girafes » [n. 2], 912-913.

20 KRUK, « Timotheus » [n. 19], 364.

21 GATIER, « Girafes » [n. 2], 912-913 ; la description de Timothée ou de l'épitomateur byzantin est largement dépendante du Pseudo-Oppien.

par suite — d'un modèle reproduit avec plus ou moins de fidélité. Les autres, bien plus nombreuses, se contentaient, vu l'extrême rareté des animaux visibles, de l'image d'un dromadaire tacheté conforme à l'idée qu'on peut se faire d'un *camelopardus* ou d'une *camelopardalis*, puisque tel est le nom que les Anciens avaient retenu pour désigner la girafe qu'ils imaginaient comme le croisement de chameaux et de panthères ou léopards[22]. Deux thèmes principaux, le *Paysage éthiopien* et le *Triomphe indien* (scène dionysiaque) permettaient, à l'époque hellénistique et romaine, de figurer des girafes aux côtés d'autres bêtes exotiques[23]. En Palestine, une mosaïque trouvée à Lod (fig. 3), dans une *villa* qui daterait du III^e^ ou du IV^e^ siècle, représente un *Paysage éthiopien* avec une girafe « réaliste », un éléphant et quelques autres animaux[24].

À l'époque protobyzantine, les seules images de girafes conservées appartiennent à des pavements de mosaïques. Il convient de les étudier en n'oubliant jamais que très peu de ces mosaïques ont été préservées intégralement et que, la plupart du temps, les destructions iconophobes volontaires, qui visaient spécialement les représentations animalières, ajoutées à l'usure des siècles et aux ravages multiples qu'ont connus les sites anciens, nous privent d'une vision globale des tapis figurés. La conception même des pavements ornés, qui favorise les motifs décoratifs éclatés et autonomes plutôt que les scènes d'ensemble, et leur localisation dans des bâtiments religieux, églises, baptistères, monastères ou synagogues, n'ont guère permis aux artisans de présenter de vastes compositions unifiées autour d'une image complexe. Le grand art, que valorisait l'époque, devait s'étaler plutôt sur les murs des bâtiments publics et des églises, sous la forme de peintures ou de mosaïques pariétales, comme en témoignent les œuvres des rhéteurs de Gaza, en particulier Chorikios, Procope et Jean.

Ces rappels de notions bien connues, s'ils doivent nous détourner de la tentation de chercher dans la mosaïque de pavement — que l'on foule aux pieds — autre chose que des produits d'un artisanat de semi-luxe, n'empêchent pas d'être attentifs à l'influence d'autres modes de représentation et d'autres œuvres, dont les mosaïques de pavement conserveraient des témoignages.

À l'heure actuelle, on dispose au Proche-Orient d'un nombre assez important de représentations protobyzantines de girafes (fig. 14). Récemment, deux sites nouveaux des environs de Gaza, Jabaliyeh (fig. 10-11) et Abou Baraké (Abu Barakat, Abu Baraqeh) (fig. 8-9), sont venus s'ajouter à cet ensemble fourni[25].

22 GATIER, « Girafes » [n. 2], 908-909.

23 GATIER, « Girafes » [n. 2], 928-933.

24 GATIER, « Girafes » [n. 2], 937 n. 189 ; M. AVISSAR, « Lod. A Mosaic Floor » *Excavations and Surveys in Israel* 17 (1998), 169-172 et photo de couverture.

25 Abou Baraké est inédit. Sur Jabaliyeh, J.-B. HUMBERT (éd.), *Gaza méditerranéenne. Histoire et archéologie en Palestine* (Paris 2000), voir photo, p. 125 ; à propos des questions de datation, C. SALIOU, « Gaza dans l'Antiquité tardive : nouveaux documents épigraphiques » *RBi* 117 (2000), 390-411. Voir *supra*, n. 1.

Mosaïques datées :

- Synagogue de Maïoumas (Maïuma) de Gaza (fig. 4), en 508/509[26] ;
- Baptistère ancien du Mont Nébo (fig. 1), en 530[27] ;
- Église Saints-Côme-et-Damien à Gérasa, en 533[28] ;
- Baptistère de Jabaliyeh (fig. 10-11), en 549[29] ;
- Monastère de Scythopolis, salle L (fig. 5), vers 553-569 ; salle A, vers la même époque[30] ;
- Église de Kissufim (fig. 7), nef nord, en 578[31].

Mosaïques non datées :

- Église d'Abou Baraké (fig. 8-9)[32] ;
- Beersheba, « New Beduin Market »[33] ;
- Pétra, « Petra Church » (fig. 2)[34] ;
- Madaba, église « du Khader » ou « des Saints-Martyrs » (fig. 13)[35] ;
- Lod, Newe Yaraq[36] ;
- Séleucie de Piérie, « martyrion »[37] ;
- Syrie du Nord, mosaïque errante[38].

26 GATIER, « Girafes » [n. 2], 935 n. 179. Voir, sur toutes les mosaïques, A. et R. OVADIAH, *Hellenistic, Roman and Early Byzantine Mosaic Pavements. Israel* (Rome 1987), cf. p. 60-62 (pour les illustrations, voir A. OVADIAH, *Qadmoniot* (1968), 125-127).

27 M. PICCIRILLO, *The Mosaics of Jordan* (Amman 1993), 133-142 ; 148-149. M. PICCIRILLO, E. ALLIATA, *Mount Nebo. New Archaeological Excavations* 1967-1997 (Jérusalem 1998), 264-287.

28 C. H. KRAELING, *Gerasa, City of the Decapolis* (New Haven 1938), 331-332 ; 481-483.

29 SALIOU, « Gaza »[n. 25], 390-400.

30 A. OVADIAH, *Mosaic Pavements* [n. 26], 26-30 ; Y. MEIMARIS, *Chronological Systems in Roman-Byzantine Palestine and Arabia* (Athènes 1992), 86.

31 A. OVADIAH, S. MUCZNIK, *The Mosaic Pavement of Kissufim, Israel*, in *Mosaïque. Recueil d'hommages à Henri Stern* (Paris 1983), 273-280, pl. 183-187. R. COHEN, *Kissufim* in E. STERN, A. LEWINSON-GILBOA, J. AVIRAM, *The New Encyclopedia of Archaeological Excavations in the Holy Land*, vol. 3 (Jérusalem 1993), 876-878.

32 *Supra*, n. 25.

33 A. OVADIAH, *Mosaic Pavements* [n. 26], 16.

34 Z. T. FIEMA, CH. KANELLOPOULOS, T. WALISZEWSKI, R. SCHICK, *The Petra Church* (Amman 2001), 218-293.

35 PICCIRILLO, *Mosaics* [n. 27], 129-131. Voir A. MICHEL, *Les églises d'époque byzantine et umayyade de Jordanie (Provinces d'Arabie et de Palestine) V^e-VIII^e siècle* (Turnhout 2001), 311-313.

36 A. ROSENBERGER, A. SHAVIT, « Lod, Newe Yaraq » *Excavations and Surveys in Israel* 13 (1995), 54-56.

37 P. DONCEEL-VOÛTE, *Les Pavements des églises byzantines de Syrie et du Liban : décor, archéologie et liturgie* (Louvain-La-Neuve 1988), 290-298.

38 GATIER, « Girafes » [n. 2], 940.

De même, on trouve quelques très rares représentations de girafes dans d'autres régions, en Lybie et à Delphes[39]. Cependant il apparaît rapidement que la majorité d'entre elles se rencontre dans les provinces de Palestine et d'Arabie et tout particulièrement dans la région de Gaza.

Types d'images

Les girafes reconnues sur les mosaïques protobyzantines appartiennent aux deux catégories précédemment identifiées, d'une part la girafe « réaliste », issue d'une tradition qui remonte à une observation et à un dessin sur le vif, et d'autre part le « chameau-léopard », animal à la fois littéraire et imaginaire. Même si l'on ne possède pas beaucoup de mosaïques figurées antérieures au VI^e siècle, il est intéressant de noter que le premier exemple daté d'image conservée de girafe protobyzantine apparaît en 508/509 sur la mosaïque de la synagogue de Maïoumas de Gaza (fig. 4)[40], soit une douzaine d'années après le passage à Gaza des deux girafes et de l'éléphant d'Anastase.

Je ne doute pourtant pas du rapport entre l'événement et la représentation des animaux à Maïoumas. On remarquera sur la mosaïque de la nef de cette même synagogue, très détruite, qui représente David charmant les bêtes sauvages, la présence d'un éléphant dont il ne reste qu'un fragment. L'aile sud extérieure de la synagogue avait été mieux conservée. On y trouve, sur la mosaïque, à l'intérieur des habituels médaillons de rinceaux, deux des plus frappantes images de girafes « réalistes » et surtout un zèbre, lui aussi saisi sur le vif. À mes yeux, il est probable que, dans le convoi qui comportait les deux girafes et l'éléphant destinés à l'empereur Anastase, se trouvait aussi un zèbre. L'idée même de représenter deux girafes, quasi affrontées, peut être un effet stylistique, mais peut aussi indiquer l'observation de deux animaux différents.

La question du relais entre l'observation des animaux, dans un contexte d'extrême rareté de leur présence, répétons-le, et la transmission de leur image se pose tout particulièrement pour les trois mosaïques de Madaba, du Mont Nébo et de Scythopolis. Dans la nef centrale de l'église dite « du Khader » ou « des Saints-Martyrs », à Madaba (fig. 13), se trouve un pavement qui comporte divers ensembles, dont l'un proche de l'entrée figure quatre registres superposés associant, à côté d'arbres, des hommes et des animaux[41]. Les « iconophobes » ont martelé toutes les représentations d'êtres animés, mais les restaurations anciennes, d'époque islamique, ont conservé les contours et certains détails des images, ce qui a laissé penser que martelages et rebouchages avaient pu se faire en une seule opération. Dans le deuxième registre en partant du bas, on distingue clairement un « chameau-léopard », qui a échappé miraculeusement aux destructions, conduit par un homme qui le tient au bout d'une sangle fixée autour

39 GATIER, « Girafes » [n. 2], 934 n. 175.

40 *Supra*, n. 26.

41 *Supra*, n. 35.

de son nez. Le martelage de ce personnage ne permet d'identifier que sa coiffure, une sorte de bonnet phrygien entouré d'un long ruban-diadème dont les extrémités flottent en l'air. On devine également le contour d'un manteau, flottant assez largement dans son dos. Sur les cinq ou six personnages représentés dans les quatre registres, deux autres tiennent également des animaux en laisse. L'un est le cornac d'un éléphant, assis sur le dos de l'animal, équipé d'un trident dans la main gauche et coiffé du même bonnet phrygien au diadème que le meneur de girafe. L'autre conduit un félin aux apparences de lion ou de tigre. Sa silhouette et son bras droit me laissent penser qu'il n'est vêtu que d'un long pagne ; il brandit lui aussi un trident. Il ne semble pas avoir de bonnet mais on distingue les extrémités de son diadème. Un zèbre solitaire est représenté dans le premier registre. Tout se passe au total comme si l'on avait associé en les mélangeant, deux types d'images sur la mosaïque : des scènes bucoliques classiques, avec bergers et moutons ou dénichage d'oiseaux, et des scènes de parade montrant des hommes, vêtus à l'orientale ou à l'africaine, qui défilent accompagnés d'animaux sauvages. Le trait qui les a réunis est celui du répertoire animalier fréquent sur les pavements d'églises. Certains savants lisent dans ce type d'images un enseignement symbolique, opposition entre les passions sauvages et les vertus paisibles, ou encore louange à la création et rappel des richesses que la terre produit. D'autres n'y voient qu'une discrète allusion aux mécanismes du don ou même un simple décor.

La présence, sur la mosaïque de l'église « du Khader », de la girafe et de l'éléphant (fig. 13) — avec l'animal exceptionnel qu'est le zèbre — permet de lier cette image à l'événement de 496. On peut de même rapprocher la manière d'attacher la girafe de ce qui en est dit dans le résumé du texte de Timothée transmis par Marwazi[42]. L'auteur arabe, qui signale que les girafes étaient chevauchées par des cavaliers, pourrait avoir confondu ou mélangé des informations qui concernaient l'éléphant, monté par son cornac et tenu par la bride, avec celles qui traitaient de la girafe. La mosaïque du baptistère du Mont Nébo (fig. 1), en 530/531, s'inspire du même modèle que celle « du Khader » en ce qui concerne la girafe « chameau-léopard » et son accompagnateur, même si le ruban-diadème a disparu de la coiffure de ce dernier. Pourtant, un seul autre animal exotique est mené en laisse, un zèbre (à côté d'une autruche locale) par un Africain noir, à pagne et ruban-diadème, assez semblable à l'homme qui conduit le félin de l'église « du Khader ». Le reste du tableau est occupé par les habituelles scènes bucoliques ou cynégétiques. La mosaïque de la salle L du monastère de Scythopolis (fig. 5), datée de la période 553-569, présente un décor bien connu de médaillons circulaires dans des rinceaux de vigne. On y trouve, dans l'angle supérieure droit, la représentation du « chameau-léopard » tenu en laisse, par l'Africain cette fois. Le gros animal dont on voit l'arrière-train, sur le médaillon endommagé voisin, pourrait-il être un éléphant ?

42 *Supra*, n. 20.

Voyages et transformations des images

On pourrait regrouper les girafes représentées sur les mosaïques en trois ensembles, celui des girafes « réalistes », celui des « chameaux-léopards » tenus en laisse et enfin celui des autres « chameaux-léopards ».

La plus ancienne girafe « réaliste » est celle de Maïoumas (fig. 4), en 508/509, associée directement à un zèbre et peut-être indirectement à un éléphant. Le baptistère de Jabaliyeh présente, en 549, une autre girafe « réaliste », un autre éléphant, recouvert d'une sorte de tapis dorsal, et un zèbre, tous clairement identifiables malgré les destructions. L'église d'Abou Baraké a aussi une représentation d'une girafe « réaliste » (fig. 9), quoique maladroite, et d'un éléphant avec son tapis (fig. 8). On pourrait ajouter éventuellement à cette série, une mosaïque de Beersheba (que je connais insuffisamment) où se trouvent une girafe et un éléphant[43]. Les caractères communs à toutes les images de cette série sont l'association, certaine parfois, probable dans d'autres cas, de la girafe, de l'éléphant et du zèbre, ainsi que l'absence de toute mise en scène des animaux. Un autre caractère est géographique : ces girafes « réalistes » ont toutes été représentées à proximité de Gaza, et, si mon raisonnement sur la rareté de ces animaux est juste, elles doivent toutes renvoyer à un modèle commun qui serait une œuvre d'art connue dans la ville et réalisée au moment du passage des animaux exotiques en 496. Il est frappant de constater qu'il n'y a plus de girafe « réaliste » au-delà de Beersheba (peut-être même hors des territoires de Gaza et Raphia) et également qu'il n'y a pas de « chameau-léopard » dans la région de Gaza. Ajoutons que la représentation de deux éléphants avec leur tapis dorsal, dans les médaillons de la mosaïque endommagée de la synagogue de Ma'in/Maon[44] (Nimrin), pourrait appartenir à la même série. Cependant on ne cherchera pas ici à étudier toutes les images d'éléphant, par exemple à Beth Guvrin, à Césarée et à Tibériade[45], puisqu'elles sont bien plus nombreuses que celles de la girafe et que leur origine est plus complexe.

La mosaïque de la nef nord de l'église de Kissufim (fig. 7), près de Gaza, datée de 578, m'avait naguère semblé trop particulière pour être rangée dans la catégorie des mosaïques à girafes « réalistes » issues du passage à Gaza de ces bêtes en 496[46]. Trois petits tableaux superposés dans un ensemble varié — de scènes de chasse et de représentations animalières — peuvent former un sous-ensemble cohérent. Au-dessous, on voit un Africain en pagne court trayant une chèvre, ce qui pourrait avoir un lien avec l'alimentation lactée des jeunes girafes[47]. Au centre, se trouvent une girafe « réaliste » et un éléphant muni de son tapis dorsal. Au-dessus, on croit distinguer deux zèbres, dont l'un, penché en avant, lance une violente ruade qui projette très haut ses membres postérieurs. J'avais proposé d'associer ces images à l'éventuel passage par Gaza de

43 *Supra*, n. 33.
44 OVADIAH, *Mosaic Pavements* [n. 26], 106-107.
45 OVADIAH, *Mosaic Pavements* [n. 26], 18-20 ; 48-49 ; 139-140.
46 GATIER, « Girafes » [n. 2], 934-935.
47 *Supra*, n. 31. GATIER, « Girafes » [n. 2], 934 n. 176.

la girafe des Maccurites en 573. Il me semble désormais plus cohérent de les rattacher au reste de la série des girafes « réalistes » et à l'arrivée des animaux en 496. Il faudrait admettre que le nombre des animaux (une ou deux girafes, un ou deux zèbres) peut-être une convention artistique et que le modèle primitif était plus riche et plus varié que ce que les autres représentations de girafes « réalistes » laissent entrevoir.

Les représentations de « chameaux-léopards » tenus en laisse, au nombre de trois, semblent renvoyer elles aussi à un modèle primitif. On serait tenté, en soulignant la distance entre les sites concernés (Madaba, le Mont Nébo, Scythopolis) et Gaza, de considérer que ce modèle ne provenait pas de Gaza et qu'il se trouvait dans une autre cité, Aila ou Pétra par exemple. Mais on pourrait penser également que les cahiers de modèles ou les reproductions d'images circulaient largement. La mosaïque d'Erez (fig. 12)[48], non loin de Gaza, invite à la prudence. Elle représente ce qui ressemble à une procession dionysiaque, où un personnage vêtu à l'orientale, à la manière des meneurs d'animaux coiffé de bonnets phrygiens sur les mosaïques du baptistère du Mont Nébo et de l'église « du Khader », conduit des tigres tenus en laisse, suivis par un éléphant dont on ne voit que la tête. La mosaïque est très endommagée. Une chèvre, qui marche devant l'homme, est le seul autre animal visible. Des girafes, aujourd'hui détruites, auraient-elles figuré dans ce défilé ?

Les autres représentations de girafes reprennent la formule du « chameau-léopard ». On les trouve sur des pavement animaliers, dans l'un ou l'autre des médaillons, à côté d'autres bêtes, à l'église des saints Côme et Damien de Gérasa en 533, mais encore dans la salle A du monastère de Scythopolis vers 553-569 (fig. 6), à Lod (fig. 3) et à Pétra (fig. 2)[49]. Les images les plus intéressantes de ce lot figurent sur la mosaïque de la « Petra Church », dans la nef nord où, non loin de la représentation de deux « chameaux-léopards » dans des médaillons, on voit un Africain portant un vase en signe d'offrande. Deux éléphants, mais sans tapis, apparaissent aussi dans des médaillons voisins.

Hors de la zone des provinces d'Arabie et de Palestine, je n'étendrai mon enquête qu'à la mosaïque du « martyrion » de Séleucie de Piérie[50]. Des animaux divers y figurent à la queue leu leu sur un pavement très détruit. Parmi ceux-ci, on reconnaît une girafe, un zèbre et un éléphant sans tapis : il n'est pas possible de préciser le type iconographique de la girafe. Cette mosaïque est datée approximativement du début du VI[e] siècle[51], mais une documentation trop lacunaire empêche l'étude de ses modèles.

48 OVADIAH, *Mosaic Pavements* [n. 26], 58.

49 *Supra*, n. 28 ; n. 30 ; n. 36 ; n. 34. Notons que la girafe de Scythopolis, dans la salle A, voisine avec un éléphant muni d'un tapis.

50 *Supra*, n. 37.

51 Sur ces critères stylistiques, DONCEEL-VOÛTE, *Pavements* [n. 37], 295.

Modèles et diffusion

En simplifiant la situation, on peut reconstituer deux types principaux de modèles de représentation des girafes. L'un figurerait ces animaux sous la forme de « chameaux-léopards », conduits par des hommes en costumes exotiques de convention, « folklorisés », Orientaux et Africains, dans une procession où ils sont associés à diverses bêtes, dont principalement l'éléphant et le zèbre. L'autre montrerait des girafes « réalistes », finement observées et dessinées, mais statiques. Une hypothèse d'explication pourrait reposer sur l'existence de deux traditions iconographiques différentes. À Gaza on trouverait le réalisme ; à Aila l'imitation des processions dionysiaques ou des représentations de Barbares apportant leur soumission à l'empereur. Ces deux traditions seraient issues du passage en 496 dans la région des deux girafes destinées à l'empereur Anastase. Une autre hypothèse permettrait de mieux intégrer les mosaïques d'Erez (fig. 12) et de Kissufim (fig. 7). Le passage des girafes en 496 aurait donné naissance à Gaza à une vaste composition peinte, ou à une mosaïque pariétale, inspirée des scènes de processions dionysiaques et des images de soumission des peuples barbares et consacrée à la gloire de l'empereur et de la cité. On pourrait même se demander si la description de Timothée n'a pas été nourrie par l'observation de cette image plutôt que par celle des animaux mêmes. En tout cas, c'est ce modèle primitif qui aurait servi de réservoir d'images, lesquelles auraient été ensuite extraites de l'ensemble, remployées et recomposées à l'usage des pavements de bâtiments religieux. L'éloignement géographique aurait entraîné la principale déformation : la transformation de la girafe réelle, mais inconnue, en chameau-léopard imaginaire, mais représentable. L'éloignement chronologique, en revanche, n'aurait pas été gênant à Gaza, où il était toujours loisible de recourir au modèle primitif quatre-vingt ans après sa création.

Je ne trancherai pas véritablement entre ces deux hypothèses, dont la seconde semble plus plausible, me contentant de souligner la quantité importante d'images qu'a engendrée l'arrivée de deux girafes à Gaza en 496. On retiendra aussi l'étonnant témoignage artistique que constituent les girafes « réalistes » des mosaïques du territoire de cette cité, l'un des grands centres de l'Orient protobyzantin. Il faut enfin insister sur la rencontre, peu commune pour l'historien de l'Antiquité, entre un événement daté, sa trace dans la tradition écrite contemporaine, et son reflet dans l'imagerie locale, à la mesure de l'effet exceptionnel qu'il a dû produire à Gaza.

PIERRE-LOUIS GATIER
CNRS, Maison de l'Orient Méditerranéen – Lyon.

Illustrations

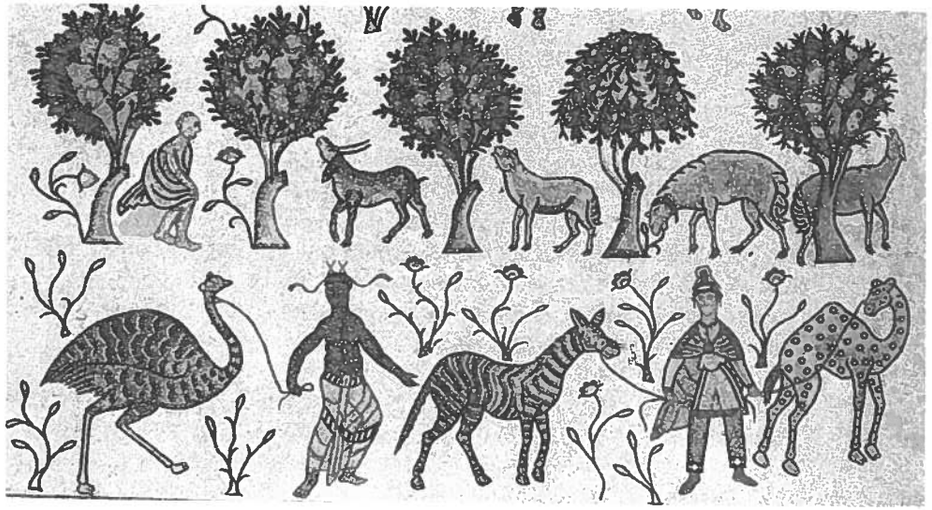

Fig. 1. – *Baptistère ancien du Mont Nébo (*PICCIRILLO, *Mosaics [n. 27]).*

Fig. 2. – *Église de Pétra dite « Petra Church » (*TSAFRIR *et al.*, The Petra Church *[n. 34]).*

Fig. 3. – *Lod, « villa » (*ESI *1998).*

Fig. 4. – *Synagogue de Maïoumas de Gaza (Qadmoniot 1968).*

Fig. 5. – *Monastère de Scythopolis, salle L* (OVADIAH, Mosaic Pavements *[n. 26]*).

Fig. 6. – *Monastère de Scythopolis, salle A* (OVADIAH, Mosaic Pavements *[n. 26]*).

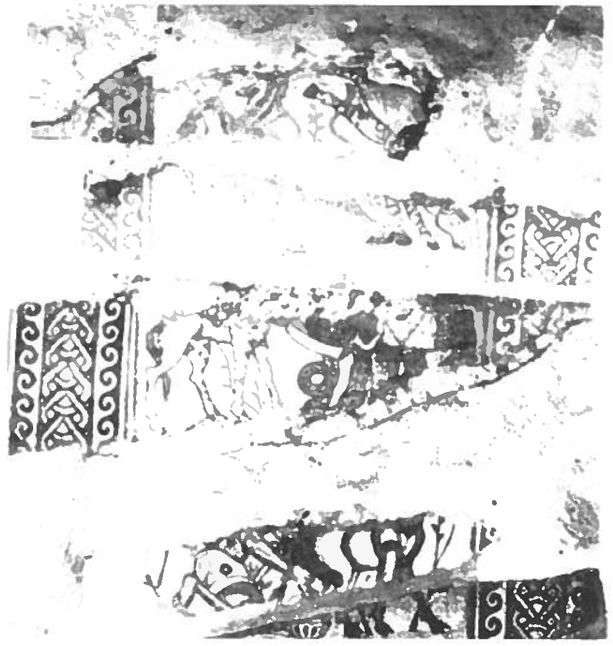

Fig. 7. – *Kissufim (Bir Abou Radi), nef nord* (*Qadmoniot* 1979).

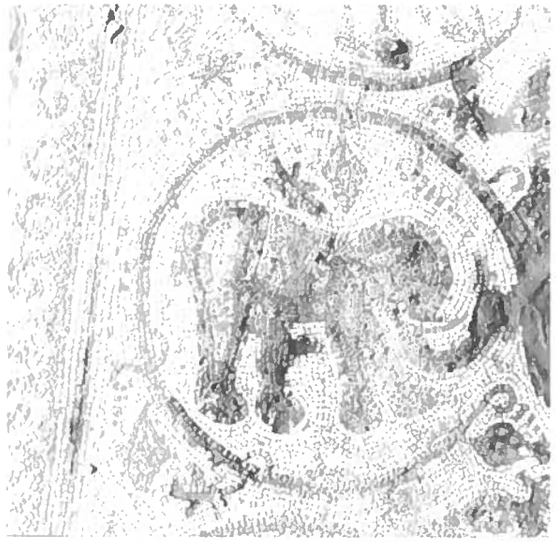

Fig. 8. – *Église d'Abou Barakè* (*Courtesy of the Department of Antiquities of Gaza* ; *École Biblique*).

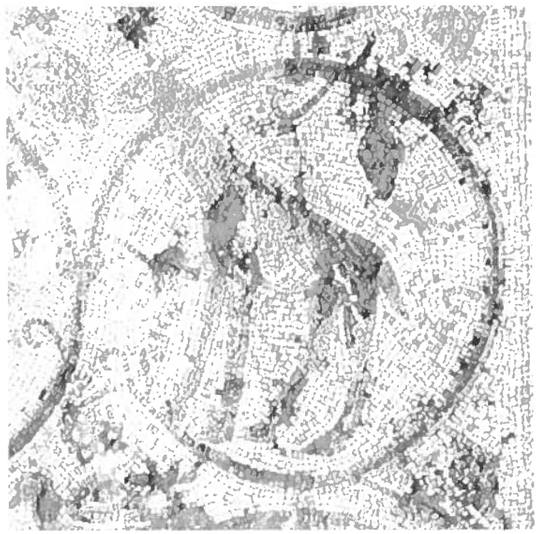

Fig. 9. – *Église d'Abou Baraké* (*Courtesy of the Department of Antiquities of Gaza ; École Biblique*).

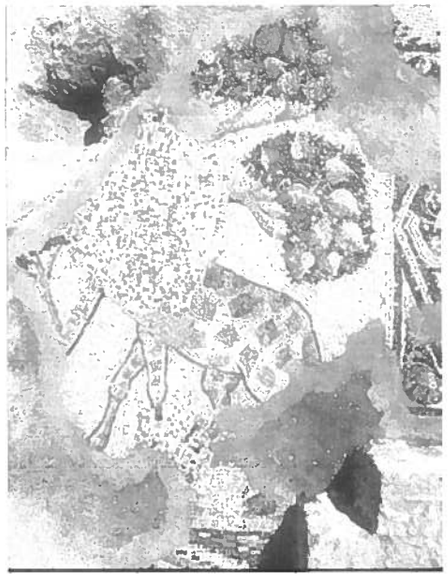

Fig. 10. – *Baptistère de Jabaliyeh* (*Courtesy of the Department of Antiquities of Gaza ; École Biblique*).

Fig. 11. – *Baptistère de Jabaliyeh* (*Courtesy of the Department of Antiquities of Gaza ; École Biblique*).

Fig. 12. – *Umm el-Qanâtir*, Mosaic Pavements (*n. 26*).

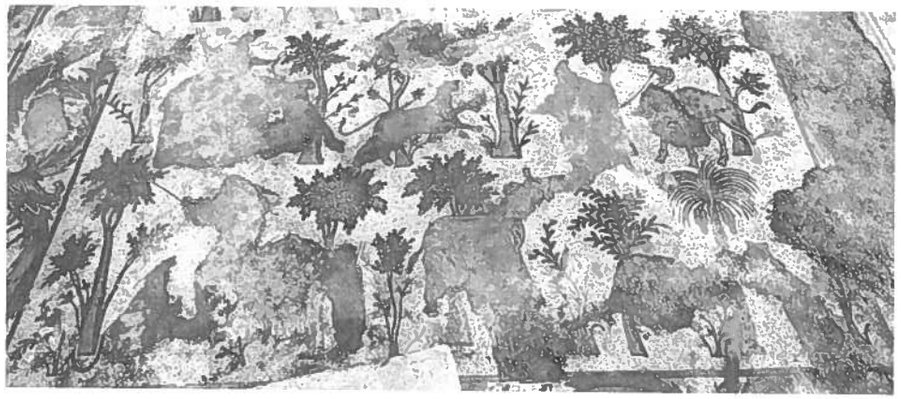

Fig. 13. – *Madaba, église « du Khader » ou « des Saints-Martyrs », les deux registres inférieurs (girafe et zèbre)* (PICCIRILLO, Mosaics *[n. 27]*).

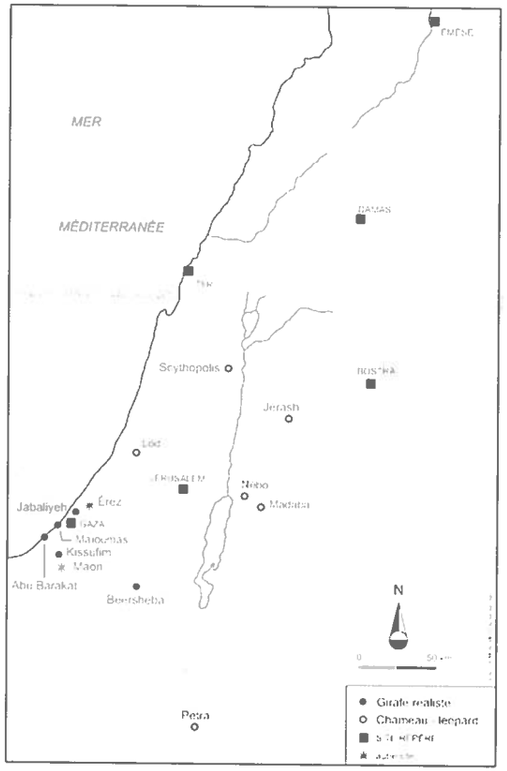

Fig. 14. – *Carte : mosaïques aux girafes* (Y. MONTMESSIN, MOM).

Aperçus sur la tradition manuscrite des *Discours* de Chorikios de Gaza et état de la recherche*

« PEUT-ÊTRE – écrit J. Martin – les philologues n'échappent-ils pas à la tentation de considérer comme définitifs les travaux qu'ils n'ont pas envie de refaire[1]. » C'est le cas de l'édition Teubneriana de Richard Foerster des *Discours* de Chorikios[2], publiée posthume par Eberhard Richtsteig en 1929 : elle demeure la seule de cet auteur. Cette pauvreté n'a probablement qu'une explication : l'appréciation formulée par Paul Maas en 1930 (« Es bedeutet einen außerordentlichen Fortschritt[3] ») et en général par tous les recenseurs[4] ; cette dernière a engendré une crainte révérencielle des chercheurs qui n'ont pas estimé nécessaire de réviser une édition résumant environ trente ans d'investigations et de recherches.

J'ai commencé nonobstant à revoir – en vue d'une nouvelle édition critique et de la première traduction d'ensemble de ce riche *corpus*[5] – les manuscrits sélectionnés par Foerster et bientôt je me suis rendu compte qu'il y a bien des questions à reprendre.

Les lacunes et les erreurs ne manquent pas. Les manuscrits sont parfois mal datés, mal classés, et leurs leçons ne sont pas toujours reportées avec exactitude. On ne trouve chez Foerster que des observations partielles et intermittentes sur la formation du *corpus* de Chorikios et sa diffusion. En somme, on peut dire que l'édition publiée par Richtsteig repose presque uniquement sur les recensions et les notes de Foerster, qui peut-être, comme il l'avait déjà promis pour Libanios, aurait consacré à l'étude d'ensemble de la tradition manuscrite un volume de synthèse qu'il n'a pas eu le temps de publier.

Quoi qu'il en soit, aucun progrès n'a depuis été réalisé dans ce domaine. Quatre-vingts ans après la mort du philologue allemand, il s'impose, donc, de jeter un

---

* Je reproduis fidèlement le texte que j'ai présenté lors du Colloque de Poitiers, dont on publie ici les Actes. C'est ce qui explique le style familier du présent article. Je remercie de tout cœur Jacques Schamp et Catherine Saliou de leur apport personnel. Pour les abréviations bibliographiques, on se reportera aux p. 107-111.

1 MARTIN/PETIT 1979, 36.

2 Voir FOERSTER/RICHTSTEIG 1929. En accord avec SIDERAS 1987, 186, n. 1, j'utilise, pour indiquer le nom de l'éditeur, la graphie latinisée Foerster – au lieu de Förster, également diffusée.

3 Cf. MAAS 1929-30, 39.

4 Cf. ANONYME 1930 ; MIDDLETON 1930 ; SEURE 1930 ; LEHNERT 1931 ; SHOREY 1931.

5 Le projet, soutenu par le Fonds National Suisse de la Recherche Scientifique (FNS), bénéficie de la collaboration de Jacques Schamp (Université de Fribourg) pour l'établissement du texte et de Ilaria Ramelli (Université Cattolica de Milan) pour la traduction en italien.

Gaza dans l'Antiquité Tardive. Archéologie, rhétorique, histoire, éd. par C. Saliou (Salerne : Helios, 2005) 93-116

nouveau regard sur les manuscrits et les éditions des œuvres de Chorikios. La recherche menée ici n'a pourtant jamais été inspirée par un esprit de polémique.

Le meilleur hommage que l'on puisse rendre à cet *epochemachendes Werk*, c'est simplement de tenter de le poursuivre. Je ne suis certes pas encore en mesure de vous donner des résultats définitifs et surtout détaillés ; les réflexions que je vous propose aujourd'hui ne prétendent pas résoudre tous les problèmes. On les tiendra pour des aperçus sur la tradition manuscrite et sur l'état actuel de la recherche, bases pour les prolégomènes à une nouvelle édition critique des *Discours*, qui, seule, devrait permettre de retracer l'histoire du texte de Chorikios.

***

Après la ferveur des études qui, entre le XIX[e] et le XX[e] siècle, avait poussé Foerster et ses nombreux élèves à préparer l'actuelle édition de référence pour Chorikios[6], la paralysie qui a frappé l'œuvre du sophiste semble se diffuser : aucune traduction complète en langue moderne, aucun commentaire systématique, aucun lexique, aucun progrès dans l'étude de la tradition manuscrite, de la langue et du style[7].

La seule pièce qui ait joui d'un certain succès a été l'*Apologie des mimes* (*Or.* 8 = XXXII F./R.) : au fil du temps, elle a bénéficié d'une nouvelle édition critique commentée, ainsi que d'une version en grec moderne par S. Stephanis[8]. Elle a suscité l'intérêt des savants intéressés aux vicissitudes du théâtre ancien à l'époque de Justinien[9] et à la réception de la poésie classique à l'époque tardive[10] . Elle a fourni, en outre, un sujet pour des thèses de doctorat ou mémoires de licence, inédits, contenant pourtant bien des nouveautés, ainsi que des lignes de recherche à explorer.

6 Compte rendu de la bibliographie (contributions textuelles et dissertations doctorales) précédant l'édition Teubneriana chez FOERSTER/RICHTSTEIG 1929, XXXII-XXXIV (§ 12) ; cf., en outre, W. SCHMID, dans *JAW* 129 (1904), 285-286 et K. MÜNSCHER, *ibid.* 170 (1915), 189-191.

7 Ce manque d'intérêt déconcertant s'explique, à mon avis, par les jugements très négatifs formulés par certains savants sur le contenu, la langue et le style de *Discours* de Chorikios: voir, *e.g.*, SEURE 1930, qui parle de l' « œuvre scholastique et sans intérêt » d'un « obscur rhéteur du VI[e] siècle commençant », et qui trouve ses *Déclamations* « insipides », mais « heureusement très brèves ». Une bibliographie à dater de 1929, par celui qui signe cet article, est disponible on-line à l'adresse suivante : ‹www.grrat.com/chorikios.htm›. Voir, aussi, pour les années 1926-1930, E. RICHTSTEIG, dans *JAW* 238 (1931), 102-103.

8 Cf. STEPHANIS 1996 : c'est à lui qu'on doit en particulier les débris du titre exact du discours : Συνηγορία μίμων. Sur cette édition, voir les remarques critiques de SIDERAS 1987 et SCHNEIDER 1994.

9 Cf. WARNEKE 1917 ; JANELL 1922 ; COTTAS 1931, 44-48 ; VOGT 1931, 278-281 ; WÜST 1932 ; THURNEY 1958 ; WIEMKEN 1972 ; SCHOULER 1987 ; CRESCI 1996 ; ALBINI 1997 ; MORFAKIDIS 1998 ; SCHOULER 2001. Pour le détail de la bibliographie et l'état actuel de la recherche, voir, cependant, dans ce même volume, la contribution de V. MALINEAU, 149-170.

10 Cf. GALLAVOTTI 1965 ; PUPPINI PASSON 1999 ; SIDERAS 1999, 418-421 ; AMATO 2004.

Pour l'Italie, je signale la thèse de doctorat de Fulvio Barberis[11] et le mémoire de licence de Grazia Maiorano[12], les deux munis d'une bonne traduction, au moins du point de vue philologique, ainsi que d'un commentaire d'un certain intérêt.

Bien que les deux dissertations soient basées sur l'édition de Stephanis, la contribution textuelle et exégétique qu'elles proposent est remarquable. En particulier, le commentaire de Maiorano, plus vaste et plus riche de celui de Barberis et de Stephanis, se distingue par l'attention accordée à l'identification des sources de la culture poétique de Chorikios, qui – comme Photios le note très bien[13] – incline πρὸς τὸ ποιητικώτερον.

Cette partie du mémoire de Maiorano montre clairement que des nouvelles recherches – remplaçant le travail, désormais daté et insuffisant, de Malchin[14] – sont indispensables. Mais en Italie, il existe une autre traduction commentée de l'*Apologie*, par Marisa Solarino[15]. La valeur de cette contribution, pratiquement introuvable, est cependant bien moins importante que celle des deux travaux qui la précèdent : en particulier, il faut souligner l'aspect littéral de la version italienne, qui ne manque pas d'imprécisions et de défauts de toutes sortes.

Avec l'*Apologie*, la seule pièce qui ait fait l'objet d'une nouvelle édition critique est la *Dialexis* 24 sur la rose (XXXIX F.-R.), à laquelle A. Perosa et S. Timpanaro ont consacré une étude remarquable[16].

Je ne ferais pas une bonne critique, si je ne mentionnais pas la thèse de F. Litsas[17], qui contient la traduction anglaise (sans texte grec) des *Orationes* (I-VIII et XIII F.-R.) avec une introduction et un commentaire de nature strictement historique, où sont décrits de manière satisfaisante le milieu de Gaza, la biographie de Chorikios ainsi que la structure essentielle de ses écrits. Mais malheureusement, il s'agit encore une fois d'un ouvrage inédit qui ne peut donc pas contribuer à rapprocher le vaste public de l'œuvre du Gazéen.

Les autres traductions en langue anglaise que je connais, se limitent à quelques passages : c'est le cas, par exemple, des versions sélectives de R. Hamilton, G. Downey et C. Mango[18], relatives aux deux éloges pour l'évêque Marcien (I-II F.-R.) – dont l'intérêt pour l'histoire urbanistique de Gaza, aux V-VI[e] siècle apr. J.-Chr., est

11 Cf. BARBERIS 1992.

12 Cf. MAIORANO 1994-1995.

13 *Bibl.* cod. 160, 102b (II, p. 122 HENRY).

14 Cf. MALCHIN 1884.

15 Cf. SOLARINO 1980.

16 Cf. PEROSA/TIMPANARO 1956.

17 Cf. LITSAS 1980. Cependant, sur la valeur de la traduction de Litsas, voir, dans ce même volume, la contribution de R. J. PENELLA, 135-148.

18 Cf. HAMILTON 1930-1931, *passim* ; DOWNEY 1950 ; DOWNEY 1963, 127-129 ; MANGO 1972, 60-72.

incontestable[19] – ou de J. Walden pour les *Discours* VI, XX et XXIII F.-R. [20] et de D. A. Russell pour la *Dial.* 12 (= XXI F.-R.)[21].

On peut dire de même pour la France, où la seule traduction dont on dispose est celle de Henri Caffiaux pour l'épitaphe de Prokopios (*Or.* 7 = VIII F.-R.)[22]. Des morceaux choisis des deux éloges pour Marcien sont dus, en revanche, à F.-M. Abel[23].

Parmi les autres traductions en langues vernaculaires, il faut mentionner en russe celle de L. A. Frejberg pour l'*Apologie*[24] et, en allemand, la version partielle du premier éloge de Marcien par H. G. Thümmel[25]. Une paraphrase également en allemand de l'*Apologie* a été donnée par W. Janell[26].

***

Revenons maintenant à l'édition de Foerster et à la tradition manuscrite de Chorikios. J'aimerais insister sur un point auquel déjà certains philologues du début du XX[e] siècle ont consacré quelques mots : il est indispensable de reprendre l'étude des manuscrits afin de réviser les *stemmata* des pages XVII, XXIV, XXVI et XXIX des *Prolegomena* et, entre autres, celle de l'ordre des *Discours*.

En effet, Foerster a plusieurs fois omis de collationner des manuscrits, renonçant du même coup à établir avec solidité les relations entre les nombreux témoins manuscrits parvenus jusqu'à nous ; il n'a d'ailleurs même pas fourni le matériel nécessaire pour que d'autres le fassent[27].

Un cas significatif est représenté par la *Dialexis* 24 sur la rose déjà citée : dans l'apparat critique, les variantes des manuscrits sont citées, tout à fait au hasard et quelquefois inexactement, sans qu'on ait la possibilité de tirer la moindre induction du silence de l'éditeur.

Les exemples proposés par A. Perosa et S. Timpanaro sont plus qu'éloquents. Dans les *Prolegomena* de son édition Teubneriana, là où Foerster se contentait d'énumérer les manuscrits[28], qui renferment la petite *Dialexis*, l'examen attentif et scrupuleux des leçons des divers manuscrits (11) – y compris la version latine du Politien[29] (ignorée par Foerster) – a permis aux deux savants italiens non seulement de proposer un texte meilleur – résultat d'une *recensio* solide et définitive – mais de démontrer aussi jusqu'à quel point la tradition apparemment linéaire de ce bref texte,

19 Voir, dans ce même volume, la contribution de C. SALIOU, 171-195.
20 Cf. WALDEN 1909, 210-211, 240-242.
21 Cf. RUSSELL 1983, 83-84.
22 Cf. CAFFIAUX 1862.
23 Cf. ABEL 1931, *passim*.
24 Cf. FREJBERG 1975.
25 Cf. THÜMMEL 1997.
26 Cf. JANELL 1922, p. 29-55.
27 Cf. MAAS 1929-30 ; ANONYME 1930, 176-178.
28 Cf. FOERSTER/RICHTSTEIG 1929, XIX.
29 Cf. Politien, *Miscellanea*, chp. XI (où la pièce est attribuée à Libanios). Le texte a été reproduit par PEROSA/TIMPANARO 1956, 424-425.

révèle, au contraire, des traces de contaminations et d'interventions conjecturales, preuve supplémentaire de la grande fortune qu'a connue l'œuvre à l'époque byzantine.

Dans une perspective plus vaste, ceci devrait nous pousser surtout à une réflexion sur la nécessité d'une nouvelle étude de la tradition manuscrite pour des discours comme les trois déclamations Παιδοκτόνος (9 = XXXV F.-R.), Πάτροκλος (10 = XXXVIII F.-R.) et Ῥήτωρ (12 = XLII F.-R.), transmis respectivement par 6, 55 et 23 manuscrits qui n'ont pas tous été collationnés ou examinés directement par Foerster, et pour lesquels l'éditeur allemand se borne à donner des indications générales, presque jamais mises en pratique. Je me contenterai d'un seul exemple.

Dix manuscrits *Parisini* contiennent la *Declamatio* Πάτροκλος. De ces manuscrits, le *Par. gr.* 2988 a été utilisé autrefois par Morel pour son édition de Libanios[30] et le *Par. gr.* 3017 par Boissonade pour son édition de Chorikios, mais ces deux manuscrits devraient être collationnés à nouveau. Les huit autres sont de la catégorie des manuscrits dont Foerster dit : « examinavi » ou « inspexi » ou « e parte contuli ». Voici, à titre d'exemples, pour les pages 433 à 437 d'une part et 442 (les 14 premières lignes) d'autre part de l'éd. Foerster la collation complète des dix *Parisini*. Je désigne ces dix manuscrits par les lettres suivantes : *Par.* 854 = f ; *Par.* 2961 = g ; *Par.* 2988 = h ; *Par.* 3015 = i ; *Par.* 3016 = k ; *Par.* 3017 = l ; *Par.* 3018 = m ; *Par.* 3019 = n ; *Par. Coisl.* 180 = o ; *Par. Suppl.* 626 = p.

P. 433 9 Προθεωρία τῆς τοῦ Πατρόκλου · μελέτη rubr g.
P. 434 1 ἀποδούς g 2 αὐτῇ πρεσβείᾳ hiklmn αὐτὴ p αὖτη f Βρισηΐδος ex Βρισηΐδοις, alterum ι e ras g 4 πολύν o 5 ἤχετο o ἀτυχίαις. Πάτροκλος δὲ πρότερον συνωργισμένος καὶ συναλγῶν Ἀχιλλεῖ, τὰ μὲν δακρύων τὰ δὲ νουθετῶν αὐτόν g 7 τὸ Ἀχιλλέα om g Ἕλλησιν : ὁ Πάτροκλος n μελετῶμεν τὸν Πάτροκλον om k Ἕλλησι o 9 θεωρία usque ad ἡ μελέτη (P. 437, 6) om n θεωρία om gp ἡ προθεωρία o 10 Ἕλλησι go 11 παθὼν ὁ Θέτταλος g 12 τῶν ante φίλων ghiko 13 πρῴην om h 14 αὐτῷ om i ἐφύλαξεν f τοῦ θυμοῦ om f 15 παραδούς ex παραδιδούς k 17 καὶ τὸν δὲ τραχὺν καὶ θυμούμενον k.
P. 435 1 αὐτὸν πρᾷον o 2 ἐκείνῳ γάρ o αὐτῷ om g 3 ὁ δὲ Πηλέως om g Ἀλλ' ὁ Ἀχιλλεὺς οὐδέ g 4 αὐτῷ o καὶ διασύρει τὰ δάκρυα om g 8 αὐτὸν ἐπιτρέψαι τοῖς Ἀχαίοις συμμαχεῖν g 9 τὸν ἄδρα (Ἀχιλλέα suprascr.) g 14 εἰ μὴ βούλοιτο τούτῳ πειθάρχειν g 15 τὸν Πάτροκλον om g, post Ἕλλησι hkmop 16 Ἕλλησιν m γοῦν k 17 ὀκνούντων Ὀλυνθίοις ὅμως go 18 ἐνομοθέτησε f ῥυομένην p 19 ποιοῦσαν ghkl μᾶλλον usque ad ἐκπέμψαι (P. 441, 3) om f 20 ὁ αὐτὸς post δεομένων g.
P. 436 1 τοιαύτην k γνώμην g 3 ἐπαίρων usque ad 4 τὴν γνώμην om g 5 μέν g 6 τοῖς ἐγκωμίοις g τοι ἐγκομίοις o 8 ὁ ἀνήρ omnes codd. οἷς usque ad ποιῶν om h 9 αὐτόν g αὐτό post δέ o 11 ἑταιρείας g 12 δοκεῖν om k 13 τόν ante ἐξ om g 16 διηγήσεται τὰ δή o

30 Cf. MOREL 1606-1627.

P. 437 2 ἀπραγίας o εὐημερίας (εὐπραγίας suprascr) g 3 ἀμυνεῖ o 5 ἰσχύει o αὐτοῦ g 6 ἡ μελέτη : πραγματικὴ ὅτι τῶν μήπω γεγονότων ἀξίωσις καὶ δοκιμασία l ἡ μελέτη rubr Πατρόκλου nigr et rec o ἡ μελέτη a rubr p 7 μέν om ginp 8 σοῦ l 11 καὶ om post ὥστε g 13 ἑπόμενον l 14 ἀντεχόμενον l σχολαιότερον g σχολαίτερον ex σχολαιότερον i.

P. 442 1 τοιαύτης p ὑποθήκης p 2 ὀφλήσωμεν h αἰσχύνειν ὀφείλομεν o ἀνθρώπων γεγηρακότων io 3 οὐτωσί o 5 μόνον go ἐνετέλετο l 6 ὄν g 8 χορευταῖς h 9 τιθασσεύειν et in mrg rec ἡμεροῦν n τῆς μουσικῆς ἐπισταμένης hkn ἐπισταμένη o 10 λίαν om g 11 σοι ante θυμοῦ fghikmp σόν n 12 πολεμίους fghikmop ἀρκέσαι i ἑαυτούς n δαπανήσειν f 13 ἐλλεῖπον g 14 μήκως g ὁμοφύλλους i.

On voit ce qu'une nouvelle et complète collation des seuls manuscrits *Parisini* pourrait donner de détails nouveaux ; le *Par.* 2961 (g) est particulièrement riche (pour la *Declamatio* Ῥήτωρ, le *Par.* 3018 [m] donnera de très intéressantes leçons) et il n'est pas seul dans ce cas.

Cela dit il faut néanmoins remarquer que l'apport de l'éditeur de Libanios dans la *recensio* des manuscrits est sans doute extraordinaire. Par rapport aux trois ou quatre manuscrits que Boissonade connaissait[31], et qui furent utilisés dans la première édition d'ensemble de Chorikios, les *Prolegomena* de Foerster étendent la *recensio* à plus de soixante-dix manuscrits, compris entre les XI^e^ et XVIII^e^ siècles.

En particulier, il faut signaler l'apport de l'*Athonensis* Μον. Μεγ. Λαύρ. Ω 123 = Ath (XIII^e^ s.)[32], le seul permettant d'attribuer presque certainement à Chorikios la *Declamatio* 12 (= XLII F.-R.), ainsi que les *Dialexeis* 24-25 (XXXIX et XLI F.-R.), absentes dans l'important *Matritensis* 4641 = M (XIII/XIV^e^ s.), témoin fondamental du *corpus* chorikien, comme il devait se constituer à l'époque byzantine[33]. Mais, on reviendra ensuite sur cet aspect.

Pour l'instant, il suffit de dire que l'interrogation de la base de données PINAKES de l'IRHT, en plus de mes enquêtes personnelles, n'a pas apporté – en ligne générale – de nouveautés significatives pour l'heuristique des manuscrits. Aux témoins connus jusqu'à présent, il faut ajouter les suivants :

1. Wien. Österreichische Nationalbibl. *Phil. gr.* 159, fin XIV^e^/déb. XV^e^ s., pap. or., f. 73v-80v : *Decl.* 10 (= XXXVIII F.-R.)[34].

31 Cf. BOISSONADE 1846.

32 Pour le contenu du manuscrit, voir EUSTRATIADES/LAURIOTES 1925, 356-357.

33 Il s'agit en fait d'un *codex unicus* pour les *Discours* I-III ; IX-XXIII ; XXVII-XXXIV ; XXXVI-XXXVII ; XL F.-R. . Il fut acheté à Rhodes par le célèbre humaniste byzantin Constantin Laskaris, à l'occasion de son séjour entre les années 1453-1460. Pour le contenu détaillé du manuscrit et sa description, voir DE ANDRÉS 1987, 181-183. Cf., en outre, MARTÍNEZ MANZANO 1994, 3, n. 4 ; 285 ; 292. On trouve une reproduction dans GRAUX/MARTIN 1891, pl. XVI, n. 62.

34 Pour le contenu détaillé de ce manuscrit et sa description, voir HUNGER 1952 ; HUNGER 1961, 262-263.

2. Chicago. University of Chicago Library. Ms. 55 (gr. 11), aa. 1696-1697, pap., f. VIIIa-b: *Or.* 7 (= VIII F.-R., p. 109-111,16 [τῶν ποιουμένων])[35].
3. Oxford. Bodl. Libr. *Auct.* T. 5. 16 (*Misc.* 278), XVIII^e^ s., pap., p. 87-110 : *Or.* 6 (= VII F.-R.) et *Decl.* 7 (= XXVI F.-R., p. 283)[36].
4. Leiden. BU *Voss. Misc.* 11, XVII^e^ s., pap., f. f 1-6v : *Decl.* 7 (= XXVI F.-R.)[37].

Parmi ces nouveaux témoins, le seul vraiment digne d'intérêt est le *Vindobonensis* : il fut acheté à Constantinople – comme on le lit en bas du f. 183v – par Augerius von Busbeck, ambassadeur de l'empereur Ferdinand I à la cour de Soliman II, et en suite il parvint à la Bibliothèque Nationale de Vienne.

L'importance de ce manuscrit (contenant un grand nombre d'écrits de Libanios et d'Aelius Aristide) ressort clairement de la collation. Voici quelques exemples pour les pages 433 à 439[38] :

P. 433 10 ὁ ante ἀχιλλεὺς (MaCl) 11 ὀργιζόμενος (BMa).

P. 434 7 Ἕλλησιν (MaCl) 7-8 μελετῶμεν τὸν Πάτροκλον om (BMaCl) 9 προθεωρία (B et rubr Vi^{2} et Ma^{2}) 10 ὅθεν pro πόθεν 12 τῶν φίλων (BViMaCl) 14 αὐτῷ om (MaCl) 17 θυμούμενον (BViMaCl).

P. 435 7 καταπραύνειν (MaCl) 8 αὐτὸν (Ma Cl) 9 αὐτὸν om (MaCl) 13 εἶναι pro εἴη 15-16 Ἕλλησι τὸν Πάτροκλον (Cl) 20 δυεῖν (M).

P. 436 1-2 πολλαχόθεν πιθανὸς (MaCl) 2 αἱρεθίζων 7 ἄγων pro θέλγων (BViMaCl) 8 ὁ ἀνήρ (BViMaCl) 12 δοκεῖν om (BViMaCl) 13 ἔλεον (BViMaCl) 14 ἐξουρίας (MHViCl).

P. 437 1 εἰ δέ που τινὸς (MaCl) 6 ἡ μελέτη in mrg. rubr. (ViCl) 7 μέν om (MaCl) 13 ἑπόμενον ante corr (MaCl et in mrg Vi^{2}) ἐν ὁδῷ post μητρὶ trsp 14 σχολαιότερον (MaCl).

P. 438 5 ὀχετὸς οὐ (BMaCl) 8 τῆς (BViMaCl) 10 οὔτε (BViMaCl) 11-12 κρίνειν τὰ πράγματα (Ma) 14 οἷς (BViMaCl) ; μέλλον (Ma^{1}Cl) 17 οὗ (BViMaCl) 18 οὔτε ῥαθυμῇ pro μήτε ῥαθυμεῖν.

P. 439 1 ὑβρισμένῳ (BaViMaCl) 8 ἀρκῶν om 10 καὶ om (CrHV) 15 καταβαλλούσης (BVi) ; μικρὰν (BViMaCl) 18 σου (B suprascr).

35 Pour le contenu du manuscrit, voir GOODSPEED 1912, 63-64.

36 Pour le contenu détaillé du manuscrit, voir COXE 1853, 818-819.

37 Pour le contenu détaillé du manuscrit et sa description, voir DE MEYIER 1955, 245-246. Il est important de signaler qu'il existe à la Bibliothèque Universitaire de Leyde un autre manuscrit aussi, qui date de 1727, de la main de Wyttenbach (*Wytt.* 29). Il s'agit d'un petit fascicule de 23 pages, contenant non seulement des *marginalia* à Libanios, Athénagoras, Tatien, Eschine, Démosthène, Clément d' Alexandrie et Sextus Empiricus, mais aussi (p. 5-7) à Chorikios, notamment l'éloge funèbre de Prokopios (*Or.* 7 = VIII F.-R.) et l'éloge pour Summus (*Or.* 4 = IV F.-R.). Ni Foerster ni Richtsteig n'en avaient eu connaissance.

38 J'indique entre parenthèses les manuscrits utilités par Foerster : *Vat. Barb.* 220 = B ; *Berol. gr.* 195 = Cl ; *Hieros. S. Crucis* 57 = Cr ; *Hieros. S. Sepulcri* 107 = H ; Matr. 4679 = Ma ; *Vat. gr.* 940 = V ; *Vind. philos. et philol.* IV 82 = Vi.

La parenté du *Vindobonensis* et des manuscrits BViMaCl, notamment MaCl, apparaît très clairement. Il est donc évident que dans l'édition à venir du *Patroclus*, le *stemma* proposé par Foerster de ce discours devra être redessiné.

Dans le cas des manuscrits de Chicago, Oxford et Leyde, les résultats de la collation montrent sans aucun doute que ces témoins sont au contraire les apographes de manuscrits plus anciens, déjà connus, dont ils proposent le même texte et, en plus, des erreurs individuelles.

Si, toutefois, le *Leidensis* et l'*Oxoniensis* semblent des copies directes du *Paris. gr.* 2967 du XVI[e] siècle, d'où Villoison tira aussi le texte de l'*Oraison funèbre de Prokopios* ainsi que du *Tyrannicide* pour ses *Anecdota Graeca*[39], la place du témoin de Chicago, provenant « ex bibl. God. Olearii » (f. VIIb), n'est pas facile à définir au sein des copies de la deuxième famille, qui transmettent l'*Epitaphe pour Prokopios*, suivant le *stemma* de Förster. En effet, la brièveté du texte ne permet pas une conclusion sûre ; par rapport aux nombreuses variantes individuelles, on isole une série de leçons, que le manuscrit de Chicago a en commun avec le *Vat. gr.* 938 (V) du XV[e] siècle, duquel dérivent, à leur tour, l'*Hamburg. philol.* 56 (XVII[e] s.), le *Par. gr.* 3087 (XVII[e] s.) et le *Corsin.* 1104 (XVII/XVIII[e] s.), c'est-à-dire avec le *Riccard.* 12 (R) du XV[e] siècle et le *Par. gr.* 2967 susmentionné. Voici les résultats de la collation :

P. 109 9 σοφιστῆς Γάζης post Προκοπίῳ add (Ath V R P) 10 ἄχθεται : ἄρχεται in mrg 11 ἐμοὶ (Ath V R P) ; μήμνην post παιδευτοῦ add in mrg.

P. 110 1 ὅσον (R P) 2 εἰκότως om (Ath V R P) ; σιωπᾶν (Ath V R P) 3 οἷς δὲ 4 τὴν ἰδίαν : τὴν πικρὰν 5 δὲ καὶ : ὁ καὶ ; φέρων (Ath V R P) 7 παρ' ᾧ : παρ' οὗ 8 ἐδρεψάμην : ἐθρεψάμην 9 οὖν om (V R P) 11 μήπως (Holst Fabr).

P. 111 1 δυοῖν (V R P) 3 χεῖρον (Ath V R P) 8 χορὸς : χόρος (sic) - 13 μὲν οὖν : μὲν ποτὲ ; τὸ om.

Dans ce cas, seule une comparaison avec les leçons des trois apographes du *Vaticanus* V, que Foerster n'avait pas fait connaître, pourra jeter quelque lumière sur la généalogie du nouveau témoin.

***

Lorsqu'elle existe, une édition critique qui se respecte doit aussi rendre compte de la tradition indirecte, qui quelquefois peut servir à la *constitutio textus*. En effet, il n'est pas rare de trouver dans le témoin indirect une leçon plus importante que celle de la tradition directe, ou encore de rencontrer un exemplaire manuscrit plus ancien que le manuscrit le plus ancien de la tradition directe. C'est le cas de Chorikios[40].

39 Cf. D'ANSSE DE VILLOISON 1781, 18-26 ; 47-67. C'est d'ailleurs le copiste lui-même (Ixocalus Polopso Acreroduanus, Nanceianus) qui déclare qu'il dépend du *Parisinus* 2967.

40 Voir, à ce propos, IHM 2001b, p. 127-128.

Les fragments qu'on retrouve dans le *Florilegium Marcianum* (IX[e] s.) et dans les *Sententiae* de Jean Georgidès (X[e] s.)[41], ainsi que dans les *Loci communes* du Pseudo-Maxime (X[e] s.) – plus anciens que le plus ancien manuscrit de Chorikios – le prouvent à suffisance. En outre, ils attestent la fortune et la réception à l'époque byzantine des écrits de Chorikios, utilisés dans le *Rosetum* de Macaire Chrysocephalas, dans la *Melissa* du Pseudo-Antoine, dans les commentaires hermogéniens de Jean Doxapatrès et d'autres rhéteurs anonymes, dans le lexique anonyme Περὶ συντάξεως, mais aussi (sous le nom de Libanios) chez Thomas Magister, Michel Apostolios, André Lopadiotès et dans le *Lexicon Darmstadiense*[42].

De ce point de vue, on peut affirmer que l'étude presque complète de Foerster permet de réintégrer utilement ces fragments, après la découverte du *Matr.* 4641, à l'intérieur du *corpus* chorikien, dont ils sont à l'évidence extraits, et a d'autre part contribué considérablement au perfectionnement de la *constitutio* de quelques textes autrement perdus (voir, par exemple, le début de la *Declamatio* 11 [XL F.-R.] qu'il est possible de reconstruire uniquement grâce aux citations de Macaire, de Jean Georgidès et du Pseudo-Maxime). En outre, elle a permis d'isoler deux fragments (le premier cité dans la *Melissa* du Pseudo-Antoine [I, 65 (*PG* 937C)] et dans les *Loci communes* du Pseudo-Maxime [48.19/55.21 Ihm[43]], le deuxième dans le *Gnomologium* de Jean [nr. 1123 Odorico], dérivant de ce qui à l'origine devait être un *corpus* plus riche des œuvres de Chorikios.

Or, la nouvelle étude que j'ai réalisée, comporte l'adjonction d'au moins trois nouveaux manuscrits, des florilèges sacro-profanes, où les nouveautés ne manquent pas. En ordre chronologique, il s'agit des suivants :

1. Oxford. Bodl. Libr. *Barocci* 143, XII[e] s., pap.[44] ;
2. El Escorial. Bibl. Mon. *Gr.* 339 (y. III. 16), XV[e] s., pap.[45] ;
3. Mytilène. Μονὴ τοῦ Λειμ. 264, XVI[e] s., pap. (*non vidi*) ;

Tandis que l'*Escorialensis* ne reproduit (f. 306, 23-24) qu'un seul *excerptum* déjà connu (XL, 3 F.-R.), le florilège d'Oxford cite non seulement des fragments provenant des discours que nous connaissons (f. 63, 3-6 = XL, 1 F.-R. ; f. 137v, 25-138,1 = XIV, 2 F.-R.), mais même des lignes (f. 63, 6-12) qui ne trouvent aucune correspondance dans le *corpus* de Chorikios : Τοὺς νοῦν ἔχοντας καὶ δυναμένους ὁρᾶν, πλέον τί τῶν ἄλλων περιπολλοῦ ποιεῖν καὶ θεραπεύειν σύμβουλος λόγος ἀγαθὸς

41 C'est à ODORICO 1986, *praes.* 29-36 d'avoir démontré que les Γνῶμαι de Jean et le *Florilegium Marcianum* sont en réalité deux recueils différents.

42 Voir, pour les références, KIRSTEN 1894, 3 et FOERSTER/RICHTSTEIG 1929, XXIX-XXXI. J'ai consacré à cet aspect de la tradition et réception de Chorikios une contribution à paraître (voir AMATO 2008), à laquelle je me permets de renvoyer.

43 Il s'agirait en réalité d'une citation de Grégoire de Nazianze (*Or.* 37, *In Matth.* 19... 16 [*PG* 36, 301A]) : cf. ODORICO 1986, 34-35.

44 Pour le contenu du manuscrit, voir COXE 1853, 245-247. Cf., en outre, AMATO 2003, 73.

45 Pour le contenu détaillé du manuscrit et sa description, voir DE ANDRÉS 1965, 237-239.

χρησιμώτατον καὶ τυραννικότατον ἁπάντων κτημάτων (sic) ἐστίν· τὸ γὰρ λέγειν ὡς δεῖ τὸ φρονεῖν, εὖ μέγιστον σημεῖον ποιούμεθα. Étant donné que ces lignes suivent immédiatement la citation de p. 479, 12-14 F.-R., c'est-à-dire le fr. n. 3 de la *Declamatio* 11 = XL F.-R. (Ἀριστεύς), rien n'empêche d'attribuer le fragment à ce discours[46].

***

Ces conclusions, sûrement positives, ne doivent pas nous étonner. Il est en effet évident que le βίβλος chorikien, représenté par le *Matr.* 4641, ne constitue qu'un recueil, un choix de la production originaire de notre auteur.

Dans le codex de sa *Bibliothèque* consacré à Chorikios (cod. 160), le patriarche Photios – témoin influent et très important pour n'importe quel lecteur intéressé par le *Nachlass* de Chorikios à l'époque byzantine – nous dit qu'à son époque de nombreux discours de ce sophiste avaient été en circulation : descriptions, éloges, panégyriques, épithalames, épitaphes, déclamations, controverses et d'autres encore[47].

Face à une production si riche, nous pouvons être certains que le recueil qui nous est parvenu, composé de 46 pièces, dont 4 éloges, 2 épithalames, 2 épitaphes, une apologie, 12 déclamations et 25 *dialexeis*, ne représente qu'un *specimen* – et même pas de tous les genres oratoires pratiqués – de la production rhétorique de Chorikios.

Il n'y a aucun panégyrique, pas d'*ekphraseis* autonomes ou d'éthopées, à la manière de son maître Prokopios, qu'il se plaisait à imiter[48]. D'ailleurs, dans le premier des deux éloges pour Marcien, Chorikios lui-même mentionne encore une autre ἐπίδειξις en son honneur[49], qui ne nous est pas parvenue. En plus, les fragments de la tradition indirecte que l'on vient de citer, extérieurs à notre *corpus*, indiquent clairement que

46 Des citations de Chorikios figurent encore dans le *Florilegium Patmense*, nommé ainsi d'après le manuscrit, le *Patm.* Μονὴ Ἁγ. Ἰω. Θεολ. 6 du XI[e] s. qui le contient. Il n'a été édité, récemment, que par È. SARGOLOGOS (*Un traité de vie spirituelle et morale du XIe siècle. Le florilège sacro-profane du manuscrit 6 de Patmos* [Thessalonique 1990]). Faute d'avoir pu voir le manuscrit ou l'édition du Père Sargologos, je ne suis pas en mesure de me prononcer sur le contenu du florilège en rapport avec le texte de Chorikios et de son apport éventuel. Il semble, toutefois, si l'on en croit IHM 2001a, XV, qu'il s'agisse d'un recueil sacro-profane très proche, voire dépendant des *Loci communes* du pseudo-Maxime le Confesseur. Si tel est le cas, le document ne devrait apporter aucun nouveau fragment.

47 Photios, *Bibl.* cod. 160, 102b [II, p. 121-122 HENRY] : Ἀνεγνώσθη Χορικίου σοφιστοῦ Γάζης μελέται καὶ συντάξεις λόγων διάφοροι. [...] Ποικίλα δὲ αὐτοῦ καὶ πολλὰ συγγράμματα φέρεται· πλασματικοῖς τε γὰρ καὶ πανηγυρικοῖς καὶ μονῳδίαις καὶ ἐπιθαλαμίοις καὶ ἀντιρρητικοῖς ἔστιν αὐτοῦ λόγοις ἐντυχεῖν καὶ τοιούτοις ἑτέροις. Sur la notice et ses sources, voir SCHAMP 1987, 451-459, qui remarque justement que la locution φέρεται « trahit incontestablement un emprunt » (452) et en général la sécheresse du cod. 160 qui « dérobe toute possibilité d'acquérir davantage de certitude » (459).

48 Cf. Phot., *Bibl.* cod. 160, 103a (II, p. 123 HENRY) : οὗ τινος (sc. Προκοπίου), ὡς ἐστι δυνατὸν μαθητῇ, Χορίκιος μιμητὴς κατὰ τοὺς λόγους γέγονεν.

49 Cf. Choric., *Or.* I, 4 (p. 3, 13 F.-R. : πρώην ἐγὼ βραχέα περὶ τῶν σῶν πλεονεκτημάτων διαλεχθεὶς καιροῦ δευτέρου καλοῦντος δευτέραν ἐπηγγειλάμην εὐφημίαν ἐκτίνειν) ; 80 (p. 22, 18 F.-R. : ἤδη μὲν γὰρ καὶ πρώην, ὅτε σε δημοσίαν ἐποιησάμην ἐπίδειξιν, ἐνδείξω τὴν πρὸς ἐπαίνους ἐλευθερίαν).

Chorikios fut l'auteur d'autres *Dialexeis* aussi et même peut-être d'une déclamation consacrée à Praxitèle – comme on peut le lire dans la *Declamatio* 8 = XXIX F.-R. (Σπαρτιάτης) – aujourd'hui perdus[50].

De ce fait, l'idée que le manuscrit de la Bibliothèque Nationale de Madrid représentait la quasi totalité des écrits chorikiens et résultait d'un rassemblement de textes, exécuté sinon directement par l'auteur lui-même, mais tout au moins par un de ses élèves, ne peut que susciter la méfiance. Si cette hypothèse était fondée, l'on ne s'expliquerait pas pourquoi Photios semble ne pas encore avoir été en mesure de lire de Chorikios un *corpus* bien défini à l'origine, et l'on ne saurait pas justifier la présence des citations indirectes de la *Melissa*, du *Gnomologium* de Jean Georgidès ainsi que du codex *Barocci* 143, qui ne proviennent d'aucun des discours que nous possédons, et surtout celle de trois autres discours au moins (deux *Dialexeis* [24-25 = XXXIX et XLI F.-R.] et une déclamation entière [12 = XLII F.-R.) dans le manuscrit du mont Athos.

On peut proposer une hypothèse plus vraisemblable. Le recueil du manuscrit madrilène, représente un ensemble récent de sélections hétérogènes ; il résulte d'une sélection, plus ou moins vaste, réalisée pendant l'époque byzantine d'un *corpus* originairement plus complet, partagé au fil du temps en plusieurs recueils (peut-être deux, groupés par ordre thématique, *codices* plutôt que *volumina*), dépecés, disloqués en *membra disjecta* où au moins les trois pièces nouvelles du manuscrit du mont Athos n'étaient pas exclues.

Des traces des anciennes « éditions » de Chorikios peuvent en effet avoir survécu dans le *Matritensis*. C'est ce que suggère le génitif d'auteur (Χορικίου σοφιστοῦ Γάζης) accompagnant au f. 126v le texte de la *Dialexis* 5 (IX F.-R.). On peut expliquer cette attribution seulement si on pense que celui qui pourvut le premier à l'organisation d'une édition des discours de Chorikios avait employé plusieurs rouleaux de papyrus, où les textes étaient probablement regroupés selon des modalités précises de contenu et de forme.

Dans la même ligne, on reconnaîtra aisément dans la première partie du manuscrit (ff. 1-126) les reflets du groupement originaire, où les *Discours* ou Λόγοι constituaient un groupe en soi par opposition aux *Declamationes* ou Μελέται.

Il s'agit, en substance, de la même problématique qui intéresse la tradition d'auteurs tels que Libanios ou Thémistios. En ce qui concerne le premier, on sait avec certitude que ses œuvres se partageaient en trois grands groupes principaux, *Discours*, *Déclamations* et *Progymnasmes/Correspondance*, transmis, au moins jusqu'à l'époque de nos plus anciens manuscrits, par trois traditions séparées ; peut-être serait-il plus juste de dire en trois volumes distincts, issus d'un même travail d'ensemble[51]. En ce qui concerne Thémistios, il est possible de soutenir qu'à l'origine il existait une récolte de λόγοι πολιτικοί et une de λόγοι ἰδιωτικοί, d'où ensuite on a tiré une somme de sélections. En particulier, le génitif d'auteur Θεμιστίου accompagne dans l'*Ambros.* I

50 Cf. FOERSTER/RICHTSTEIG 1929, V, n. 1.

51 Cf. MARTIN/PETIT 1979, 40-41.

22 sup. (manuscrit fondamental pour la *Textüberlieferung* thémistienne) le *Discours* 20 (l'éloge funèbre d'Eugénios) et, après cinq ἰδιωτικοί, le *Discours* 1 (le premier par ordre chronologique des panégyriques impériaux), par lequel s'ouvre la section des discours publics. Il est clair que « dans la liste des titres recueillis par l'ancêtre de A, les deux seuls Θεμιστίου » – comme dans le cas de Chorikios – « désigneraient donc les deux discours par lesquels s'ouvraient les deux recueils[52]. »

L'on est conduit à la même conclusion par l'indication prématurée dans le *Matritensis* de Chorikios de la fin du « livre » manuscrit (τέλος τῆς βίβλου) par le copiste lui-même au f. 173v (dans les marges du *Tyrannicide*). Or les *folia* 173v-187v contiennent le texte des *Discours* 36-40 (ainsi qu'une épître de Photios au métropolite Georges de Nicomédie [f. 187v : τοῦ ἁγιωτάτου καὶ οἰκομενικοῦ πατριάρχου Φωτίου ἐπιστολὴ πρὸς Γεώργιον μητροπολίτην Νικομηδείας] sous forme de notice littéraire sur l'œuvre et l'art de Chorikios[53]). Il a fort probablement été copié d'un autre modèle. Que le manuscrit de Lascaris reproduise fidèlement l'organisation de l'archétype original est donc une supposition qu'il faut écarter, à mon avis.

Le manuscrit *Athonensis* transmet, en même temps que le *Matritensis*, la plupart des discours de Chorikios. C'est aussi un témoin de premier plan. Il attribue à Chorikios les *Discours* 39, 41, 42, absents dans le codex madrilène et copiés seulement dans des manuscrits d'œuvres de Libanios dans lesquels ils apparaissent sans indication d'auteur. Voilà encore une donnée qui plaide dans le même sens.

Le manuscrit du mont Athos, qui présente une séquence différente des *Discours* (26, 25, 39, 41, 42, 7, 8, 4), confirme que l'œuvre de Chorikios fut originairement transmise selon au moins deux rédactions ou différentes familles de manuscrits qui furent constituées vraisemblablement entre le X^e^ et XIII^e^ siècle, à partir des *disiecta membra*, dans lesquelles s'était fragmenté et perdu le *corpus* originaire.

D'un autre côté, il faut relever qu'en recopiant du manuscrit originel les œuvres du Gazéen, le scribe se réfère clairement à une σειρὰ τῶν ἔργων, où l'éloge pour Summus, le quatrième dans la série des discours du manuscrit de Madrid, occupait la vingt huitième place : ce fait confirme l'hypothèse d'une double édition des *Discours* de Chorikios et suggère que l'antigraphe dont dérivait le manuscrit du mont Athos contenait un *corpus* plus riche que celui des 23 pièces du témoin de Madrid.

Ces réflexions portent à conclure que la distinction effectuée par Foerster – que l'on retrouve aussi dans son édition libanienne – entre un manuscrit du *corpus*

52 Cf. BALLÉRIAUX 2001, 8-13 (en ce qui concerne la description du manuscrit de Milan) et 25-30 (pour la formation du *corpus* et l'ordre des *Discours* de Thémistios). La citation est tirée de la p. 29.

53 En fait, le texte – qui fait défaut dans l'édition Teubneriana de B. LAOURDAS/L. G.WESTERINK (*Photii Patriarcahe Constantinopolitani Epistulae et Amphilochia*, rec. B. L. et L. G. W., I-III, Leipzig 1983-1985) – est très proche de la notice qu'on retrouve dans la *Bibliothèque* de Photios (cod. 160) ; il s'agirait cependant de « a literary fraud, suggested by the epistle to Tarasius » (DILLER 1962, 394). J'ai retrouvé d'autres notices, modelées sur celle de la *Bibliothèque*, bien que fort abrégées, dans le *Paris. gr.* 2967, le *Vat. Regin.* 131 et le *Marc. gr.* II.13 (= 1088). Par rapport au texte photien, elles placent les données biographiques avant celles littéraires. Les trois témoins font défaut dans les travaux de DILLER 1962 et de ELEUTERI 2000.

(*imporalis*) et manuscrits de choix (*eclogarii*) n'est pas fondamentale. Tel exemplaire, qui ne contient que quelques discours, peut avoir avec les archétypes des relations directes, alors qu'un manuscrit complet comme le *Matritensis* pourrait dériver indirectement de son archétype.

Du reste, Foerster lui-même exprime la même idée quand il écrit à propos de notre manuscrit : « ex exemplari litteris, quas dicunt maiusculis, scriptura continua exarato, etsi non via recta, ductus videtur, ut e frequentia mendorum e falsa vacabulorum modo coniunctione modo diremptione explicandorum colligas[54]. »

Donc, si l'on veux schématiser, on le fera de tout autre manière que Foerster pour qui M naît directement de l'archétype α, tandis que Ath ne serait qu'un neveu, fils d'un frère perdu x. Dans l'état actuel de la recherche, on peut dire que de l'archétype α dérivent à l'origine deux sub-archétypes x et y dont descendent l'*Ath.* Ω 123 et le *Matr.* 4641. Cependant, si le sub-archétype dont vient ce dernier n'a pas engendré une riche filiation (le *Matr.* 4636 est le seul manuscrit qu'il est possible de lui rattacher[55]), celui dont l'*Athonensis* dérive, se distingue de son homologue par l'accord de tous les autres témoins chorikiens. Sa ramification complexe prouve qu'il avait bénéficié d'une diffusion beaucoup plus large.

Ces considérations encouragent encore à se livrer à quelques réflexions sur l'ordre des *Discours*, tel qu'il a été fixé par Foerster. Il a tenu en fait à reproduire l'ordre suivi par le *Matritensis* M, le plus complet, mais non le plus ancien, des manuscrits de Chorikios, en se bornant à ajouter des pièces tirées du manuscrit du mont Athos. Il eût été préférable, dans la mesure où la chose, était possible, de suivre l'ordre chronologique : l'étude du style de Chorikios n'y aurait rien perdu. Dans le cas des *Dialexeis* et des *Declamationes*, pour lesquels on ne peut établir un classement de ce type, il faut adopter d'autres solutions.

Il importe de souligner encore quelques inconséquences méthodologiques.

S'il est vrai qu'à cause d'une lacune matérielle dans le codex de Madrid, une partie remarquable de la *Declamatio* 10 (XXXVIII F.-R.), l'*incipit* avec le titre ainsi que la Θεωρία de la *Declamatio* 11 (XL F.-R.) sont omises, c'est grâce au témoignage d'autres manuscrits ou à la tradition indirecte, qu'on peut les reconstruire. En admettant que le *Matritensis* ait reproduit le *corpus* de Chorikios dans son ordre original, on ne comprend pas pourquoi entre les deux il faut interposer la seule *Dialexis* 24 (XXXIX F.-R.), et non pas le *Rhéteur* (*Decl.* 12 = XLII F.-R.) ni la *Dialexis* qui précède (25 = XLI F.-R.). On aboutirait alors à la séquence suivante : 38-39-41-42-40.

Inversement, on pourrait argumenter que le codex de Lascaris ne contenait pas la *Dialexis* 24 (XXXIX F.-R.) et donc qu'il se terminait juste avec les *Discours* 38 et 40. Dans ce cas, les trois pièces du manuscrit du mont Athos – présentes aussi dans le

54 FOERSTER/RICHTSTEIG 1929, XII.

55 Pour le contenu détaillé et la description du manuscrit (qui avait appartenu et avait été en partie copié par Constantin Lascaris), voir DE ANDRÉS 1987, 169-174 et en part. BRAVO GARCÍA 1983 ; BRAVO GARCÍA 1984. Cf., en outre, MARTÍNEZ MANZANO 1994, 296-297 ; 346.

Laur. plut. LVII 20 (XIV^e s.) et dans le *Vat. Ottob. gr.* 69 (XVI^e/XVII^e s.) qui lui sont apparentés – devraient être proposées selon l'ordre suivant : 39-41-42.

En somme, l'erreur fondamentale de Foerster est d'avoir cru pouvoir retrouver ce qu'il appelle l'ordre originel des *Discours* de Chorikios dans le *Matritensis* 4641. C'est au fond la même erreur que J. Martin avait déjà mise en lumière également chez Foerster pour son édition de Libanios[56] et que O. Ballériaux vient très récemment de retrouver chez H. Schenkl pour Thémistios[57].

***

À la fin de cette enquête – rapide et nécessairement sommaire faute de temps – je voudrais insister à nouveau sur la nécessité qu'il y aurait à reprendre l'étude de la tradition manuscrite pour établir une édition critique de Chorikios solide. Il semble indispensable notamment de collationner intégralement tous les manuscrits existants ou, tout au moins, accessibles, car de nombreux coups de sonde ont montré qu'il n'y avait pas la ressemblance absolue que l'on suppose entre plusieurs d'entre eux ; ce n'est pas parce qu'un manuscrit est assez récent pour le négliger ou pour le parcourir superficiellement.

On a vu, plus haut, que Foerster a jugé bon, sans donner ses raisons, de ne pas tenir compte d'un certain nombre de manuscrits. Pour d'autres il se contente de dire : « examinavi » ou « inspexi » ou encore « e parte contuli » ; c'est notamment le cas pour un assez grand nombre de manuscrits qui nous ont transmis les trois *Declamationes* Πάτροκλος, Παιδοκτόνος et Ῥήτωρ. Or, il y aurait un intérêt urgent à collationner d'une façon complète tous ces manuscrits qu'on s'est contenté de parcourir ; on y trouvera un double avantage : le premier sera de pouvoir compléter et préciser les familles de manuscrits, le second, de beaucoup le plus important, d'enrichir considérablement l'apparat critique sans aller pourtant jusqu'à le charger à l'excès. C'est à ce prix que l'on pourra donner du texte de Chorikios une édition critique digne des légitimes exigences de la science contemporaine[58].

EUGENIO AMATO
Université de Fribourg (Suisse).

56 Cf. MARTIN/PETIT 1979, 40-41 et 72.

57 Cf. BALLÉRIAUX 2001, 54-55.

58 Entre 1983 et 1991, Alexander Sideras a annoncé et publié, d'après le *Laur. plut.* LX.6, deux monodies anonymes, en proposant de les attribuer a Chorikios (cf. SIDERAS 1983 et SIDERAS 1991, 17-30 ; voir, aussi, SIDERAS 1994, 393-397 et SIDERAS 1999, 420, n. 29). Ses vues ne peuvent pas pourtant recevoir l'approbation : voir, dans ce même volume, les arguments valables apportés par A. LANIADO, 221-240. Il faut ajouter que ni la langue ni le rythme ne plaident pour cette attribution. En particulier s'y opposent les résultats de l'examen du *Prosarhytmus* que j'ai conduit sur la deuxième monodie. Par rapport aux *Discours* de Chorikios, dans lesquels la « loi de Meier » est respectée en moyenne à raison de 98% (cf. HÖRANDNER 1981, 163), dans ladite monodie la moyenne descend jusqu'à 80%.

Abréviations bibliographiques

ABEL, F.-M. 1931 : « Gaza au VIe siècle d'après le rhéteur Chorikios » *RBi* 40, 5-31.

ALBINI, U. 1997 : « Il mimo a Gaza tra il V e il VI sec. d.C. » *SIFC* s. III 15/1, 116-122.

AMATO, E. 2003 : « Sentenze di Favorino in tre manoscritti inesplorati di Oxford, Cambridge e Londra (con una nota al fr. III Callanan/Bertini Malgarini) » *RhM* 146/1, 72-84.

— 2004 : « Une nouvelle allusion à Simonide chez Chorikios de Gaza » *Mouseion* III^e s. 4/2, 121-125.

— 2008 : *Tradition and Reception*, dans R. J. PENELLA (éd.), *Choricius of Gaza. Preliminary Talks and Declamations : A collaborative Translation* (Cambridge) [à paraître].

DE ANDRÉS, G. 1965 : *Catálogo de los códices griegos de la Real Biblioteca de El Escorial*, II (Madrid).

— 1987 : *Catálogo de los Códices griegos de la Biblioteca Nacional* (Madrid).

ANONYME 1930 : c.r. de FOERTER/RICHTSTEIG 1929, dans *BAGB(SC)* 2, 172-179.

D'ANSSE DE VILLOISON, J.P.C. 1781 : *Anecdota Graeca e Regia Parisiensi, et e Veneta S. Marci Bibliothecis deprompta*, II (Venetiis).

BALLÉRIAUX, O. 2001 : « Prolégomènes à une nouvelle édition critique des *Discours* de Thémistios » *RHT* 31, 1-59.

BARBERIS, F. 1992 : L'Apologia mimorum *di Coricio di Gaza. Introduzione, traduzione e commento* (tesi di dottorato, Università di Genova).

BERTRAND, E. 1882 : *Un critique d'art dans l'Antiquité. Philostrate et son école, avec un appendice renfermant la traduction d'un choix de tableaux de Philostrate l'ancien, Philostrate le jeune, Choricius de Gaza et Marcus Eugenicus* (Paris).

BOISSONADE, J. F. 1846 : *Choricii Gazaei orationes, declamationes, fragmenta* (Paris)

BRAVO GARCÍA, A. 1983 : « El Matritensis BN 4636 (N 115), ff. 109-119v del Ion platónico : un estudio codicológico, paleográfico y crítico I : notas de codicología » *Revista del Colegio Universitario de Ciudad Real. Cuaderno de Filología* 2, 3-43.

— 1984 : « El Matritensis BN 4636 (N 115), ff. 109-119v del Ion platónico : un estudio codicológico, paleográfico y crítico II : notas de paleografía » *Faventia* 6/2, 33-78.

CAFFIAUX, H. 1862 : *Éloge funèbre de Procope ; traduit pour la première fois en français* (Paris).

COTTAS, V. 1931 : *Le théâtre à Byzance* (Paris).

COXE, H. O. 1853 : *Catalogi codicum manuscriptorum Bibliothecae Bodleianae*, I (Oxonii).

CRESCI, L. R. 1996 : « *Imitatio* e *realia* nella polemica di Coricio sul mimo (or. 32 Först.-Richtst.) » *Koinonia* 10, 49-66.

DAIN, A. 1975 : *Les manuscrits* (Paris[3]).

DILLER, A. 1962 : « Photius' *Bibliotheca* in Byzantine Literature » *DOP* 16, 389-396 (= *Studies in Greek Manuscript Tradition* [Amsterdam 1983], 329-336).

DOWNEY, G. 1950 : *Appendix. Description of the Church of St. Stephen at Gaza by Choricius, Sections 37-46*, dans E. BALDWIN-SMITH, *The Dome : a study in the history of Ideas* (Princeton), 155-157.

— 1963 : *Gaza in the Early Sixth Century* (Norman).

ELEUTERI, P. 2000 : « I manoscritti greci della *Biblioteca* di Fozio » *QS* 51, 111-156.

EUSTRATIADES, S. / LAURIOTES, Sp. 1925 : *Catalogue of the Greek Manuscripts in the Library of the Laura on Mont Athos, with Notices from other Libraries* (Cambridge).

FOERSTER, R. / RICHTSTEIG, E. 1929 : *Choricii Gazaei Opera*, recensuit R. F., editionem confecit E. R. (Stuttgart).

FREJBERG, L. A. 1975 : « Apologija mimov' Chorikija » *Antičnost i Vizantija*, 319-326.

GALLAVOTTI, C. 1965 : « Echi di Alceo e di Menandro nei retori tardivi » *RFIC* s. III 93/2, 135-146.

GOODSPEED, E. J. 1912 : *A descriptive Catalogue of Manuscripts in the Libraries of the University of Chicago* (Chicago).

GRAUX, Ch. / MARTIN A. 1891 : *Fac-similés de manuscrits grecs d'Espagne gravés d'après les photographies de Ch. G. avec transcription et notices d'A. M.* (Paris).

HAMILTON, R. 1930 : « Two Churches of Gaza, as described by Choricius of Gaza » *PalEF* 62, 178-191.

HÖRANDNER, W. 1981 : *Der Prosarhythmus in der rhetorischen Literatur der Byzantiner* (Wien).

HUNGER, H. 1952 : « Zwei unbekannte Libanioshandschriften der Österreichische Nationalbibliothek » *Scriptorium* 6, 26-32.

— 1961 : *Katalog der griechischen Handschriften der Österreichischen Nationalbibliothek*, 1. *Codices historici, codices philosophici et philologici* (Wien).

IHM, S. 2001a : *Ps.-Maximus Confessor. Erste kritische Edition einer Redaktion des sacro-profanene Florilegiums* Loci communes *nebst einer vollständigen Kollation einer zweiten Redaktion und weiterem Material* (Stuttgart).

— 2001b : « Exzerpte aus griechischen Rednern im Florilegium des Ps.-Maximus » *Eranos* 99/2, 114-128.

JANELL, W. 1922 : *Lob des Schauspielers oder Mime und Mimus* (Berlin).

KIRSTEN C. 1894 : *Quaestiones Choricianae. Par prima et altera* (diss. inaug., Vratislaviae).

LEHNERT, G. 1931 : c.r. de FOERTER/RICHTSTEIG 1929, dans *Philol. Woch.* 51/14, 411-412.

LITSAS, F. 1980 : *Choricius of Gaza : An Approach to his Work. Introduction. Translation. Commentary* (PhD, University of Chicago).

MAAS, P. 1929-30 : c.r. de FOERTER/RICHTSTEIG 1929, dans *ByzZ* 29, 39-40.

MAIORANO, G. 1994-1995 : Coricio di Gaza. *In difesa dei mimi. Traduzione e commento* (tesi di laurea, Università degli Studi di Bari).

MALCHIN, I. 1884 : *De Choricii Gazaei veterum Graecorum scriptorum studiis* (diss., Kiliae).

MANGO, C. 1972 : *The Art of the Byzantine Empire 312-1453. Sources and documents* (Englewood Cliffs [N.J.]).

MARTIN J. / PETIT P. 1979 : *Libanios. Discours*, T. I : *Autobiographie (Discours I)* (Paris).

MARTÍNEZ MANZANO, T. 1994 : *Konstantinos Laskaris Humanist – Philologe – Lehrer – Kopist* (Hamburg).

DE MEYIER, K. A. 1955 : *Codices Vossiani graeci et Miscellanei* (Lugduni Batavorum).

MIDDLETON, G. 1930 : c.r. de FOERTER/RICHTSTEIG 1929, dans *CR* 44, 43-44.

MOREL, F. 1606-1627 : *Libanii sophistae Opera* (Parisiis 1606-1627).

MORFAKIDIS, M. 1998 : *Reflexiones acerca de la* Defensa de los mimos *de Jorikios*, dans A. POCIÑA / J. GARCÍA GONZÁLEZ (éds.), *Studia Graecolatina Carmen Sanmillan in memoriam dicata* (Universidad de Granada), 309-318.

ODORICO, P. 1986 : *Il prato e l'ape. Il sapere sentenzioso del monaco Giovanni* (Wien).

PEROSA, A. / TIMPANARO, S. 1956 : « Libanio (o Coricio ?), Poliziano e Leopardi » *SIFC* 37-38, 411-425.

PUPPINI PASSON, P. 1999 : *Allusioni menandreee in Coricio*, dans *Per Carlo Corbato. Scritti di filologia greca e latina offerti da amici ed allievi* (Pisa), 109-112.

RUSSELL, D. A. 1983 : *Greek Declamation* (Cambridge).

SCHAMP, J. 1987 : *Photios historien de Lettres. La* Bibliothèque *et ses notes biographiques* (Paris).

SCHNEIDER, J. 1994 : c.r. de STEPHANIS 1986, dans *REG* 107/1, 314-315.

SCHOULER, B. 1987 : « Les sophistes et le théâtre au temps des empereurs » *CGITA* 3, 273-294.

— 2001 : « Un ultime hommage à Dionysos » *CGITA* 14, 249-280.

SEURE, G. 1930 : c.r. de FOERTER/RICHTSTEIG 1929, dans *RPh* 4, 283.

SHOREY, P. 1931 : c.r. de FOERTER/RICHTSTEIG 1929, dans *CPh* 26, 452.

SIDERAS, A. 1983 : « Zwei unbekannte Monodien von Chorikios ? » *JÖByz* 33, 57-73.

— 1987 : c.r. de STEPHANIS 1986, dans *Hellenica* 38, 185-190.

— 1991 : *Unedierte Byzantinische Grabreden* (Thessaloniki).

— 1994 : *Die byzantinische Grabreden. Prosopographie, Datierung, Überlieferun 142 Epitaphien und Monodien aus dem byzantinischen Jahrtausend* (Wien).

— 1999 : *Zu einem vermeintlichen Komikerfragment*, dans E. EGGERS (éd.), *Florilegium Linguisticum. Festschrift für Wolfgang P. Schmid* (Bern), 415-422.

SOLARINO, M. 1980 : *Apologia mimorum*, I (Opera Universitaria del Magistero di Catania).

STEPHANIS, I. E. 1986 : Χορικίου σοφιστοῦ Γάζης Συνηγορία μίμων, εισαγωγή, κείμενο, μετάφραση, σχόλια (Thessaloniki).

THÜMMEL, H. G. 1997 : *Die Schilderung der Sergioskirche in Gaza und ihrer Dekoration bei Chorikios von Gaza*, dans U. LANGE – R. SÖRRIES (éd.), *Vom Orient bis an den Rhein : Begegnungen mit der Christlichen Archaologie : Peter Poscharsky zum 65. Geburtstag* (Dettelbach), 46-94.

TIERNEY, J. J. 1958 : « Ancient Dramatic Theory and ist Survival in the *Apologia mimorum* of Choricius of Gaza » Παπραγμένα τοῦ Θ΄ Διεθνοῦς Βυζαντινολογικοῦ Συνεδρίου 3, 259-274.

VOGT, A. 1931 : « Le théâtre à Byzance et dans l'empire du IVe au XIIIe siècle. I. Le théâtre profane », *Rev. Quest. Hist.* 59, 257-296.

WALDEN, J. 1909 : *The Universities in ancient Greece* (New York).

WARNEKE, B. 1917 : « À propos de Chorikios. Sur l'histoire du théâtre byzantin » *Vizantijskoe Obozrenie* 3, 53-56 (en russe).

WIEMKEN, H. 1972 : *Die griechischen Mimus. Dokumente zur Geschichte des antiken Volkstheaters* (Bremen).

WÜST, E. 1932 : art. *Mimos*, dans *RE* 15/2, 1727-1764.

Annexe : Liste des manuscrits des *Discours* de Chorikios

a. Par ordre alphabétique

1. Ambr. C 47 sup., chart., s. XV : 38.
2. Ambr. E 92 sup., chart., s. XIVin. : 42 (excpl. τὴν πόλιν [p. 511, 3 F.-R.]) et 38 (expl. προσδεήσειεν· εἰ δὲ μὴ).
3. Ambr. I 49 sup., chart., s. XVex. (a. 1489) : 38 ; 41 ; 35 ; 42 (expl. οὐ χρήματα [p. 542, 15 F.-R.]).
4. Ambr. L 64, chart., s. XIV : 35.
5. Ambr. P 116 sup., chart., s. XV : 38 ; 42.
6. Ath. Μον. Ἰβ. 186, chart., s. XV/XVI : 38 ; 42.
7. Ath. Μον. Ἰβ. 193, chart., s. XV/XVI : 38 ; 42.
8. Ath. Μον. Meg. Λαύρ. Ω 123, chart., s. XIII : 26 ; 24-25 ; 39 ; 41-42 ; 7-8 ; 4.
9. Ath. Μον. Ἁγ. Διονυσ. 342, chart., s. XV : 38.
10. Barb. = apographon Barberin. Iac. Leopardi (Firenze, Bibl. Naz., Banco Rari 342, 15, 9) : 39.
11. Berol. phill. 195, chart., s. XIV : 38.
12. Burn. 75, chart., s. XV : 39.
13. Chicag. Univ. Libr. 11 (55), chart., s. XVIII : 8 (expl. τῶν ποιουμένων [p. 111, 16 F.-R.]).
14. Chalc. Deip. 158, chart., s. XV : 38
15. Chalc. S. Trin. 145, chart., s. XV : 38.
16. Corsin. 1104, chart., s. XVII/XVIII : 8 ; 4.
17. Cremon. 12228, chart., s. XV : 38 ; 42.
18. Esc. 74 (Σ-I-14), chart., s. XV : 38.
19. Esc. 150 (Τ-II-11), chart., s. XVI : 38 ; 42.
20. Esc. 475 (Ψ-IV-1), chart., s. XVmed. : 38.
21. Esc. 486 (Ψ-IV-12), chart., s. XVImed. : 38 (expl. οὐ μὲν τῇ [p. 436, 12 F.-R.]).
22. Hamburg. philol. 86, chart., s. XVII : 8 ; 4.
23. Hierosolym. S. Crucis (Τιμίου Σταυροῦ) 57, palimps., s. XI/XII : 38 (inc. ματαφέρων αἰδεισθαι [p. 436, 4 F.-R.] usque ad θεοὺς [p. 448, 5 F.-R.] et a καὶ Μενέλαος [p. 456, 8] usque ad ἀψιμαχίαν [p. 464, 13 F.-R.]).
24. Hierosolym. S. Sep. 107, chart., s. XIV : 38 ; 41-42 ; 39.
25. Laur. plut. LIX 30, chart., s. XIII et XV : 38-39.
26. Laur. plut. LIX 44, chart., s. XVex. : 39.
27. Laur. plut. LVII 20, chart., s. XV : 24-25 ; 39 ; 41.
28. Laur. plut. LVII 21, chart., s. XIV : 38.
29. Laur. plut. LVII 23, chart., s. XIV : 38 ; 42.
30. Laur. plut. LVII 27, chart., s. XIV : 38 ; 42.
31. Leid. Voss. Misc. 11, chart., s. XVII : 26.
32. Marc. gr. 422, chart., s. XVin. : 38.
33. Marc. gr. 439, membr., s. XII : 42.
34. Marc. gr. 440, chart., s. XV (a. 1426) : 38.
35. Marc. XI 15, chart., s. XIVin. : 39.

36. Matr. 4679 (N-49), chart. or., s. XIII/XIV : 38 ; 35 ; 42.
37. Matr. 4641 (N-101), chart. or., s. XIII/XIV : 1-38 (expl. ἐγὼ δὲ πως ἔχω [p. 443, 8 F.-R.]) ; 40 (inc. βούλεται [p. 480, 4 F.-R.]).
38. Matr. 4636 (N-115), chart., s. XV : 7 ; 13 ; 5-6.
39. Matr. 4755 (N-130), chart., s. XVI (a. 1546) : 38.
40. Mon. gr. 113, chart., s. XVI (a. 1550) : 35.
41. Mon. gr. 490, chart., s. XV : 38.
42. Mon. gr. 529, chart., s. XIV : 38.
43. Mon. gr. 96, chart., s. XVI : 38.
44. Mosqu. 489, chart., s. XV : 38 ; 42.
45. Mut. II D 7 (106), chart., s. XV : 38.
46. Mut. III F 3 (181), chart., s. XV : 38.
47. Neapol. II E 17, chart., s. XIV : 42.
48. Neapol. II E 18, chart., s. XV : 38.
49. Neapol. II E 19, chart., s. XV : 38.
50. Oxon. Misc. 278 (Auct. T. 5. 16), chart., s. XVIII : 7 ; 26 (argumentum).
51. Par. Coisl. 180, chart., s. XV/XVI : 38.
52. Par. gr. 2577, chart., s. XVI : 39.
53. Par. gr. 2961, chart., s. XVI : 38 ; 42.
54. Par. gr. 2967, chart., s. XVI : 4 ; 7-8 ; 26.
55. Par. gr. 2988, membr. et chart., s. XIV : 38.
56. Par. gr. 3014, chart. or., s. XIII : 42.
57. Par. gr. 3015, chart. or., s. XIV : 38 ; 42.
58. Par. gr. 3016, chart. or., s. XIV : 38.
59. Par. gr. 3017, chart. or., s. XIV : 38 ; 41 ; 35.
60. Par. gr. 3018, chart., s. XV : 38 ; 42.
61. Par. gr. 3019, chart., s. XV : 38.
62. Par. gr. 3087, chart., s. XVII : 8 ; 4.
63. Par. gr. 854, chart., s. XIV : 38 ; 42.
64. Par. suppl. gr. 652, cart., s. XV : 7.
65. Par. suppl. gr. 656, chart., s. XV : 38.
66. Paris. gr. 2075, chart., s. XV (a. 1439) : 39.
67. Raudnic. Lobkowic. VI F. e. 6, chart., s. XV : 38.
68. Riccard. 12, chart., s. XV : 4 ; 7-8 ; 26.
69. Vallicell. F 14, chart., s. XVIin. : 38.
70. Vat. Barb. 220, chart., s. XVin. : 38 ; 42.
71. Vat. gr. 1392, chart., s. XV/XVI : 38.
72. Vat. gr. 1429, chart., s. XVI : 38.
73. Vat. gr. 82, chart., s. XIVin. : 42.
74. Vat. gr. 926, chart., s. XIVmed. : 41.
75. Vat. gr. 937, chart., s. XV : 38.
76. Vat. gr. 938, chart., s. XV : 4 ; 6.
77. Vat. gr. 940, membr., s. XIII/XIV : 38.
78. Vat. Ottob. gr. 69, chart., s. XVI/XVII : 24-25 ; 39 ; 41.
79. Vat. Pal. gr. 154, chart., s. XV/XVI : 38.
80. Vat. Pal. gr. 275, chart., s. XV : 38.

81. Vat. Pal. gr. 278, membr. et chart., s. XV : 38.
82. Vind. phil. gr. 82, chart., s. XV : 38.
83. Vind. phil. gr. 159, chart. or., s. XIV/XV : 38.
84. Wolfenbutt. 511, chart., s. XV : 38 ; 42.

b. Par siècles

XI/XII Hierosolym. S. Crucis (Τιμίου Σταυροῦ) 57.

XII Marc. gr. 439.

XIII Ath. Μον. Μεγ. Λαύρ. Ω 123 ; Laur. plut. LIX 30 ; Par. gr. 3014.

XIII/XIV Matr. 4679 (N-49) ; Matr. 4641 (N-101) ; Vat. gr. 940.

XIV Ambr. E 92 sup ; Ambr. L 64 ; Berol. phill. 195 ; Hierosolym. S. Sep. 107 ; Laur. plut. LVII 21 ; Laur. plut. LVII 23 ; Laur. plut. LVII 27 ; Marc. gr. 422, chart. ; Marc. XI 15 ; Mon. gr. 529 ; Neapol. II E 17 ; Par. gr. 2988 ; Par. gr. 3015 ; Par. gr. 3016 ; Par. gr. 3017 ; Par. gr. 854 ; Vat. Barb. 220 ; Vat. gr. 82 ; Vat. gr. 926.

XV Ambr. C 47 sup ; Ambr. I 49 sup. ; Ambr. P 116 ; Ath. Μον. Ἁγ. Διονυσ. 342 ; Burn. 75 ; Chalc. Deip. 158 ; Chalc. S. Trin. 145 ; Cremon. 12228 ; Esc. 74 (Σ-I-14) ; Esc. 475 (Ψ-IV-1) ; Laur. plut. LIX 30 ; Laur. plut. LIX 44 ; Laur. plut. LVII 20 ; Marc. gr. 440 ; Matr. 4636 (N-115) ; Mon. gr. 490 ; Mosqu. 489 ; Mut. II D 7 (106) ; Mut. III F 3 (181) ; Neapol. II E 18 ; Neapol. II E 19 ; Par. gr. 3018 ; Par. gr. 3019 ; Par. suppl. gr. 652 ; Par. suppl. gr. 656 ; Paris. gr. 2075 ; Raudnic. Lobkowic. VI F. e. 6 ; Riccard. 12 ; Vat. gr. 937 ; Vat. gr. 938 ; Vat. Pal. gr. 275 ; Vat. Pal. gr. 278 ; Vind. phil. gr. 82 ; Vind. phil. gr. 159 ; Wolfenbutt. 511.

XV Ath. Μον. Ἰβ. 186 ; Ath. Μον. Ἰβ. 193 ; Par. Coisl. 180 ; Vat. gr. 1392 ; Vat. Pal. gr. 154.
XVI

XVI Esc. 150 (T-II-11) ; Esc. 486 (Ψ-IV-12) ; Matr. 4755 (N-130) ; Mon. gr. 113 ; Mon. gr. 96 ; Par. gr. 2577 ; Par. gr. 2961 ; Par. gr. 2967 ; Vallicell. F 14 ; Vat. gr. 1429.

XVI/XVII Vat. Ottob. gr. 69.

XVII Hamburg. philol. 86 ; Leid. Voss. Misc. 11 ; Par. gr. 3087.

XVII/XVIII Corsin. 1104.

XVIII Chicag. Univ. Libr. 11 (55) ; Oxon. Misc. 278 (Auct. T. 5. 16).

c. Par discours

1 Matr. 4641
2 Matr. 4641
3 Matr. 4641
4 Ath. Μον. Μεγ. Λαύρ. Ω 123 ; Corsin. 1104 ; Hamburg. philol. 86 ; Matr. 4641 ;Par. gr. 2967 ; Par. gr. 3087 ; Riccard. 12 ; Vat. gr. 938
5 Matr. 4636 ; Matr. 4641
6 Matr. 4636 ; Matr. 4641 ; Vat. gr. 938
7 Ath. Μον. Μεγ. Λαύρ. Ω 123 ; Matr. 4641 ; Oxon. Misc. 278 ; Par. gr. 2967 ; Par. suppl. gr. 652 ; Riccard. 12
8 Ath. Μον. Μεγ. Λαύρ. Ω 123 ; Chicag. Univ. Libr. 11 (55) (expl. τῶν ποιουμένων [p. 111, 16 F.-R.]) ; Corsin. 1104 ; Hamburg. philol. 86 ; Matr. 4641 ; Par. gr. 2967 ; Par. gr. 3087 ; Riccard. 12
9 Matr. 4641
10 Matr. 4641
11 Matr. 4641
12 Matr. 4641
13 Matr. 4636 ; Matr. 4641
14 Matr. 4641
15 Matr. 4641
16 Matr. 4641
17 Matr. 4641
18 Matr. 4641
19 Matr. 4641
20 Matr. 4641
21 Matr. 4641
22 Matr. 4641
23 Matr. 4641
24 Ath. Μον. Μεγ. Λαύρ. Ω 123 ; Laur. plut. LVII 20 ; Matr. 4641 ; Vat. Ottob. gr. 69
25 Ath. Μον. Μεγ. Λαύρ. Ω 123 ; Laur. plut. LVII 20 ; Vat. Ottob. gr. 69
26 Ath. Μον. Μεγ. Λαύρ. Ω 123 ; Leid. Voss. Misc. 11 ; Matr. 4641 ; Oxon. Misc. 278 (argum.) ; Par. gr. 2967 ; Riccard. 12
27 Matr. 4641
28 Matr. 4641
29 Matr. 4641
30 Matr. 4641
31 Matr. 4641
32 Matr. 4641
33 Matr. 4641
34 Matr. 4641
35 Ambr. I 49 sup. ; Ambr. L 64 ; Matr. 4679 ; Matr. 4641 ; Mon. gr. 113 ; Par. gr. 3017

36 Matr. 4641
37 Matr. 4641
38 Ambr. C 47 sup. (expl. προσδεήσειεν· εἰ δὲ μὴ) ; Ambr. I 49 sup. ; Ambr. E 92 sup. ; Ambr. P 116 sup. ; Ath. Μον. Ἰβ. 186 ; Ath. Μον. Ἰβ. 193 ; Berol. phill. 195 ; Ath. Μον. Ἁγ. Διονυσ. 342 ; Chalc. Deip. 158 ; Chalc. S. Trin. 145 ; Esc. 74 ; Esc. 150 ; Esc. 475 ; Esc. 486 (expl. οὐ μὲν τῇ [p. 436, 12 F.-R.]) ; Hierosolym. S. Crucis 57(inc. ματαφέρων αἰδεισθαι [p. 436, 4 F.-R.] usque ad θεοὺς [p. 448, 5 F.-R.] et a καὶ Μενέλαος [p. 456, 8] usque ad ἀψιμαχίαν [p. 464, 13 F.-R.]) ; Hierosolym. S. Sep. 107 ; Laur. plut. LIX 30 ; Laur. plut. LVII 21 ; Laur. plut. LVII 23 ; Laur. plut. LVII 27 ; Marc. gr. 422 ; Marc. gr. 440 ; Matr. 4679 ; Matr. 4641 (expl. ἐγὼ δὲ πως ἔχω [p. 443, 8 F.-R.]) ; Matr. 4755 ; Mon. gr. 96 ; Mon. gr. 490 ; Mon. gr. 529 ; Mosqu. 489 ; Mut. II D 7 ; Mut. III F 3 ; Neapol. II E 18 ; Neapol. II E 19 ; Par. Coisl. 180 ; Par. gr. 2961 ; Par. gr. 2988 ; Par. gr. 3015 ; Par. gr. 3016 ; Par. gr. 3017 ; Par. gr. 3018 ; Par. gr. 3019 ; Par. gr. 854 ; Par. suppl. gr. 656 ; Raudnic. Lobkowic. VI F. e. 6 ; Vallicell. F 14 ; Vat. Barb. 220 ; Vat. gr. 1392 ; Vat. gr. 1429 ; Vat. gr. 937 ; Vat. gr. 940 ; Vat. Pal. gr. 154 ; Vat. Pal. gr. 275 ; Vat. Pal. gr. 278 ; Vind. phil. gr. 82 ; Vind. phil. gr. 159
39 Ath. Μον. Μεγ. Λαύρ. Ω 123 ; Burn. 75 ; Barb ; Hierosolym. S. Sep. 107 ; Laur. plut. LVII 20 ; Laur. plut. LIX 30 ; Laur. plut. LIX 44 ; Marc. XI 15 ; Par. gr. 2577 ; Paris. gr. 2075 ; Vat. Ottob. gr. 69
40 Matr. 4641 (inc. βούλεται [p. 480, 4 F.-R.])
41 Ambr. I 49 sup. ; Ath. Μον. Μεγ. Λαύρ. Ω 123 ; Hierosolym. S. Sep. 107 ; Laur. plut. LVII 20 ; Par. gr. 3017 ; Vat. gr. 926 ; Vat. Ottob. gr. 69
42 Ambr. E 92 sup. (excpl. τὴν πόλιν [p. 511, 3 F.-R.]) ; Ambr. I 49 sup. (expl. οὐ χρήματα [p. 542, 15 F.-R.]) ; Ambr. P 116 sup. ; Ath. Μον. Ἰβ. 186 ; Ath. Μον. Ἰβ. 193 ; Ath. Μον. Μεγ. Λαύρ. Ω 123 ; Esc. 150 ; Cremon. 12228 ; Hierosolym. S. Sep. 107 ; Laur. plut. LVII 23 ; Laur. plut. LVII 27 ; Marc. gr. 439 ; Matr. 4679 ; Mosqu. 489 ; Neapol. II E 17 ; Par. gr. 2961 ; Par. gr. 3014 ; Par. gr. 3015 ; Par. gr. 3018 ; Par. gr. 854 ; Vat. Barb. 220 ; Vat. gr. 82 ; Wolfenbutt. 511.

Chorikios déclamateur

ADMIRATEUR RECONNU de Libanios, je ne peux m'empêcher de juger fort peu pertinentes les appréciations à l'emporte-pièce qui s'expriment lorsque les savants comparent les deux auteurs. Ainsi Paul Maas[1] déplore que Georg Pietsch, dans son étude sur la déclamation 10[2], manque l'occasion de mettre en lumière la très grande différence de style entre une déclamation de Libanios, qu'il désigne comme l'ami de Julien, et une déclamation de Chorikios, qu'il appelle « le beau parleur provincial de Gaza ». Plus loin, Maas déclare : « La façon d'être de Libanios, précise et humaine, rend supportable même ses plus longues tirades. Chorikios au contraire me donne l'impression de facilité et de médiocrité. » Sans rien renier des éloges que je décerne habituellement à Libanios, je voudrais montrer que dans ces « exercices » (μελέται) traditionnellement qualifiés de déclamations, Chorikios fait preuve de talent, peut-être avec moins de concision que Libanios, et laisse entrevoir autant d'humanité et de sensibilité que Libanios.

Les douze déclamations de Chorikios qui nous ont été transmises par la tradition manuscrite ont la guerre pour toile de fond, exception faite (et c'est presque un paradoxe !) de la déclamation 8, le *Spartiate*. Cette omniprésence de la guerre n'est pas la règle chez les déclamateurs. Même si de nombreux sujets mythologiques ou historiques mettent en scène des personnages de la guerre de Troie ou des figures prestigieuses comme Miltiade, les déclamateurs ont à leur disposition des quantités de sujets éthiques mettant en scène des anonymes entraînés dans des conflits familiaux sans lien direct avec la guerre. Il est bien évident que Chorikios n'a rien d'un va-t-en-guerre. Songeons à l'humanité dont il imprègne ses discours. Je n'évoquerai ici ni l'*Apologie des Mimes* ni les *Éloges de Markianos* où s'expriment avec constance sa propension pour la joie, la fête, le délassement, et son goût pour les arts plastiques. Je résumerai seulement en exergue les idées qui s'expriment au début de l'*Éloge d'Aratios et de Stéphanos* (§§ 6-8). L'orateur se propose d'expliquer ce que sont les attributs du pouvoir et son rôle. Quelles sont les vertus qui incitent certains hommes à se conduire en maître et à exercer le pouvoir ? Quel gain peut-on retirer en se soumettant à leur autorité ? Exercer le pou-

1 *Wochenschrift für klassische Philologie* 28 (1911), 1253-1258 : 1257.
2 *De Choricio Patrocli declamationis auctore* (Breslau 1910).

Gaza dans l'Antiquité Tardive. Archéologie, rhétorique, histoire, éd. par C. Saliou (Salerne : Helios, 2005) 117-133

voir de façon authentique, c'est montrer un caractère doux, c'est user de la colère seulement si celle-ci est au service du raisonnement, c'est mépriser les richesses, c'est vivre pour la beauté et introduire de l'ordre dans sa vie. Cependant douceur et colère semblent s'exclure mutuellement, au point que Socrate paraît quelque peu embarrassé, quand il se demande où il trouvera un caractère à la fois doux et porté aux grandes actions, alors que par nature il est malaisé de réunir l'un et l'autre chez un même être. L'allusion renvoie à un passage du second livre de la *République* (375 C-E) qui apparemment obsède les sophistes puisque Thémistios le cite dans son ouvrage *De la vertu*[3]. Rien n'apporte donc plus de satisfaction que de trouver réunies dans la même personne l'aptitude à commander et la pratique de la *philanthropia*. En quoi ces réflexions initiales de Chorikios, certes adaptées aux nécessités de l'éloge, vont-elles nous aider à mieux percevoir ce que fut Chorikios en tant que déclamateur ?

Il est un sujet que tout déclamateur se devait de traiter : le tyrannicide. Chorikios n'a pas failli à cette tradition. Le personnage central de son *Tyrannicide* (déclamation 7), comme cela est fréquent, réclame la récompense alors qu'il n'a pas réellement tué le tyran. La controverse porte sur la définition, nous dirions la qualification de l'acte. D'une manière assez horrible, le personnage créé par Chorikios a frappé de son épée le fils du tyran et, redescendu de l'acropole, a montré son épée toute teintée du sang de l'enfant (§ 11). Informé par un serviteur, le tyran, désespéré, s'est tué. « Il s'est pris de haine pour la tyrannie, à laquelle il devait la perte de son enfant. » (§ 16). Chorikios a imaginé que son tyran s'était marié jeune, avait attendu longtemps avant d'avoir un fils. « Et quand sa femme s'est trouvée enceinte, il a tremblé, il l'a protégée, — car une femme enceinte est chose fragile, et une cause (πρόφασις) minime suffit à mettre sa vie en danger, — il a désiré la voir entrer dans les douleurs et mettre l'enfant au monde. » Ce fut un fils, mais qu'il savait unique, puisque sa femme avait atteint un âge qui ne lui permettait plus d'enfanter (§§ 5-6). Je passe sur l'argumentation que le tyrannoctone ou prétendu tel développe, à la fois conforme au canevas technique et riche de traits saillants, pour arriver à la péroraison, dans laquelle notre héros formule sa demande. Quelle récompense souhaite-t-il se voir attribuer par le peuple ? assurément ni la sitégie, ni l'atélie, mais une peinture représentant son exploit : « Vous ne vous rassasierez pas de contempler ce tableau : qu'il y ait l'image du tyran, la mienne, celle du fils du potentat (τοῦ κρατοῦντος ὁ παῖς), qu'on me voie pointer mon épée, l'enfant recevant le coup, le père se donnant la mort. Que le peintre représente une femme en pleurs, l'épouse du tyran, et l'escouade des gardes du corps en plein trouble. » (§ 93). L'œuvre d'art transfigure l'exploit, le fige dans les mémoires et le dépouille peut-être de ses aspects inhumains. Mais en définitive, c'est la parole rhétorique qui a le dernier mot, puisqu'elle invente un tableau inexistant et en donne une description assez évocatrice pour transformer l'auditeur en spectateur. C'est la puissance de l'*enargeia*.

[3] Themistios, ed. Downey/Norman t. 3 p. 65, version syriaque éditée et traduite en latin par Rudolf Mach.

Avec l'*Infanticide* (déclamation 9), Chorikios marche encore sur les traces de Libanios. Il traite pratiquement le même sujet, mais, alors que chez le sophiste d'Antioche, c'est son jeune fils que le père jette du haut du rempart pour éloigner le tyran amoureux assiégeant la ville, chez Chorikios, le père est accusé d'avoir tué sa fille. La situation se complique du fait que son accusateur est le père d'un jeune homme qui s'était épris de la jeune fille et qui, n'ayant pas supporté la mort de celle-ci, s'est suicidé. L'infanticide souffre de passer pour *misopais* alors qu'il voudrait qu'on voie surtout en lui le *misotyrannos* (§ 58) et le sauveur d'une cité dont tous les enfants auraient été massacrés ou asservis. Il use d'une implacable logique aristotélicienne : « Je n'ai pas hésité… à mépriser une loi de nature pour sauver les lois de notre constitution (§ 1) …En quoi, par les dieux, ai-je commis une faute en choisissant l'anéantissement de la partie plutôt que l'anéantissement du tout ? » (§ 40). Il dénonce le peu de courage du fils de son adversaire, qui a manqué de *karteria*, et dont il affirme qu'il s'est donné la mort moins par désespoir amoureux que par l'effet d'une tendance suicidaire. À l'opposé il exalte autant son geste que l'abnégation de sa fille. Chorikios décrit la cité affamée, et évoque les reproches qui lui sont adressés, à lui et à sa femme, puisqu'une seule et unique fille est la cause du malheur commun. Mais ce qui émeut le plus le père, c'est le spectacle des paysans courant se réfugier à l'intérieur des remparts. « Leurs femmes, tout en m'accablant d'injures, couraient, poussant les unes des chèvres, les autres des brebis, tenant d'une main leurs enfants et de l'autre soulevant leur tunique jusqu'aux genoux. » (§ 123). À cette hypotypose succède la description du sort qui attend les habitants de la ville lorsque l'assaut final sera donné : les nourrissons jetés du haut des remparts ou dans le feu, les jeunes gens capables de combattre tous massacrés, et ce qui restera de la jeunesse emmené en esclavage, la vieillesse assistant impuissante à ces malheurs, l'errance et la mendicité devenant le lot des quelques rescapés. Sur cette image de la cité saccagée (αὕτη πόλεως ἁλισκομένης εἰκών) s'enchaîne une éthopée d'une trentaine de lignes, reproduisant les paroles que la jeune fille adresse à sa mère, alors même que le père l'emmène vers le rempart pour l'égorger à la vue du tyran. « L'enfant se représentait tous ces malheurs et principalement la violence que subiraient les jeunes filles. Dès qu'elle vit sa mère éplorée, elle s'est blottie contre elle tout en la caressant. "Mère, dit-elle, tu sembles, anéantie par les sanglots, ignorer notre devoir. Mais mon père qui autant que toi aime son enfant, étant homme, montre moins de désespoir qu'une femme. Acceptons, puisqu'il le faut, sa décision"…» La jeune fille oppose l'honneur que vaudra à sa mère l'acceptation du sacrifice, puisqu'elle

aura contribué à sauver la patrie mise en péril par sa fille, à l'avenir honteux qui serait le leur, si leur famille s'intégrait à celle du tyran (§§ 125-136).

La déclamation 5, *Le jeune aristeus*, met aux prises un père avare et son fils, qui a obtenu au combat le prix du courage. Le fils refuse le mariage auquel son père le destine. Il n'y a pas seulement opposition, comme dans la déclamation correspondante de Libanios (decl. 34), entre un père attaché à l'accroissement de son patrimoine et un fils épris de gloire, mais on assiste en outre au choc de deux conceptions divergentes en matière de morale sociale : celle du père qui privilégie, pour la jeunesse, l'austérité et la tempérance, évidemment orientées vers l'accroissement des patrimoines, et celle du fils, qui exalte l'endurance que suppose la préparation au combat. Le père estime qu'il ne faut pas surévaluer le courage guerrier et accorder trop d'honneur aux braves, au point d'amener ceux-ci à mépriser le développement des richesses et à pencher vers la prodigalité et la débauche. Le fils pense au contraire que les sacrifices qu'impose à la jeunesse la préparation au métier des armes augmentent la capacité à repousser la séduction du plaisir. Se préparer à la guerre, c'est assurer la liberté des citoyens. La défense de la liberté et la sauvegarde de la tempérance vont de pair. Mais le brave ne pousse pas l'amour de la tempérance jusqu'à l'austérité et au refus du plaisir. Tout est question de mesure et d'opportunité. Avant que ne se profile la menace de la guerre, son esprit est entièrement occupé par l'image de la belle qu'il a entrevue lors d'une fête. Dès que la guerre s'approche, « le danger couru par la patrie a chassé la jeune fille de mon esprit » (§ 60). En revanche, dès le retour de la paix et de la sécurité, il entend profiter sans délai des plaisirs de l'amour avec celle dont il est épris sans attendre que son père ne lui fournisse, comme il le lui propose, une nouvelle fiancée, à la fois belle et fortunée (§ 63). L'évocation de la fête où pour la première fois est aperçue la belle dénote de la part de Chorikios une réelle sensibilité. Le père avait alors parlé de mariage à son fils… « Les oreilles frappées par ces discours, je me levai discrètement de table pour contempler en allant et venant tout ce qui était montré. Lors d'une fête que pouvait faire un jeune homme formé à demeurer principalement à la maison ? Je désirais plutôt voir toutes les choses agréables que je n'avais guère l'habitude de regarder. Alors je vis une jeune fille vêtue de pauvres habits, elle atteignait le point culminant de sa jeunesse, elle brillait d'une modestie non feinte, elle laissait voir l'innocence de son âme, par sa beauté sans ruse et la simplicité de sa tenue. Tandis qu'elle restait à l'écart de la troupe des jeunes filles, calme, solitaire, il y avait tant d'harmonie dans son maintien qu'en voyant une telle personne je fus précipité dans les puissants élancements de l'amour… » (§§ 7-9). Ainsi trouve-t-on chez Chorikios la même morale que celle qui est défendue par Libanios, une morale qui ne prône la tempérance que par souci de

l'équilibre social[4]. C'est la morale sophistique. L'austérité du sophiste n'a rien à voir avec celle du philosophe. La *sôphrosunê* et la *truphê* font bon ménage. S'imposer l'une et goûter à l'autre ne sont pas contradictoires. L'*aristeus* de Chorikios choisit la beauté et non l'argent, préfère le mariage par amour au mariage par intérêt. Dans ce dernier, le jeune époux serait mis en situation d'infériorité par rapport à une épouse issue d'une famille plus fortunée, alors que le mariage par amour apportera la concorde dans le couple. Cependant, quelle que soit la ferveur avec laquelle le jeune *aristeus* évoque la figure de la femme aimée, jamais les sentiments de celle-ci ne sont réellement pris en compte. La réponse du père, dans la déclamation intitulée *L'avare* (déclamation 6), ne contient ni cinglants reproches ni virulents sarcasmes. Le père cherche surtout à débarrasser son fils de ses illusions pour lui faire adopter un comportement raisonnable, fondé sur le sentiment que l'incertitude domine les conduites humaines. La richesse est le seul bien dont la valeur ne s'effrite pas. La beauté au contraire est passagère, comme les sentiments qu'elle suscite. Le père reste conciliant et humain. Il aurait aimé que son fils vienne lui confier son amour pour la jeune fille au lieu de déclarer celui-ci devant le peuple, à l'occasion de la demande de récompense, et de rendre public leur désaccord.

Il était tentant pour les déclamateurs d'ajouter aux deux grands discours de la célèbre ambassade du chant 9 de l'*Iliade*, celui d'Ulysse et celui de Phénix (Ajax se bornant à tirer la conclusion), un discours prononcé par Patrocle, réduit, lors de cette scène fameuse, au rôle d'un majordome efficace et discret. Dans l'examen liminaire (§ 1) de la déclamation 10, intitulée *Patrocle*, il est rappelé qu'Homère présente le compagnon d'Achille comme un homme doux et enclin à la pitié. Celui-ci tient dans la déclamation le rôle d'un conseiller proposant une conduite conciliante, marquée par la *philanthropia*, à un homme qui est tout à l'opposé, le fougueux et irascible Achille. Patrocle, dans l'exorde de son discours (§ 1), se plaint de la façon dont son ami se moque des larmes qu'il verse. Il l'aurait comparé d'abord à un petit enfant en pleurs (παιδίον κλαυθμυριζόμενον) et ensuite à une fillette (θῆλυ παιδίον) si fort accrochée dans la rue au vêtement de sa mère qu'elle force celle-ci à boiter. Cette brève hypotypose fera l'objet d'un rappel (§ 13) : « Alors compare-moi, s'écrie Patrocle, à une fille en larmes (τότε με δακρυούσῃ προσείκαζε κόρῃ). » Patrocle étant l'aîné, Pélée lui a confié le jeune Achille en prononçant cette sentence : « On ne réalise avec la force et l'intelligence que des choses médiocres, si on en use séparément, de grandes choses au contraire, si on les fait aller ensemble. » Cette nécessaire alliance des qualités intellectuelles et des vertus guerrières était aussi célébrée, chez Homère, par Phénix, qui emploie un aphorisme similaire : « Je devais t'apprendre, dit-il à Achille, à être en même

---

4 Voir B. SCHOULER, *La Tradition hellénique chez Libanios* (Lille/Paris 1984), 953-964.

temps un bon diseur d'avis, un bon faiseur d'exploits, μύθων τε ῥητῆρ ἔμμεναι πρηκτῆρά τε ἔργων[5]. » Patrocle rappelle à son ami les conseils paternels. « Non seulement Pélée te conseillait de te comporter avec douceur et gentillesse, mais, alors que tu étais encore un enfant, tu fus l'élève de Chiron et tu apprenais tantôt, quand tu t'exerçais contre les fauves, à agir en guerrier (στρατιώτης), tantôt à fuir toute brutalité (ἀγριαίνειν), la musique te donnant le moyen de les apprivoiser par des chants et des sons. » (§ 9). Ainsi Achille jeune homme peut parfois apparaître comme un nouvel Orphée. Cependant, pour l'essentiel, ce discours de Patrocle porte sur le personnage de Briséis. Achille doit se réconcilier avec Agamemnon afin de permettre le retour de la jeune captive. Agamemnon, selon Patrocle, ne peut manquer de sincérité quand il assure serment à l'appui ne pas avoir fait de Briséis sa concubine, car il est homme à savoir ce que coûte la colère divine, ayant successivement et à ses dépens offensé Artémis et Chrysès, le prêtre d'Apollon (§§ 19-24). Si Alexandre restituait Hélène, la réconciliation entre les Achéens et les Troyens aurait lieu : pourquoi ne pas se réconcilier avec Agamemnon, qui est disposé à restituer Briséis (§ 36) ? Pour attendrir Achille, Patrocle évoque une situation fictive. Il en esquisse d'abord l'hypotypose qui, dans un deuxième temps, se mue au passage en une *ekphrasis* d'œuvre d'art, avant que des exhortations interrogatives n'en forment la conclusion (§ 69-70) : « Hector, après avoir incendié la flotte, s'empare du quartier d'Agamemnon, il emporte, en se retirant, Briséis comme prix de sa valeur (ἀριστεῖον), il la met dans son lit, parce que, comme on peut s'y attendre, il est vaincu par sa beauté et veut causer du chagrin à son amant. Je pense, moi, que si tu voyais cette scène seulement en peinture (ἐν γραφῇ) tu aurais bien du mal à la supporter. Ce que tu n'as pas la force de voir sous forme de peinture, comment le supporteras-tu quand cela se produira (πῶς οὖν οἴσεις γιγνόμενον, ὃ γεγραμμένον οὐ καρτερεῖς) ? Rentrerons-nous chez nous en abandonnant cette femme à Hector ? Nous montrerons-nous inférieur à Ménélas qui a tant fait pour reprendre Hélène ? ou plutôt, quand cela se produira, engagerons-nous un autre combat et ferons-nous de Briséis la cause d'une autre guerre, et reprendras-tu la jeune fille après avoir abattu Hector ? N'est-il pas préférable d'aller au secours des nôtres et de recevoir une Briséis que personne n'a touchée ? » Les §§ 71-72 contiennent une longue éthopée (18 lignes) relatant les paroles que prononcera Briséis. Il s'agit certes de reproches, la gloire d'Hector ne semblant pas être une morsure pour Achille, mais surtout de paroles d'amour : « Accorde à Patrocle la faveur qu'il demande. Mon désir est de te voir revenir glorieux avec tes armes, de t'accueillir plein de poussière et couvert du sang troyen. J'aurai plaisir à te contempler, effrayant d'abord, et ensuite séduisant. Pourquoi me chantais-tu les victoires des anciens héros ? Chante-moi un chant plus agréable, celui de tes exploits. J'accompagnerai ton chant et de cette façon nous

5 Homère, *Iliade* 9, 442-443 (trad. P. Mazon).

donnerons plus de plaisir aux auditeurs. En effet le charme des mélodies est bien plus grand quand se mêlent voix masculine et voix féminine. »

Dans l'antilogie qui met aux prises *Polydamas* et *Priam* (déclamations 1 et 2), c'est une héroïne du cycle troyen, Polyxène, qui est cette fois au centre du débat. Les sophistes se sont intéressés à ce personnage tragique puisqu'il existe dans le recueil des exercices préparatoires attribué à Libanios la description d'une statue montrant Pyrrhos immolant Polyxène. Polydamas, qui juge la situation de Troie désespérée, conseille d'accepter la demande d'Achille qui se dit prêt à passer du côté des Troyens si Priam lui donne en mariage Polyxène. Quelles objections le vieillard pourrait-il opposer ? Le secours attendu des Amazones ? Selon Polydamas, attendre que la victoire soit obtenue grâce à des femmes témoigne d'une grande ingénuité. L'antique spécialisation des sexes ne résulte pas d'un hasard (§§ 12-14). Les Amazones ont beau avoir reçu une éducation guerrière, elles ne seront jamais les égales des hommes. Car il ne s'agit pas d'un apprentissage facile, auquel même beaucoup d'hommes doivent renoncer (§ 15). De plus, la formation n'est pas tout : au moment du combat, tous les acquis disparaissent, si la peur s'en mêle (§ 16). Avoir franchi la porte du maître qui enseigne l'art de la guerre est loin de suffire : il faut l'aptitude physique et une âme bien trempée, ce dont les femmes sont naturellement privées (§ 17). La démonstration s'appuie ensuite sur l'autorité même d'Hector, qui a prié Andromaque de ne pas se mêler des affaires des hommes[6] et injurié ses ennemis en les traitant d'Achéennes[7], et sur un exemple, la fuite éperdue d'Aphrodite blessée par Diomède[8]. Une déesse « dont la tâche est de dompter les femmes », en se jetant dans la mêlée, a vite été convaincue de la faiblesse propre à son sexe (§§ 18-20). Après ces mises en relation qui constitue le développement (*ergasia*) tel que l'a conçu la rhétorique hermogénienne[9], l'argumentation s'achève par un retour à la question qui fait l'objet du débat, la confiance que les Troyens peuvent mettre ou non dans le secours des Amazones (§§ 21-23).

C'est en second lieu la personne d'Achille qui est examinée. Polydamas plaide en sa faveur, assurant que rien n'indique qu'il faille le refuser en tant que gendre. On se croirait un instant transporté dans une comédie. Priam objecte l'extrême jeunesse d'Achille et rappelle sa passion pour Briséis. « Je suis de ceux, réplique à l'avance Polydamas, qui apprécient le plus la tempérance et qui considèrent qu'il n'y a pas de plus appréciable acquisition. Néanmoins, s'il est vrai que toi, peut-être, tu étais encore sans expérience des choses de l'amour quand tu t'es impliqué dans une légitime union, la

6 Homère, *Iliade* 6, 490-494.
7 Homère, *Iliade* 7, 96.
8 Homère, *Iliade* 5, 343-358.
9 Hermogène, ed. Rabe 148, 17-154, 9.

plupart des gens sont incapables de résister aux ardeurs de la jeunesse jusqu'au mariage. Nous voyons certes que tous les pères veulent de préférence fiancer leur fille à des hommes maîtres d'eux-mêmes ; que cependant, si cela n'est pas possible, ils ont regardé si celui qui parlait de mariage, tandis qu'il s'entretenait avec la jeune fille, gardait pour elle des sentiments d'affection inchangés jusqu'à ce qu'il ait pris la décision de se lier à elle selon la loi, et ils ont tenu cette conduite comme un indice suffisant d'un futur dévouement. » (§§ 27-28). Priam doit comprendre qu'il n'y a rien de commun entre le *gamos*, que recherche Achille, dont le but est d'offrir une descendance à la fois à Priam et à lui-même, et les *paranomoi mixeis* — actes sans lendemain qui ne préjugent en rien de la fidélité du futur époux — que furent le viol d'une des filles de Lykomède, union qui donna naissance à Pyrrhos, et la courte liaison avec Briséis. Lorsqu'il s'intéressa à une des filles de Lykomède, il était désœuvré. « C'est l'oisiveté et la vie sans souci qui le porta à l'amour et il fut amené à se conduire comme un jeune homme s'unissant à une jeune fille. » (§§ 40-44). Priam peut être sûr de la bonne foi d'Achille, que personne ne peut accuser de trahir les Achéens, qui l'ont si peu honoré. Chorikios en profite pour évoquer au passage Briséis emmené par les hérauts d'Agamemnon, sensible au pouvoir évocateur des quelques vers qui, dans l'*Iliade*[10], suggéraient à peine les sentiments de Briséis, et, d'un seul participe au féminin (ἀέκουσα), il tire la substance d'une courte hypotypose qui nous fait songer au tableau du Lorrain. « Les hérauts emmenaient la jeune fille pour la conduire dans le lit d'Agamemnon, des larmes coulaient le long de ses joues, elle se retournait souvent pour voir son amant, montrant ainsi tout ce qu'elle avait ressenti et dont il avait été la cause. » (§ 60). Cette scène donnait déjà lieu à une brève évocation dans l'examen liminaire (§ 3) de la déclamation 4. Une grande partie de l'argumentation porte aussi sur les conséquences tragiques qu'entraînerait un refus. Si Polyxène devient non plus épouse mais simple captive aux mains du Thessalien, Priam en sera responsable (§ 88).

Le père de Polyxène, dans sa réponse, bénéficie de toute la sympathie du déclamateur. D'Achille, dont on ne peut évidemment sous-estimer l'appui qu'il apporterait, il souligne tous les mauvais côtés : la forfanterie, les passions amoureuses, l'instabilité de sa conduite, son manque de respect vis-à-vis de ses supérieurs, et surtout la faute religieuse, ces violences qu'il a fait subir au corps d'Hector (Examen § 4). Les Amazones sont réhabilitées, Priam plaidant pour l'égalité des sexes en matière de courage et d'aptitude à combattre. Il s'appuie sur Platon pour affirmer que tout est question d'éducation. Bref, pour Polydamas, seul compte le destin de la cité et son réalisme politique le conduit à considérer la femme comme une simple monnaie d'échange. Il propose en exemple à Priam Agamemnon qui n'a pas hésité à conduire au sacrifice sa

[10] Homère, *Iliade* 1, 345-349.

fille Iphigénie (Priam rétorque qu'il obéissait à une injonction divine). Priam au contraire se soucie du bonheur de sa fille. Il imagine ce que serait sa vie lorsqu'elle subirait le mépris dont l'accableraient toutes les Troyennes qui ont perdu un proche du fait d'Achille.

Le *Spartiate* (déclamation 8) est un bon exemple de cause antileptique, où l'accusé reconnaît son acte mais en nie l'aspect injuste ou néfaste. Chorikios a traité le sujet en prenant le point de vue de l'accusateur, ce Spartiate anonyme que scandalise le choix de Praxitèle. Il ne peut supporter qu'au nom de la liberté qu'on reconnaît aux artistes[11] Praxitèle ait pu prendre pour modèle sa maitresse, la courtisane Phryné, alors que la cité lui demandait de sculpter une effigie d'Aphrodite. Il s'agissait non pas d'une statue pour orner l'agora, les thermes ou le théâtre, mais d'une offrande officielle destinée à apaiser le courroux de la déesse (§ 34). En effet les Lacédémoniennes ne mettaient plus au monde que des filles laides et difformes, et la délégation (*théoria*) envoyée à Delphes avait obtenu l'éclaircissement de cette situation et la façon d'y remédier. Apollon expliquait qu'Aphrodite avait été offensée et que sa colère cesserait si on lui consacrait une statue (§§ 7-16). Chorikios fait malicieusement observer dans son examen liminaire (§ 4) que Praxitèle dispose d'un argument difficile à réfuter, le fait qu'Aphrodite protège les courtisanes et se plaît en leur compagnie. Le Spartiate ne veut entendre qu'un langage, celui de la tempérance et du bon ordre dont Sparte ne peut se départir.

J'en viens aux deux déclamations que je juge les plus originales, l'*Aristeus* (déclamation 11) et l'*Orateur* (déclamation 12). D'ordinaire les exploits que le brave a accomplis lui accordent le droit de réclamer la récompense de son choix. Mais dans la cité imaginaire que notre *aristeus* a sauvée de la défaite et de la destruction, la loi est quelque peu différente : elle stipule que la cité fasse exécuter une peinture représentant ce citoyen valeureux dans la tenue qu'il portait au moment où il accomplissait son acte de bravoure. Or notre général, car il s'agit cette fois non pas d'un simple citoyen soldat, mais d'un stratège, a repoussé l'ennemi en utilisant un stratagème, une attaque surprise nocturne favorisée par le fait qu'il était habillé en femme[12]. Il demande donc à être

[11] Sur les causes antileptiques, voir Hermogène 65, 9-71, 17. Les mots-clefs qui reviendront constamment dans le débat sont ἔξεστι et ἐξουσία. Hermogène donne cet exemple : « Un peintre a représenté un naufrage, et a placé son œuvre à l'entrée du port ; personne n'ose plus aborder ; on l'acuse d'avoir compromis l'intérêt public. » (65, 18-20). Les commentateurs d'Hermogène ont distingué dans le nombre des causes antileptiques celles qu'ils appellent κατὰ τέχνην, « qui concernent l'art » (cf. *Rh. Gr.* ed. Walz 4, 233, 17-234, 12 et 584, 12-14).

[12] Le stratagème n'a rien d'inoui : selon Plutarque, *Vie de Solon* 8, celui-ci déguisa les hoplites en femmes avant de débarquer et d'attaquer les Mégariens.

autorisé à refuser la récompense. En réalité son adversaire, un général rival, jaloux, qui cherche évidemment à le ridiculiser, objecte qu'aucun citoyen ne peut refuser un honneur décerné par la cité.

Dans cette déclamation, subtilement, il est plus souvent fait appel, dans les comparaisons, à la musique qu'à la peinture. Ainsi les envieux sont-ils comparés aux porte-faix qui chantent pour alléger leur souffrance (§ 4). Chorikios reprend une comparaison déjà employée au moins par Dion de Pruse[13] et par Julien, dans sa lettre à Thémistios[14]. A son adversaire il reproche d'ignorer l'esprit de la loi exactement comme les enfant qui chantent ignorent le sens (ἔννοια) des chants qu'ils chantent (§ 8). Toutefois, mais dans une hypophore, c'est-à-dire dans la bouche de son adversaire, il esquisse une description de l'exploit. « Ne prive pas la cité, ironise celui-ci, d'un tableau qu'elle aura un très grand plaisir à contempler : les ennemis frappés dans leur sommeil, certains s'éveillant à peine et faisant effort pour se lever, mais touchés par les coups avant d'avoir pu les parer, d'autres courant en tous sens, dans l'ignorance du malheur qui les atteint si soudainement. Qu'est-ce qui pourrait avoir plus de charme que cette image ? » (§ 36). Notons que Chorikios s'inspire très visiblement de la Dolonie, lorsque Diomède et Ulysse massacrent les Thraces endormis dans leur campement avant de leur voler leurs chevaux[15].

Une partie de la démonstration s'appuie sur un point de droit : de même que la victime d'un acte illicite a la liberté de ne pas poursuivre celui qui l'a lésée, de même aucune loi n'oblige celui que l'on veut honorer à accepter la récompense. Chorikios renchérit sur cet argument analogique et met en lumière cette fois la différence, en se plaçant sur le terrain de la valeur exemplaire des décisions, entre le refus de poursuivre et le refus d'une récompense. En effet « celui qui laisse quitte ceux qui ont failli les autorise à entreprendre des méfaits plus graves et autorise de nombreux autres individus à imiter de tels actes, alors que celui qui n'exige aucune reconnaissance de ceux qui sont ses obligés incite ceux-ci à plus de respect encore à l'égard de leur bienfaiteur et développe la pratique de la modération (ἐπιείκεια) dans les décisions, habituant les gens à ne pas accomplir leur devoir par l'amour de la récompense (μὴ δωρᾶς ἔρωτι). » (§ 12).

La pratique de l'*epieikeia* est poussée très loin par cet *aristeus*. Le personnage-type apparaît souvent comme un fanfaron et s'apparente à la figure comique portant les

13 Dion de Pruse 1, 9.
14 Julien 253b.
15 Homère, *Iliade* 10, 482-497.

noms de Polémon, Pyrgopolynice (le *miles gloriosus* de Plaute), Straton, Thrason, Thrasileon. Mais celui de Chorikios, dans la réfutation de la thèse adverse, utilise une transposition, une fiction, qui révèle une modestie tout à fait inattendue chez un *aristeus*. « Même si, après ton échec, — rétorque-t-il à son rival, — j'avais repoussé les ennemis dans un combat, même alors je n'aurais pas choisi d'obtenir une effigie à mon honneur, de peur que nous incitions ainsi nos adversaires à exalter par un trophée la défaite qu'ils nous avaient infligée. » (§ 26). Il estime en effet que la succession des deux batailles, l'une perdue, par la faute de son rival, et l'autre gagnée, grâce à son stratagème, équivaut à une bataille indécise (§§ 27-28). Il avoue avoir longuement hésité avant de recourir au travestissement féminin, affirmant que la vue d'un travesti le plonge dans la honte. Même lorsqu'il voit un tragédien interpréter un rôle de femme, il se voile la face (§ 29-30). C'est son rival qui par son incompétence et son manque de courage (cf. § 26) l'a contraint à recourir à des tels subterfuges. Dans la harangue qu'il adresse à lui-même (§§ 31-35) il se représente ce qu'il adviendra des épouses et des filles lors du sac de la ville, — même les enfants ne seront pas épargnés, précise-t-il, — s'il ne trouve pas le moyen d'infliger une défaite aux ennemis : « Aussi, dit-il, n'ai-je pas hésité à apparaître aux ennemis déguisé en femme, afin de mettre les femmes à l'abri de leur violence (ἀκολασία). » (§ 34).

La vue du tableau procurerait, selon son adversaire, du plaisir aux citoyens. Elle aurait selon l'*aristeus* un effet désastreux. Il viendrait à l'esprit de ceux-ci, d'abord, que rien de tel ne se serait produit si le premier général n'avait pas mis la cité à ce point en péril par sa défaite. Le plaisir de voir ainsi les ennemis massacrés serait compensé par l'évocation des horreurs qui se seraient produites si la ville était tombée aux mains des assiégeants. La douleur causée par leurs propres malheurs, ceux qui ont accompagné la défaite, et ceux qui n'ont existé qu'à l'état de risque, serait plus forte que la joie qu'ils éprouvent devant les souffrances imposées aux ennemis, et ainsi, affirme Chorikios, ils en arriveraient à concevoir plus de haine pour leurs ennemis que d'empressement pour leur salut. Cela n'est rien d'autre que de la cruauté et de l'inhumanité (ὠμότης γὰρ τοῦτο καὶ πολλή τις ἀπανθρωπία). L'*aristeus* souhaite que son exploit soit oublié : un comble pour un *aristeus* ! « Pourquoi donc t'acharnes-tu à vouloir un tableau, dont l'effet sera de rendre plus difficile pour nous l'oubli de cet événement ? » (§§ 38-39). En outre les étrangers se poseront des questions : « Que signifie cette femme ainsi représentée ? N'y avait-il pas d'armures dans la cité ? N'y avait-il pas d'hommes entraînés à la guerre ? » (§ 41).

La question de l'éducation n'est pas mise de côté. L'exemple du brave renonçant à toute récompense encouragera un patriotisme qui ne sera pas uniquement fondé sur la recherche des récompenses. « Celui qui aime vraiment sa cité (ὅ γε φιλόπολις) ne pense pas qu'il vend à sa patrie les secours qu'il lui porte. » (§ 45). Et le brave d'ajouter

qu'il a adopté cette ligne de conduite depuis l'enfance. Que devient dans ces conditions cette loi même dont l'application nourrit le présent débat ? Le brave ne peut évidemment saper les fondements législatifs de la cité, mettre en doute la sagesse des anciens législateurs et la pertinence d'une loi sans laquelle il n'existerait pas en tant qu'*aristeus* et sans laquelle le débat n'aurait pas lieu. « La loi a imaginé de tels prix, répond-il à cette objection non formulée, non pas pour ceux qui n'ont pas besoin de cela pour avoir les yeux fixés sur l'intérêt de la patrie, mais pour ceux qui aspirent (ἐπτοημένοις) à une gloire qui n'est qu'un complément superflu. S'il était possible que tous les habitants de la cité soient prêts à se dévouer pour elle au point de mettre leur vie en péril pour elle sans espoir de récompense, cette loi constituerait comme une injure en jetant sur nous le soupçon que ce n'est pas gratuitement que nous contribuons au salut de la cité. Car, quand du fait de son caractère (φύσει) on se refuse à commettre la moindre faute, on souffre de l'existence de lois qui menacent de punition ceux qui en commettent. Ne semble-t-on pas être innocent non du fait de son seul caractère, mais par peur des lois ? » (§ 44-46). Ce plaidoyer de Chorikios, de son brave en tout cas, en faveur d'une morale sans autre récompense sociale qu'une notoriété et une gloire immatérielles, sans effigies ni gratifications de quelque nature que ce soit, marque le plus haut point de désintéressement atteint par la morale sophistique. Faut-il voir là une influence philosophique, celle des cynico-stoïciens, que W. Schmid croyait déceler[16] ? Sa foi religieuse ne semble en tout cas pas en cause ici. Nous ne pouvons pas non plus être indifférents au fait que Chorikios, dans cette déclamation, insiste sur la nécessité absolue, en politique, de ne pas trop vite céder à la tentation de la médiatisation et de la commémoration. Son *aristeus* nous recommande, pour ne pas hérisser ceux dont on a été les adversaires, et pour entretenir l'*epieikeia* dans la cité, de jeter très vite au contraire le voile de l'oubli sur de nombreux événements, même si ceux-ci ont été essentiels pour le salut de la collectivité.

L'*Orateur* (déclamation 12) oppose un citoyen entièrement voué au culte d'Hermès et ardemment *philopolis* (§ 114) à un général *philopolémos* (§ 83), engagé au service d'Arès. Ces deux formes d'activités qui, dans la cité classique, dans la société impériale et dans *Sophistopolis*, la cité imaginaire édifiée par les auteurs de déclamations[17], sont pratiquement les seules qui permettent d'accéder à une authentique notoriété (celle qui est obtenue dans les lieux de spectacle reste éphémère et souvent décriée), constituent aussi les deux voies qui s'ouvrent aux élèves issues des écoles littéraires, puisque la carrière administrative est sous l'empire assimilée à la carrière militaire. L'écho de cet antagonisme se trouve naturellement dans de nombreux écrits sophistiques, entre

16 W. SCHMID, dans *RE*, *s.v.* « Chorikios », 6. Halbband (1899), col. 2426.
17 L'expression est de D. A. RUSSELL, *Greek Declamation* (Cambridge 1983), 21-39.

autres chez Libanios, qui place dans la bouche du défenseur de Socrate ce bref éloge des activités littéraires : « De telles activités sont dignes de la déesse qui siège sur l'acropole, dignes d'un peuple instruit par les divinités, dignes de Thésée, dignes de notre constitution. Elles rendent notre cité plus attrayante que Lacédémone. Voilà pourquoi ceux qui honorent le savoir reçoivent plus d'honneurs que ceux qui, revêtus de leurs armes, inspirent l'effroi. C'est cela qui a accru l'écart qui nous sépare des barbares[18]. »

Le présent débat, qui porte sur la définition de l'acte, vient à la suite d'un exploit peu banal. L'orateur a persuadé les ennemis de lever le siège, et demande en conséquence que la cité lui attribue le prix réservé à ceux qui ont permis l'obtention de la victoire. Il y a eu, de la part de l'orateur, demande de récompense (*aitesis* ou *axiosis*), sans qu'il y ait contestation (*amphisbetesis*), le général ne revendiquant pas le prix, mais s'opposant à ce qu'il soit donné à l'orateur. Nous avons donc affaire non à une cause pragmatique *kata krisin*, dans laquelle un conseil ou une assemblée délibère sur l'attribution d'un avantage à un citoyen, mais à un véritable procès, une cause judiciaire dont le statut est affaire de définition.

L'examen liminaire rend hommage à la comédie et plus particulièrement à Ménandre. « La comédie t'a appris que l'homme soldat est un être orgueilleux et arrogant, il n'est que bavardage. Si quelqu'un parmi vous revoit dans son imagination le Thrasonidès de Ménandre, il sait de quoi je parle. L'homme atteint par cette maladie qui, liée à son statut de soldat, inspire le dégoût, conduit celle qu'il aime à le haïr. C'est du reste la haine qui a donné son nom à la pièce de théâtre où figure Thrasonidès[19]. C'est en m'emparant de ces éléments que, à juste titre, et conformément à ce qu'on attend, je crois, j'ai introduit un soldat dans ce discours fictif. De quelle autre personne que celle dont le métier est la guerre est-il vraisemblable que celui qui a mis heureusement fin à la guerre s'attire l'hostilité ? » (Examen liminaire 1-2).

L'adversaire de l'orateur fictif pour lequel l'orateur Chorikios espère avoir confectionné un discours digne de sa fonction (Examen liminaire 10) refuse l'emploi du mot victoire là où il n'y a pas eu d'affrontement guerrier. « Ton acte ne constitue pas un succès militaire (πολέμου κατόρθωμα). » (§ 26). Au moyen de quelles armes l'orateur a-t-il gagné la bataille : de javelots lancés par la phalange ? de traits en nombre habilement lancés ? Combien de prisonniers a-t-il fait ? A ces objections, l'orateur oppose une instance (*enstasis*) : la loi ne précise pas les instruments de la victoire (ὅργανα

18 Libanios, *Decl.* 1, 75.
19 Il s'agit du *Misoumenos* de Ménandre.

νίκης) et on ne voit pas pourquoi le peuple ne marquerait pas sa gratitude à celui qui l'a emporté en utilisant l'arme de la rhétorique (§ 30). L'*antiparastasis* vient apporter un second étage à cette réfutation, par le biais d'une concession hypothétique et provisoire, qui permet de balayer l'objection. Même si la loi énumérait les moyens militaires qui permettent habituellement de remporter la victoire, cela ne signifierait pas qu'elle exclut d'autres moyens tout à fait exceptionnels, comme présentement l'usage de la rhétorique. Cette *antiparastasis* est confirmée par une mise en relation particulièrement osée, avec les lois réprimant les abus sexuels. Des lois répriment l'adultère ou le viol d'une jeune fille. Lorsqu'il s'agit d'un père qui viole sa propre fille ou d'un jeune homme qui entretient une liaison avec sa mère, ces lois ne s'appliqueraient-elles pas ? Ce texte de Chorikios indique que l'inceste n'existe pas pour lui en tant que notion juridique définie. L'usage de la rhétorique dans la guerre est tout aussi exceptionnel que les cas d'inceste. De même que ceux-ci n'échappent pas à la rigueur de la loi, de même la surprenante victoire obtenue par l'art de la parole n'a pas à être privée de la récompense ! Aucun législateur ne pouvait prévoir qu'un homme sans autre moyen que l'art de la parole se présenterait devant des ennemis en armes et repousserait toute une armée en utilisant la seule force des discours (ἰσχύι λόγων) (§§ 31-34).

Une autre objection se présente. Comment parler de victoire alors qu'il n'y a pas eu de bataille ? Cette objection s'appuie sur une mise en relation cette fois avec d'autres techniques, auxquelles les sophistes et les auteurs de traités comparent souvent la rhétorique. Verserait-on des honoraires à un médecin sans qu'il y ait eu de personnes atteintes par la maladie ? à un pilote sans qu'il y ait eu navigation ? (§ 45). En matière de santé, mieux vaut la prévention que les traitements, mieux vaut prévenir que guérir (§§ 46-52). On trouve le même raisonnement au § 35 de l'*Éloge d'Aratios et de Stephanos*. Si tout le monde est bien persuadé que la paix est douce et la guerre cruelle (§ 19), il est plus important encore de comprendre qu'il s'agit moins de parvenir à la fin du conflit par une victoire que d'éviter la bataille. L'orateur oppose l'expression de la joie et du soulagement lorsque la guerre s'achève à la joie sans mélange que procure l'éloignement de l'éventualité de la guerre. « Là où on élève un trophée obtenu par la violence on assiste dans la même et unique cité à un mélange de tristesse et de joie. Là coexistent la danse et la fête avec les deuils et les larmes, là existent de pénibles soucis : on accueille des proches qui reviennent autrement que ce que l'on aurait souhaité, on pleure ceux qui sont tombés, on partage la souffrance des blessés. Une victoire obtenue à la force des bras (χειροποίητος) apporte d'ordinaire bien des douleurs à ceux qui se sont montrés les plus forts. » (§ 51-52).

Piqué au vif d'être comparé à un pilote malhonnête, l'orateur donne à son adversaire une leçon, et lui expose la manière de composer une comparaison qui tombe juste. « Puisque tu me compares à un pilote qui réclame le prix de la course à des gens

qui n'ont pas navigué, il ne t'échappe pas que tu traces de nous une mauvaise esquisse : tu fais entrer de force dans la comparaison des choses qui n'ont entre elles aucune ressemblance et tu déclares parallèles des lignes qui partent dans des directions complètement différentes. S'il faut en effet que je sois comparé à un homme connaissant le maniement des gouvernails, il faut que la comparaison me comporte certes moi, en tant que pilote, mais qu'elle comporte aussi un vaisseau pirate qui navigue vers nous en attaquant, avec l'intention de me prendre mon bateau, avec hommes et biens. Ensuite tandis que tous se seraient cachés par peur dans le fond du navire, moi seul j'aurais sauté dans la felouque, j'aurais engagé la conversation avec les pirates, obtenant que toute cette troupe de bandits s'en aille bien loin, et assurant ainsi le salut de notre navire. Si tu uses à notre sujet de cette comparaison, tu ne donneras pas l'impression de mettre en parallèle des faits sans rapport entre eux. » (§§ 54-55).

L'accusateur recourt à une argumentation par les conséquences : une victoire militaire insuffle une terreur éternelle aux vaincus, alors que la persuasion par la parole ne suscitera aucune crainte à ceux qui se sont laissé persuader. Mais en réalité, ces haines bien enracinées qui cèdent devant la force restent vivaces en profondeur (μῖσος ὕπουλον) et la sécurité due à la crainte qu'on inspire n'est que de courte durée. En revanche, ceux qui ont accepté volontairement de mettre fin à leur hostilité rougiraient s'ils venaient à rompre la paix. Toute action de force n'a qu'une portée limitée dans le temps (§§ 72-73).

L'orateur sait qu'on peut lui reprocher de n'avoir pas obtenu préalablement l'autorisation de l'assemblée pour engager les négociations avec l'ennemi. Mais il fallait, vu l'urgence de la menace, éviter la longueur des procédures démocratiques institutionnelles (§ 108)[20]. Il a cependant esquissé la description de son attitude lors d'une assemblée qui se serait tenue au moment où les ennemis enveloppaient la ville, où le salut apparaissait bien compromis, au moment où tous les citoyens se demandaient les uns aux autres quelle mesure pourrait être décidée. Il aurait seulement fait la promesse de tirer ses concitoyens de ce mauvais pas (§ 84). Ceux-ci n'aurait pas hésité par la suite, même si aucune loi n'avait prévu de récompense, à lui témoigner leur gratitude. Dans le discours qu'il aurait prononcé pour justifier sa demande (*aitesis*), il aurait évoqué le sort de la cité au cas où elle serait tombée dans les mains des ennemis, et c'est l'occasion pour Chorikios d'esquisser une fois de plus le tableau du sac de la ville. « Sans hésiter j'aurais décrit devant vous une cité dont l'ennemi vient de s'emparer, afin que vous connaissiez les malheurs que d'autres ont subis, ces malheurs que je vous ai épargnés. Celle qui par malheur subit ce sort ne devient pour l'essentiel que

[20] Cet argument fait songer à Démosthène, *Sur l'ambassade* 184-186.

ruines couchées sur le sol, et, si ne subsistent que quelques éléments, cela n'est plus qu'un monument rappelant aux passants son ancien état. L'épouse est sauvagement violentée sous les yeux de son époux, la fille devant sa mère, les enfants sont égorgés sous les regards des pères, les nourrissons sont bien souvent arrachés aux mères qui les allaitent. Une femme a beau être sur le point d'accoucher, elle meurt en même temps que son enfant. Il est possible de voir en grand nombre des corps sans sépulture, et les vieillards qu'on a emmenés au mépris de leur grand âge sont traînés au milieu des cadavres abandonnés, ceux-ci étant parfois ceux de leurs propres enfants. Ils voudraient pleurer, mais l'intensité de leur chagrin les en empêche. Car il y a, il y a des malheurs qui sont au-delà des larmes. Ce n'est pas, je crois, de légers maux dont je vous ai délivrés. » (§§ 85-88).

Il faut attendre la péroraison pour que survienne la formulation de la demande, pour que nous sachions la nature de la récompense que le peuple est disposé à accorder à l'orateur et à laquelle il n'aurait pas droit selon son accusateur. L'ébauche d'une brève éthopée nous permet d'entendre les questions qu'échangent les auditeurs curieux de connaître la nature de la récompense que l'orateur va demander. Mais tous se trompent sur son intention. Ne l'intéressent ni l'or dont il aurait cependant bien besoin, — les sophistes de l'époque impériale ne roulant habituellement pas sur l'or, et Chorikios suggère ici fort anachroniquement leur situation — ni non plus les couleurs, celles du portrait que la cité commanderait à un peintre. « La récompense que j'accepterai, dit-il, est telle qu'en la recevant je ferai aussi le bonheur de ceux qui me l'auront donnée ». Il demande que les fils des citoyens qui l'écoutent fréquentent son école et soient formés à devenir des orateurs plutôt que des guerriers ! Comme souvent Libanios, Chorikios enrage (δάκνομαι) de voir tant de jeunes gens se diriger vers le métier des armes (sous l'empire cela signifie aussi vers les carrières administratives) et un tout petit nombre se consacrer à Hermès et aux Muses. « Ayant fait l'expérience que les *logoi* sont plus utiles à la patrie que les armes, remplissez ma classe de jeunes gens (πληρώσατε νέων μοι τὸν χορόν). » L'orateur a même l'audace de demander à son adversaire d'inscrire son fils dans son thiase et de ne pas le forcer à prendre le métier paternel. Le discours se termine par une double prosopopée : celle de la patrie priant le soldat de ne plus faire obstacle à l'attribution du prix de la bravoure à tout citoyen qui a réussi à écarter le péril, que ce soit par les armes, par les discours ou par quelque autre moyen, et celle de la cité ennemie exprimant à l'orateur son admiration et sa reconnaissance pour son exploit (§§ 116-117).

Dans les déclamations de Chorikios, la toile de fond guerrière ne sert qu'à permettre, par des effets de contraste, la mise en lumière de sentiments dont nous trouvons l'expression dans les discours et qui nous montrent un Chorikios amateur d'art, ne manquant jamais l'occasion d'esquisser une hypotypose ou une *ekphrasis*, un Chorikios

incitant à la compréhension et à la réconciliation, un Chorikios qui montre pour la féminité un intérêt qui n'est pas exceptionnel chez les déclamateurs (ou les auteurs de roman) mais qui est tout à fait manifeste, et surtout un Chorikios épris de douceur et de modération (φιλανθρωπία, ἐπιείκεια), mais en même temps, ce qui semble constituer son originalité, ami de la joie (φιλοφροσύνη), du délassement (ἀνάπαυλα), de la fête (ἑορτή).

BERNARD SCHOULER
Université Paul Valéry – Montpellier III.

From the Muses to Eros : Choricius's Epithalamia for Student Bridegrooms

ἄτοπον γὰρ νυμφίων ἐν λόγοις ἀχθέντων
παστάδα λογικῆς μὴ μετέχειν χορείας
(Choric., *Orat.* VI, 4)

i.

IN HIS FUNERAL oration in honor of his teacher Procopius, to whose professorial chair he succeeded, Choricius of Gaza remarks that «there are two ways by which the excellence of a sophist is tested: by astounding audiences with the skill and beauty of his speeches and by initiating the young in the rites of the ancients» (*Orat.* VIII, 7 Foerster-Richtsteig)[1]. Choricius «astounded audiences» both with *meletai* or declamations on imaginary themes—what D. A. Russell calls «the crown of the [rhetorical] curriculum»[2]—and with «real-life» orations often in the encomiastic mode. The encomia that survive show us the circles in which Choricius traveled. We have two encomia for Gaza's bishop Marcianus, a funeral oration for the bishop's mother Maria, an encomium for the dux Palaestinae Aratius and the consularis Palaestinae primae Stephanus, and an encomium for the dux Palaestinae Summus[3]. There is the above-mentioned funeral oration for his teacher Procopius. In the encomiastic mode as well are two epithalamia in honor of student bridegrooms: *Oration* V for Choricius's student Zacharias and *Oration* VI for his students Procopius, John, and Elias. It is these two epithalamia that are the subject of my paper.

All four of these bridegrooms and their brides came from the highest stratum of local society. In *Oration* V, good birth (εὐγένεια) is ascribed explicitly to Zacharias (V, 16) and obliquely to his bride, who is said to be, like Zacharias, «of blameless family» (V, 11, γένους ἀμέμπτου). In *Oration* VI, Choricius uses the word εὐγένεια explicitly to describe the brides of Procopius, John, and Elias (VI, 14; 37), and in another passage he implies that all three bridegrooms come from families as noble as those of their brides (VI, 40)[4]. All three couples are materially well-off (VI, 14; 40). Procopius's father had just assumed the office of ἀστυνόμος, apparently at Gaza (VI,

1 For my English translations of Choricius, I am using F. K. LITSAS'S unpublished University of Chicago dissertation, «Choricius of Gaza, An Approach to His Work: Introduction, Translation, Commentary» (1980). I sometimes alter his translation, however, because of my lexical preferences, for stylistic reasons, and when LITSAS has misunderstood the Greek. Translations of other ancient authors are mine unless otherwise indicated.

2 *Greek Declamation* (Cambridge 1983), 12.

3 For the last three individuals, see *PLRE* III, *s. vv.* «Aratius», «Stephanus 7»; *PLRE* II, *s. v.* «Summus».

4 LITSAS, «Choricius» [n. 1], erroneously understands the first sentence of VI, 40 to refer to similarity of child and father; it refers to similarity of husband and wife.

Gaza dans l'Antiquité Tardive. Archéologie, rhétorique, histoire, éd. par C. Saliou (Salerne : Helios, 2005) 135-148

34)[5]. John's father apparently held a religious office (VI, 35). Elias's father was a lawyer (VI, 36). Choricius could note the equal distinction of the families of Procopius's and John's brides: Procopius's bride came from the leading family (κορυφαῖοι) of Ascalon; as for John's bride, both her own father and his forebears and two of her maternal uncles had been office-holders[6].

The only other extant epithalamium given by a sophist for a student, so far as I know, is that of the fourth-century pagan Athenian sophist Himerius, *Oration* 9 Colonna, in honor of his student Severus. Here, too, the couple being celebrated is of high social standing. Himerius (9, 14) tells of the «renowned» (τὸ μέγα ὄνομα) founder of Severus's family. The founder's descendants «made many cities fortunate». Severus's own parents were a mix of the human and the divine. Severus himself, we know from a later Himerian oration, went on to have a successful career in Roman government[7]. His bride was from «a Thracian city named after King Philip»—Philippopolis or Philippi[8]—and her family «traced their most distant roots back to [the] kingly stock» of that city (9, 13). Himerius goes on in *Oration* 9 to allude to members of her family who were still, in his day, locally pre-eminent.

ii.

I want to examine Choricius's two epithalamia in conjunction with that of Himerius and shall eventually focus on a motif common to all three of them. But before proceeding to the contents of the orations, we should dwell briefly on the fact that one of

5 *PLRE* IIIB, *s.v.* «Procopius 1», assumes Gaza. For the office, see C. A. M. GLUCKER, *The City of Gaza in the Roman and Byzantine Periods*, BAR International Series 325 (Oxford 1987), 78-79.

6 See Choric. VI, 37. For Ascalon as the native city of Procopius's bride, see VI, 14. John's bride's father and the father's forebears (πατέρες) were τὰ τέλη τῶν πολιτῶν, whereas her maternal uncles are said to have displayed moderation ἐν ἀξιώμασιν. The first expression, which LITSAS, « Choricius» [n. 1], flattens out to «the best citizens», surely refers to city office (at Gaza?). Does ἐν ἀξιώμασιν mean imperial (Roman) office or rank? (cf. *Dèmègoria Constantii* 21a, preserved in the Themistian corpus; G. W. H. LAMPE, *A Patristic Greek Lexicon* [Oxford 1961], *s.v.* ἀξίωμα 4b, i).

7 See T. D. BARNES, «Himerius and the Fourth Century», *CPh* 82 (1987), 212-213.

8 Philippopolis: O. SEECK, *Die Briefe des Libanius* (Leipzig 1906), 276; *PLRE* I, *s.v.* «Severus 6»; BARNES, «Himerius» [n. 7], 212-213. Philippi: Using «Thrace» in a loose geographical sense, Himerius could have thought of the area west of the Nestos River, where Philippi was located, as Thracian rather than Macedonian. See S. CASSON, *Macedonia, Thrace, and Illyria* (London 1926), 37-42; *RE*, VI A1 (1936), 395-396. Note Amm. Marc. 17, 5, 5, referring to a phase of history when the Strymon River, west of Philippi, was the boundary between Macedonia and Thrace. Philip had originally fortified Crenides/Philippi against the Thracians (App., *Bell. civ.* 4, 105; Theophrast., *De causis plant.* 5, 14, 6). In *Orat.* 39, 5, Himerius says that «Thrace borders so closely on this city of yours [Thessalonica] that it touches its suburbs». Thessalonica is southwest of Philippi. If Severus's wife's family was from Philippi rather than from Philippopolis, it would help explain how Severus came to arrange for Himerius to deliver an oration at Philippi in 362, when the sophist was on his way to join the emperor Julian in the East (see the opening scholion to Him., *Orat.* 40).

Choricius's epithalamia honors three couples instead of the usual one couple. The scholion that introduces this epithalamium is fully accepting of the arrangement, describing it as «reasonable» or «suitable» (εἰκότως). But Choricius himself imagines, as the oration begins, that some people may judge it «rash and pompous» if he «should attempt to praise all the bridegrooms in a single oration and thus fail to do justice to the dignity of each of them» (VI, 2). He playfully dismisses this concern, however, remarking that his ambitious agenda will conveniently provide an excuse for him if his oration is not successful.

Choricius delivered the epithalamium for Zacharias at the very end of the latter's wedding celebration (V, 1; 3). The epithalamium for the three bridegrooms Procopius, John, and Elias was delivered some time after their weddings. The three weddings apparently occurred sequentially, within a relatively short span of time. The couples were later brought together to hear the epithalamium. The three brides processed to where the oration was to be delivered, perhaps in Choricius's school itself (VI, 3 [cf. 22]; 14).

I am unaware of any other extant ancient epithalamium that honors three couples. We can, however, compare a late ancient Latin verse epithalamium by Dracontius (*Carm.* 6) that honors the marriages of two brothers, Victorianus and Rufinianus, the sons of Victor. The pair of brothers married a pair of sisters[9]. Of interest here, too, is a twelfth-century epithalamium by Theodore Prodromos that celebrates the marriages of Alexios and John, the two sons of Nikephoros Bryennios and Anna Komnene[10]. Choricius's students Procopius, John and Elias were also, metaphorically, a set of brothers, for the ancient teacher was commonly thought of as the father of his students[11].

iii.

We may turn now to the contents of the Himerian and Chorician epithalamia. For the most part, the motifs of the three epithalamia under consideration are standard and

9 *Carm.* 6, 34, *quas dedit una domus, domus excipit una sorores.*

10 Text of Prodromos in P. GAUTIER, ed., *Nicéphore Bryennios, Histoire*, CFHB IX Series Bruxellensis (Brussels 1975), 340-355 (= *PG* 133, 1397-1406). Note pp. 343-345 Gautier (=*PG* 133, 1399), ζεῦγος ὑφ' ἑνὶ μὲν προϋπεζευγμένον ζυγῷ τῷ τῆς ἀδελφότητος, ὑπὸ δυσὶ δὲ ἄρτι τοῖς γαμηλίοις μεταζυγέν. H. HUNGER also noted, in 1978, an unpublished epithalamium in Cod. Escor. Y-II-10 by Eusthathios of Thessalonica in honor of «Kaiserkinder» (*Die Hochsprachliche profane Literatur der Byzantiner* [Munich 1978], I, 150).

11 J. W. H. WALDEN, *The Universities of Ancient Greece* (New York 1909), 307-308; P. PETIT, *Les Étudiants de Libanius* (Paris 1956), 33-36; R. A. KASTER, *Guardians of Language: The Grammarian and Society in Late Antiquity* (Berkeley - Los Angeles 1988), 68. For Procopius of Gaza as father of his students, see Choric. VIII, 46. KASTER calls the metaphor «one of the most common images of the teacher in late antiquity».

routine, such as one might find in an epithalamium composed by any orator in honor of any bridegroom. One can see this simply by attending to the prescriptions for wedding orations that we find in treatises by Menander Rhetor and ps.-Dionysius of Halicarnassus—which is not to imply that Choricius necessarily read these particular treatises, but only that he would have been exposed to a rhetorical tradition that gave prescriptions for epithalamia that were similar to those of Menander and ps.-Dionysius[12]. Choricius's epithalamium for Zacharias is short—in fact, its opening scholion calls it a *dialexis*, a type of composition marked, like the *lalia*, by informality and limited oratorical ambition as well as by relative brevity[13]. Yet it manages to touch on a number of standard epithalamic motifs. It praises Eros (V, 2-3). It praises marriage, specifically for improving the character of young men (V, 16-17). And it praises the bridegroom and his bride on a number of counts (V, 11; 16; 19-20)[14]. In this oration, Choricius expectedly mentions the couple's similarity and harmony[15]. We also find this motif in his second epithalamium (VI, 40-43), a motif that Himerius, too, had used in his epithalamium for Severus (9, 12; 15). One finds Choricius quoting the particularly appropriate Sappho (V, 19), in line with Menander Rhetor (2, 6 [402, 17]), just as Himerius had made use of the Lesbian poet (*Orat.* 9, 4-5; 16; 19). And Choricius in both epithalamia, as well as Himerius, adorn their discourse with references to the loves and marriages of famous mythological and historical figures, again in accord with the rhetorical manuals[16].

Choricius's epithalamium for Procopius, John, and Elias is twice as long as the epithalamium for Zacharias. Here the praise of Eros and of marriage and the laudation of the three couples can be developed at greater length[17]. And here marriage is extolled, in accord with Menander Rhetor's prescriptions[18], as the means by which nature en-

12 I am using the Greek text and English translation of D. A. RUSSELL and N. G. WILSON, *Menander Rhetor* (Oxford 1981), which also contains an English translation of ps.-Dionysius's *Ars rhetorica*, based on L. Radermacher's Teubner text (Leipzig 1905). Ps.-Dionysius refers to the *epithalamios logos* as a *gamèlios logos*; Menander uses both terms synonymously. For standard wedding motifs one should also consult Menander's and ps.-Dionysius's prescriptions for the *kateunastikos logos*, what the latter calls the *epithalamios logos*, which he says «follows the marriage speech [i.e., ps.-Dionysius's *gamèlios*] and is indeed almost identical» (*Ars rhet.* 4, 269-270). The four pertinent texts are Men. Rhet. 2, 6 and 2, 7 and ps.-Dionys. Hal. 2 and 4.

13 See, e.g., RUSSELL, *Greek Declamation* [n. 2], 77-79. For the *dialexis*'s relative brevity, note the opening scholion to Choricius's epithalamium for Zacharias: ἡ διάλεξις μῆκος ἀποστρέφεται λόγου.

14 Praise of Eros: Men. Rhet. 2, 6 [405]. Praise of marriage: esp. ps.-Dionys. Hal., *Ars rhet.* 2, 263. Praise of couple: Men. Rhet. 2, 6 [403, 26-404, 14].

15 *Orat.* V, 11. Cf. Men. Rhet. 2, 6 [402, 28-29]; 2, 7 [407, 22; 411, 15].

16 Men. Rhet. 2, 6 [402, 10-16]; 2, 7 [405, 24-28, 409, 1-7, 411, 2-5]; ps.-Dionys. Hal., *Ars rhet.* 2, 262; 264.

17 Eros and marriage: VI, 5-13. The couples: VI, 14-16; 18; 21-23; 26, 31-32.

18 2, 6 [401, 16-22]; cf. ps.-Dionys. Hal., *Ars rhet.* 2, 262-263.

sures the immortality of the human race. When Choricius tells us in this oration that he will «leave aside the flying and the swimming species» and leaves it to an inferior orator to give an account of a river that fell in love with a spring (VI, 9), by this *praeteritio* he betrays his awareness that rhetorical treatises encouraged references in epithalamia to the mating of animals (and of plants) and to stories of the loves of rivers[19]. The loves of rivers are a motif that we do find in Himerius's epithalamium for Severus[20].

In Choricius's oration for the three couples, we find not only praise of the couples themselves, but also the prescribed praise of their families, especially of their parents (VI, 33-37)[21]. We find, at the end of the oration (VI, 51), a prayer that the couples will have children—a motif recommended by ps.-Dionysius and also employed by Himerius (9, 21)—and, near the end (VI, 47), remarks about the relevance of the season (here, the end of spring) to the wedding festivities, as recommended by Menander Rhetor[22].

In the case of Himerius's epithalamium for his student Severus, we have the *protheôria*, or preliminary explanatory comment, that the sophist himself prefixed to it. In it Himerius gives a table of the standard epithalamic contents of his oration: «The first part [of my oration] functions as a prooemium: it reveals through elegant arguments the frame of mind in which the speaker has undertaken the declamation [9, 3-6]. The second part addresses the question of marriage [9, 7-11]... The third part of a nuptial oration has an encomium of the spouses [9, 12-17]... The oration ends with a description of the bride, in which it presents a poetic beauty [9, 19-21]» (9, 2). Himerius's prooemium reveals his desire to praise Aphrodite and love. Menander Rhetor notes that, in the prooemium, the epithalamist may explain why he is doing the speaking, and Himerius gives just such an explanation: he speaks because he is Severus's teacher[23]. Choricius similarly explains what his relationship to the bridegrooms is at the beginning of his second epithalamium. Something else that Menander suggests for the epithalamic prooemium[24] is also found in Himerius's prooemium: mythological and historical examples of music, song, and word celebrating the union of man and woman. Himerius's *protheôria* says that the second part of his epithalamium

19 Men. Rhet. 2, 6 [401, 28-402, 10]; ps.-Dionys. Hal., *Ars rhet.* 2, 262.

20 *Orat.* 9, 8; 11; 17. In 9, 11, the Ilissus River is in love with its spring ([Pl.], *Axioch.* 364a). *Orat.* 9, 11 also refers to a river's harboring of lovers.

21 Prescribed in Men. Rhet. 2, 6 [402, 21-403, 25].

22 Children: ps.-Dionys. Hal., *Ars rhet.* 2, 264; cf. Men. Rhet. 2, 6 [404, 25-28]. Season: Men. Rhet. 2, 7 [408, 8-26]. Choricius's oration for the three couples has a number of references to procreation and future children (VI, 6; 31; 39).

23 Menander's prescription is actually for a «formal» rather than a «relaxed» epithalamium (2, 6 [399, 23-24]). Yet Himerius is writing in a relaxed (i.e., not σύντονος) mode: see his *Orat.* 9, 3.

24 This time specifically for a «relaxed» epithalamic prooemium: 2, 6 [400, 7-28].

«addresses the question of marriage». Here he extols marriage as a fundamental cosmic principle and as an institution central to human civilization. The third part of the oration, the encomium of the spouses, also praises their families. The fourth part, continuing the praise of the bride, describes her in her bedroom and urges her to «get into bed, get into the place where marriage is consummated» (9, 20). This injunction reminds one of the special wedding oration called by Menander Rhetor the *kateunastikos logos* (2, 7), the exhortation to sexual intercourse—which, however, according to Menander, is to be directed at the bridegroom.

iv.

Not only are the motifs of the Himerian and Chorician epithalamia standard; the cultural encyclopedia on which they draw is thoroughly classical and includes references to the traditional gods. This, of course, is as it should be in the case of the pagan Himerius. But Choricius, like his teacher Procopius, was a Christian (Phot., *Bibl.*, cod. 160, 102b; 103a). It is easy to assume that his student bridegrooms, three of whom have Biblical names, were also Christians[25]. Yet, at least on the surface, nothing differentiates Choricius's epithalamia theologically from that of Himerius.

Theoretically, a Christian wedding oration could have deployed a purely classical encyclopedia (with or without references to the gods), a purely Christian encyclopedia, or a combination of the two. We have an example of the second option, a starkly Christian celebration of (or rather sermon on) a wedding in Paulinus of Nola's *Carmen* 25 from the first decade of the fifth century[26]. The tone is sober. Paulinus condemns the unbridled conduct and lavishness prototypally associated with pagan wedding celebrations. And far from joyfully urging consummation and procreation, he encourages the bride and the groom to abstain from sex. If they cannot abstain and do have children, he hopes at least that those children will be «consecrated virgins» and «a priestly race» (ll. 234, 237). The explicit references in this poem are all Biblical and Christian; Paulinus makes clear at the outset that there is no place here for the gods: *absit ab < his > thalamis uani lasciuia uulgi,/ Juno, Cupido, Venus, nomina luxuriae* (ll. 9-10). Gone, too, are explicit references to classical legends, history, and authors (by name)[27].

25 Cf. LITSAS, «Choricius» [n. 1], 287, «apparently Christians» [i.e., Procopius, John, and Elias].

26 «Sermon»: cf. R. KEYDELL, «Epithalamium», *RAC* 5 (1962), 943, *So wird das E[pithalamium] fast zur Predigt*. On *Carmen* 25, see D. E. TROUT, *Paulinus of Nola: Life, Letters, and Poems* (Berkeley - Los Angeles 1999), 215-217.

27 Although there are no explicit references to classical authors by name, there are some short phraseological echoes of them in Paulinus's epithalamium (see J. A. BOUMA, *Het Epithalamium van Paulinus van Nola* [Assen 1968], 122), but I do not regard them as vitiating my point. What is crucially absent are references to classical persons, places, and things.

Paulinus's «epithalamium» is peculiar[28], and in assessing it we must keep in mind that its protagonists were not ordinary Christians. By the time he wrote *Carmen* 25, Paulinus's asceticism had reached its full development, and he had ended sexual relations with his wife[29]. Furthermore, the bridegroom he was celebrating, the future bishop Julian of Eclanum, was himself the son of a bishop and already a *lector* at the time of his marriage (ll. 141, 144). He would have known that the Spanish Council of Elvira had demanded that married deacons, priests, and bishops abstain from sexual relations and procreation[30].

Gregory of Nazianzus offers some thoughts, in two of his letters (231, 232 Gallay), on how a Christian wedding should be celebrated. Christ and εὐκοσμία, he says, should be present at a wedding. Differentiating a Christian from a pagan wedding (*Ep.* 232), he insists that one not mix what should not be mixed—«bishops and jesters, prayers and applause, psalmody and a concert of pipes». He leaves it to others (*Ep.* 231) to summon the Erotes, to describe the beauty of the bride, to praise the gracefulness of the groom, and to aim words as well as flowers at the bridal chamber. Gregory is thinking here, of course, of a traditional epithalamium. An epithalamium written by him, he says, would wish that «the Lord bless you from Zion» [Psalm 128]; that the Lord himself harmoniously couple the spouses; and that the bride, whom Gregory is especially addressing in letter 231, live to see her sons' sons [cf. Psalm 128 again]. Gregory's remarks are brief, but I think that we can infer from them that a Christian epithalamium composed by him, even if it did not go as far as to urge the couple to reject sexual intercourse, would have excluded the gods (Erotes) and have had Biblical referents. And if he used any traditional classical motifs (e.g., the harmony of the couple), he would have Christianized them in some way.

Two examples of epithalamia, both from twelfth-century Byzantium, that combine classical and Christian referents are the already mentioned one by Theodore Prodromos in honor of the bridegrooms Alexios and John and that of Niketas Choniates for the wedding of the emperor Isaac II Angelos and Margaret, daughter of the Hungar-

28 KEYDELL, «Epithalamium» [n. 26], 942-43: *Ein christliches E[pithalamium] zu schaffen, ist nur einmal versucht worden, nämlich von Paulinus v. Nola in seinem E[pithalamium] (c. 25)... Nachfolge hat diese Christianisierung des E[pithalamiums] nicht gefunden.*

29 See J. T. LIENHARD, *Paulinus of Nola and Early Western Monasticism*, Theophaneia 28 (Cologne - Bonn 1977), *passim* and esp. 137-138; TROUT, *Paulinus* [n 26], index, *s.v.* «Paulinus of Nola, biography (conversion and secular renunciation)».

30 See S. LAEUCHLI, *Power and Sexuality: The Emergence of Canon Law at the Synod of Elvira* (Philadelphia 1972), 94-97. I understand the *vel* in the pertinent canon (*episcopis, presbyteris, et diaconibus vel omnibus clericis positis in ministerio*) to explain what precedes it (cf. S. HEID, *Celibacy in the Early Church*, trans. M. J. MILLER [San Francisco 2000], 113).

ian king Béla III[31]. It is true that, in a common encomiastic maneuver by which what is praised is said to outdo what is compared to it, the classical past is often introduced into these epithalamia to allow it to be trumped by the Byzantine present and that Prodromos expresses hesitation about the credibility of classical myth[32]. Still, these two epithalamia do draw on both the biblical and the classical past. David appears in them next to Alexander the Great, Christ next to Aphrodite, Hera, and Athena[33].

There is no such cohabitation of the Christian and the Hellenic in Choricius's epithalamia. The only evidence of Christianity I can find in them is the value Choricius places on the charitable works performed by the parents of the bridegrooms Procopius, John, and Elias (VI, 33). Otherwise, we are in the world of classical literature, history, legend, and myth. This world includes the gods. Naturally, two θεοὶ γαμήλιοι, Eros (as I have already noted) and Aphrodite, are prominent. But there are also references to Apollo, the Muses, Zeus, Dionysus, and others. Photius complained generally about Choricius's use of «Hellenic myths and stories» (*Bibl.*, cod. 160, 102b); but Choricius as epithalamist is no different in this from the late ancient Christian Latin poets who admit the gods into their epithalamia and make no reference to Christianity in them[34]. Remaining in the Greek East, one finds the Christians John of Gaza and Dioscorus of Egyptian Aphrodito in the sixth century, an apparently Christian *grammaticus* of uncertain date named George, and the tenth-century Leo Magister all writing epithalamic poetry that, like the late ancient Latin verse epithalamia written by Christians, is thoroughly Hellenic, normally refers to the gods, and has no overt references to Christianity[35]. Christian use of the gods can go as far as posing to pray to

31 Niketas's epithalamium is *Orat.* 5 in I. A. VAN DIETEN, ed., *Nicetae Choniatae Orationes et epistulae* (Berlin - New York 1972). For Prodromos, see n. 10 above.

32 Note Prodromos, εἰ γάρ τις καὶ ταῦτα συγχωρήσει τῷ μύθῳ (p. 345 Gautier = *PG* 133, 1399); κἂν δῶμεν ἀληθεύειν τὰ μυθούμενα (p. 353 Gautier = *PG* 133, 1404).

33 Niketas refers to this cultural cohabitation: εἰ δὲ δεῖ τι καὶ τῶν θύραθεν [i.e., the story of Perseus and Andromeda] ἐπισυνεῖραι τῷ λόγῳ (p. 38 Van Dieten); εἰ δὲ δεῖ τι καὶ τῶν θυραίων μελῳδημάτων [i.e., Sappho's] τοῖς θείοις τούτοις παραμῖξαι καὶ ἡμετέροις (p. 43 Van Dieten).

34 Claudian, *Carm.* 9-10 (cf. 11-14), *Carm. min.* 25 Hall; Sidon. Apoll., *Carm.* 11, 15; Dracont., *Carm.* 6, 7; Ennod., *Carm.* 1, 4; Venant. Fortunat., *Carm.* 6, 1. See M. ROBERTS, «The Use of Myth in Late Latin Epithalamia from Statius to Venantius Fortunatus», *TAPhA* 119 (1989), 321-348.

35 For Dioscorus's epithalamic poems, see L. S. B. MACCOULL, *Dioscorus of Aphrodito: His Work and His World* (Berkeley - Los Angeles 1988), 81-84, 86-91, 108-113, 123-125 (?); J.-L. FOURNET, «Un nouvel épithalame de Dioscore d'Aphrodité adressé à un gouverneur civil de Thébaïde», *Antiquité Tardive* 6 (1998), 65-82; and esp. the excellent new edition and commentary in J.-L. FOURNET, *Hellénisme dans l'Égypte du VI^e siècle: La Bibliothèque et l'œuvre de Dioscore d'Aphrodité*, 2 vols. (Cairo 1999), 431-441, 455-457, 618-642, 662-665. Since Dioscorus's poems do not survive in full, the caution must be expressed that there might have been something overtly Christian in the lost lines. Some of his encomia have a mix of Christian and Hellenic referents (MACCOULL, *Dioscorus*, 63-64, 68-70, 91-93, 137-140). On the other hand, it does seem more than accidental that none of the lines of the Dioscoran epithalamia that survive displays a single overtly Christian reference. If there are a few short biblical echoes in Dioscorus's language (MACCOULL, *Dioscorus*, 87, 90; FOURNET, *Hellénisme*, 620), they do not vitiate my point; cf. n. 27 above. The several occurrences of θεός in Dioscorus's epithalamia have no confessional specificity. For the other poets, see T. BERGK, *Poetae lyrici graeci* III (Leipzig 1914), 344-345, 356-358, 373-375; and now F. CICCOLELLA, ed., *Cinque poeti bizantini: Anacreontee dal Barberiniano greco 310* (Alessandria 2000), 76-89, 138-141, 242-251.

them: Dracontius, in one of his Latin verse epithalamia, invokes Venus; Dioscorus invokes Calliope[36].

To those unfamiliar with the late ancient Christian educated class, there would understandably seem to be something theologically self-contradictory in all this. In fact, there is not. What Michael Roberts writes in a discussion of late ancient Christian Latin epithalamists may be applied *tout court* to Choricius: «mythology, especially in a stylized context like the epithalamium, had long been deprived of all substantial pagan belief». It had become «aesthetic and decorative», «an encoded model of human relations». «[T] he names of gods and heroes», Roberts continues, «serve… as an assertion of the high cultural values to which the participants in the marriage aspire»—and, we may add, which Choricius the sophist propagated[37].

v.

If the sum of my remarks about the three orations under discussion were simply that they display the standard motifs of the genre and that Choricius deploys a purely classical encyclopedia, there would be nothing in the three orations of special interest. But our three orations do, in fact, share a special and distinguishing topos, which is alluded to in the title of my paper, in the words «from the Muses to Eros». To put it briefly, the sophist epithalamist notes that his student bridegroom has been won away from the Muses by Eros (or by Aphrodite) and has abandoned study for love. As chance would have it, this motif is developed at greatest length in the shortest of our three epithalamia, Choricius's oration for Zacharias (V, 4-12), with which I begin.

Introducing Eros at the very beginning of the oration, Choricius soon wonders at «how ambitious and contentious he is, and how he wishes to rule over everyone alike». «Contentious» in Greek is δύσερις, apparently intended as a pun on Eros's name. Eros has got hold of the student Zacharias. His teacher Choricius imagines the Muses, patrons of oratory and the schools of rhetoric, indicting Eros before the tribunal of their fellow patron Apollo[38].

36 Dracont., *Carm.* 6, 22; MACCOULL, *Dioscorus* [n. 35], 111.

37 ROBERTS, «The Use of Myth» [n. 34], 335-36, 341.

38 For the Muses and Apollo as patrons of oratory, cf. Ael. Aristid., *Orat.* 2, 19 Lenz-Behr (with Hermes [see n. 42 below]); Him., *Orats.* 10, 17; 64, 5; Them., *Orat.* 30, 349a, with my translation in *The Private Orations of Themistius* (Berkeley - Los Angeles 2000).

Before he fell in love, the young Zacharias was fully devoted to his studies, he was raised to live a well-regulated life (μειρακίου τραφέντος ἐν εὐκοσμίᾳ), a temperate life (σώφρονα νέον). When the Muses are made to plead before Apollo, they speak of Zacharias as «invulnerable to pleasure» (ἄτρωτον ἡδοναῖς) before Eros got hold of him. He had a δέμας ἀκέντητον, an «ungoaded body»—ungoaded, that is, by sexual desire. (Choricius may have deliberately taken the phrase δέμας ἀκέντητον from Pindar's First Olympian [20-21], where, however, it does not have a sexual sense.) Choricius's Muses tell Apollo that it was precisely Zacharias's δέμας that was so dear to Choricius and in which he could find no fault until the arrival of Eros[39]; what Choricius had admired was a body unaffected by passion.

The Muses complain to Apollo that, since Zacharias has fallen in love, he gives very little attention to «our affairs»—that is, to the study of rhetoric. This has caused disruption in Choricius's school, for Zacharias had been the first in his class (τὸ ποίμνιον) and their leader (ἡγεμόνος). This may mean simply that he was academically the best. But he might have been literally holding the post of student leader[40]. In any case, Apollo, who had himself experienced love, will not free Zacharias from Eros. Instead, he persuades Eros to give Zacharias back to the Muses after the wedding is over. We can understand that to mean that Choricius expects that Zacharias will continue his studies as a married man.

In Choricius's epithalamium for Procopius, John, and Elias, the motif «from the Muses to Eros» appears in sections 26-29. Again, the three students begin very devoted to their studies. The Muses first brought them «to poetic springs» (εἰς πηγὰς ... ποιητικάς), that is, to «grammatical» studies that prepared one for advanced work in rhetoric under a sophist and in which poetic texts were emphasized; then they attended «the Attic wrestling school» (εἰς Ἀττικὴν ... παλαίστραν), that is, the school of rhetoric in which Attic models loomed large[41]. They displayed great zeal there (πλείστῃ προθυμίᾳ) until they fell in love. Then they neglected their studies. Choricius scolded them; but although they blushed with embarrassment in admitting their infatuation, as Zacharias had done (V, 13), they could not deny that Eros had overwhelmed them with his pleasures: «once again the son of Aphrodite prevailed over

39 Δέμας ἀκέντητον τῷ διδασκάλῳ διδούς, ὅτῳ φίλον ἀεὶ καὶ ἀναίτιον αἰτιάσασθαι. Badly mistranslated by LITSAS, «Choricius» [n. 1].

40 See WALDEN, *The Universities* [n. 11], 296-297.

41 For the grammarian's emphasis on poetic texts, see R. CRIBIORE, *Gymnastics of the Mind: Greek Education in Hellenistic and Roman Egypt* (Princeton 2001), 189-210. At Choricius II, 7 and VIII, 5, θύρας ποιητικάς also means the grammarian's school. On the other hand, θύρας ... ποιητικάς at Choricius V, 6 clearly refers to the sophist's school; there it may be intended as a deliberate echo of Pl, *Phaedr.* 245a, where it has a general literary sense. Cf. LITSAS, «Choricius» [n. 1], on V, 6 and VI, 26. For the wrestling school metaphor, note KASTER'S comments on education as gymnastics: *Guardians of Language* [n. 11], 16-17. At Choricius VIII, 5, the term is «the wrestling school of Hermes [*logios*]».

Hermes». Choricius means Hermes *logios*, patron of eloquence[42]. The three students could not wait for their wedding day; and when their wedding day came, they could not wait for their guests to leave them alone with their brides (cf. Choric. VI, 48-49).

Finally, the motif we are examining also appears in Himerius's epithalamium for Severus, but in the briefest form: «Very recently [Severus] was a reveler in the camp of the Muses»—that is, he was Himerius's student—«then he suddenly leaped away from my precincts and took his merrymaking to Aphrodite» (9, 5)[43]. Himerius chooses not to elaborate on this motif, but he does not fail to touch upon it. The key point is the sudden shift of attention or loyalties from studies to love, from the Muses to Eros or, in this case, to Eros's mother Aphrodite. It is not clear whether Severus married just after completing his studies or before they were finished, but the language («he suddenly leaped away») suggests the latter. And if the latter, nothing is said about whether or not Severus will return to his studies.

It will be noted that Himerius, unlike Choricius, does not criticize his student for falling in love and being distracted from his studies. On the contrary, his reaction to Severus's move from the Muses to Aphrodite is to affirm that «it would be fitting for me to join the chorus at his wedding». Himerius compares himself to the cowherd who takes up his pipe when his young bull reaches sexual maturity; to a horsekeeper who sings when his colts show an interest in the opposite sex; to Achilles's tutor Chiron, who would have celebrated Achilles's love for Deidamia[44] if he had known about it; to Pan, who played his pipe to celebrate Dionysus's love of Ariadne; and to Pelops's teacher Poseidon, who sang a wedding song for Pelops «when love of Hippodamia persuaded Pelops, too, to serve Eros and Aphrodite» (9, 6). So, too, Himerius will celebrate his student's marriage through his oratory. In his remarks on the origin of marriage, Himerius says that marriage must «be celebrated by the Muses because it produced them, by Apollo because it brought him forth, and by Hermes [*logios*] because it caused him to come into existence» (9, 10). Himerius does not put into the motif «from the Muses to Eros» the theme of the tension between the former and the latter that we find in Choricius.

An epithalamium celebrates marriage and is encomiastic both of marriage and of the spouses. Choricius's criticism of his students' turn from studies to love, then, might actually seem anti-epithalamic. But, as I have already made clear, Choricius *does* celebrate marriage and Eros and the spouses. When he says in the epithalamium for

42 See «Hermes 1», *RE*, VIII 1 (1912), 781-782.

43 Ἀλλὰ χθὲς καὶ πρώην ἐπὶ ταῖς Μούσαις ἀθύρων, ἄφνω τῶν ἡμετέρων ἀποσκιρτήσας σηκῶν, ἐπ' Ἀφροδίτην ἐκώμασε.

44 The Greek erroneously has «Hippodamia» here, perhaps occasioned by the occurrence of that name a few lines below. For Achilles and Deidamia, see Bion Smyrn. 2; Stat., *Achill.* 1, 560-591; Apollod., *Bibl.* 3, 13, 8; Philostr. min., *Imag.* 1.

Procopius, John, and Elias that «I am now persuaded that the Muses are chanting the nuptial song» (VI, 46), he shows the Muses applauding Eros, not in tension with him.

Sophists did not advocate a celibate devotion to rhetoric. One can find many references to the wives and children of sophists in Philostratus's and Eunapius's accounts of them. Choricius happens to mention in section one of his epithalamium for Procopius, John, and Elias that he is unmarried. But he does not use his unmarried state as high moral ground from which to berate his neglectful student bridegrooms in sections 26-29. His point in section one is merely that it is ironic that the epithalamist is an unmarried man. Furthermore, Choricius refers to himself as *still* unmarried (τὸν ἄμοιρον ἔτι παστάδος), which means that he is open to the possibility of marriage, although we do not know whether or not he subsequently took a wife. We do know that Himerius was married and had a son and a daughter, and he may have already been married when he composed the epithalamium for Severus[45].

Clearly what Choricius objects to is not love and marriage themselves, but the infatuation and strong interest in sex that could be expected of the newly married. It is telling that, immediately after showing the Muses trying to save Zacharias from Eros, Choricius urges his student not to be embarrassed over the fact that he has fallen in love, since even Theseus and Cyrus, son of Darius and Parysatis, succumbed to love (V, 13-14). It is not love itself that is the problem; Choricius is annoyed only because the marriage is taking place while Zacharias is still a student, for the new bridegroom will want to spend his evenings with his bride and not with his books.

Choricius may also fear that marriage may lead Zacharias to terminate his studies prematurely. In this regard, a letter of Libanius, number 379 Foerster, is instructive. Libanius is writing to his student Calycius, who has just been married. He expresses disappointment that Calycius has not written to assure him that he will return to his studies. «But you, it seems, have forgotten me, and I am afraid that you have forgotten your rhetorical studies along with me». Libanius reminds Calycius that both his father and his new father-in-law owe their success to eloquence. Then comes a very interesting remark: «Do not regard it as at all a disgrace to participate in school activities after marriage. For ... there is all the more credit if one who is released by convention (ἀφειμένον παρὰ τοῦ νόμου) [from a naturally good activity] should voluntarily engage in its pursuit». So at least some young men must have felt that it was inappropriate to continue one's studies after marriage, that marriage meant that one had to move on to another stage of life. Libanius reminds Calycius that Socrates «thought that any

45 See *PLRE* II, *s.v.* «Himerius 2»; BARNES, «Himerius» [n. 7], 213, 222.

time was time for learning». He urges Calycius to return to school and to bring his wife with him[46].

If it still seems odd that Choricius introduced a note of serious criticism in an encomiastic context, let me conclude by suggesting that he actually may not have intended the frustration he is expressing to be taken seriously. It may be playful posturing. The sophist may only be teasing his young student, who has fallen in love, and, at the same time, caricaturing himself as the disciplinarian teacher.

vi.

At the risk of being accused of rash induction, I want to propose that epithalamia delivered by sophists at their students' weddings were not uncommon in late antiquity. Although I can adduce only three examples[47], the proposal that such epithalamia were common has an *a priori* plausibility. Many of a sophist's students would have been ready for marriage[48]. The sophist knew his students, some quite well, and would have had contacts with many of the parents who were financing their sons' education[49]. If geography was not a prohibiting factor, it would have been natural for parents who wanted a polished epithalamist at their son's wedding to invite his teacher to do the honors. Furthermore, we have isolated the topos, «from the Muses to Eros (or to Aphrodite)», that marked the sophist's epithalamium for his student as a subtype of the genre. That topos, as we can see just from our three examples, could have been developed to greater or lesser length and in more than one possible tone.

For the elite classes of the Roman Empire, the marriage of a son or a daughter was an important event. Through marriage, two families and their resources were linked together, and a foundation was created for the procreation of the next generation. Important, too, for the elite classes was the acquisition, by its young men especially, of a high level of *paideia*, an achievement that was fundamentally associated with study under a sophist. *Paideia*, in the words of Peter Brown, was «the distinguishing mark of the diffused governing class of the empire, shared alike by the notables of each region

46 I am using A. F. NORMAN'S translation of Libanius's letter in *Libanius, Autobiography and Selected Letters* (Cambridge, Mass. – London 1992), I, 453-459 [letter 32].

47 I note the conjecture of M. HEIL, «Panathenius, Statthalter von Griechenland», *Klio* 79 (1997), 468-478, that the Panathenaeus of Himerius's lost epithalamium in honor of that individual (*Orat.* 37 Colonna) is identical to the Panathenius of *IG* II/III², 5201 and that this individual, who later became proconsul of Greece, was Himerius's student when he married. If all this should be correct, we would have two examples of Himerian epithalamia for student bridegrooms.

48 For the range of ages of sophists' students, see WALDEN, *The University* [n. 11], 292-293; PETIT, *Les Étudiants* [n. 11], 139-144.

49 For letters of Libanius addressed to his students' parents, see PETIT, *Les Étudiants* [n. 11], 26-27; 151-154. Of Libanius, PETIT writes: *Rares sont les parents qu'il ne connaît pas avant de recevoir leurs fils, mais leurs relations se resserrent forcément à cette occasion* (*Les Étudiants* [n. 11], 152).

and by the personnel of the imperial government»; it was «the cultural concomitant of [the] innate good birth and fortunate circumstances» of the upper stratum of society[50]. In that late ancient social stratum it may have been commonly felt that an epithalamist should avoid Christian referents especially in the case of a young bridegroom; as the latter set out on adult life, educated as well as married, it was essential to advertise his commitment to classical *paideia*. Two fundamental upper class concerns, then, are brought together in the scene of the sophist delivering an epithalamium for his student: the teacher, the academic «father» of his student, who has initiated the student in *paideia*, now also «blesses» his marriage[51].

ROBERT J. PENELLA
Fordham University, New York.

50 *Power and Persuasion in Late Antiquity: Towards a Christian Empire* (Madison, Wisconsin 1992), 36-37.

51 For the teacher as «father», see n. 11 above. For «initiation» in learning, see KASTER, *Guardians of Language* [n. 11], 16; H. VOELKER, *Himerios, Reden und Fragmente: Einführung, Übersetzung und Kommentar*, Serta Graeca 17 (Wiesbaden 2003), 63-68; Choric. VIII, 7.

L'apport de l'*Apologie des mimes* de Chorikios de Gaza à la connaissance du théâtre du VI[e] siècle

LES TRADUCTIONS du *Discours pour ceux qui représentent la vie chez Dionysos* – c'est-à-dire *dans l'édifice consacré à Dionysos*, le théâtre –, plus connu sous le nom d'*Apologie des mimes*, sont anciennes ou peu accessibles[1], ce qui explique que le texte ne soit souvent que brièvement évoqué dans les travaux consacrés au théâtre romano-byzantin[2]. Plusieurs études s'y réfèrent pour illustrer le devenir des jeux et spectacles à Gaza dans l'Antiquité tardive, sans en proposer d'analyse complète. C'est en particulier le cas de la thèse de Fotios Litsas, qui comporte une traduction de tous les discours de Chorikios à l'exception de l'*Apologie des mimes*, ponctuellement citée à propos des fêtes célébrées dans la ville de Gaza et de la vie estudiantine[3]. Une série

1 Chor., *Or.* 8 (XXXII) a été édité par CH. GRAUX, « Choricios, Apologie des mimes publiée pour la première fois d'après le manuscrit de la *Biblioteca Nacional* de Madrid » *RPh* 1 (1877), 209-247 et R. FOERSTER, E. RICHSTEIG, *Choricii Gazaei opera* (Leipzig, BT, 1929). Il existe une paraphrase en allemand du texte, qui se fonde sur la seule édition de Graux : W. JANELL, *Lob des Schauspielers oder Mime und Mimus* (Berlin 1922), 29-55 et plusieurs traductions et travaux universitaires italiens inédits : M. SOLARINO, *Apologia mimorum*, I (Opera Universitaria del Magistero di Catania 1980) ; F. BARBERIS, *L'Apologia mimorum di Coricio di Gaza. Introduzione, traduzione e commento* (thèse de doctorat, Università di Genova 1992) ; G. MAIORANO, *Coricio di Gaza. In difesa dei mimi. Traduzione e commento* (mémoire de licence, Università degli Studi di Bari 1994-1995). La présente communication se fonde sur l'édition critique bilingue en grec moderne – établie à partir du texte du manuscrit (Madrid, *Biblioteca Nacional*, 4641) et prenant en compte toutes les éditions et études antérieures – de I. E. STEPHANIS, *Χορικίου σοφιστοῦ Γάζης Συνηγορία μίμων, εισαγωγή, κείμενο, μετάφραση, σχόλια*, (Thessalonique 1986). Je remercie ici Ioanna Rapti pour sa précieuse aide à la traduction.

2 Les ouvrages de référence restent ceux de H. REICH, *Der Mimus. Ein literar-entwickelungsgeschichtlicher Versuch* (Berlin 1903 [rééd. 1974]) et G. J. THEOCHARIDIS, *Beiträge zur Geschichte des byzantinischen Profantheaters im IV. und V. Jahrunderts, hauptsachlich auf Grund der Predigten des Johannes Chrysostomos Patriarchen von Konstantinopel* (Thessalonique 1940). Voir aussi la documentation rassemblée par M. BONARIA, *Romani mimi* (Roma 1965) et H. WIEMKEN, *Der griechische Mimus. Dokumente zur Geschichte des antiken Volkstheaters* (Bremen 1972). De nouvelles recherches sur le mime sont actuellement menées par R. WEBB, *Le mime et sa représentation*, in J.-C. DUMONT (éd.), *La tablette et la scène* [Table ronde. Nanterre 29-30 octobre 2004, à paraître] et par G. WOOTTON, *Monuments as Evidence for the Essence of Roman Popular Mime and its Diffusion Throughout the Roman Empire* (thèse de doctorat, University of Western Australia 2000).

3 F. K. LITSAS, *Choricius of Gaza : an approach to his work. Introduction, translation, commentary* (thèse de doctorat, University of Chicago 1980), *passim*. Voir aussi F. M. ABEL, « Gaza au VI[e] siècle d'après le rhéteur Chorikios » *RBi* 40 (1931), 27-31 ; F. K. LITSAS, « Choricius of Gaza and His Description of Festivals at Gaza » *JÖByz* 32/3 (1982), 427-436 ; Z. WEISS, *Games and Spectacles in Ancient Gaza. Performances for the Masses Held in Buildings Now Lost*, in B. BITTON-ASHKELONY, A. KOFSKY (éd.), *Christian Gaza in Late Antiquity* (Leiden – Boston 2004), 23-39.

Gaza dans l'Antiquité Tardive. Archéologie, rhétorique, histoire, éd. par C. Saliou (Salerne : Helios, 2005) 149-169

d'articles plus récents présentent le texte dans son ensemble. Umberto Albini y relève brièvement les informations concernant le genre mimique, dans le cadre d'un travail dépourvu de références bibliographiques : il semble tout ignorer des travaux antérieurs sur le théâtre des Ve et VIe siècles. C'est à Bernard Schouler que l'on doit la présentation la plus complète du texte, s'intéressant à la fois à l'histoire et au jugement moral porté sur le genre et sur ceux qui le pratiquent[4]. Il ne s'agira pas ici de reprendre toute l'argumentation de Chorikios ni d'en commenter en détail les emprunts, le caractère rhétorique et polémique[5], mais d'en extraire les informations concernant la pratique théâtrale contemporaine en la replaçant dans le contexte de l'histoire des spectacles et en montrant en quoi l'*Apologie des Mimes* constitue un témoignage irremplaçable[6].

Héritier de la tradition gréco-romaine, l'art dramatique de la première moitié du VIe siècle qui doit sa survie à une grande popularité n'est documenté que par quelques sources. L'archéologie de terrain n'a permis de repérer que de rares traces de travaux datant de cette époque dans quelques édifices de spectacles orientaux[7]. Dans les théâtres, pantomime et mime avaient supplanté depuis longtemps les genres classiques, s'appropriant respectivement un répertoire sérieux issu de la littérature (épique, poétique ou dramatique) et un répertoire léger imitant les choses de la vie. La tragédie et la comédie étaient encore largement connues et étudiées dans les écoles de rhétorique, mais n'étaient guère plus représentées sur les scènes contemporaines que sous forme d'extraits lus ou chantés. La pantomime était une danse virtuose au cours de laquelle un acteur muet interprétait successivement un ou plusieurs personnages mythologiques, accompagné de musiciens et facultativement de chants[8]. Deux traités en grec sur

4 U. ALBINI, « Il mimo a Gaza tra il V e VI sec. d. C. » *SIFC* 3e s. 15/1 (1997), 116-122 ; B. SCHOULER, « Un ultime hommage à Dionysos » *Cahiers du GITA* 14 (2001) = M.-H. GARELLI-FRANÇOIS, P. SAUZEAU (éd.), *D'un « genre » à l'autre* (Montpellier 2001), 249-280 propose de larges extraits du texte traduits en français.

5 L. R. CRESCI, « *Imitatio* e *realia* nella polemica di Coricio sul mimo » *Κοινωνία* 10/1 (1986), 49-66 ; B. SCHOULER, « Les sophistes et le théâtre au temps des empereurs » *Cahiers du GITA* 3 (1987) = P. GHIRON-BISTAGNE (éd.), *Anthropologie et théâtre antique* [Actes du colloque. Montpellier 6-8 mars 1986], 273-294 ; T. D. BARNES, *Christians and the Theater*, in W. J. SLATER (éd.), *Roman Theater and Society. E. Togo Salmon Papers*, I (Ann Arbor 1996) 161-180, part. 178-180.

6 Une nouvelle édition du texte avec une traduction italienne est actuellement en préparation, sous la direction d'Eugenio AMATO et Ilaria RAMELLI, à paraître aux éditions Bompiani (Milan, Coll. Il pensiero occidentale).

7 V. MALINEAU, *Le Théâtre dans l'Antiquité tardive de la Tétrarchie à Justinien. Histoire des spectacles et des monuments* (thèse de doctorat, Université Paris IV-Sorbonne 2002), incluant un large corpus de sources littéraires, juridiques, épigraphiques, archéologiques et iconographiques. Je prépare actuellement un ouvrage, sous le titre provisoire *Art et théâtre dans l'Antiquité tardive*, qui traitera plus particulièrement de la documentation figurée et des monuments.

8 M.-H. GARELLI-FRANÇOIS, *Danser le mythe. La pantomime gréco-romaine : essai d'évaluation critique des documents pour une définition du genre* (habilitation à diriger des recherches, Université Paris X-Nanterre [s.d., post. 2000]) ; *Danser des tragédies : pantomime et patrimoine littéraire sous l'Empire*, in DUMONT (éd.), *La tablette et la scène* [n. 2]. Sur la survie du genre dans l'Antiquité tardive, voir V. MALINEAU, *La représentation de la religion dans le théâtre de l'Antiquité tardive*, in F. THÉLAMON, E. SOLER (éd.), *Jeux et spectacles : Une composante de l'identité culturelle romaine dans l'Empire romain tardif et les royaumes barbares* [Actes de la journée d'étude. Rouen, 5 mai 2004, à paraître dans les publications de l'Université de Rouen – GHRIS] et V. MALINEAU, « La représentation des pantomimes victorieux dans l'Antiquité tardive » *Travaux et recherches de l'Université de Marne-la-Vallée* (octobre 2004), 113-134.

la danse nous sont parvenus, le premier écrit par Lucien dans les années 162-165[9], l'autre par Libanios au IVe siècle de notre ère[10]. Ce dernier prenait la défense des danseurs pour répondre à un discours critique de l'orateur Aelius Aristide, dont le texte est perdu. Aux Ve et VIe siècles, le genre fut valorisé au point que les pantomimes vedettes des Verts et des Bleus assumaient un certain nombre de décisions au sein de leurs couleurs (souvent improprement appelés « factions »), chargés en particulier du recrutement des artistes, dont les mimes[11]. Les chroniqueurs byzantins – au premier chef desquels Jean Malalas – ne se sont guère intéressés au théâtre que lorsque celui-ci fut le cadre d'insurrections, ou à propos des danseurs vedettes[12]. Quelques épigrammes de l'*Anthologie grecque*, majoritairement attribuées à Léontios le Scholastique, livrent encore de brefs portraits de danseurs. Contrairement à la pantomime qui exigeait une formation physique et intellectuelle longue et contraignante, le mime était très répandu dans l'Empire d'Orient tardif, y compris dans des cités de moindre importance. Il s'agissait d'un genre comique parlant, traitant sur le mode de la farce de sujets essentiellement inspirés des relations humaines et de la vie quotidienne. Si les acteurs rattachés aux couleurs se produisaient dans le cadre de spectacles officiels, d'autres – sans doute beaucoup plus nombreux – exerçaient leur art de manière indépendante dans les cités, dans un cadre festif ou privé, au théâtre, dans la rue ou chez des particuliers. Pour la première moitié du VIe siècle, le mime est documenté par des allusions sporadiques dans le *Corpus iuris civilis* de Justinien et *L'histoire secrète* de Procope[13]. Comme les récits hagiographiques, cette dernière n'est guère fiable du point de vue anecdotique, mais sa description de l'organisation hiérarchique des factions reflète certainement les usages professionnels contemporains. Le discours de Chorikios connu sous le nom d'*Apologie des mimes* est le premier texte qui consacre tout son argumentaire à l'univers

9 Lucianus, *Salt.*, in A. M. HARMON, *Lucian*, V (Cambridge, Mass. – London, LOEB, 1936 [rééd. 2001]).

10 Lib., *Or.* 64. Traduction anglaise et commentaire de M. MOLLOY, *Libanius and the Dancers* (Hildesheim – Zürich – New York 1996) = *Altertumswissenshaftliche Texte und Studien*, 31.

11 Procop., *Arc.* 9, 5. Au sujet des Bleus et des Verts dans l'Antiquité tardive, voir A. CAMERON *Circus Factions. Blues and Greens at Rome and Byzantium* (Oxford 1976) ; C. ROUECHÉ, *Performers and Partisans in Aphrodisias in the Roman and Late Roman periods* (London 1993) = JRS Monographs, 6 et le chapitre consacré aux factions – terme auquel l'auteur préfère celui de « partis » – dans V. FAUVINET-RANSON, *Les Cités d'Italie dans le premier quart du VIe siècle. Patrimoine monumental romain et spectacles d'après les* Variae *de Cassiodore* (thèse de doctorat, Université Paris X-Nanterre 2000) [à paraître aux éditions Edipuglia de Bari].

12 A. CAMERON *Circus Factions* [n. 11], *passim*, part. 193-229 ; G. B. GREATREX, J. W. WATT, « One, two or three feasts ? The Brytae, the Maiouma and the May Festival at Edessa » *Oriens Christianus* 83 (1999), 1-21 ; R. LIM, *The roman pantomime riot of A.D. 509*, in J. M. CARRIÉ, R. LIZZI TESTA (éd.), *« Humana sapit ». Études d'Antiquité offertes à Lellia Cracco Ruggini* (Turnhout 2002), 35-42.

13 Procop., *Arc.*, *passim*, part. 9, 8-28 in J. HAURY, *Procopii Caesariensis opera omnia*, III. *Historia quae dicutur arcana* (Leipzig, BT, 1963), 56-70 et P. MARAVAL, *Procope de Césarée. Histoire secrète* (Paris, La roue à livres, 1990), 61-63.

scénique depuis le discours *Sur les danseurs* de Libanios, et le seul témoignage entièrement dédié au genre mimique pour toute l'Antiquité ; c'est dire son importance.

Encore extrêmement populaires au début du VI^e^ siècle, les spectacles constituaient l'un des moyens mis en œuvre par le pouvoir pour s'attirer les faveurs du peuple et asseoir sa légitimité. Au cours des IV^e^ et V^e^ siècles, on avait progressivement assisté à une impérialisation des jeux. L'évolution de la documentation épigraphique montre que la pratique de l'évergétisme avait pratiquement disparu dans les cités, alors que des modes de financement publics s'étaient maintenus, tant à Rome ou Constantinople que dans les capitales de province où les gouverneurs faisaient figure de représentants du pouvoir[14]. Les sources du VI^e^ siècle nous renseignent surtout sur ces grands jeux publics organisés par l'État. Le corpus juridique de Justinien, qui demeure notre principale source d'information sur le sujet, regroupe les lois régissant les jeux et fêtes publiques. Il expose par exemple le déroulement et les conditions des jeux consulaires, seuls parmi les *ludi* autrefois liés aux magistratures supérieures de Rome à s'être maintenus dans la capitale de l'Empire d'Orient[15]. Extrêmement critique à l'égard des spectacles, l'Église se dressait contre l'immoralité du théâtre, sa mauvaise influence sur les mœurs et ses liens avec la religion païenne. Plus concrètement, les évêques déploraient la concurrence faite par les spectacles aux églises qui se vidaient les jours de fête, le peuple préférant les jeux à la messe[16]. Les empereurs chrétiens avaient fini par céder à l'Église, abolissant dans un premier temps les rites païens en n'autorisant plus les spectacles que dans la mesure où ceux-ci étaient dépouillés de toute superstition, et interdisant les jeux le dimanche et les jours de fêtes chrétiennes, à l'exclusion cependant de ceux qui étaient édités lors des anniversaires impériaux[17]. Une loi du 1^er^ avril 409 mit fin à cette prérogative, avant que Léon I^er^ ne prévoie de différer le *dies natalis* en cas de coïncidence de date[18]. C'est dans ce contexte polémique propice au débat, alors que le goût populaire pour les spectacles se heurtait à la condamnation sans appel de l'Église – héritière d'une tradition philosophique qui avait déjà émis de sévères critiques à leur

14 V. MALINEAU, *Les théâtres dans les cités de l'Italie tardo-antique*, in M. GHILARDI, C. GODDARD, P. PORENA (a cura di), *Le città dell'Italia tardoantica (IV-VI secolo) : istituzioni, economia, società, cultura e religione = Les Cités de l'Italie tardo-antique (IV^e^- IV^e^ siècle) : institutions, économie, société, culture et religion* [Atti del Colloquio. Roma, 11-13 marzo 2004, à paraître dans la Collection de l'École Française de Rome].

15 Just., *Nov.* 105, 1 (536-537).

16 La critique chrétienne des spectacles a suscité une abondante bibliographie. Voir en particulier G.J. THEOCHARIDIS, *Beiträge zur Geschichte des byzantinischen Profantheaters* [n. 2] ; H. JÜRGENS, *Pompa diaboli. Die lateinischen Kirchenväter und das antike Theater* (Stuttgart 1972) = *Tübinger Beiträge zur Altertumswissenschaft*, 46 ; W. WEISMANN, *Kirche und Schauspiele im Urteil der lateinischen Kirchenväter unter besonderer Berücksichtigung von Augustin* (Wüzburg 1972) = *Cassiciacum*, 27 ; O. PASQUATO, *Gli spettacoli in S. Giovanni Crisostomo. Paganesimo e cristianesimo ad Antiochia e Costantinopoli nel IV secolo* (Rome 1976) = *Orientalia Cristiana Analecta*, 201 ; C. C. SCHNUSENBERG, *The Relationship between the Church and the Theater Exemplified by Selected Writings of the Church Fathers and by Liturgical Texts until Amalarius of Metz – 775-852 A.D.* (Lanham 1988) ; B. LEYERLE, *Theatrical Shows and Ascetic Lives. John Chrysostom's Attack on Spiritual Marriage* (Berkeley – Los Angeles – London, 2001).

17 *Cod. Theod.* 2, 8, 23 (27 août 399) et 24 (4 février 400).

18 *Cod. Theod.* 2, 8, 25 (1^er^ avril 409) ; *Cod. Just.* 3, 12, 9 (9 décembre 469).

égard – que Chorikios réfute un par un les arguments habituels des détracteurs du théâtre.

Le texte a été découpé par Foerster en cent cinquante-huit paragraphes précédés d'une introduction dont la numérotation est indépendante ; cette partition est reprise dans l'édition d'I. E. Stephanis. L'argumentaire est construit de la manière suivante : Chorikios expose d'abord la raison d'être de cette défense des mimes (§ 1-5) et invite les auditeurs à ne pas considérer les mauvais éléments de la profession mais seulement les meilleurs (§ 6-9), insistant sur le fait que la *mimesis* n'est pas mauvaise en soi (§ 10-17). Puis le texte défend les mœurs des mimes contre la réputation d'obscénité et de parjure dont ils font en général les frais (§ 18-28), avant de s'attarder longuement sur l'accusation d'adultère et la soi-disant mauvaise influence que la fréquentation des mimes aurait sur le public (§ 29-74). Dans la même veine, il dément ensuite le fait que la représentation de la prostitution soit nocive (§ 75-111). Aux paragraphes 112 à 122, Chorikios compare favorablement les spectacles de mimes aux autres types de jeux et aux excès qu'ils engendrent. Puis il réfute la comparaison des mimes à des parasites (§ 123-129) et nie le caractère corrupteur des chansons vulgaires (§ 130-145). Enfin, il invite à ne pas limiter les mimes à la catégorie inférieure des *stupidi calvi* (mimes chauves) dont le rôle est de se faire frapper. Le texte s'achève sur un éloge de Dionysos, qui montre qu'au VI^e^ siècle, bien après que les jeux aient été officiellement dépouillés de leur caractère païen, l'univers du théâtre était toujours associé à la divinité patronnesse du théâtre.

Je ne m'intéresserai pas ici au caractère rhétorique du discours qui mériterait d'amples développement ni à la qualité littéraire de l'œuvre et aux foisonnantes références érudites sur lesquelles il s'appuie, mais seulement à l'éclairage qu'il apporte sur l'histoire du théâtre tardif. Chorikios fait l'éloge des mimes en énumérant leurs caractéristiques d'une manière générale, intemporelle et peu anecdotique. Lorsqu'il semble faire allusion à un fait précis, il ne mentionne jamais les noms des protagonistes de l'événement, fait l'économie des détails et évite toute description de spectacle. Néanmoins, le texte est révélateur des pratiques théâtrales contemporaines et apporte de nombreuses précisions à notre connaissance des mimes du VI^e^ siècle.

1. Les spectacles mimiques

Organisation

H. Reich distingue deux grands types de mimes : les *paignia* qui sont de courtes saynètes impliquant un petit nombre d'acteurs, et le mime à *hypothesis* – que Pollux Hernuñez dans son excellente thèse consacrée à la mise en scène dans le théâtre romain appelle « grand mime » –, qui serait un drame à plusieurs personnages développé autour d'une intrigue plus complexe, mis en scène dans un décor spectaculaire, plus proche dans sa structure et les moyens qu'il implique des pièces de théâtre modernes.

En réalité, cette catégorisation doit être relativisée car dans l'Antiquité tardive, les frontières entre genres ne sont plus toujours évidentes[19]. Les allusions dans les textes peuvent être sujettes à confusion du fait que les pantomimes sont appelés « danseurs », mais que les mimes intégraient aussi des parties dansées, et que les deux genres pouvaient avoir en commun des sujets empruntés à la mythologie, traités sur le mode sérieux dans le premier cas, comique ou léger dans le deuxième. Chorikios livre peu d'informations concernant le déroulement des spectacles proprement dit. Ses seules indications claires sont celles qui précisent qu'au début du spectacle, les mimes sollicitent l'indulgence du public en guise de prologue (§ 2), et que tout se termine par des chants et des rires (§ 30). Après le spectacle, le public heureux rentre chez lui ou sort sur la place publique le sourire aux lèvres (§ 82)[20]. À plusieurs reprises, le rhéteur définit les morceaux joués comme des παίγνια (§ 23, 25, 29, 41, 108), indiquant d'une part que les mimes de Gaza était habitués aux petites saynètes plutôt qu'aux grandes mises en scène, et montrant par ailleurs que ces petites farces méritent autant d'être défendues que les « grands mimes » qui ne sont pas seuls valorisés (ce qu'on aurait pu penser en lisant qu'il ne défend que « les meilleurs mimes »). Ils pouvaient être joués comme intermèdes à l'hippodrome entre deux courses de chars – Chorikios confirme ici (§ 116) une pratique bien attestée par les papyrus[21] – ou bien dans des spectacles exclusivement scéniques. Le document le plus parlant dont nous disposions à propos de l'organisation des représentations est une liste d'accessoires de théâtre datée du Ve ou du VIe siècle[22]. Le papyrus indique un spectacle composé de sept saynètes ou παίγνια suivies d'une véritable pièce, la *Leucippe*[23]. Ainsi le même jour, le public pouvait-il assister à plusieurs représentations consécutives, aux thèmes aussi variés que des

19 REICH, *Der Mimus* [n. 2] ; P. HERNUÑEZ, *La Mise en scène dans la Rome antique* (thèse de doctorat, Université Paris IV-Sorbonne 1987). On se souviendra de la célèbre description d'une mise en scène du Jugement de Pâris par Apul., *Met.* 10, 29-32, considérée comme un « grand mime » par P. Hernuñez et comme une pantomime à plusieurs personnages par J.-C. DUMONT, M.-H. FRANÇOIS-GARELLI, *Le Théâtre à Rome* (Paris 1998), 185. La parodie de la liturgie chrétienne décrite dans la vie en syriaque de l'archimime Glaucos pourrait appartenir à la même catégorie de spectacles : J. LINK, *Die Geschichte der Schauspieler nach einem syrischen Manuskript der königlichen Bibliothek in Berlin* (Diss., Berne 1904) ; A. VOGT, « Études sur le théâtre byzantin. II » *Byzantion* 6 (1931), 623-640. Une édition critique avec traduction anglaise est actuellement en préparation, annoncée lors de la conférence annuelle des études byzantines de 2002 à l'Université de Columbus (Ohio) par Andrew White et Cornelia Horn.

20 Il s'agit peut-être d'une allusion à l'espace commercial (ἀγορά) lié à la fête de Gaza évoqué dans le second éloge de Marcien (évêque de Gaza) : Chor., *Laud. Marc.* 2, 2, 70, in LITSAS, *Choricius of Gaza : an approach* [n. 3], 150 ; n. 46 et 48, 251-252.

21 *P. Oxy.*, XXXIV, 2707 ; *P. Bingen*, 128 ; *P. Harrauer*, 56.

22 I. CAZZANIGA, « Note marginali al papiro Berlinese 13927 (V-VI sec. d. C.) : Un inventario di oggetti necessari per rappresentazioni sceniche » *SCO* 7 (1958), 7-19 ; WIEMKEN, *Der griechische Mimus* [n. 2], 191-209.

23 La numérotation des *paignia* au cours d'un même spectacle invite à revoir l'identification d'un accessoire de mise en scène jadis pris pour une machine à tirer au sort, qui apparaît à plusieurs reprises dans l'iconographie théâtrale des IIIe et IVe siècles : MALINEAU, *Le Théâtre dans l'Antiquité tardive* [n. 7], 63-64 ; 238-241. Cette identification fera l'objet d'un prochain article.

imitations de la vie quotidienne, une danse du dieu Hélios ou un épisode de l'invasion des Goths, ce qui nous amène à parler de la question du répertoire chez Chorikios.

Répertoire

Au IVe siècle, le grammairien Diomedes définissait le mime comme « une imitation de la vie qui comprend ce qui est convenable et ce qui ne l'est pas[24] ». Donat amplifiait encore cette définition en affirmant qu'il s'agissait d'une « imitation quotidienne d'éléments vulgaires et de personnages sans importance ». Aucune restriction ne semble avoir empêché les mimes de se moquer du pouvoir, Chorikios allant jusqu'à affirmer que les archontes supérieurs évitaient de blâmer les mimes qui les critiquaient dans leurs spectacles afin de ne pas se rendre impopulaires (§ 120). Les personnages de théâtre sont empruntés à toutes les catégories professionnelles de la société, mais l'accent est toujours mis sur leurs liens familiaux ou économiques, jamais sur leur place dans la société : la sphère publique est bannie du répertoire. Les rôles distinguent d'une part la nature même des personnages en fonction de leur sexe et de leur âge, et de l'autre les catégories socioprofessionnelles et psychosociologiques[25].

Chorikios mentionne des rôles masculins, féminins et d'enfants que le mime est tous capable d'interpréter, vantant même les talents de celui qui sait « faire parler un enfant qui ne sait pas encore prononcer le mot 'mère' ou articuler le mot 'père' » (§ 16)[26]. Autrefois, dans le théâtre grec classique et sous l'Empire romain, tous les rôles étaient interprétés par des hommes. À partir du IIIe siècle, les sources littéraires et épigraphiques montrent le développement de la profession de mime assumée par des femmes[27] – on se souviendra par exemple de la célèbre Pélagie, mime d'Antioche. Au VIe siècle, Procope de Césarée racontant la jeunesse fantaisiste de Théodora dans son *Histoire secrète* atteste l'existence de jeunes enfants et de *mimae* intégrées aux factions de Constantinople, qui devaient assumer les rôles correspondant à leur âge et à leur sexe[28]. Le fait que Chorikios fasse allusion à des acteurs jouant tous les rôles s'explique du fait que ce passage se réfère aux mimes de Sophron tels que les appréciait Platon, et non à des réalités de son temps.

Quant aux catégories de personnages représentées, elles ont peu varié sur scène depuis la plus haute Antiquité, et se limitent à une série de personnages types com-

24 Diom., *Gramm.* 1, 491.

25 SCHOULER, « Un ultime hommage à Dionysos » [n. 4], 255-258.

26 Chorikios fait ici référence à la distinction sexuelle des mimes de Sophron : STEPHANIS, *Χορικίου* [n. 1], 153 n. 14.

27 Sur les actrices dans l'Antiquité tardive, voir J. BEAUCAMP, *Le Statut de la femme à Byzance (4e-7e s.)*, I (Paris 1990), 129-139 et 206-209 ; G. VESPIGNANI, « Considerazioni sulla figura della donna di spettacolo a Bizanzio nella tarda Antichità » *Bizantinistica* 1 (1999), 1-12 ; MALINEAU, *Le Théâtre dans l'Antiquité tardive* [n. 7], 223-232 ; R. WEBB, « Female entertainers in Late Antiquity », in P. EASTERLING, E. HALL (éd.), *Greek and Roman Actors. Aspects of an Ancient Profession* (Cambridge 2002), 282-303.

28 Proc., *Arc.* 9, 3-28.

muns à la comédie et au mime. Plusieurs passages du discours se révèlent particulièrement intéressants sur ce point, car ils énumèrent une longue série de rôles types caractéristiques du mime (§ 26, 30 et 109-110). Ils recensent d'une part les personnages qui se distinguent par leurs liens (maître et esclave, mari, femme et amant, enfant balbutiant, jeune homme amoureux, convives), ceux qui sont définis par leur caractère (le coléreux et celui qui le calme, l'homme instruit et l'homme inculte), mais surtout les professionnels, parmi lesquels on retrouve quelques rôles types bien connus (l'orateur, le médecin, le notaire, le cuisinier, le juge, le soldat) auxquels s'ajoutent de manière plus originale des bouchers, des charcutiers et des boutiquiers (le terme de κάπηλος pouvant renvoyer à des vendeurs au détail, des débitants de vin ou des brocanteurs). S'y ajoute encore la catégorie des prostitués à laquelle Chorikios consacre un long développement (§ 80-111). Enfin, en mentionnant les rôles du général des Troyens (Hector) et du général des Myrmidons (c'est-à-dire Achille), le texte confirme la survie au VI^e^ siècle de la catégorie particulière des homéristes, apparentés aux mimes et spécialisés dans la représentation de la poésie épique (§ 78). U. Albini pense qu'ils étaient interprétés sur un mode héroïque, mais plus vraisemblablement, il s'agissait peut-être de farces mythologiques dans lesquelles les acteurs costumés en guerriers épiques et munis de leurs armes parodiaient les personnages de l'Iliade et l'Odyssée[29]. Dans un même spectacle, on n'affectait pas un rôle unique à l'acteur, qui jouait au contraire successivement plusieurs personnages ; pour Chorikios, ces changements impliquent que l'interprète échappait sans peine à l'indignité d'un rôle, compensée par la modestie du suivant (§ 81). Nous savons que certains acteurs étaient autrefois spécialisés dans une catégorie mimique particulière : un papyrus égyptien de la fin du III^e^ siècle rapporte par exemple l'engagement de deux artistes exerçant clairement des métiers différents, le biologue Aurelios Euripas et l'homériste Aurelios Sarapas[30]. Ces spécialités disparaissent de la documentation papyrologique et épigraphique dès le IV^e^ siècle, si bien qu'à l'époque de Chorikios, on peut penser qu'une certaine confusion avait gagné les genres traditionnels. L'énumération du glossaire du Pseudo-Philoxène au VI^e^ siècle, qui donne plusieurs termes (ἀρχαιολόγοι, βιολόγοι, σκηνικοί et homéristes désignés par une périphrase en partie corrompue) comme synonymes du latin *atellani*, tend à prouver que les artistes étaient peut-être devenus plus polyvalents, moins spécialisés[31].

H. Reich distinguait plusieurs catégories de mimes : le mime imitant la vie réelle et la vie quotidienne, le mime mythologique, les exhibitions mimiques données à l'occasion de fêtes et de mariages, les exhibitions mimiques données dans les processions, le mime aquatique et le mime christologique parodiant les mystères chrétiens. Cette classification présente l'inconvénient de mélanger les thèmes et les circonstances. Dans l'*Apologie*, Chorikios fait surtout allusion à la première catégorie : les imitations de la vie quotidienne, souvent fondées sur un argument amoureux et relatant des histoires d'adultère. Le mime est un spectacle qui repose d'abord sur le rire. Pour le provoquer, il met non seulement l'accent sur les défauts physiques des personnages, mais aussi sur le ridicule des défauts de l'âme humaine, moralement suspects. Chorikios affiche une double attitude : il défend d'un côté certains caractères, qui selon lui ne contaminent pas leurs interprètes, et recommande d'en bannir d'autres du répertoire. D'autre part, il considère que celui qui imite des catégories de personnages n'accomplit pas réellement l'action, ce qui devrait le mettre à l'abri de toute accusation (§ 26).

Ainsi le jeu de l'adultère tant décrié par les Pères de l'Église relève-t-il pour Chorikios du seul domaine de la fiction. Non seulement il ne condamne ni ceux qui le jouent, ni ceux qui le regardent, mais le spectacle de l'adultère assume même une vocation pédagogique : en effet, la femme coupable et son amant sont toujours démasqués et jugés par un tribunal, voire menacés ou punis de mort puisque Chorikios évoque le personnage du serviteur apportant un poignard (§ 29-30 et 55). De même la mise en scène de la prostitution n'engendre aucune vocation de prostitué (§ 83). En montrant l'exemple de ce qu'il ne faut pas faire; le spectacle invite au contraire à la décence et à la modestie. De plus, tous les arguments de pièces ne sont pas obscènes, les mimes pouvant aussi représenter un homme faisant la morale à son épouse (§ 108). Le texte dit aussi que ceux qui critiquent l'adultère des mimes sont ceux qui quittent le spectacle avant la fin. L'élément est d'importance, car il indique que les mimes ne sont donc pas seulement des bouffonneries sans queue ni tête mais de véritables pièces de théâtre à intrigue se terminant par un dénouement moral, plus élaborées que de simples saynètes[32].

D'un autre côté, Chorikios ne trouve aucune excuse au blasphème et au parjure, qu'il recommande de proscrire purement et simplement (§ 23 et 27). On peut se demander ce que ce terme de parjure (ἐπιορκία) implique concrètement sur scène. Peut-être fait-il indirectement allusion aux faux serments religieux qui pouvaient être prêtés dans le spectacle par les acteurs : on quitte alors le domaine léger du quotidien pour s'attaquer aux choses sérieuses, et Chorikios semble là se désolidariser des mimes à thématiques religieuses. Mais conformément à sa volonté de s'abstenir de toute référence directe à la religion, l'auteur ne mentionne ni les mimes à sujets païens, ni les parodies religieuses de la liturgie chrétienne – en particulier du baptême – connues grâce à des récits hagiographiques[33]. Dans le contexte chrétien de l'Empire d'Orient,

29 M. HILLGRUBER, « Homer im Dienste des Mimus. Zur künstlerischen Eigenart der Homeristen » *ZPE* 132 (2000), 63-72 ; G. HUSSON, « Les homéristes » *JJP* 23 (1993), 93-99 ; W. KROLL, *RE*, Supplbd. III (1918), *s.v.* « Homeristai », col. 1158.

30 P. *Oxy*, VII, 1025. Sur ces catégories professionnelles, voir L. ROBERT, « Ἀρχαιολόγος » *REG* 49 (1946) 235-254 = *Opera Minora Selecta*, II (Amsterdam 1969), 768-791 ; ROUECHÉ, *Performers and Partisans* [n. 11], 15-30.

31 W. M. LINDSAY, *Glossaria latina*, II (Paris 1926), 151. Voir aussi ROBERT, « Ἀρχαιολόγος » [n. 30], 237 et HILLGRUBER, « Homer im Dienste des Mimus » [n. 29], 65.

32 C'est ce que soutient P. H. KEHOE, *The Adultery Mime reconsidered*, in D.F. BRIGHT, E. S. RAMAGE, *Classical Texts and their Traditions. Studies in Honor of C. R. Trahman* (Chico, Cal. 1984), 89-106 contre R. W. REYNOLDS, « The Adultery Mime » *CQ* 40 (1946), 77-84.

33 MALINEAU, *La représentation de la religion* [n. 8]. Sur les mimes chrétiens, voir REICH, *Der Mimus* [n. 2], 80-89 ; LINK, *Die Geschichte der Schauspieler* [n. 19] ; VOGT, « Études sur le théâtre byzantin. II » [n. 19] ;

Chorikios aurait eu bien du mal à défendre cette catégorie blasphématoire. I. E. Stephanis doutait de la survie de ces mimes « antichrétiens » jusqu'au VI^e siècle, mais une novelle de Justinien, adressée à Pierre préfet du prétoire en 546, interdit aux comédiens de revêtir des vêtements des moines et des ecclésiastiques. Cela montre que de telles pratiques avaient forcément persisté, la nécessité de légiférer étant toujours déterminée par des cas réels[34]. Notre interprétation du parjure religieux paraît confirmée par le fait que Chorikios excuse en revanche le parjure amoureux (§ 24-25), considéré comme un parjure léger.

Jeu et technique des mimes

Concernant l'art mimique lui-même, nous savons que le jeu des acteurs était dialogué et particulièrement mouvementé. D'autre part, danses et chants faisaient partie intégrante du spectacle. Avare en détails techniques, Chorikios confirme ces usages, opposant les choses que les mimes disent et font, celles qu'ils imitent par la parole et celle qu'ils imitent par les gestes (§ 26). Le vocabulaire employé par les mimes n'est pas considéré comme indécent, du fait que les précepteurs chargés de surveiller le langage des enfants ne les empêchent pas d'assister aux mimes (§ 85). Des qualités de diction étaient requises pour exercer le métier, mais aussi des qualités de chanteur et de danseur (§ 124) : le mime était donc un art complet, qui demandait des répétitions ainsi que des qualités de mémoire (§ 125). De même qu'une bonne diction interdisait l'état d'ivresse, les mimes devaient s'abstenir de manger trop abondamment pour préserver la portée de leur voix (§ 129). Les chants parfois qualifiés d'obscènes des mimes étaient une composante importante de leur jeu ; Chorikios les défend d'avoir une mauvaise influence sur les jeunes filles – de la même manière qu'il défendait le répertoire de donner le mauvais exemple –, insistant longuement sur le fait que les âmes vertueuses ne se laissent pas corrompre pour si peu (§ 131-145).

L'*Apologie des mimes* ne donne aucune indication sur la mise en scène, les décors et les costumes endossés de son temps par les mimes. Les seuls exemples de vêtements qui sont évoqués ne renvoient pas directement à des usages dramatiques (§ 77). Il s'en sert uniquement pour arguer que les mœurs ne sont pas altérées par les vêtements, que

C. VAN DEN VORST, « Une passion inédite de saint Porphyre le mime », *AB* 29 (1910), 258-275 ; W. WEISSMANN, « Gelasinos von Heliopolis. Ein Schauspieler-Märtyrer » *AB* 93 (1975), 39-66 ; W. WEISSMANN, « Die Passio Genesii mimi (BHL 3320) » *MLatJb* 12 (1977), 22-24 ; S. LONGOSZ, « L'Antico mimo anticristiano » *Studia patristica* 25 (1993) = E. A. LIVINGSTONE (éd.), *Biblica et apocrypha, orientalia, ascetica* [Papers held at Eleventh International Conference on Patristic Studies. Oxford, 1991] (Leuven 1993), 164-168 ; C. PANAYOTAKIS, « Baptism and Crucifixion on the Mimic Stage » *Mnemosyne* s. IV 50/3 (1997), 302-319 ; S. ELM, *Marking the Self in Late Antiquity : Inscriptions, Baptism and the Conversion of Mimes*, in B. VINKEN, B. MENKEN (éd.), *Stigmata* (Weimar 2003), 47-68 ; R. LIM, *Converting the Un-Christianizable. The Baptism of Stage Performers in Late Antiquity*, in K. MILLS, A. GRAFTON (éd.), *Conversion in Late Antiquity and the Early Middle Ages. Seeing and Beliving* (Rochester 2003), 84-126.

34 Just., *Nov.* 123, 44.

ce n'est ni la peau de lion qui a rendu brave le Xanthias d'Aristophane, ni le travestissement féminin qui a rendu le fils de Pélée lâche, ni le costume militaire qui ferait de lui-même un soldat. Autrement dit, il soutient que « l'habit ne fait pas le moine » et que l'âme des acteurs ne change pas en fonction de leurs costumes de scène[35]. La même idée, selon laquelle le rôle ne déteint pas sur son interprète, est défendue au § 78. Le même argument apparaît chez Jean Chrysostome, qui s'en sert au contraire pour souligner que les rôles prestigieux des mimes (rois, généraux, médecins, orateurs, soldats) ne font pas oublier leur condition sociale méprisable[36].

2. Localisation et contexte festif des spectacles

À plusieurs reprises, Chorikios précise que les spectacles ont bien lieu au théâtre (§ 42 et 51). Le terme signifiant en grec « un lieu d'où on regarde » n'implique pas nécessairement l'existence d'un édifice bâti et une simple structure provisoire en bois montée pour l'occasion dans les rues de la ville et pourvue d'un rideau[37] suffit à une exhibition mimique ; mais comme toute ville d'importance, Gaza comportait très vraisemblablement un monument spécifique. Un paragraphe du texte semble opposer le théâtre où se déroulent des spectacles convenables, à d'autres lieux où se dérouleraient des spectacles obscènes (§ 84)[38].

Archéologiquement, aucune trace de théâtre n'a encore été identifiée à Gaza. Mais la présence d'un tel monument, attestée par Sozomène un siècle plus tôt[39], paraît encore probable au début du VI^e siècle, d'une part sur la base du témoignage de Chorikios, et d'autre part sur la base d'un témoignage iconographique. La ville de Gaza apparaît sous forme de vignette sur une mosaïque située dans l'église dite de la carte, à Madaba en Jordanie[40]. Seule la moitié sud est conservée, mais sa taille devait être comparable à celle de la vignette de Jérusalem, ce qui confirme l'importance de la ville au VI^e siècle. Le grand bâtiment semi-circulaire qui occupe l'angle sud-est est en général considéré comme un théâtre. Il ne ressemble pas aux portiques semi-circulaires représentés sur d'autres vignettes : il se compose d'une cour semi-circulaire qui pourrait

35 STEPHANIS, *Χορικίου* [n. 1], 168 n. 77. Sur le costume des mimes dans l'Antiquité tardive, voir V. MALINEAU, *Les éléments du costume de théâtre dans l'Antiquité tardive*, in F. CHAUSSON, H. INGLEBERT (éd.), *Costume et société dans l'Antiquité et le haut Moyen Age* (Paris 2003), 153-168.

36 Jean Chrys., *Hom. Laz.* 2, 3.

37 THEOCHARIDIS, *Beiträge zur Geschichte des byzantinischen Profantheaters* [n. 2], 118-120.

38 D'après la traduction de STEPHANIS, *Χορικίου* [n. 1], 98-99.

39 Sozom., *Hist. Eccl.* 5, 9, in J. BIDEZ, G. C. HANSEN, *Sozomenus Kirchengeschichte* (Berlin, GCS, 1960), 204. Sur le théâtre de Gaza, voir WEISS, *Games and Spectacles in Ancient Gaza* [n. 3], 24-28.

40 Voir la figure 1 de la contribution de C. Saliou. M. AVI-YONAH, *The Madaba Mosaic Map* (Jerusalem 1954), 74 ; H. DONNER, *The Mosaic Map of Madaba. An Introductory Guide* (Kampen 1992), 75 ; N. DUVAL, *Essai sur la signification des vignettes topographiques*, in M. PICCIRILLO, E. ALLIATA (éd.), *The Madaba Map Centenary, 1897-1997 : Travelling Through the Byzantine Umayyad Period* (Jerusalem 1999), 136 et 145.

correspondre à l'*orchestra*, tandis que la rangée de tesselles blanches fermant l'espace à la corde rappellerait la scène ou un mur de scène. La partie qui correspondrait à la *cavea* entourée d'une toiture périmétrale ne ressemble pourtant ni à des gradins, ni à la colonnade d'un portique. Une interprétation concurrente consiste à y voir plutôt un nymphée monumental, la taille de l'édifice par rapport au reste de la ville n'étant pas à prendre en compte dans ce type d'image où l'échelle n'est pas respectée. Mais la position périphérique du monument à l'est de la ville correspond bien à la situation habituelle des théâtres *intra muros*[41], et le témoignage de Chorikios étaye l'hypothèse selon laquelle le théâtre de Gaza était encore en fonction au VI^e^ siècle et constituait un édifice prestigieux.

Le discours souligne que le théâtre était ouvert lorsque la ville était en fête, ce qui arrivait fréquemment (§ 51). Les « fêtes illustres de Gaza » ne sont jamais nommées (§ 5). Certaines étaient nocturnes (§ 103), comme les *Floralia* romaines, le *Maiouma* oriental ou encore les fêtes de mai 496 à Edesse. B. G. Greatrex et J. W. Watt se sont servi de cet argument pour essayer d'assimiler les unes aux autres certaines fêtes orientales, sans tenir compte du fait que les fêtes se prolongeant dans la nuit étaient fréquentes dans le monde romain[42]. Les veillées festives (*vigiliae*), courantes en Occident comme en Orient, impliquaient la mise en place d'un éclairage public important et onéreux au moyen de torches, à la charge de la cité. Les études consacrées aux fêtes publiques de Gaza à la fin de l'Antiquité ont montré par ailleurs combien leur caractère païen était solidement ancré dans les esprits[43].

Chorikios fait aussi référence à la fête annuelle de Césarée, capitale de la province de Palestine, qui se déroulait en présence de l'administrateur de la cité (ὁ τὴν πόλιν ἰθύνειν λαχών), des citoyens, et d'étrangers probablement attirés par le prestige de l'événement (§ 95-96). Y participaient non seulement tous les gens de théâtre de la ville, mais aussi des rhéteurs qui faisaient lecture des œuvres des mimographes. Le texte n'indique pas précisément le lieu de la fête, située « à courte distance du centre ville » : il pourrait s'agir du théâtre situé hors les murs de la ville antique. Celui-ci fut transformé en fortification à l'époque de Justinien – malheureusement la muraille ne peut être datée avec une précision absolue –, transformation qui fournirait un *terminus ante quem* pour la rédaction du discours de Chorikios[44].

L'*Apologie des mimes* parle non seulement des théâtres de Palestine, mais aussi des spectacles donnés à Constantinople en présence de l'empereur, en particulier ceux qui agrémentaient les banquets offerts à tous les dignitaires de la cour à l'intérieur même

41 WEISS, *Games and Spectacles in Ancient Gaza* [n. 3], 26-27.

42 G. B. GREATREX, J. W. WATT, « One, two or three feasts ? The Brytae, the Maiouma and the May Festival at Edessa » *Oriens Christianus* 83 (1999), 1-21 ; MALINEAU, *Le Théâtre dans l'Antiquité tardive* [n. 7], 179-180.

43 ABEL, « Gaza au VI^e^ siècle » [n. 3], 27-31 ; LITSAS, *Choricius of Gaza : an approach* [n. 3], 91-99 ; N. BELAYCHE, *Pagan Festivals in Fourth Century Gaza*, in BITTON-ASHKELONY, KOFSKY (éd.), *Christian Gaza* [n. 3], 5-22. À propos des *Hadrianeia* et des *Olympia* de Gaza sous le Haut Empire, voir la discussion de C. WALLNER, « Zur Agonistik von Gaza » *ZPE* 135 (2001), 125-135.

44 STEPHANIS, *Χορικίου* [n. 1], 175 n. 95.

du palais impérial[45]. L'auteur parle d'une fête d'hiver d'une durée de sept jours, ce qui invite à identifier l'occasion aux Calendes de janvier plutôt qu'aux Brumalia qui duraient vingt-quatre jours (§ 58-59).

Seuls les théâtres de quelques villes d'Orient étaient encore en usage au VI^e^ siècle de manière certaine ; la documentation archéologique ne nous est guère d'un grand secours pour connaître l'état des édifices à cette époque. Chorikios parle cependant encore de plusieurs théâtres, considérant qu'il faut éviter de les démolir délibérément, pour que leur souvenir ne provoque pas l'amertume du public (§ 143-144). Il est possible que sous la pression des chrétiens, certains théâtres d'Orient aient déjà été démontés de la sorte.

3. Statut et mode de vie des acteurs

En 533, le *Digeste* rappelle la validité permanente des lois des jurisconsultes de l'époque classique, qui frappaient d'infamie le métier d'acteur et interdisait les mariages entre familles aristocrates et familles de comédiens[46]. Lorsque Chorikios affirme que le cinquième et le plus prestigieux des règnes (celui de Rome[47]), aux lois draconiennes, ne condamne pas les mimes, il ne considère que la nature du spectacle et s'abstient d'évoquer la question de l'infamie frappant ses interprètes (§ 69)[48]. Chorikios ne parle jamais ouvertement de ce statut juridique particulier, même quand il rappelle l'indignité notoire dont souffrent les mimes (§ 5 et 18). Pour les défendre de cette attaque, il évoque le fait que certains de ses amis, professeurs de rhétorique au-dessus de tout soupçon, interprétaient eux-mêmes des mimes à l'occasion de certaines fêtes (§ 5 et 94-95). Chorikios n'a pas assisté à ces spectacles qu'il rapporte par ouï-dire. Sans doute s'agissait-il de lectures publiques des mimographes – elles sont attribuées à des orateurs (ῥήτορες) – plutôt que de la représentation de farces bouffonnes, à plus forte raison si on se rappelle que l'éloge ne concerne que « les meilleurs des mimes » à l'exclusion des autres. Il n'empêche que le texte atteste l'existence d'acteurs non professionnels, peut-être à Gaza mais surtout à Césarée de Palestine. Il confirme la persis-

45 Au V^e^ siècle, la capitale possédait au moins quatre théâtres d'après la *Notitia Urbis Constantinopolitanae*. La restauration du théâtre du quartier de Sykae en 528 par Justinien constitue l'ultime témoignage de l'entretien d'un théâtre dans le monde romano-byzantin : *Chron. Pasch.* 528, in B. G. NIEBUHR, *Chronicon paschale : ad exemplar Vaticanum* (Bonn, CSHB, 1832), 618 et M. WHITBY, M. WHITBY, *Chronicon paschale 284-628 AD* (Liverpool 1989), 110. Sur les spectacles pendant les banquets, voir par exemple C. P. JONES, *Dinner Theatre*, in W. J. SLATER (éd.), *Dining in a classical Context* (Ann Arbor 1991), 185-198.

46 *Dig.* 3, 2, 1 et 3, 2, 2, 5.

47 D'après STEPHANIS, *Χορικίου* [n. 1], 165 n. 69, Chorikios emprunte les cinq règnes à Aristid., *Panath.* 1, 335. Il s'agit des Assyriens, des Mèdes, des Perses, des Macédoniens et des Romains (Aristid. 26, 91).

48 Sur le statut juridique des mimes, voir J. E. SPRUIT, *De juridische en sociale positie van de romeinse acteurs* (Assen 1966) (thèse de doctorat, Utrecht Rijksuniversiteit, 1966).

tance d'un amateurisme inconnu par ailleurs à cette époque, peut-être dans la tradition des concours de poésie et de rhétorique des siècles précédents auxquels saint Augustin dit par exemple avoir participé à Carthage[49]. À côté de ces « diseurs de mimes » occasionnels, des comédiens professionnels existaient dans chaque grande ville où l'on pouvait trouver un théâtre en fonction. On peut supposer que certains étaient regroupés dans des troupes, comme les gens de scène mentionnés à propos de Césarée (§ 95). D'après Procope de Césarée, « la population de chaque ville était depuis longtemps divisée en deux groupes, les Bleus et les Verts ». Pour la province de Palestine, A. Cameron ne relève que le cas attesté de Jérusalem, rejetant celui de Césarée. À défaut de graffiti mentionnant les couleurs, il est impossible de prouver que de telles organisations existaient bien à Gaza et à Césarée. Mais l'abondance des témoignages littéraires et épigraphiques dans nombre d'autres villes orientales importantes ou moyennes permet de ne pas exclure cette hypothèse[50].

Nous avons vu que les mimes n'étaient pas confinés à un seul rôle, et que certaines spécialisations – largement attestées aux IIe et IIIe siècles de notre ère — avaient dû perdurer. Les homéristes par exemple, mais aussi les mimes chauves (*stupidi calvi*) bien connus qui servaient de souffre-douleur et dont la spécialité était de se faire frapper (§ 146-154). Il s'agissait vraisemblablement de la catégorie la plus basse dans la hiérarchie des acteurs, juste avant les prostitués. Chorikios défend cette catégorie de mimes, arguant que la manière de se coiffer – commune avec les prêtres égyptiens – ne peut être considérée comme l'objet d'une faute, et que le fait de se faire frapper n'est pas un meilleur argument, puisque cochers, boxeurs et athlètes reçoivent également des coups dans le cadre de leur art[51]. Il omet de préciser que les mimes chauves servaient également de souffre-douleur aux badauds comme rapporte Jean d'Ephèse dans les années 537 à 541, à propos d'un couple de faux mimes raillant des ecclésiastiques dans la cour de l'église d'Amida, que les passants giflaient et dont ils rouaient le crâne de coups[52].

D'autre part, Chorikios défend les mœurs des professionnels du mime. Il ne nie pas le fait que comme dans tout métier, les mimes ne soient pas exemptés de quelques éléments corrompus, voire se prostituent dans le pire des cas (§ 80) ; mais il invite son

49 Aug., *Conf.* 4, 1, 1 ; 4, 2, 3 ; 4, 3, 5.

50 Procop., *Pers.* 24, 2. CAMERON, *Circus Factions* [n. 11], Appendix B, 314-317 et 198-214 donne une liste des sites de l'Empire d'Orient où des factions sont attestées.

51 Synésios de Cyrène défend autrement la calvitie des mimes, en louant la solidité de leurs crânes (à défaut de pouvoir louer leur sagesse, le *stupidus calvus* étant caractérisé par sa bêtise) : C. TERREAUX, *Synésios de Cyrène. Éloge de la calvitie* (Paris 2000), 51. Sur les mimes chauves, voir les références bibliographiques données par STEPHANIS, *Χορικίου* [n. 1], 192-193 et MALINEAU, *Le Théâtre dans l'Antiquité tardive* [n. 7], 287-288.

52 E. W. BROOKS, *John of Ephesus. Lives of the Eastern Saints* (Turhout, PO 19/2, 1974), 166-167 ; MALINEAU, *Les éléments du costume de théâtre* [n. 35], 164-165. Ce n'est pas la parodie chrétienne qui provoque la colère des badauds : il était d'usage de frapper ainsi les mimes, comme le montre l'inventaire des sévices infligés à leurs crânes dressé par Synésios de Cyrène [n. 51]. Ceux-ci supportent toutes les épreuves, reçoivent de la poix bouillante, subissent les assauts des cornes d'un bélier dressé ; on y brise des vases de Mégare, on les entaille et on les taillade sans que l'acteur en soit affecté. MALINEAU, *Les éléments du costume de théâtre* [n. 35], 164-165.

auditoire à dénoncer ces derniers afin que la mauvaise réputation des uns ne déteigne pas sur les autres (§ 18-28). Ainsi le parjure et l'obscénité ne sont-ils plus présentés comme inhérents au métier, mais comme le fait de quelques brebis galeuses. La sagesse des acteurs est illustrée par l'exemple de Satyros, comédien d'Olynthe ayant participé aux *Olympia* de Dion en 347 av. J.-C., qui préféra une bonne action (doter et marier les captives de Philippe) à des couronnes (§ 44-49). L'épisode, emprunté à Démosthène, vise à montrer qu'on peut être comique dans l'art mais sage dans le jugement. Par ailleurs, Chorikios loue la vie de famille des mimes, qui « se marient et ont des enfants conformément à la législation » (§ 54). La restriction qui interdisait aux actrices d'épouser des aristocrates depuis Auguste – rappelée en dernier lieu en 454 – n'est pas évoquée. Depuis Justin, la législation avait été assouplie, sans doute, d'après Procope, dans le but de permettre le mariage de Justinien et de Théodora. Dès les années 520-523, le mariage des actrices avait été rendu possible sous condition d'obtention d'un rescrit impérial de réhabilitation impliquant un renoncement à la profession. En 534 les actrices furent définitivement affranchies de cette interdiction[53]. En réalité, il est probable que ces lois n'aient visé qu'à leur permettre d'échapper à leur condition à l'heure où le déclin des spectacles publics ne leur permettait plus d'assurer leur subsistance[54] ; mais les actrices continuant à exercer leur métier demeuraient infâmes, comme la loi de l'année précédente l'avait rappelé. Ces éléments ne peuvent nullement servir à préciser la datation du discours de Chorikios, qui ne s'intéresse qu'aux familles d'acteurs et non aux noces entre différentes catégories sociales. Le fait que les mimes mènent une vie de famille normale constitue un nouvel argument contre la mauvaise influence du jeu de l'adultère, l'acteur ne cherchant pas à montrer le mauvais exemple à sa femme. Tout au long de l'époque romaine, la fréquentation des comédiens fut considérée comme contraire à la bonne moralité, au point que pour jeter le discrédit sur quelqu'un il n'était pas rare de lui imputer de telles relations[55]. Depuis Honorius et Théodose, la loi interdisait aux magistrats de se déplacer accompagnés de comédiens et autres gens de spectacle dans le but de se faire valoir[56]. Mais pour Chorikios, les mimes étaient souvent invités dans les demeures des notables en présence de femmes et enfants, sans jamais se comporter de manière déplacée, si bien que leur fréquentation était en fait tout à fait usuelle et convenable (§ 53). L'exemple antique de Philippe de Macédoine qui s'entourait de mimes est également longuement invoqué pour appuyer cette affirmation (§ 61-65).

53 *Nov. Marc.* 4 ; Procop., *Arc.* 9, 47, 51 ; *Cod. Just.* 5, 4, 23 (520-523) ; 1, 4, 33 et 5, 4, 29 (534). Sur le mariage des actrices, voir SPRUIT, *De juridische en sociale positie van de romeinse acteurs* [n. 48], 207-214 ; J. E. SPRUIT, « L'influence de Théodora sur la législation de Justinien » *RIDA* 3e s. 24 (1977), 389-421 et bibliographie ci-dessus [n. 27].

54 MALINEAU, *Le Théâtre dans l'Antiquité tardive* [n. 7], 223-225.

55 Par exemple *Hist. Aug. Gall.* 21, 6 ; Palladios, *Dialogue sur la vie de Jean Chrysostome* 16, 53-54 ; Zos., *Hist.* 5, 7, 2.

56 *Cod. Just.* 11, 41, 5.

Enfin, Chorikios évoque la carrière de comédiens locaux dont le talent était si grand que leur réputation rayonnait jusque dans la capitale (§ 57-58). Nous savons que les factions de Constantinople recrutaient leurs pantomimes vedettes dans les provinces : en 486, Longin, frère de l'empereur Zénon, avait en effet offert aux quatre couleurs quatre danseurs originaires d'Alexandrie, d'Emèse et de Cyzique pour remplacer leurs danseurs vieillissants[57]. Par ailleurs, nombreux sont les danseurs et danseuses qui choisissaient comme pseudonyme le nom de leur région d'origine[58]. Mais les cas de mimes itinérants, attestés pour les époques précédentes, sont relativement rares au VI^e^ siècle. Procope raconte que Théodora avait exercé son métier dans toutes les villes d'Alexandrie à Byzance et mentionne aussi des tragédiens et des mimes importés de Grèce à Rome[59]. On peut encore citer le cas de la *Passion du mime Porphyre*, dans laquelle un certain Alexandre fit venir à Césarée de Cappadoce une troupe originaire d'Éphèse, pour y interpréter des farces parodiant le mystère de la Trinité et le baptême chrétien[60]. Mais l'anecdote de deux frères de Gaza montés faire carrière dans la capitale rapportée par Chorikios semble un *unicum* pour l'époque, et le succès des acteurs à Constantinople rejaillissait sur le prestige de leur ville d'origine (§ 58). Ceux qui avaient le privilège de jouer lors des banquets du Palais étaient rémunérés au moyen de cadeaux honorifiques prestigieux (§ 59). À Gaza, Chorikios va jusqu'à affirmer qu'ils mériteraient un double salaire (§ 126), les défendant de se comporter en parasites (§ 120 s.). Certains mimes ayant accédé à une grande renommée accumulaient des richesses : vêtements luxueux, pléthore de bijoux en or, accessoires en argent et même cortèges d'esclaves (§ 8). Cette énumération n'est pas sans rappeler les bijoux en or, perles et pierres précieuses qu'arborait Pélagie d'Antioche – mime et première danseuse de chœur – avant sa conversion, et qui lui valurent son surnom de Margarito[61]. Chorikios ne précise pas si ces parures constituaient autant de cadeaux de prestige, ou s'il s'agissait de biens acquis grâce à des salaires élevés.

4. Public et réception des mimes

Contrairement aux compétitions du cirque et du stade qui excitent les supporters opposés, les mimes sont présentés comme un spectacle tranquille et sans danger (§ 97-99 et 114-115). Malgré le fait qu'ils aient été en partie intégrés aux factions des grandes villes, ils sont affranchis des débordements imputés aux factions dont les chroniques contemporaines se font l'écho. Ceci porterait à appuyer l'hypothèse selon laquelle le

57 Io. Malalas, *Chron.* XV, 12 (386 Dindorf).

58 MALINEAU, *Le théâtre dans l'Antiquité tardive* [n. 7], 229-230 ; 309.

59 Procop., *Arc.* 9, 28 ; *Goth.* 5, 18, 40.

60 *Acta Sanctorum*, 21 novembre. C. VAN DEN VORST, « Une passion inédite de saint Porphyre le mime » *AB* 29 (1910) 258-275 ; PANAYOTAKIS, « Baptism and Crucifixion » [n. 33], 312-313.

61 *Vie et conduite de sainte Pélagie* 4-6, in P. PETITMENGIN, M. CAZACU, F. DOLBEAU, *Pélagie la pénitente. Métamorphoses d'une légende*, I. *Les textes et leur histoire* (Paris 1981), 23-24.

bannissement punitif des acteurs ordonné par les empereurs Anastase et Justin – en particulier suite aux émeutes de la fête des Brytes en 501-502 – n'avait concerné que les pantomimes vedettes, leaders de chaque faction[62]. Chorikios considère qu'il serait absurde d'expulser les mimes des villes à cause de la nature de leur répertoire, soulignant que les matricides et infanticides des tragédies sont bien pires : si les acteurs étaient chassés, mieux vaudrait garder les mimes qui sont les plus inoffensifs (§ 142). Contrairement aux pantomimes, ils ne sont jamais accusés de troubles à l'ordre public ; les querelles étant sans doute générées par le caractère compétitif de certaines représentations, les mimes qui ne font pas l'objet de concours ne risquent guère d'exciter les foules.

D'après Chorikios, tout le monde assiste aux mimes : l'empereur assiste aux spectacles dans la capitale (§ 58-59), les fêtes de Césarée se déroulent en présence de l'administrateur de la cité, des citoyens et des étrangers (§ 96). Le public de Gaza se compose d'hommes et enfants, de vieux et jeunes (§ 40), de travailleurs manuels (§ 128), de femmes et vierges issues non seulement du peuple mais aussi des classes moyennes et de la noblesse (§ 51)[63]. Le rhéteur affirme qu'aucune loi ni aucune coutume ne ferme le théâtre aux dames de haute condition, aux jeunes filles de bonne famille, aux élèves des écoles ou à leurs pédagogues. Le texte semble exposer une situation antérieure au milieu du VI^e^ siècle et ce qu'affirme Chorikios ne sera plus vrai quelques décennies plus tard. En effet, une loi de Justinien datée de 542 et adressée au préfet du prétoire Théodote indique que la participation des femmes aux spectacles sera désormais soumise à l'assentiment de leurs époux, au point que ceux-ci puissent divorcer en cas de désobéissance[64]. Mais selon Chorikios, à Gaza, les pères n'empêchent pas leurs filles ni les maris leurs femmes (§ 51), ni les parents leurs enfants (§ 84-85) d'assister aux mimes. L'attitude contraire est même présentée comme irresponsable, l'interdit attisant la curiosité tandis que la connaissance rassasie (§ 52).

Autre restriction prévue par la loi, mais que le rhéteur s'abstient d'évoquer, prenant le parti de ne jamais parler de l'Église : celle qui interdit aux évêques, aux curés, aux diacres, aux sous-diacres, aux lecteurs et à tous les autres, dans quelque vénérable collège ou ordre qu'ils soient placés, de prendre part aux spectacles. Les canons des conciles montrent que l'interdiction avait déjà été formulée au sein de l'Église depuis le IV^e^ siècle : le canon 54 du synode de Laodicée demandait par exemple aux clercs qui assistaient à des banquets ou à des noces de les quitter avant l'entrée des acteurs. Vers 380, ce sont tous les chrétiens que les *Constitutions apostoliques* avaient exhortés à fuir les

62 Marcellin., *Chron.* 501, 1-3 ; Io. Malalas, *Exc. de ins.* frg. 39 ; Procop. Gaz., *Pan.* 16.

63 Sur le public des spectacles à Rome et à Byzance, voir R. LIM, *In the « Temple of Laughter » : Visual and Literary Representations of Spectators at Roman Games*, in B. BERGMANN, C. KONDOLEON (éd.), *The Art of Ancient Spectacle* (Washington 1999), 343-365.

64 Just., *Nov.* 117, 8, 6.

spectacles, fêtes ou banquets, et en particulier le théâtre[65]. Mais l'interdiction faite aux ecclésiastiques de prendre part aux spectacles ne fut inscrite dans la loi qu'à partir de 546[66]. Son rappel dans les canons 24 et 51 du concile *In Trullo* en 691 montre que les spectacles de l'hippodrome, mais aussi du théâtre s'étaient maintenus jusqu'à cette date[67].

Outre ces interdictions officielles, Chorikios nous informe sur l'existence de restrictions locales imposées à certaines catégories de public par leur propre milieu professionnel. À Gaza, les étudiants étaient autorisés à assister aux spectacles soit à l'occasion des jours de fêtes, soit au terme d'un travail écrit après lequel on accordait un jour de repos aux camarades de classe – le texte dit « à ceux de la même palestre » – (§ 104-105) ; selon Chorikios, la distraction était sans conséquences, car contrairement aux récitations qui marquent la mémoire, les choses vues au théâtre distraient un temps et se laissent aussitôt oublier (§ 42). En revanche, les professeurs étaient privés de ces plaisirs. Cette restriction corporatiste ne s'appliquait qu'à l'école de rhétorique de Gaza, puisqu'il est par ailleurs précisé que ses collègues de Phénicie n'étaient pas soumis à cette contrainte (§ 106).

Toutefois, les mimes ne sont pas présentés comme une mauvaise chose pour les professeurs et les érudits : dès l'introduction du texte (§ 4 et 5), Chorikios reconnaît que dans sa jeunesse, il se rendait au théâtre dès que son travail lui en laissait le loisir, et qu'il appréciait particulièrement les mimes. Ce goût était d'ailleurs partagé par de proches amis « nourris de rhétorique » et donc au-dessus de tout soupçon, qui non seulement assistaient aux spectacles, mais interprétaient comme nous l'avons précédemment vu les œuvres des mimographes (§ 5). Dans la logique du rhéteur, si les hommes vertueux qui ont reçu une bonne éducation dans les *mouseia* s'intéressent au mime, il ne peut être une chose mauvaise. L'attitude des intellectuels est donc présentée comme favorable au théâtre : le discours s'attarde sur l'exemple de Platon, qui admirait tellement les textes des mimographes qu'il importa à Athènes ceux du sicilien Sophron, dont il gardait un exemplaire sous son matelas, au cas où il aurait eu un souci pendant la nuit, nécessitant l'aide du poète (§ 14-17). Nous savons par ailleurs que l'attitude des philosophes n'a pas toujours été favorable au théâtre, bien au contraire, comme le montre l'exemple de Julien au IVe siècle, empereur païen que les spectacles exaspéraient, et qui préconisait de ne pas les fréquenter[68]. Mais Bernard Schouler rappelle que sophistes et philosophes ne condamnent que les excès de la plèbe et de l'élite à l'occasion des spectacles et non l'agrément qu'ils procurent[69]. Dans ce texte, Chorikios se présente donc comme un amateur des mimes. I. E. Stephanis pense que sa

65 P. P. JOANNOU, *Fonti*, IX. *Discipline générale antique (IIe – IXe s.)*, I/2. *Les canons des synodes particuliers* (Grottaferrata 1962), 152 ; *Const. Apostol.* 2, 62, 2 et 4 ; 8, 32, 15 in M. METZGER, *Les constitutions apostoliques*, I (Paris, SC, 1985), 334-.337 ; III (Paris, SC, 1987), 238-239.

66 Just., *Nov.* 123, 10.

67 G. NEDUNGATT, M. FEATHERSTONE, *The Council in Trullo revisited* (Roma 1995), 99 ; 132-133.

68 Jul., *Ep.* 84 ; 89 ; *Mis.*, 20-21 (351A-D)

69 SCHOULER, « Les sophistes et le théâtre » [n. 5], 276-277.

position est uniquement rhétorique, dans la mesure où il rejette les spectacles dans un autre texte. En effet, dans le deuxième panégyrique de l'évêque Marcien, il oppose les bienfaits des fêtes chrétiennes à celles qui donnent lieu d'une part à des concours provoquant animosité et débordements, et d'autre part aux danses vulgaires des représentations dionysiaques[70]. Mais cette critique s'applique aux concours de pantomimes, qui opposaient traditionnellement les Bleus et les Verts, suscitant les passions de la foule, et non aux mimes. Il faut donc peut-être relativiser ce rejet des spectacles et accorder à Chorikios une reconnaissance sincère de l'utilité des mimes, même si l'exercice est d'abord rhétorique.

Les critiques réfutées par Chorikios sont empruntées aux détracteurs du mime, lettrés ou chrétiens ; on retrouve en particulier de nombreux arguments de Jean Chrysostome. Pourtant, l'auteur se garde bien de la moindre allusion à l'Église. La première accusation relevée est celle qui condamne la *mimesis*[71]. Pour un chrétien, la vie telle qu'elle a été créée par Dieu est une œuvre parfaite qu'il ne convient pas de parodier ou de falsifier : ainsi l'acteur commet-il le plus grand des péchés en prenant la place du démiurge, créant de toutes pièces des personnages qui n'existent pas. La *mimesis* théâtrale est assimilée à un mensonge. Chorikios la défend en invoquant d'abord les fréquents déguisements des dieux (§ 11) ; il rappelle ensuite que tous les arts (à savoir la rhétorique, la poésie, la musique, la peinture, la sculpture moulée et la sculpture modelée) recherchent la *mimesis*, mais que l'art des mimes est le plus adapté à cette fin ; enfin comme nous l'avons vu, il s'appuie sur le goût de Platon pour la lecture de Sophron. La seconde accusation concerne la vie dissolue des mimes, considérée comme obscène et parjure. Là encore, la critique est largement celle des Pères de l'Église depuis plus de trois siècles. Chorikios ne nie pas le mauvais comportement de certains, mais souligne qu'il n'est pas propre à cette catégorie professionnelle. Je ne reviens pas sur la dénonciation de l'adultère dont les chrétiens considèrent qu'il souille les yeux des spectateurs et exerce une mauvaise influence sur les mœurs, sinon pour ajouter que comme pour défendre la *mimesis*, le rhéteur évoque l'argument de l'adultère des dieux : celui des mimes est moins grave que l'adultère réel des dieux qu'on demande aux jeunes gens de réciter sans cesse, car il ne s'agit que d'un jeu (§ 36-40). Tout ce qui prête à rire et que les Pères considèrent comme une moquerie, une offense aux plus malheureux, Chorikios en fait l'éloge en arguant que le rire met de bonne humeur et permet à chacun d'oublier pour un temps ses soucis quotidiens (§ 65 et 113), insistant sur ses vertus quasiment médicales, puisqu'on pouvait appeler des mimes au chevet de malades pour les soulager par le rire (§ 102). Il vante même la bienveillance de Dionysos qui, pris de pitié pour la nature humaine, a apporté le rire aux hommes (§ 31). Avec le *logos*, le rire est le propre de l'homme, ce qui le distingue du reste de la nature (§ 93).

70 Chor., *Laud. Marc.* 2, 2, 70, in LITSAS, *Choricius of Gaza : an approach* [n. 3], 150 ; n. 46 et 48, 251-252.

71 J. J. TIERNEY, « Ancient Dramatic Theory and its Survival in the *Apologia mimorum* of Choricius of Gaza », in *Πεπραγμένα τοῦ Θ΄ Διεθνοῦς Βυζαντινολογικοῦ Συνεδρίου*, 3 (Athènes 1958), 259-274 ; SCHOULER, « Un ultime hommage à Dionysos » [n. 4], 260-79 développe successivement les thèmes de la *mimesis*, des mœurs, de la pratique sociale et du rire.

Conclusion

Chorikios présente son œuvre comme un véritable plaidoyer, motivé par son goût pour les mimes partagé par les grands hommes du passé et par ses contemporains les plus honorables (§ 4). Dans le second panégyrique de Marcien, le rhéteur n'hésite pas à condamner les spectacles qu'il défend dans l'*Apologie des mimes* : cet argument a été avancé pour remettre en cause la sincérité des arguments de l'auteur, mais il faut peut-être relativiser cette appréciation. Qu'il ait été ou non destiné à la lecture publique et qu'il reflète ou non l'opinion de son auteur, le discours est de nature rhétorique, conçu comme un véritable *agôn* (§ 6) qui s'adresse sans cesse à un accusateur imaginaire. C'est aussi un exercice d'érudition, puisque Chorikios utilise une foule de références empruntées aux auteurs de la Grèce classique, dont il cite souvent des extraits[72].

Sur la base d'une citation de Photius et des deux panégyriques de l'évêque Marcien, on a voulu faire de Chorikios un chrétien[73]. Or, dans l'*Apologie des mimes*, le rhéteur se fait à proprement parler « l'avocat du diable » ; l'expression s'applique d'autant mieux que les spectacles étaient sans cesse qualifiés de « pompes du diable » par les Pères de l'Église, la formule apparaissant même dans le rite d'initiation chrétien. En effet, lors du baptême, l'initié devait prononcer une formule de renoncement aux « pompes de Satan », et les sermons des évêques ont régulièrement rappelé à leurs fidèles le sens de cet engagement : une interdiction d'assister aux spectacles[74]. En fait, il n'y a pas de raison objective de croire que Chorikios était hostile au mime, et ce d'autant moins qu'il va même jusqu'à défendre le caractère païen des spectacles en faisant l'éloge de Dionysos (§ 155-158), en invoquant les dieux comme exemples à suivre, en rappelant le caractère religieux des fêtes (§100) et en mettant en garde les destructeurs de théâtre contre une colère possible des dieux (§144)[75]. Le silence total de Chorikios entourant le christianisme dans l'Empire d'Orient du VI^e^ siècle ne permet pas de déterminer quelles étaient ses convictions religieuses. Les arguments hostiles au théâtre qu'il réfute sont incontestablement ceux des Pères de l'Église qu'il ne pouvait ignorer, mais l'auteur omet d'en indiquer l'origine. De même, il s'abstient de toute référence au répertoire religieux des mimes, répertoire de nature parodique ; mais il n'est pas le seul à se taire sur ce point, puisque seules les sources chrétiennes, patristiques et hagiographiques, se font l'écho d'une pratique sur laquelle les autres sources sont muettes. Malgré tout, cette attitude d'omission vis-à-vis de la religion dominante et surtout omniprésente dans le débat sur les spectacles est forcément volontaire et signifiante.

72 TIERNEY, « Ancient Dramatic Theory » [n. 71].

73 Phot., *Bibl.* 160 le présente comme « attaché à la vraie religion ». Cette position est réfutée par T. D. BARNES, *Christian and the Theater* [n. 5], 178-180 qui ne considère pas Photius comme une source fiable.

74 Les spectacles sont qualifiés de « pompes du diable » de manière récurrente dans la patristique : Caes. Arel., *Serm.* 12, 4 ; Cyrill. Hieros., *Cat. Myst.* 1, 6 ; Salv., *Gub.* 6, 31-33. Voir JÜRGENS, *Pompa diaboli* [n. 16].

75 De semblables références païennes sont relevées ailleurs dans son œuvre par W. SCHMIDT, *RE*, III (1899), *s. v.* « Chorikios », col. 2424-2427.

Elle pourrait peut-être s'expliquer par une position de professionnel de la culture qui ne mélange pas les genres classique et ecclésiastique, et une volonté de ne pas provoquer, de ne pas choquer son auditoire ou ses lecteurs, certainement majoritairement chrétiens à son époque. Le rôle du maître de l'école de Gaza ne consistait nullement à défendre une religion plutôt qu'une autre : sa qualité de rhéteur pouvait l'amener à faire alternativement le panégyrique d'un évêque et à discourir sur les pratiques ludiques et festives païennes[76], sans que cela n'apparaisse forcément comme choquant ou contradictoire, la nature de ces exercices étant rhétorique et non polémique. Ainsi Chorikios s'exprime t-il d'abord, en qualité de titulaire de la chaire de rhétorique de Gaza, comme un protecteur de la culture hellénique, que les chrétiens d'Orient s'étaient appropriée en la dépouillant de son caractère religieux[77]. Y. Ashkenazi pense que la cohabitation harmonieuse entre dévotion chrétienne et héritage intellectuel classique était peut-être une spécificité de Gaza, alors que les relations entre sophistes et prêtres pouvaient souvent se révéler plus tendues dans d'autres cités d'Orient[78].

La majorité des sources dont nous disposons pour étudier la persistance du théâtre en Orient au VI^e^ siècle concerne la seule ville de Constantinople, les jeux consulaires et les troupes rémunérées par l'État. Elles ne s'intéressent guère au mime, sinon dans ses plus viles manifestations, comme chez Procope où les mimes sont généralement condamnés pour leur comportement scandaleux. L'*Apologie des mimes* de Chorikios est le seul document de son époque qui offre une alternative à cette approche en prenant la défense du genre, fut-elle uniquement rhétorique. Ainsi s'agit-il non seulement de notre principale source sur le mime au VI^e^ siècle, mais aussi d'une source importante sur le mime antique. Elle constitue ainsi un document essentiel pour l'histoire du théâtre. Riche en *realia*, elle témoigne de la persistance du genre et de son répertoire jusqu'au règne de Justinien, de sa popularité, et livre de nombreux détails sur sa pratique dans un cadre provincial, à la veille de la suppression des crédits destinés aux spectacles scéniques officiels dans l'Empire d'Orient. Avec les jeux, c'est une composante essentielle de l'identité culturelle romaine qui disparaît ; l'Empire romain devient byzantin, et beaucoup plus qu'un simple défenseur du théâtre, Chorikios apparaît comme un des derniers défenseurs de la culture hellénique, et à travers elle de la romanité.

VIOLAINE MALINEAU
Université de Marne-la-Vallée/Équipe Littéformes.

76 Par exemple dans Chor., *Brum.* 1-2, où Zeus est présenté comme un démiurge.

77 Sur la survie des fêtes païennes au VI^e^ siècle, voir BELAYCHE, *Pagan Festivals in Fourth Century Gaza* [n. 43], 19-21. À la même époque à la cour de Théodoric, Cassiodore – qui était chrétien – se fait l'écho d'« une troisième voie entre la condamnation catégorique et la passion aveugle ». Pour V. FAUVINET-RANSON, *Les Cités d'Italie dans le premier quart du VI^e^ siècle* [n. 11], 525-526, « il s'agit, tout en gardant une distance critique, d'admettre la valeur culturelle de certains aspects des spectacles et leur utilité pour la collectivité. »

78 Y. ASHKENAZI, *Sophists and Priests in late Antique Gaza*, in BITTON-ASHKELONY, KOFSKY (éd.), *Christian Gaza* [n. 3], 195-208.

L'orateur et la ville : réflexions sur l'apport de Chorikios à la connaissance de l'histoire de l'espace urbain de Gaza[1]

CHORIKIOS DE GAZA, dont l'*acmè* se situe dans le second quart du VI^e^ siècle et qui semble avoir passé l'essentiel de sa vie à Gaza, où il prit la suite de Procope à la tête de l'école de rhétorique de la cité, est surtout connu comme un maître de l'*ekphrasis*. Ses descriptions des espaces intérieurs et du décor de deux églises de Gaza — Saint-Serge et Saint-Étienne — sont souvent citées et justement célèbres, elles constituent des documents essentiels de l'histoire de l'art de l'Antiquité Tardive. La valeur documentaire de l'œuvre de Chorikios ne se réduit cependant pas à ces descriptions, si fascinantes soient-elle. En 1931, F.-M. Abel signalait, dans un article significativement intitulé « Gaza au VI^e^ siècle d'après le rhéteur Chorikios », la richesse du témoignage de l'orateur[2]. L'objet des pages qui suivent est de poursuivre et d'approfondir l'étude alors ébauchée et de mettre en évidence l'apport de l'œuvre oratoire de Chorikios à l'histoire de l'espace urbain de Gaza sous le règne de Justinien[3]. Il s'agit de préciser les caractéristiques de cette source, de montrer comment elle peut contribuer à la connaissance de la forme de la ville et à la compréhension des processus de constitution du paysage urbain, de signaler aussi les problèmes qu'elle pose, les questions qu'elle invite à formuler.

Tout en s'insérant dans la tradition de la rhétorique de l'éloge, les discours de l'orateur gazéen sont riches d'indications sur les espaces et les édifices les plus marquants de la ville, mais aussi sur les acteurs et les modalités de la construction ou de la restauration des édifices publics civils, des remparts et des églises de la ville.

Espace urbain et rhétorique

L'apport le plus évident de l'œuvre oratoire de Chorikios à la connaissance des édifices de l'antique Gaza est constitué par ses deux descriptions des églises Saint-Serge et Saint-Étienne (*Or.* 1, 15-78 ; *Or.* 2, 25-51[4]). Ces développements s'insèrent dans des

---

1 Outre les participants au colloque, je remercie de tout cœur Noël Duval, Vincent Michel et Claire Sotinel.

2 F.-M. ABEL, « Gaza au VI^e^ siècle d'après le rhéteur Chorikios » *RBi* 40 (1931), 5-31.

3 L'édition utilisée est celle de R. FOERSTER, E. RICHTSTEIG, *Choricius Gazaeus, Opera* (Leipzig, BT, 1929 [ed. ster. Stuttgart 1972]). Les discours de Chorikios ont été traduits par F. K. LITSAS dans sa thèse : *Choricius of Gaza : an approach to his work. Introduction, translation, commentary*, PhD (Chicago 1980).

4 Ces deux descriptions ont déjà fait l'objet de plusieurs traductions : cf. ABEL, « Gaza » [n. 2] ; C. MANGO, *The art of the byzantine empire, 312-1453* (Toronto 1972), 60-72, avec les références aux traductions antérieures (voir aussi LITSAS, *Choricius of Gaza* [n. 3]) ; H.-G. THÜMMEL, *Die Schilderung der*

Gaza dans l'Antiquité Tardive. Archéologie, rhétorique, histoire, éd. par C. Saliou (Salerne : Helios, 2005) 171-195

discours prononcés dans un contexte précis et visant à remplir un objectif déterminé : il s'agit de deux éloges de l'évêque Marcien, prononcés tous les deux en une occasion solennelle et festive. La première fut une fête qui eut lieu en 535-536, probablement peu avant juillet 536[5]. Elle sanctionnait l'achèvement de la construction ou de la réfection de l'église Saint-Serge (*Or.* 1, 1 ; *Or.* 1, 11-12) et coïncidait peut-être avec le jour annuel de célébration du titulaire (*Or.* 1, 10). À cette fête, donnée par Stéphanos, gouverneur de la province, avaient été invités les notables des cités voisines et en particulier ceux de Césarée, la capitale provinciale (*Or.* 1, 1 ; *Or.* 3, 62). Chorikios prononça alors successivement deux éloges de Marcien, tout d'abord devant un vaste public, mais en l'absence de l'évêque, puis en présence de ce dernier, dans un contexte plus intime (*Or.* 1, 80). C'est ce dernier discours qui a été conservé et qui est traditionnellement intitulé *Premier éloge de Marcien*. Le *Second éloge de Marcien* fut prononcé à une date ultérieure (entre 536 et 548), lors de l'inauguration de l'église Saint-Étienne[6]. Les deux discours comportent les mêmes rubriques et répondent à la même organisation (cf. tableau 1). Ils s'inscrivent en effet dans un genre très codifié. Chorikios, au début du *Premier éloge de Marcien*, présente ainsi son discours (*Or.* 1, 5) : « La patrie et la race, commencements habituels des faiseurs d'éloges, mes paroles n'ont pas le temps de les examiner en détail, le sanctuaire suffisant à leur fournir toute leur matière, mais pour éviter de paraître manquer totalement à leur promesse, c'est après avoir brièvement parlé des tiennes qu'elles esquisseront une description de l'endroit. » L'orateur s'insère explicitement dans la tradition de la rhétorique encomiastique[7]. Cette rhétorique fait une place importante à la ville. L'éloge de cité constitue une catégorie spécifique d'éloge[8], qui peut être mise en œuvre dans bien des circonstances : célébration d'une fête locale, accueil officiel d'un haut personnage, adieux publics d'un sophiste partant en voyage[9]… Un éloge de cité, plus ou moins développé, peut également être intégré à l'éloge d'une personne, dans deux contextes au moins : l'éloge d'un individu doit comporter d'une part une rubrique consacrée à sa patrie[10], d'autre part un développement traitant de ses actions, qui peut inclure, le cas échéant, la mention de travaux de

Sergioskirche in Gaza und ihrer Dekoration bei Chorikios v. Gaza, in U. LANG, R. SÖRRIES (dir.), *Von Orient bis an den Rhein. Begegnungen mit der Christlichen Archäologie. Peter Poscharsky zum 65. Geburtstag* (Dettelbach 1997), 49-64 ; voir aussi H. MAGUIRE, « The half-cone vault of St Stephen at Gaza » *DOP* 32 (1978), 319-325.

5 C. KIRSTEN, *Quaestiones Choricianae* (Breslau 1894), 6.

6 Le discours est postérieur au *Premier Éloge de Marcien* (cf. *Or.* 2, 21-22 : allusion à l'église Saint-Serge) ; il est antérieur à la mort de Théodora en 548. Cf. KIRSTEN, *Quaestiones Choricianae* [n. 5], 13.

7 L. PERNOT, *La Rhétorique de l'éloge dans le monde gréco-romain* (Paris 1993).

8 Cf. Ménandre I (cf. D. A. RUSSELL, N. G. WILSON, *Menander rhetor, edited with translation and commentary* [Oxford 1981]), 322, 8-10 ; 346, 25-367, 8.

9 Cf. Ps.-Dionysius, *Ars rhetorica*, in Dionysius Halicarnassensis, *Opuscula* éd. Radermacher, 257, 6-19 ; 268, 4-15 ; 275, 19-276 9 ; Ménandre II (RUSSELL, WILSON, *Menander rhetor* [n. 8]), 379, 6-10 ; 382, 12 ; 385, 1-8 ; 386, 21-29 ; 394, 4-5, 16-17 ; 398, 23-26 ; 417, 20-24 ; 423, 14-25 ; 424, 15-20 ; 430, 30-431, 13 ; 444, 2.

10 Cf. Ménandre II (RUSSELL, WILSON, *Menander rhetor* [n. 8]), 369, 18-370, 8.

construction ou d'embellissement urbain[11]. Or la plupart des discours épidéictiques conservés de Chorikios relèvent au moins partiellement de l'éloge de personne : éloge de l'évêque (I-II), du gouverneur (III), du dux (III-IV), épithalames incluant l'éloge des jeunes mariés (V-VI), éloges funèbres (VII-VIII). Dans l'œuvre de Chorikios, les références à l'espace urbain débordent donc largement le cadre des *ekphraseis* des églises Saint-Serge et Saint-Étienne.

La dépendance de Chorikios à l'égard des traditions encomiastiques éclate dans certains passages. Dans le *Second Éloge de Marcien*, il s'adresse à l'évêque en ces termes :

Or. 2, 5-6 : « **5.** La valeur de la cité réside dans l'harmonie et le mélange des brises, également réparties sur l'année, l'élégance des constructions, le caractère modéré des habitants. Voilà les caractéristiques de ta cité — Gaza —, que les servantes communes de la vie, la terre et la mer, parent l'une et l'autre de leurs dons. **6.** La terre en effet est capable de produire pour les habitants tout ce que font naître les saisons, s'abaissant tout unie vers la mer et, selon le mot de Solon, 'fertile nourricière de jeunes gens[12]'. La mer, à peu de distance de la cité, la sert en en étant assez éloignée pour ne pas la gêner du battement de ses flots, sans rendre plus difficile pour nous de profiter de la chorégie[13] qu'elle assure en raison de la longueur du trajet entre elle et nous. »

Le passage constitue une combinaison de clichés rhétoriques. La notion de climat tempéré, caractérisé par une harmonieuse alternance des saisons, est issue des observations de l'école hippocratique[14]. Elle est devenue un motif courant d'éloge de ville ou de région, exploité notamment par Aelius Aristide, Libanios, Basile de Séleucie et l'auteur de l'*Expositio totius mundi et gentium*[15]. La conception selon laquelle le centre urbain doit de préférence être situé non loin de la mer, mais non sur la côte, déjà exprimée par Platon et Aristote[16], constitue un argument classique de l'éloge de cité[17] : l'indication de la situation de Gaza par rapport à la mer correspond bien à la réalité, mais si elle figure dans le discours, c'est parce qu'il s'agit d'un thème traditionnel. De même, les références au caractère modéré des habitants[18], à l'élégance des constructions[19], à la fertilité du territoire[20] sont autant de lieux communs.

11 Cf. Ménandre II (RUSSELL, WILSON, *Menander rhetor* [n. 8]), 389, 5-6.

12 Sur cette citation de Solon, voir la note des éditeurs.

13 Cf. Libanios, *Or.* XI, 243, où le terme « chorégie » est employé à propos du captage des eaux de Daphné pour l'alimentation en eau d'Antioche.

14 *Des Airs, des eaux, des lieux* XII, 3.

15 Aelius Aristide, *Or.* XIII Dindorf = I Keil/Behr = *Panath.*, 17, cf. J. H. OLIVER, *The civilizing power* (Philadelphia 1968), 97 ; Ménandre II (RUSSELL, WILSON, *Menander rhetor* [n. 8]), 417, 22 ; Libanios, *Or.* XI, 19 ; *Or.* XV, 16 ; *Or.* XIX, 53 ; Basile de Séleucie, *PG* 85, 557 ; *Expositio totius mundi et gentium* XXXIII, XXXVII. Cf. B. SCHOULER, *La Tradition hellénique chez Libanios* (Paris/Lille 1984), 876-877 ; PERNOT, *La Rhétorique de l'éloge* [n. 7], 206-207.

16 Platon, *Lg.* III, 704a-e ; Aristote, *Pol.* 1327a. Cf. Cicéron, *De Rep.* II, 5-10.

17 Ménandre I (RUSSELL, WILSON, *Menander rhetor* [n. 8]), 348, 31-349, 1 ; Libanios, *Or.* XI, 34.

18 Cf. Libanios, *Or.* XI, 153.

19 Cf. Ménandre II (RUSSELL, WILSON, *Menander rhetor* [n. 8]), 417, 22 ; Libanios *Or.* XI, 194.

20 Cf. Libanios, *Or.* XI, 19.

L'insertion de l'œuvre oratoire de Chorikios dans la tradition de l'éloge de cité explique la présence de certains motifs. Les portiques de rues, mentionnés dans l'*Oraison funèbre de Procope* (*Or.* 7, 52), constituent un thème obligé de l'éloge de ville[21], tout comme les aménagements hydrauliques, adductions d'eau et bains (*Or.* 3, 55 ; *Or.* 5, 34[22]). Les adductions d'eau apparaissent au reste de façon récurrente dans la production de l'École de Gaza : Procope, dans le *Panégyrique d'Anastase*[23] (§ 18-19) met la construction de l'aqueduc de Hiérapolis sur le même plan que la remise en état du port de Césarée ; Chorikios consacre un développement conséquent de l'*Éloge d'Aratios et Stéphanos* à la réfection de l'aqueduc de la capitale provinciale (*Or.* 3, 44-49). Les allusions de Chorikios aux portiques ou aux aménagements hydrauliques de Gaza, loin d'en signaler le caractère exceptionnel, démontrent surtout la permanence de traditions rhétoriques héritées du Haut Empire. Ces traditions véhiculent des représentations normatives de l'espace urbain profondément enracinées dans le passé mais toujours opératoires sous le règne de Justinien : sous le Haut Empire, les jugements portés par Pausanias (10, 4, 1) sur le caractère urbain ou non des agglomérations qu'il décrit sont fondés sur la présence ou l'absence des équipements inventoriés par les sophistes dans le cadre de l'éloge de ville[24] ; à la période constantinienne, les habitants d'Orcistos en Phrygie, réclamant le statut de cité pour leur agglomération, s'appuient sur la même topique[25] ; au VI^e^ siècle, bains, adductions d'eau et portiques apparaissent de façon récurrente dans l'inventaire par Procope des grands travaux menés par Justinien à travers l'empire[26] et, dans le cadre de la compétition qui l'oppose à Antioche et Beyrouth, Césarée se fait gloire de ses thermes (Chorikios, *Or.* 7, 13). Au-delà de l'histoire de l'éloquence, l'œuvre de Chorikios constitue donc un document sur l'histoire des représentations de la ville.

La prestation rhétorique, qui constitue un moment essentiel de la vie publique ou sociale urbaine dans l'Antiquité Tardive, s'exerce devant un cercle plus ou moins large d'auditeurs dont les membres se trouvent ainsi présents ensemble en un même lieu. Dans ce cadre, l'espace urbain constitue un point de référence commun au rhéteur et à

21 Cf. Ménandre II, 386, 23 ; Grégoire de Nazianze, Discours 33, « Aux Ariens et sur lui-même », § 6, éd. Cl. Moreschini, P. Gallay (Paris 1985), 170 = PG XXXVI, 221c. Sur les portiques dans l'œuvre de Libanios, voir C. SALIOU, *Antioche décrite par Libanios. La rhétorique de l'espace urbain et ses usages au milieu du quatrième siècle*, in E. AMATO avec le concours de A. RODUIT et M. STEINRÜCK (dir.), *Approches de la troisième sophistique. Hommages à Jacques Schamp* (Bruxelles 2005), à paraître.

22 Ménandre I (RUSSELL, WILSON, *Menander rhetor* [n. 8]), 347, 7-8 ; 349, 25-30 ; Ménandre II (RUSSELL, WILSON, *Menander rhetor* [n. 8]), 386, 25 ; Aelius Aristide, *Or.* XV Dindorf = XVII Keil/Behr = *Smyrnaikos politikos*, 11 ; Libanios, *Or.* XI, *passim* (cf. C. SALIOU, « Rhétorique et réalités : l'eau dans l'Éloge d'Antioche », à paraître dans la revue *Chronos*) ; *Or.* XV, 16 ; Or. XIX, 52 ; *Or.* LXI, 7, 8, 17, 18.

23 A. CHAUVOT, *Procope de Gaza, Priscien de Césarée, Panégyriques de l'empereur Anastase I^er^* (Bonn 1986).

24 S. RODA, *La polis ellenistica e la ciuitas romana : gli spazi della civiltà*, in E. FALQUE, F. GASCÓ (dir.), *Graecia Capta. De la conquista de Grecia a la helenización de Roma* (Huelva 1995), 83-103.

25 Cf. F. JACQUES, *Les moulins d'Orcistus. Rhétorique et géographie au IV^e^ s.*, in CL. LEPELLEY *et alii* (dir.), *Institutions, société et vie politique dans l'empire romain au IV^e^ s. apr. J.-C.* (Rome 1992), 431-447, sp. 431-437.

26 On se limitera ici à quelques exemples : Procope, *Aed.* V, 2, 3-5 ; V, 3, 1-4 ; V, 3, 7 ; V, 3, 18-19, *etc.*

son public. Les allusions qui y sont faites s'appuient sur cette connaissance partagée, ce qui les rend parfois obscures mais leur confère leur authenticité. La prestation oratoire s'inscrit ainsi dans une expérience commune de la ville. C'est pourquoi, malgré la dépendance manifeste de Chorikios à l'égard des conventions de la rhétorique, son œuvre constitue une source essentielle sur l'espace urbain de Gaza.

La forme d'une ville : Gaza

L'antique Gaza était bâtie sur une hauteur, encore bien perceptible dans l'agglomération actuelle et où se trouve la « vieille ville », avec son souk et sa Grande Mosquée. Le site n'a fait l'objet d'aucune recherche archéologique systématique mais les données disponibles sur la topographie et le paysage urbain de Gaza dans l'Antiquité Tardive sont nombreuses et variées. Elles peuvent être tirées des descriptions des voyageurs de l'époque moderne et du début de l'époque contemporaine[27], mais aussi des représentations figurées antiques de la ville, en particulier la vignette montrant Gaza sur la « carte de Madaba[28] » (fig. 1), et de sources littéraires multiples. L'œuvre oratoire de Chorikios comporte de précieuses indications, dont l'intérêt est encore accru par la possibilité d'une confrontation avec d'autres sources, sur les espaces publics et religieux de la ville.

Espaces et édifices publics

L'espace urbain de Gaza est délimité par un rempart, restauré durant l'épiscopat de Marcien[29] et dont Chorikios mentionne la porte orientale (*Or.* 2, 28). La place principale (ἀγορά) constitue un point de repère par rapport auquel Chorikios situe l'église Saint-Serge dans son *Premier éloge de Marcien* (*Or.* 1, 17). Elle est ornée de portiques ou du moins d'un portique (*Or.* 1, 10 : ἀγοραῖος στοά). Elle figure peut-être encore partiellement sur la vignette de la « carte de Madaba » (fig. 1), au débouché de la rue nord-sud. Conformément aux canons de l'urbanisme romain à l'époque impériale et dans

27 Cette documentation est citée et exploitée par C. A. M. GLUCKER, *The City of Gaza in the roman and byzantine periods* (Oxford 1987), 5-7 ; 12-13 ; 18-22.

28 La « carte de Madaba » est une mosaïque ornant le sol d'une église de Madaba et figurant les lieux saints. Sa date exacte est incertaine : elle doit avoir été mise en place entre le milieu du VI^e^ s. et le début du VII^e^ s. Cf. M. PICCIRILLO, E. ALLIATA (dir.), *The Madaba Map Centenary* (Jérusalem 1999) ; N. DUVAL, *Les représentations architecturales sur les mosaïques chrétiennes de Jordanie*, in N. DUVAL (dir.), *Les Églises de Jordanie et leurs mosaïques* (Beyrouth 2003), 211-286, sp. 231-234. La mosaïque de l'église Saint-Étienne à Umm el Rasas (tout comme la mosaïque de Ma'in, aujourd'hui disparue) représente Gaza sous une forme simplifiée réduite à une enceinte contenant un unique édifice, en l'occurrence une église qui doit être l'église principale de la ville (voir en dernier lieu N. DUVAL, *Les représentations architecturales,* 258-259 ; 279, avec les références aux publications antérieures).

29 Chorikios *Or.* 1, 7 ; *Or.* 2, 17 ; *Or.* 3, 57 ; voir *infra.*

l'Antiquité Tardive[30], les principales rues de la ville sont longées par des portiques, bien visibles sur la « carte de Madaba » (fig. 1). Ces colonnades sont évoquées par Chorikios dans un passage de l'*Oraison Funèbre de Procope* (*Or.* 7, 52) : « La cité a vu ses portiques s'accroître tant qu'il est possible de l'appeler, dans la langue des poètes, 'aux larges rues' ; désormais il est possible de marcher au sec à travers les portiques, tout ce qui faisait obstacle à la circulation ayant été supprimé, et le bain a été ouvert, grâce à toi, à ceux qui, nulle part dans la cité, ne pouvaient le fréquenter sans difficultés[31]. » D'après C. Graux, l'orateur ferait ici allusion à l'ouverture récente d'un équipement thermal[32]. Toutefois le mouvement de la phrase montre que l'intervention évoquée par Chorikios a eu pour enjeu non la construction ou la restauration d'un édifice, mais l'accessibilité des bains publics : grâce à « l'élargissement » des portiques de rues, l'accès aux thermes est désormais plus facile. Cette remarque signale la conformité de Gaza à un modèle urbain hérité du Haut Empire et largement diffusé dans l'ensemble du monde romain : à Gaza comme à Antioche[33] et Apamée[34] et selon un schéma attesté également en Afrique[35] et en Asie Mineure[36], les principaux établissements thermaux, édifices essentiels de la vie sociale, s'ouvrent de préférence sur les rues à portiques, éléments essentiels de l'armature urbaine. Un bain est précisément mentionné par Chorikios dans le cadre d'une prosopopée de Gaza intégrée à l'éloge de Stéphanos et d'Aratios et visant des travaux engagés ou prévus par le gouverneur Stéphanos, présentés au futur (*Or.* 3, 55) : « (…) J'ouvrirai un autre bain pour la saison d'hiver et je ferai venir pour les baigneurs une eau potable et excellente pour la santé corporelle[37] (…) » Les thermes saisonniers, dits « d'hiver » ou « d'été », constituent une réalité typique de l'Antiquité tardive au sens large, attestée entre le III^e^ et le VII^e^ siècle dans l'ensemble du monde romain[38]. La construction de l'édifice implique des travaux d'adduction d'eau que Chorikios ne manque pas de mentionner.

30 Cf. G. BEJOR, *Vie colonnate. paesaggi urbani del mondo antico* (Roma 1999).

31 (…) ἥ τε γὰρ πόλις τοσοῦτον προσείληφε μέγεθος τῶν στοῶν ὡς ἐξεῖναι ποιητικῶς εὐρυάγυιαν αὐτὴν ὀνομάζειν - ἐντεῦθεν ἔστιν ἀβρόχους τὰς στοὰς διιέναι λελυμένων ὅσα τοῖς παρίουσιν ἐμπόδων ἐγεγόνει - τό τε λουτρὸν ἀνεῴκται διὰ σὲ τοῖς οὐ πανταχοῦ [ἀπανταχοῦ PRBois ἀπανταχόθεν coni. Caffiaux] τῆς πόλεως ἀδεῶς φοιτᾶν δυναμένοις (…). La fin du passage est obscure et le texte en est mal établi. Il est certain en tout cas qu'il s'agit de la possibilité matérielle de se rendre aux bains.

32 C. GRAUX, « Chorikios. Éloge du duc Aratios et du gouverneur Stephanos, publié pour la première fois d'après le manuscrit de la Biblioteca nacional de Madrid » *RPh* 1 (1877), 55-85, sp. 78, n. 16.

33 Libanios, *Or.* XI, 218.

34 J.-Ch. BALTY, *Guide d'Apamée* (Bruxelles 1981), 48, fig. 42 ; 206, l. 15-16.

35 Y. THÉBERT, *Thermes romains d'Afrique du Nord et leur contexte méditerranéen* (Paris/Rome 2003), 441-443.

36 Ex. : Cyanis, *IGRR* III, 704, l. 11-12.

37 ἀνοίξω (…) ἕτερον χειμῶνος ὥρᾳ λουτρὸν καὶ μετοχετεύσω λουομένοις πότιμον ὕδωρ καὶ λίαν ἐπιτήδειον εὐεξίᾳ σωμάτων.

38 Cf. C. SALIOU, *Bains d'été et bains d'hiver à Antioche*, in B. CABOURET, P.-L. GATIER, C. SALIOU (dir.), *Antioche de Syrie. Histoire, images et traces de la ville antique* = *Topoi. Supplément* 5 (Lyon 2004), 289-309 (sur le ou les bains d'hiver de Gaza, voir annexe 1, n° *25 et 26). D'après C. Graux (« Chorikios. Éloge du duc Aratios et du gouverneur Stephanos » [n. 32]), dont l'opinon est généralement admise (cf. KIRSTEN *Quaestiones Choricianae* [n. 5], 12-13 ; CHAUVOT, *Panégyriques de l'empereur Anastase I^er^* [n. 23], 89),

Ces indications ont l'avantage d'être formulées en termes clairs. Elles pèchent cependant par leur banalité. D'autres informations, plus singulières, requièrent un véritable effort d'interprétation. Dans le cadre de l'éloge de Stéphanos, la prosopopée de Gaza, après l'évocation du bain d'hiver, se poursuit ainsi : « Je verrai le lieu qui porte un nom souverain recevoir son toit, je verrai la *skènè* établie pour la saison recevoir ce qui lui manque[39]. » L'étude du vocabulaire de ce passage permet de le confronter à une brève notice topographique d'une *ekphrasis* du maître de Chorikios, Procope et de préciser ainsi les allusions de l'orateur.

Le « lieu qui porte un nom souverain (βασίλεως ἐπώνυμος χῶρος) » et la *skènè* ne doivent faire l'objet que de travaux partiels, qui peuvent correspondre à une simple restauration[40]. Trois hypothèses, qui se recoupent au moins partiellement, peuvent être proposées pour expliquer la périphrase ὁ βασίλεως ἐπώνυμος χῶρος. (1) Elle peut s'appliquer à un bâtiment portant le nom d'un empereur particulier. La période du Haut Empire est caractérisée par la construction de nombreux édifices ainsi désignés, destinés à la célébration du culte impérial. À Césarée par exemple sont attestés un *Tibereium*[41] et un *Hadrian(e)ion*[42]. Ce dernier est mentionné comme tel et fait l'objet de travaux de restauration à la fin du V^e^ ou dans le premier tiers du VI^e^ siècle : quelles que soient sa forme architecturale et sa fonction réelle dans un empire chrétien, un tel édifice a sa place dans le paysage d'une ville du Levant Sud dans l'Antiquité Tardive[43]. (2) La formule de Chorikios peut aussi être fondée sur l'étymologie — transparente en grec — du terme βασιλική (« basilique[44] »). Le mot « basilique » s'applique à des espa-

l'allusion à la construction d'un établissement thermal dans l'*Oraison funèbre de Procope* signalerait l'antériorité de ce discours par rapport à l'*Éloge d'Aratios et Stéphanos*. Le raisonnement est fondé sur l'identification à l'évêque Marcien de l'évêque mentionné dans l'*Oraison funèbre de Procope*, auquel Chorikios attribuerait la construction de bains. En réalité, aucun élément n'impose ni même ne favorise cette identification et le passage cité de l'*Oraison Funèbre de Procope* ne concerne pas la construction d'un établissement thermal. Il faut donc renoncer à vouloir en faire une exploitation chronologique.

39 ἀπολήψεταί μοι τὸν ὄροφον ὁ βασίλεως ἐπώνυμος χῶρος, ἀπολήψεταί μοι τὸ λεῖπον ἡ πρὸς τὴν ὡραίαν γινομένη σκηνή.

40 Le verbe ἀπολαμβάνω, ici traduit par « recevoir » peut aussi signifier « recouvrer » (cf. *LSJ*, *s.v.*), et renvoyer ainsi à la réfection d'un édifice existant plutôt qu'à une construction neuve.

41 K. G. HOLUM, C. MILES LEHMAN, *The Greek and Latin inscriptions of Caesarea Maritima* (Boston 2000), n° 43.

42 HOLUM, MILES LEHMAN, *The Greek and Latin inscriptions of Caesarea Maritima* [n. 41], n° 58.

43 Hadrien, précisément, est passé à Gaza, où il a fondé une *panégyris* encore célébrée dans l'Antiquité Tardive. Cf. N. BELAYCHE, *Pagan Festivals in fourth-century Gaza* in B. BITTON-ASHKELONY, A. KOFSKY (dir.), *Christian Gaza in Late Antiquity* (Leiden 2004), 5-22 : 8-10 ; voir aussi CHR. WALLNER, « Zur agonistik von Gaza » *ZPE* 135 (2001), 125-135. Il ne serait pas impossible que le « lieu qui porte le nom d'un roi » soit précisément un Hadrianeum. D'après F. K. Litsas, l'édifice en question aurait été élevé par Justinien et porterait le nom de cet empereur ; comme il le reconnaît cependant lui-même, aucun argument ne peut corroborer une telle hypothèse (LITSAS, *Choricius of Gaza* [n. 3], 266).

44 Cf. GLUCKER, *City of Gaza* [n. 27], 56. F.-M. ABEL traduit, non sans redondance, la formule de Chorikios par l'expression « basilique royale » (ABEL, « Gaza » [n. 2], 28).

ces d'une grande diversité formelle et fonctionnelle[45]. L'existence d'équipements publics ainsi désignés dans le Levant Sud aux Ve et VIe siècles est attestée par l'épigraphie à Sepphoris[46], Scythopolis[47] et Césarée où la basilique est étroitement associée à l'Hadrianeion[48]. (3) Enfin, Procope de Gaza situe l'horloge qu'il prend pour objet de l'une de ses *ekphraseis* en face d'un édifice qu'il désigne comme « le portique souverain » (βασίλειος στοά[49]) et qui pourrait être identifié au « lieu de nom souverain » mentionné par Chorikios. Cette proposition n'est au reste exclusive d'aucune des précédentes, car le terme στοά, éventuellement déterminé par βασίλειος ou βασίλεως, est utilisé comme un équivalent de βασιλική dans les textes littéraires du VIe siècle[50], et le terme βασιλική peut lui-même être appliqué à un édifice du culte impérial[51]. Il est vrai qu'aucune indication explicite du texte ne situe à Gaza l'horloge décrite par Procope. Toutefois, une autre coïncidence entre le texte de Procope et celui de Chorikios confirme le rapprochement.

Le terme ὡραία peut être un équivalent de ὥρα (« saison ») et s'applique plus particulièrement à la « belle saison », celle des moissons et des campagnes militaires[52]. L'allusion à une σκηνή « établie pour la (belle) saison » a pu faire penser à la construction d'un théâtre d'été[53]. Les édifices de spectacle sont des éléments obligés de l'*amoenitas* urbaine[54]. Toutefois, si les thermes saisonniers sont bien attestés, il s'agirait de l'unique exemple d'un théâtre permanent à usage explicitement saisonnier. Le projet attribué à Stéphanos consiste à mettre ou remettre en état un équipement aménagé à un moment précis de l'année, et probablement de façon régulière chaque année : le

45 P. GROS, « *Basilica* sous le Haut-Empire. Ambiguïtés du mot, du type et de la fonction » *BABesch* 78 (2003), 191-204.

46 *SEG* 20, 417 ; cf. L. DI SEGNI, *The involvement of local, municipal and provincial authorities in urban building in late antique Palestine and Arabia*, in J. H. HUMPHREY (dir.), *The Roman and Byzantine Near East. Some recent archéeological research* (Ann Arbor 1995), 312-332, sp. 325.

47 1°) DI SEGNI, *New epigraphical Discoveries at Scythopolis and in other sites of Late Antique Palestine* in *XI Congresso Internazionale di Epigrafia Greca e Latina. Atti*, II (Roma 1999), 625-642, sp. 639 = *SEG* 49, 2084 ; 2°) *SEG* 28, 1449.

48 HOLUM, MILES LEHMAN, *The Greek and Latin inscriptions of Caesarea Maritima* [n. 41], n° 58.

49 H. DIELS, *Über die von Prokop beschriebebe Kunstuhr von Gaza*, in *Abh. königl. preussischen Akademie der Wisssenschaften* 1917, 7 (Berlin 1917), 30, 80-81. Voir dans ce volume le texte grec et la traduction de l'ensemble du passage par D. Renaut.

50 G. DOWNEY, « The architectural significance of the use of the words stoa and basilike in Classical Literature » *AJA* 41 (1937), 194-211, sp. 199 ; 203 n. 3 ; 204 (malgré son titre, l'article concerne essentiellement le VIe siècle).

51 Ex. : Malalas, XII, 7 (217, 68-70 Thurn = 287, 1-2 Dindorf) ; XIII, 30 (261, 50-51 Thurn = 338, 20-21 Dindorf).

52 Cf. *LSJ*, *s. v.* Dans son adresse à Justinien à l'occasion des *Brumalia*, Chorikios emploie le terme dans son sens spécifique de « belle saison », opposée à l'hiver (*Dial.* 7, 9).

53 ABEL, « Gaza » [n. 2], 28 ; GLUCKER, *City of Gaza* [n. 27], 56 ; LITSAS, *Choricius of Gaza* [n. 3], 169.

54 Un théâtre est peut-être figuré sur la vignette de la carte de Madaba représentant Gaza (fig. 1) Cf. GLUCKER, *City of Gaza* [n. 27], 19, et en dernier lieu Z. WEISS, *Games and spectacles in ancient Gaza : performances for the Masses Held in Buildings now lost*, in B. BITTON-ASHKELONY, A. KOFSKY (dir.), *Christian Gaza* [n. 43], 23-39, sp. 24-28.

présent γινόμενον peut avoir une valeur durative (« en train de »), mais aussi répétitive. Il s'agit d'une construction non seulement saisonnière mais aussi temporaire. Les exemples des théâtres de charpente de la Rome républicaine et de la tente d'apparat de Ptolémée Philadelphe, longuement décrite par Callixène de Rhodes[55], montrent que l'architecture de prestige n'est pas nécessairement une architecture pérenne. Le mot σκηνή est ambigu. Chorikios l'emploie à propos du théâtre, dans des contextes où il vise le spectacle lui-même plutôt que l'édifice qui constitue le cadre concret des représentations[56] , mais il utilise également le mot pour désigner une échoppe temporaire, un « stand » aménagé à l'occasion d'une foire[57], et le sens classique de « tente » lui est aussi bien connu[58]. C'est ce dernier sens (avec éventuellement une traduction par « chapiteau » ou « pavillon ») qui doit être retenu ici. L'horloge que décrit Procope de Gaza fait face au « portique royal » et jouxte un espace « accueillant en été une foule de gens[59] ». Il est tentant d'identifier cet espace à l'emplacement de la σκηνή évoquée par Chorikios, dont la période de fonctionnement est précisément la période la plus chaude de l'année. La proximité topographique indiquée par Procope justifierait la proximité contextuelle, dans le discours de Chorikios, voire la réalisation au sein d'un même programme de travaux portant sur le « lieu de nom souverain » et la σκηνή. Cette σκηνή peut avoir assumé des fonctions diverses, non exclusives les unes des autres. La tente d'apparat de Ptolémée Philadelphe était une salle de banquet. Or la pratique des banquets publics à Gaza au VIe siècle est bien attestée par Chorikios lui-même (ex. : *Or.* 1, 83). La σκηνή pouvait accueillir également, voire simultanément[60], des spectacles ou des démonstrations d'éloquence[61].

L'éditeur du texte de Procope de Gaza identifie l'espace « accueillant en été une foule de gens » à l'agora[62]. L'horloge spectaculaire que décrit Procope doit en effet donner sur un espace public suffisamment dégagé pour lui donner toute l'exposition qu'elle mérite[63]. Il semble donc vraisemblable que, comme à Antioche où Malalas

55 Callixène de Rhodes, *ap.* Athénée, *Deipn.*V, 196a-197c.

56 Ex. : *Or.* 8, 55 ; 108 ; 128.

57 Ex. : *Or.* 1, 84 ; *Or.* 2, 29 ; 61.

58 Ex. : *Or.* 4, 22 ; *Decl.* 1, 29 ; 57 ; 76 ; 86 ; *Decl.* 10, 6 ; 57 ; 69.

59 DIELS, *Über die von Prokop beschriebene Kunstuhr* [n. 49], 30, 82-83 : χωρίον ἀπείρων ‹ἀνθρώπων ἐνδιαί›τημα θέρους.

60 Une *dialexis* de Chorikios indique que l'orateur a l'intention de prendre la parole au milieu d'un banquet (*Dial.* 9, 1-2). Sur la diversité des lieux de spectacles et sur l'association du spectacle et du banquet, voir les remarques et les références bibliographiques de V. Malineau dans ce volume.

61 Dans l'éloge anonyme d'un astynome de Gaza, étudié dans ce volume par A. Laniado, la cité de Gaza s'exclame : « qui élèvera des portiques et des théâtres (*theatra*) ? » (§ 2). Le terme *theatron* renvoie à un espace accueillant le public d'une prestation spectaculaire. Le pluriel indique qu'il ne peut s'agir que d'installations temporaires.

62 DIELS, *Über die von Prokop beschriebene Kunstuhr* [n. 49], 6. C. A. M. GLUCKER (*City of Gaza* [n. 27], 19) propose d'identifier à l'horloge la structure visible sur la « carte de Madaba » au centre de la place définie par la rencontre des rues à colonnades.

63 DIELS, *Über die von Prokop beschriebene Kunstuhr* [n. 49], 30, 83-95, cité et commenté par Delphine Renaut dans ce volume.

mentionne l'horloge du « forum de Valens[64] », l'horloge et le portique royal faisant partie des éléments définissant l'espace libre de l'agora de Gaza et que la σκηνή soit implantée soit sur la place elle-même soit à sa périphérie immédiate. L'association des témoignages de Procope et de Chorikios peut ainsi permettre de reconstituer, à titre d'hypothèse, la configuration de l'agora de Gaza dans l'Antiquité Tardive, longée par des portiques et par un édifice « royal » — qui serait probablement désigné comme une basilique dans un contexte moins rhétorique —, ornée d'une horloge monumentale à automates, et accueillant en été une σκηνή dont la fonction peut être aussi bien celle d'une salle de banquet que celle d'une salle de spectacles.

Les espaces et édifices publics ne font cependant l'objet que de brèves allusions de la part de Chorikios : c'est aux édifices religieux qu'il consacre sa plus grande attention.

Les édifices de la religion chrétienne

L'espace religieux de la ville est diversifié et hiérarchisé. Réalités de la vie urbaine, activité liturgique, importance et qualité des édifices religieux sont intimement liées aux yeux de Chorikios : l'état de délabrement de l'église des Saints Apôtres était d'autant plus scandaleux qu'elle se trouve dans un lieu de passage, très commerçant et fréquenté (*Or.* 2, 17-18) ; à l'inverse le délaissement d'une église suburbaine dont le titulaire n'est pas précisé s'explique aisément par le fait qu'elle est trop petite pour faire l'objet d'une importante *panégyris* (*Or.* 2, 19-20). Par opposition à ces édifices somme toute modestes, les églises Saint-Serge et Saint-Étienne jouent un rôle essentiel dans l'espace urbain et suburbain de Gaza[65].

L'église Saint-Serge se trouve à proximité de l'agora (*Or.* 1, 17). Elle occupe une position éminente au sein de l'agglomération, comme le rappelle Chorikios dans la brève description qu'il en esquisse au cours de l'*Éloge de Stéphanos et Aratios* (*Or.* 3, 61) : « À son propos, pourquoi m'étendre sur ses vastes dimensions, sa beauté, l'éclat de ses marbres, la diversité de son décor figuré, ou sur son implantation en un bel endroit de la ville, ou sur la hauteur de ses corniches, attirant ceux qui viennent ici et signalant la ville de loin ? » La hauteur est également la caractéristique extérieure la plus frappante de l'église Saint-Étienne, qui se trouve hors les murs, mais à proximité du rempart (*Or.* 2, 28) : « (…) le temple se voit très bien et suffit à diriger le visiteur vers lui ». On y accède « après avoir gravi une quantité de marches, tant le temple est construit en hauteur » (*Or.* 2, 29). Ces remarques évoquent les descriptions de cathédrales des auteurs occidentaux de la même époque : en Orient comme en Occident, dans l'Antiquité Tardive, la hauteur est un élément valorisant[66].

Les deux églises sont intégrées à des complexes imposants (tableau 2). Les discours de Chorikios permettent de préciser l'organisation de ces complexes et leur insertion dans la trame urbaine[67]. Dans les deux cas, le bâtiment ecclésial est précédé par une cour à portiques correspondant à l'atrium des textes en langue latine et de la terminologie archéologique[68], et elle-même précédée de propylées (*Or.* 1, 17 ; *Or.* 2, 29), qui confèrent à l'ensemble une monumentalité encore renforcée, dans le cas de l'église Saint-Étienne, par la présence de tours[69] (*Or.* 2, 30). Chorikios signale la présence de divers locaux annexes dont la plupart sont accessibles de l'atrium avant l'église proprement dite. Les deux ensembles comportent un local « pour la salutation due à l'évêque[70] » (*Or.* 1, 22 ; *Or.* 2, 33). En revanche, la seule autre annexe de l'église Saint-Étienne mentionnée par Chorikios est un local réservé aux desservants, identifiable à un *diakonikon*[71], et accessible directement de l'atrium (*Or.* 2, 33), alors que l'église

64 Malalas, XIII, 30 (261, 51-52 Thurn = 338, 22 Dindorf).

65 Les titulaires de ces églises ne sont pas nommés par Chorikios : dans le *Premier éloge de Marcien*, l'orateur mentionne le « patron » (προστάτης) de l'église (*Or.* 1, 31), sans préciser son nom ; dans le *Second éloge*, il indique que l'édifice qu'il décrit est une église martyriale, dont le titulaire a sa fête en hiver (*Or.* 2, 27 ; *Or.* 2, 32). Seuls les titres des discours dans l'index du *Matritensis* 4641 (N-101) précisent qu'il s'agit respectivement du « saint martyr Serg(ios)» (*Or.* 1) et du « saint martyr Stéphanos » (*Or.* 2) : cf. apparat critique de l'édition FOERSTER-RICHTSTEIG [n. 3].

66 F. PRÉVOT, « La cathédrale et la ville en Gaule dans l'Antiquité tardive et le Haut Moyen-Âge » *Histoire urbaine* 7 (juin 2003), 17-36, sp. 24-27. Escaliers et rampes d'accès constituent des éléments fréquents de l'aménagement des abords des églises. Cf. J.-CH. PICARD, *L'atrium dans les églises paléochrétiennes d'Occident*, in *Actes du 11e congrès international d'archéologie chrétienne, I* (Rome 1989), 505-553, sp. 540 [repris in J.-CH. PICARD, *Évêques, saints et cités en Italie et en Gaule. Études d'archéologie et d'histoire* (Rome 1998), 107-155] ; A. MICHEL, *Les Églises d'époque byzantine et umayyade de la Jordanie* (Turnhout 2001), 18 (exemples de Pella et Gerasa).

67 Les difficultés de l'étude archéologique de ces questions ont été soulignées par A. MICHEL, *Les Églises* [n. 66], 42.

68 Sur l'atrium, cf. PICARD, *L'atrium* [n. 66], A. MICHEL, *Les Églises* [n. 66], 18-20.

69 Sur ce souci de monumentalité, cf. PICARD, *L'atrium* [n. 66], 539-542. Des églises à tours sont signalées dans plusieurs régions : cf. J.-P. SODINI, *Les églises de Syrie du Nord*, in J.-M. DENTZER, W. ORTHMANN (dir.), *Archéologie et histoire de la Syrie II* (Saarbrücken 1989), 347-372, sp. 359-361 ; N. DUVAL, *L'architecture cultuelle*, in *Naissance des arts chrétiens* (Paris 1991), 186-219, sp. 204-205. L'angle nord-ouest de l'atrium du complexe ecclésial de Dor en Galilée est occupé par une pièce peut-être identifiable, d'après Cl. Dauphin, au rez-de-chaussée d'une tour : C. DAUPHIN, *Dora-Dor : a Station for Pilgrimage in the Byzantine Period on Their Way to Jerusalem*, in Y. TSAFRIFR (dir.), *Ancient churches revealed* (Jérusalem 1993), 90-97, sp. 93.

70 Ce local assume donc l'une des fonctions essentielles du *secretarium*/*salutatorium* des textes latins. Cf. J.-CH. PICARD, « La fonction des salles de réception dans le groupe épiscopal de Genève » *RAC* 65 (1989), 87-106 : 91-92 ; [repris in PICARD, *Évêques, saints et cités* [n. 66], 175-194] ; N. DUVAL, *L'ecclesia, espace de la commnunauté chrétienne dans la cité*, in *Naissance des arts chrétiens* [n. 69], 50-69, sp. 63-66. Sur la diversité fonctionnelle et morphologique des locaux désignés comme *secretarium* ou *salutatorium*, cf. N. DUVAL, « Les relations entre l'Afrique et l'Espagne dans le domaine liturgique : existe-t-il un explication commune pour les 'contre-absides' et les 'contre-chœurs' ? À propos de C. Godoy Fernandez, Arqueologia y liturgia : Iglesias Hispanicas (siglos IV al VII) » *RAC* 76 (2000), 429-476, sp. 461-464.

71 Cette identification se fonde sur l'étymologie du terme *diakonikon*, transparente aux yeux d'un Chorikios et susceptible de justifier la périphrase employée, sans préjuger des fonctions réelles des espaces désignés par ce mot : comme l'a montré V. Michel dans sa thèse, le *diakonikon* est un local polyvalent (V. MICHEL, *Les Annexes des églises byzantines en Palestine du IVe au VIIIe siècle. Étude archéologique, historique et liturgique* [Thèse, Université de Paris-IV, 2004], 448-452). Le mot οἶκος est traduit par « appartement » par ABEL (« Gaza » [n. 2], 24). Le sens du terme en grec est bien plus vaste, il peut s'appliquer à tout local construit, quelle que soit son importance et sa fonction.

Saint-Serge est associée d'une part à un baptistère (*Or.* 1, 24[72]), d'autre part à un hospice situé au nord de l'ensemble (*Or.* 1, 78) : le complexe assume donc des fonctions liturgiques et sociales spécifiques qui en font un pôle majeur de la vie religieuse et sociale de la ville. S'agit-il de la cathédrale ? Le baptistère est une condition nécessaire, mais non suffisante, à une telle identification[73]. Chorikios (*Or.* 1, 26) mentionne la présence d'un emplacement réservé à l'évêque dans l'église elle-même mais cet élément n'est pas décisif, dans la mesure où l'évêque était susceptible de se rendre dans toutes les églises de sa ville[74]. Le local de salutation pourrait constituer un meilleur critère. Comment toutefois interpréter la présence d'un local comparable à l'entrée de l'église Saint-Étienne ? Elle ne peut signaler un transfert de la cathédrale du site de Saint-Étienne (que Marcien aurait reconstruit en conservant l'ancien *salutatorium*) à celui de Saint-Serge : la localisation *intra muros* de l'église principale de Gaza est attestée depuis le IV[e] siècle[75]. En revanche, il est possible qu'une salle de réception épiscopale, au même titre qu'une cathèdre, ait été présente de façon régulière dans toutes les églises de la cité. Il convient donc de se garder de toute interprétation hâtive. Toutefois Chorikios assimile explicitement le complexe de l'église Saint-Étienne, ou du moins l'ensemble constitué par les propylées et l'atrium, à une résidence d'été (*Or.* 2, 28 : θερινὸν ἐνδιαίτημα), et décrit le local de salutation – mais de façon peut-être métaphorique — à la façon d'un jardin (*Or.* 2, 33) : l'on pourrait avoir affaire à l'église utilisée de façon préférentielle en été par l'évêque, et peut-être liée à sa résidence d'été, sans que soit exclu un fonctionnement hivernal occasionnel, en particulier lors de la fête du saint[76]. L'existence contemporaine au sein des deux complexes d'un espace

72 Chorikios utilise la périphrase « emplacement de l'initiation aux mystères » : la formule peut désigner soit le baptistère lui-même (ABEL, « Gaza » [n. 2], 15, n. 1 ; MANGO, *The art of the byzantine empire* [n. 4], 61 ; THÜMMEL, *Die Schilderung der Sergioskirche* [n. 4], 61), soit un local réservé à la catéchèse, dont la présence implique alors celle d'un baptistère au sein du complexe (V. MICHEL, *Les Annexes* [n. 71], 315).

73 Cf. N. DUVAL, *L'évêque et la cathédrale en Afrique du Nord*, in *Actes du 11[e] congrès international d'archéologie chrétienne, I* [n. 66], 345-403, sp. 360-367 ; J.-P. SODINI, *Groupes épiscopaux et cathédrales en Turquie, ibid.*, 405-426, sp. 419 ; B. DUFAŸ, *À propos du baptême : l'évêque, la ville et la campagne, ibid.*, 637-650, sp. 637-638.

74 J.-P. SODINI, *Groupes épiscopaux et cathédrales en Turquie* [n. 73], 419.

75 La « grande église » — c'est-à-dire la cathédrale — élevée dans les premières années du V[e] siècle se trouvait « au beau milieu » de la ville. Cf. Marc le Diacre, *Vie de Porphyre, évêque de Gaza*, éd. par H. GRÉGOIRE et M.-A. KUGENER (Paris 1930), § 2, l. 18-19 ; § 43, l. 6, § 53, l. 4. Le « minuscule évêché » antérieur, associé à l'église de la Paix, très normalement désignée aussi comme « sainte église » se situait également à l'intérieur des remparts. Cf. Marc le Diacre, *Vie de Porphyre*, § 18 ; § 20 ; § 23 ; § 62 ; § 77. Le récit des diverses « entrées » de Porphyre à Gaza (§ 18, § 61-62) et la description de la procession organisée par l'évêque pour obtenir la fin de la sécheresse (§ 20) montrent que cet évêché se trouvait à l'intérieur des remparts.

76 L'utilisation saisonnière préférentielle d'un édifice de culte est attestée dès l'Antiquité tardive dans la partie orientale du monde méditerranéen par des textes hagiographiques. La *Vie* de Sainte Matrone de Pergé mentionne, dans le couvent fondée par la sainte à Constantinople, une église de printemps et une église d'hiver (cf. *AASS Nov. III*, 810, § 46 ; 821, § 34 ; 823 E) ; dans la *Vie* de Théodore de Sykéon sont mentionnés un « oratoire d'hiver », au monastère de Sykéon, et une « église d'hiver », dans

réservé aux fonctions séculières de l'évêque serait justifiée par cette alternance saisonnière. Une conclusion définitive n'est pas de mise : l'intérêt du témoignage de Chorikios est d'inciter à une réflexion plus approfondie sur la signification du local de salutation et sur ses rapports avec la résidence épiscopale.

La construction du complexe groupé autour de l'église Saint-Serge a dû impliquer des opérations foncières importantes ou à tout le moins, si l'Église était déjà propriétaire du sol, des travaux préalables d'aménagement[77], dont Chorikios ne dit mot. L'ouvrage qu'il célèbre peut ne pas être entièrement nouveau. Un texte hagiographique dont l'auteur se présente sous le nom de Marc le Diacre et se dit contemporain de son héros, Porphyre, évêque de Gaza de 395 à 420, relate par le menu la fondation d'une église appelée soit « Eudoxiana », en l'honneur de l'impératrice Eudoxie qui a contribué à sa construction, soit « grande » ou « sainte » Église, aménagée sur les ruines du temple du grand dieu païen de la ville, Marnas[78]. Il est évidemment possible que le centre-ville de Gaza ait comporté à partir du début du deuxième tiers du VI[e] siècle deux églises importantes, l'Eudoxiana et Saint-Serge. Il a cependant été proposé de les identifier l'une à l'autre. La position la plus radicale est celle de P. Peeters, pour qui la *Vie de Porphyre* serait un faux, destiné précisément à affirmer les droits de la communauté orthodoxe sur l'église Saint-Serge, elle-même surgie de terre grâce à l'action de l'évêque Marcien : l'Eudoxiana n'aurait jamais existé. Ces vues ont fait l'objet de critiques vigoureuses. Aux yeux des autres partisans de l'identification des deux églises, l'église Eudoxiana aurait simplement changé de nom et serait devenue l'église Saint-Serge[79]. De fait, si les données disponibles concernant la localisation, le plan et l'élévation des deux édifices ne se recouvrent pas suffisamment pour démontrer leur identité, ils présentent des points communs dont aucun n'est déterminant à

un monastère de Constantinople (A. J. FESTUGIÈRE, *Vie de Théodore de Sykéon* [Bruxelles 1970], § 122 ; §135).

77 L'importance du remodelage imposé au tissu urbain lors de l'implantation du groupe épiscopal est soulignée, pour l'Occident, par F. PRÉVOT (« La cathédrale » [n. 66], 31-33).

78 Sur Marnas et son sanctuaire, voir en dernier lieu N. BELAYCHE, *Iudaea-Palaestina. The pagan cults in Roman Palestine, second to the fourth century*, translated by M. Brain (Tübingen 2001), 235-249, avec la bibliographie antérieure.

79 Cf. P. PEETERS, « La vie géorgienne de Saint Porphyre de Gaza » *Analecta Bollandiana* 59 (1941), 65-216 : 76-78, 95-97. *A contrario*, voir F. R. TROMBLEY, *Hellenic Religion and Christianization*, I (Leiden 1993), 246-282 et en dernier lieu, plus nuancé et plus convaincant, Z. RUBIN, *Porphyrius of Gaza and the Conflict between Christianity and Paganism in Southern Palestine*, in A. KOFSKY, G. G. STROUMSA (dir.), *Sharing the Sacred : Religious contacs and conflicts in the Holy Land* (Jerusalem 1998), 31-66, avec une analyse critique serrée des travaux antérieurs ; voir aussi P. CHUVIN, *Christianisation et résistance des cultes traditionnels, approches actuelles et enjeux historiographiques*, in M. NARCY, E. REBILLARD (dir)., *Hellénisme et christianisme* (Villeneuve d'Asq 2004), 16-34, sp. 17-27. Sur l'hypothèse d'un changement de vocable, voir H. GRÉGOIRE, M.-A. KUGENER, « Introduction » in Marc le Diacre, *Vie de Porphyre* (Paris 1930), xl, n. 1 ; H. LECLERCQ, *Dictionnaire d'Archéologie Chrétienne et de Liturgie* XIV, 1 (Paris 1939), *s. v.* « Porphyre de Gaza », 1465-1503, sp. 1496 ; E. BALDWIN SMITH, *The Dome. A study in the history of ideas* (Princeton 1950), 15-16 ; 39-40.

lui seul mais dont l'accumulation est troublante[80]. D'après les conclusions d'une étude récente, il semble que le texte grec de la *Vie de Porphyre* dont nous disposons soit une adaptation d'une version remaniée d'un texte rédigé en syriaque et proche dans le temps des événements qu'il relate[81]. L'église dont le texte narre la fondation a donc réellement été édifiée au début du Ve siècle, et plusieurs anecdotes relatives à sa construction remontent au noyau le plus ancien du récit[82]. Cependant, la version grecque dont nous disposons est plus tardive que la rédaction syriaque originelle, et ne saurait être antérieure à 444[83]. Sa datation n'est pas établie de façon plus précise[84]. L'élaboration de cette nouvelle version a pu être suscitée par les travaux de l'église Saint-Serge : le récit de fondation de l'Eudoxiana se serait alors vu conférer une nouvelle actualité soit en raison d'une concurrence entre les deux églises, soit au contraire en raison de la continuité entre les deux établissements, Saint-Serge n'étant que le nouveau vocable de l'Eudoxiana. En ce dernier cas l'inauguration fêterait, non l'achèvement d'une construction neuve, mais la restauration de la cathédrale du Ve siècle. L'étude des rapports entre les églises Eudoxiana et Saint-Serge, dont les enjeux en termes de topographie et d'histoire urbaine sont essentiels et pèsent aussi sur l'exploitation documentaire de la description de Chorikios, relève donc au moins

80 L'Eudoxiana, une fois construite, supplante l'ancienne église épiscopale, comme le montre sa désignation de « grande » église (cf. *supra*, n. 75) ; Saint-Serge, on l'a vu, peut prétendre à être identifiée comme la cathédrale de Gaza, mais cette identification n'est pas certaine et peut au reste correspondre à un nouveau transfert de fonction d'une église à une autre. Eudoxie recommande à Porphyre d'annexer à son église un « hospice pour les étrangers », dont la construction est confirmée, non par la version grecque de la *Vie de Porphyre*, mais par une version géorgienne (*Vie de Porphyre*, § 54, l. 5-7 ; cf. PEETERS, « La vie géorgienne » [n. 79], 78 ; RUBIN, *Porphyrius of Gaza* [n. 79], 38 ; sur cette version géorgienne, voir aussi désormais J. W. CHILDERS, « The Georgian Life of Porphyry of Gaza » *Studia Patristica* 35 [2001], 374-384) ; Chorikios loue Marcien d'avoir songé à associer à l'église Saint-Serge un hospice, mais précise qu'il est destiné aux pauvres et aux vieillards : malgré leur évidente parenté fonctionnelle, il peut s'agir de deux équipements distincts. Trente-deux colonnes de marbre de Carystos ont été envoyées par Eudoxie pour orner l'église construite par Porphyre (*Vie de Porphyre* [n. 75], § 84, l. 1-5), et l'église Saint-Serge est ornée de colonnes du même marbre (*Vie de Porphyre* [n. 75], § 92, l. 2, ce qui peut toutefois s'expliquer par la volonté de Marcien de concurrencer l'ouvrage de Porphyre (cf. TROMBLEY, *Hellenic Religion* [n. 79], 262 ; toutefois, contrairement à ce qu'affirme F.R. Trombley, le marbre de Carystos n'est pas utilisé exclusivement pour les propylées de l'église : cf. *Or.* 1, 41-42).

81 RUBIN, *Porphyrius of Gaza* [n. 79].

82 RUBIN, *Porphyrius of Gaza* [n. 79], 42-45 ; 60-62.

83 H. GRÉGOIRE, M.-A. KUGENER, « Introduction » in *Vie de Porphyre* [n. 75] xxxiii-xxxvii.

84 D'après F. R. Trombley, le texte édité par H. Grégoire et M.-A. Kugener est antérieur au concile de Chalcédoine en 451, car l'évêque de Jérusalem n'y est jamais désigné avec son titre de patriarche (TROMBLEY, *Hellenic Religion* [n. 79], 279). L'argument n'est pas convaincant, dans la mesure où les événements rapportés se déroulent bien avant l'établissement du patriarcat de Jérusalem. Un indice, à vrai dire très ténu, d'une datation plus récente, pourrait être constitué par un petit discours mis dans la bouche d'Arcadius qui semble faire écho à la Novelle 103, datée du 1er juillet 536, et qui élève précisément la province de Palestine au rang de province consulaire et Sréphanos au rang de consul (*Vie de Porphyre*, § 41. Cf. GRÉGOIRE, KUGENER, « Introduction » [n. 75], xliii-xliv ; voir cependant les remarques dubitatives de Z. RUBIN, *Porphyrius of Gaza* [n. 79], 63, n. 100).

partiellement de la résolution d'un problème d'histoire littéraire et plus précisément de la datation et de la fonction de la version grecque de la *Vie de Porphyre*.

Le paysage urbain de Gaza, tel qu'il est possible de se le représenter à partir des discours de Chorikios, est conforme aux canons de l'urbanisme « classique » hérités du Haut Empire, tout en étant profondément christianisé. Ce paysage n'est pas statique : tout au contraire, il change, selon une temporalité cyclique, mais aussi historique. L'aspect de la ville se modifie en fonction de la saison, lorsque l'on aménage ou démonte la σκηνή estivale, et à l'occasion des fêtes, régulières ou ponctuelles, chrétiennes ou non — ce thème essentiel, très présent dans l'œuvre de Chorikios, a déjà fait l'objet d'une étude substantielle : je n'y reviens pas[85]. L'espace urbain évolue également sous l'effet de diverses opérations d'aménagement, dont rend compte l'orateur. Les discours de Chorikios constituent ainsi une source sur les épisodes et les acteurs de l'aménagement urbain de Gaza dans le deuxième quart du VIe siècle.

La fabrique de la ville

L'œuvre oratoire de Chorikios permet d'étudier sur le vif le partage des compétences entre le pouvoir central ou ses agents, l'évêque et les responsables locaux laïcs. L'inventaire des données met en évidence l'existence de trois configurations d'acteurs différentes correspondant à trois domaines d'activités distincts : espaces et édifices publics civils ; fortifications ; constructions religieuses. En effet, dans la présentation qu'en donne Chorikios, si la construction religieuse dépend essentiellement de l'évêque, éventuellement aidé de généreux donateurs, les espaces et édifices publics civils relèvent soit de l'évêque, soit du gouverneur, soit du père de la cité, et les travaux de fortification impliquent le concours de l'ensemble des composantes de la cité. Le rôle prééminent de la fonction épiscopale dans la vie de la communauté est illustré par la présence de l'évêque dans chacune de ces configurations (cf. tableau 3). Deux personnalités prennent un relief particulier. Le gouverneur Stéphanos, dédicataire principal de l'*Éloge de Stéphanos et Aratios*, prononcé peu de temps après le *Premier éloge de Marcien* où il est également mentionné, est le gouverneur de Palestine Première auquel Justinien rend hommage dans la novelle 103, datée de juillet 536[86]. C'est un citoyen de

85 Cf. F. K. LITSAS, « Choricius of Gaza and his description of Festivals at Gaza » *JÖByz* 32/3 (1982) =*XVI. intern. Byz. Kongress Wien*, II, 3, 427-436.

86 Il est identifié par P. Mayerson au comte Stéphanos chargé par Justinien de reconstruire les églises et plus généralement d'assister les évêques après la révolte samaritaine de 529. P. MAYERSON, « Justinian's Novel 103 and the reorganization of Palestine » *BASO* 269 (1988), 65-71. L'identification n'est pas reprise par la *PLRE* (III, *s.v.* Stephanus 7), mais semble au moins plausible. En revanche, comme l'a souligné D. FEISSEL (*Bull. Ép.* 1989, n° 1000), l'identification de Stéphanos au père de l'un des trois destinataires d'un épithalame de Chorikios, proposée par K. G. HOLUM (« Flauius Stephanus, proconsul of byzantine Palestine » *ZPE* 63 [1986], 231-239) est impossible. Sur la relation chronologique entre le *Premier éloge de Marcien* et l'*Éloge de Stéphanos et d'Aratios*, cf. *Or.* 3, 61.

Gaza (*Or.* 3, 54). L'évêque Marcien occupe quant à lui le siège épiscopal au moins de 530 à 549[87].

Espaces et édifices publics civils

Dans le domaine de l'édilité civile, évêque, gouverneur et père de la cité ont les mêmes compétences[88]. Les travaux mentionnés par Chorikios concernent les équipements thermaux, les aménagements hydrauliques, divers édifices publics, dont les aménagements de l'agora étudiés plus haut, et enfin les portiques de rues (tableau 3). Le fait que, conformément aux règles de l'éloge, l'activité des différents intervenants soit décrite de façon à paraître relever de l'évergétisme n'indique en rien que le financement des projets ne soit pas d'origine publique, qu'il provienne des ressources de la cité ou peut-être, dans le cas des travaux attribués au gouverneur, de la caisse de la province. Les portiques de rues semblent avoir fait l'objet, non de travaux de construction ou de réfection, mais d'une opération de police urbaine, consistant en la suppression d'aménagements précaires empiétant sur les portiques et gênant l'accès aux thermes : l'opération a consisté à élargir, — et non allonger — les portiques et à supprimer ce qui faisait obstacle à la circulation[89] : la surveillance des espaces publics fait en effet partie du domaine de compétence des notables et de l'évêque[90].

Fortifications

Les travaux de restauration des remparts, qui viennent de s'achever au moment où Chorikios prononce son *Premier Éloge de Marcien* en 535/536, sont mentionnés à trois reprises, dans le cadre de chacun des éloges de Marcien et dans l'éloge de Stéphanos.

Or. 1, 7 : « En effet, voyant que la terre qui nous a donné le jour se trouvait, en raison de la faiblesse des remparts, perpétuellement exposée aux attaques des ennemis venus s'en emparer, et jugeant que le fait que chaque jour à son tour fasse craindre l'esclavage équivaut à avoir été réduit en esclavage, grâce à une protection invincible tu [= Marcien] nous as permis de vivre dans une tranquillité sans mélange ni doutes. Les

87 C. SALIOU, « Gaza dans l'Antiquité Tardive : nouveaux documents épigraphiques » *RBi* 107 (2000), 390-411 : 398-400.

88 Sur les compétences de l'évêque, cf. D. CLAUDE, *Die byzantinische Stadt im 6. Jahrhundert* (München 1969), 121-123 ; K. L. NOEHTLICHS, « Materialien zum Bischofsbild aus den spätantiken Rechtsquellen » *JbAC* 16 (1973), 28-59 ; D. FEISSEL, *L'évêque, titres et fonctions d'après les inscriptions grecques jusqu'au VII^e siècle*, in *Actes du 11^e congrès international d'archéologie chrétienne, I* [n. 66], 801-835 ; pour une synthèse, voir J. H. W. G. LIEBESCHUETZ, *Decline and Fall of the Roman City* (Oxford 2001), 145-167, avec la bibliographie. Sur le père de la cité, voir l'étude d'A. LANIADO dans le présent volume. Sur l'implication des différents acteurs dans la construction publique, voir les deux études régionales de L. DI SEGNI : *The involvement* [n. 46] ; *Epigraphic documentation on building in the provinces of Palaestina and Arabia, 4th-7th c.* in J. H. HUMPHREY (dir.), *The Roman and Byzantine Near East, vol. 2. Some recent archeological research* (Portsmouth 1999), 149-178.

89 Cf. *Or.* 7, 50-52, texte cité *supra*, n. 31 (voir aussi n. 38).

90 *Code Justinien* I, 4, 26, 8-9 (3-4) ; X, 30, 4, 11-14 (7-8).

constantes rumeurs de malheurs ont en effet pris fin grâce au secours de la munificence (μεγαλοψυχία[91]) impériale et une fois que la générosité des habitants (φιλοτιμία τῶν ἐνοικούντων) se fut réglée sur ton zèle. »

Or. 2, 16 : « Le rempart n'existait auparavant pour nous que par son nom. La plus grande partie de l'enceinte était ouverte à qui entrait, et ce qui en restait était encore franchissable en raison de l'amas des déblais. C'est pourquoi la Rumeur se moquait de notre cité et annonçait des guerres bien que les ennemis se tinssent tranquilles. Tu [= Marcien] en as réparti la responsabilité entre les notables — pour abréger et imiter votre diligence dans mon discours – et tu as inventé, comme deuxième protection, de creuser un fossé dans les déblais, en sorte que la hauteur joue le rôle d'un second mur. »

Or. 3, 55 : [éloge de Stéphanos, prosopopée de Gaza] « Il y a deux choses qui protègent les villes, la bienveillance divine et un rempart solide : l'une est venue de toi, l'autre grâce à toi. »

ibid. 57 : « Voici ce que dit la cité, et moi, admirant tes actions, j'approuve l'ordre selon lequel tu as agi, car c'est après t'être soucié en premier lieu de l'enceinte et avoir rendu la ville imprenable que tu t'es occupé d'en accroître l'élégance, afin de ne pas embellir la ville pour les ennemis. »

La juxtaposition de ces trois passages met en évidence le caractère partiel et faussé de ce type de source : Chorikios ne mentionne qu'une fois l'intervention impériale ; les rôles respectifs du gouverneur et de l'évêque sont présentés de façon différente en fonction du contexte. Si l'un des trois discours nous faisait défaut, notre perception de l'épisode en serait modifiée. Un quatrième discours, consacré par exemple à l'éloge du titulaire de la charge de père de la cité pendant les travaux, nous livrerait encore une autre version qui fournirait un éclairage supplémentaire précieux. Malgré tout, les allusions de Chorikios permettent d'explorer les processus mis en œuvre lors la restauration des remparts.

L'initiative des travaux est attribuée par Chorikios tantôt à l'évêque, tantôt au gouverneur. La législation de Justinien, qui confère ou confirme aux évêques un rôle essentiel dans la gestion des finances municipales, mentionne les fortifications dans l'énumération des postes de dépenses[92]. Ces travaux concernent donc l'évêque au même titre que les bains ou les portiques. Cependant, le statut particulier des enceintes dans la tradition juridique romaine rend nécessaire, pour les travaux de quelque envergure, l'obtention d'une autorisation impériale, émanant du gouverneur par délégation[93]. Ses fonctions de gouverneur suffisent donc à justifier le rôle déterminant attribué à Stéphanos dans la prise de décision.

91 Il s'agit de l'unique occurrence du terme μεγαλοψυχία dans l'ensemble de l'œuvre conservée de Chorikios, où le groupe μεγαλόψυχον ἦθος apparaît en revanche à deux reprises (*Or.* 3, 8 ; *Decl.* 9, 59).

92 *Code Justinien* I, 4, 26, pr.

93 J. DURLIAT, *Les Dédicaces des ouvrages de défense dans l'Afrique byzantine* (Rome 1981), 93-95.

Chorikios met en parallèle la « munificence impériale » et la « générosité des habitants ». Le mot ἐνοικοῦντες est un équivalent littéraire du terme plus technique οἰκήτορες, utilisé au VI^e siècle pour désigner, en la distinguant éventuellement des notables, la population stable de la cité[94]. La sollicitude de Justinien à l'égard de la construction publique est abondamment attestée aussi bien par le *De Aedificiis* de Procope que par la documentation épigraphique[95]. Il y a cependant lieu de s'interroger sur le contenu réel de la μεγαλοψυχία manifestée par Justinien à l'égard de Gaza. Une étude portant, il est vrai, non sur le siècle de Justinien, mais sur la fin du Haut Empire et le début de l'Antiquité Tardive, montre que la notion de « munificence impériale » est susceptible de s'appliquer à l'acte législatif en lui-même, c'est à-dire à une autorisation ou à un ordre[96]. Le principe selon lequel la construction et l'entretien des remparts sont à la charge de la cité, affirmé à la fin du IV^e siècle, est entériné dans l'œuvre codificatrice et législative de Justinien[97], qui prévoit cependant aussi la possibilité d'attribution de fonds impériaux[98]. Dans le cas particulier de Gaza, la mention de la munificence impériale peut aussi renvoyer aux circonstances particulières de l'histoire de la Palestine : après la révolte samaritaine, Justinien avait accordé à la Palestine Première une remise de 12 *centenaria* sur les impôts des années 530 et 531[99]. Cette mesure pourrait avoir facilité le financement des travaux du rempart. L'allusion à la φιλοτιμία des habitants est probablement un euphémisme pour désigner l'exécution d'une corvée ou la complaisance à s'acquitter d'une contribution exceptionnelle[100]. Elle montre en tout cas que la munificence impériale ne dispense pas la cité de la totalité des charges inhérentes à l'entreprise. Elle permet surtout à Chorikios d'associer dans une même phrase l'empereur et les habitants de Gaza. Les caractéristiques des travaux concernant les murailles, impliquant non seulement la participa-

94 Sur le terme οἰκήτωρ et sa signification, voir A. LANIADO, *Les notables municipaux dans l'empire protobyzantin* (Paris 2002), 186-191. Le mot est également utilisé par Chorikios (*Or.* 2, 16 ; *Or.* 5, 34).

95 Les quelques exemples qui suivent, dont la liste pourrait être allongée, sont limités à la construction de fortifications au Levant. Procope attribue à Justinien la construction des remparts de Bethleem et Tibériade (*Aed.* V, 9, 12-13 et 21). La générosité impériale est célébrée dans de nombreuses inscriptions commémorant des travaux de fortification : sous le règne de Justin, à Skythopolis, cf. DI SEGNI, *The involvement* [n. 46], 318-319 ; sous le règne de Justinien, à Chalcis, cf. J.-P. FOURDRIN, « Une porte urbaine construite à Chalcis de Syrie par Isidore de Milet le Jeune (550-551). Avec un appendice épigraphique de Denis Feissel » *T&MByz* 12 (1994), 299-307, sp. 305-307 ; à Cyrrhus, cf. D. FEISSEL, « Les édifices de Justinien au témoignage de Procope et de l'épigraphie » *AnTard* 8 (2000), 81-104 : n° *50 ; à Bostra, cf. *IGLS*, XIII, 1, n° 9130 ; n° 9135-9136.

96 J.-M. CARRIÉ, *La « munificence » du prince. Les modes tardifs de désignation des actes impériaux et leurs antécédents*, in *Institutions, société et vie politique* [n. 25], 411-430.

97 *Code Justinien* VIII, 11, 7 (rédaction modifiée de *Code Théodosien* XV, 1, 23) ; *Code Théodosien* XV, 1, 34 = *Code Justinien* VIII, 11, 12 ; *Novelle* 26, 4, pr.

98 *Code Justinien* X, 30, 4, pr ; *Novelle* 26, 4, pr.

99 Cyrille de Scythopolis, *Vie de Saint Sabas*, traduction française par A.-J. FESTUGIÈRE, *Les Moines d'Orient*, III, 2 (Paris 1962), § 73 ; § 75 : E. SCHWARTZ, *Kyrillos von Skythopolis* (Leipzig 1959), 177, 1-3 ; 181, 18-20.

100 Il s'agit des deux modes de contribution prévus par les lois retenues dans le Code Justinien : *Code Justinien* VIII, 11, 7 ; VIII, 11, 12.

tion de l'ensemble de la cité, mais aussi l'intervention du pouvoir central, confèrent à l'enceinte une valeur sémiologique : elle est le signe concret de l'intégration de la cité à l'empire et de l'unité de ce dernier.

La fonction attribuée par Chorikios à Marcien dans les travaux de restauration du rempart est double : l'évêque a assumé la tâche d'un architecte dans la conception même du projet ; il a également joué un rôle dirigeant dans la répartition des tâches entre les notables[101]. Un évêque pouvait être doté d'une compétence architecturale : Cyrille de Scythopolis, dans son récit de la construction de la Néa à Jérusalem, précise que l'empereur envoya de Constantinople un architecte-ingénieur mais que la supervision effective des travaux fut confiée à l'évêque Barachos[102]. Le fractionnement des travaux est une constante dans la pratique de construction antique. Il est bien attesté pour la restauration ou la construction de remparts dans l'Antiquité Tardive. À Philae, les travaux de restauration de l'enceinte sont fractionnés par tronçons[103]. À Bostra, sous le règne de Justinien, trois inscriptions distinctes commémorent la construction de trois courtines, réalisées dans le cadre de travaux d'ensemble, mais avec un certain décalage dans le temps et sous la responsabilité d'individus différents[104]. À Anazarbos, deux inscriptions, datées du VI^e siècle, mentionnent la restauration du rempart « sous » (ἐπί) le gouverneur Fl. Claudianos, « grâce au zèle » (σπουδῇ) respectivement du comte Paulos[105] et d'un certain Thalassios[106]. Le terme σπουδή, qui apparaît souvent dans la documentation épigraphique[107], ne s'applique pas à une qualité morale, mais à une compétence et devrait, d'après J. Gascou[108], être traduit par « gestion efficace » ou

101 Une inscription de Gaza mentionne la restauration des remparts sous la conduite de deux entrepreneurs (GLUCKER, *City of Gaza* [n. 27], 140-141, n° 33). Elle témoigne de la possibilité de confier la réalisation effective du projet à des professionnels (voir aussi FOURDRIN, « Une porte urbaine » [n. 95], 307). Cependant, non datée, elle ne peut être versée au dossier des grands travaux de l'évêque Marcien (Cf. DI SEGNI, *Epigraphic documentation* [n. 88], 154-155).

102 Cyrille de Scythopolis, *Vie de Saint Sabas*, § 73 : SCHWARTZ, *Kyrillos* [n. 99], 177, 19-20. La *Vie de Porphyre* décrit une procédure identique pour la construction de l'Eudoxiana : envoi par l'impératrice d'un architecte porteur du plan de l'édifice ; réalisation des travaux sous la conduite de l'évêque. Au IV^e s., un rôle déterminant avait été attribué par Constantin aux évêques dans la construction du Saint-Sépulchre et de la basilique de Mambre. Cf. P. LIVERANI, « Progetto architettonico e percezione commune in età tardoantica » *BABesch* 78 (2003), 205-219.

103 E. BERNAND, *Les Inscriptions grecques et latines de Philae* (Paris 1969), n° 194, l. 9 ; n° 195, l. 5 ; n° 224, l. 8 ; n° 225, l. 5-6 ; n° 226, l. 5. Les deux premiers de ces textes sont datés du milieu du V^e s., les trois autres du VI^e s. Ce groupe de documents pose avec acuité le problème de la gestion financière des travaux ; cf. FEISSEL, *L'évêque, titres et fonctions* [n. 88], 823-824.

104 *IGLS* XIII, 1, n° 9130 ; n° 9135-9136.

105 G. DAGRON, D. FEISSEL, *Inscriptions de Cilicie* (Paris 1987), n° 104, repris in M. H. SAYAR, *Die Inschriften von Anazarbos und Umgebung* (Bonn 2000), 32, n° 22.

106 M. H. SAYAR, « Mauererneuerungeninschriften aus Anazarbos » *EA* 29 (1997), 111-115, sp. 113, repris in SAYAR, *Die Inschriften von Anazarbos* [n. 105], 32-33, n° 23.

107 BERNAND, *Les Inscriptions* [n. 103], n° 194 ; n° 224 ; *IGLS* XIII, 1, n° 9128 ; n° 9135-9137 ; D. FEISSEL, « Notes d'épigraphie chrétienne VIII. XXIV : trois inscriptions de Justinien I^er à Trébizonde » *BCH* 116 (1992), 383-396 : n° 1.

108 J. GASCOU, « Deux inscriptions byzantines de Haute-Égypte » *T&MByz* 12 (1994), 323-342, sp. 329-330.

« intendance efficace ». Le mot ἐπιμελεία, employé par Chorikios (cf. tableau 3) en est un équivalent[109]. Les documents dont nous disposons ne précisent que rarement les modalités de la répartition des responsabilités. À Bostra, d'après une interprétation récemment proposée, la supervision de la construction d'un édifice indéterminé, dans le cadre d'une série de travaux effectués grâce à la générosité de l'empereur Justinien, a été confiée à deux orfèvres (ou banquiers) « par les démotes[110] ». Le caractère collégial de la prise de décision dans ce cas rend d'autant plus remarquable le rôle de chef d'exécutif joué par Chorikios à Gaza. Toutefois l'évêque de Gaza peut avoir joué ce rôle de façon officieuse, au sein d'une réunion délibérative qui aurait seule été mentionnée dans un document officiel tel que l'est l'inscription de Bostra ; de même la décision attribuée aux démotes peut avoir été préparée, c'est-à-dire prise, par l'un ou l'autre des hommes forts de la cité. La législation de Justinien, qui distingue l'évêque de l'ensemble des notables, tout en lui conférant une part égale dans la gestion urbaine[111] fait en tout cas de l'épiscopat un cadre favorable à l'émergence de personnalités politiques fortes.

Comme le souligne Chorikios, l'enceinte n'est qu'un élément du système défensif d'une cité : la bienveillance divine est aussi indispensable. C'est dire l'importance de la construction religieuse.

La construction religieuse

Le règne de Justinien correspond à une efflorescence de la construction religieuse en Terre Sainte[112]. Le témoignage de Chorikios permet d'entamer une étude des modalités, à Gaza, de cet épanouissement — étude qui devra être poursuivie par une analyse de la documentation épigraphique. L'évêque a une responsabilité éminente sur les constructions religieuses de son diocèse[113]. Chorikios distingue les entreprises dues à l'évêque seul (restauration de l'église des Apôtres et d'une église suburbaine anonyme ; construction de l'église Saint-Étienne) et les travaux de l'église Saint-Serge, où l'évêque et le gouverneur ont collaboré. Cette collaboration est rappelée dans l'*Éloge de Stéphanos et Aratios* (*Or.* 3, 60) : « (…) ce temple splendide élevé en ville par les soins de l'évêque

109 Le terme est également fréquent dans la documentation épigraphique. Voir par exemple les textes cités par DI SEGNI, *The involvement* [n. 46], 323.

110 *IGLS* XIII, 1, n° 9129 ; C. ZUCKERMANN, « Le cirque, l'argent et le peuple. À propos d'une inscription du Bas-Empire » *REByz* 58 (2000), 69-96, sp. 70-73 et 94 ; le terme « démotes » désigne ici d'après C. Zuckermann les membres du corps civique, formant une « entité structurée » qui ne se confond ni avec un collège de notables ni avec l'ensemble des habitants.

111 Cf. NOEHTLICHS, « Materialien zum Bischofsbild » [n. 88], 47-48. Une loi de 545 place explicitement l'évêque au-dessus du père de la cité, dans la mesure où ce dernier doit lui rendre des comptes (*Novelle* 128, 16).

112 F.-M. ABEL, *Histoire de la Palestine* (Paris 1952), 359-362 ; Y. HIRSCHFELD, « Imperial building activity during the reign of Justinian and pilgrimage to the Holy Land in light of the Excavations of Mont Berenice, Tiberias » *RBi* 106 (1999), 236-249 ; A. OVADIAH, *Churches of the Age of Justinian in Israel*, in *Acta XIII Congressus internationalis archaelogiae christianae* (Città del Vaticano 1998), 77-96.

113 Cf. NOEHTLICHS, « Materialien zum Bischofsbild » [n. 88], 37.

(ἐπιμελεία), avec magnificence grâce à ta générosité (φιλοτιμία) ». La contribution de Stéphanos explique que son portrait figure sur l'abside centrale de l'église (*Or.* 1, 30-31), dont il est ainsi présenté comme le fondateur. Chorikios ne donne cependant aucune indication sur les modalités d'achat du terrain ni au reste sur l'ampleur réelle des travaux effectués. De fait, comme on l'a vu, la « construction » de l'église Saint-Serge peut n'être qu'une réfection de l'Eudoxiana. Une novelle de Justinien rappellera au reste en 538 que le titre de fondateur peut être conféré non seulement par la construction, mais aussi par la restauration d'une église (*Novelle* 67). Aux lendemains de la révolte samaritaine, les évêques des Palestines Première et Seconde ont bénéficié par décision impériale de financements extraordinaires pour la reconstruction des églises[114]. Chorikios cependant ne fait aucune allusion à des destructions opérées à Gaza par les Samaritains, et l'exemple de la Néa à Jérusalem, dont la dédicace mentionne la φιλοτιμία de Justinien[115], conduit à exclure l'hypothèse que Stéphanos ait pu se faire passer pour le « fondateur » d'une église construite ou restaurée sur fonds publics. Au reste, les fonctionnaires mentionnés dans les inscriptions du Levant Sud commémorant des travaux d'architecture religieuse semblent toujours agir à titre privé[116]. Nous avons bien affaire ici aussi à un cas d'évergétisme privé : Stéphanos a agi non en tant que gouverneur de Palestine, relais de la volonté impériale, mais en tant que riche particulier et citoyen de Gaza, soucieux à la fois de son salut et de sa gloire.

Conclusion

Chorikios nous donne à voir la silhouette générale de la ville de Gaza, enserrée dans ses remparts et dominée par l'église Saint-Serge, à laquelle répond, sur une colline du faubourg oriental, l'église Saint-Étienne. Ses allusions répétées confirment la présence à Gaza de ces aménités essentielles à la vie urbaine antique que sont les portiques, les bains, les adductions d'eau. Certaines des informations qu'il nous livre ne prennent tout leur sens que dans le cadre d'une confrontation avec d'autres sources : la mise en regard des formulations de Procope et de Chorikios permet ainsi de formuler quelques hypothèses concernant l'agora. L'étude de l'espace urbain de Gaza relève ainsi à certains égards de la philologie, voire de l'histoire littéraire, comme le montre le débat sur l'identification éventuelle de l'église Saint-Serge à une « Grande Église » antérieure. Au-delà de Gaza, l'œuvre oratoire de Chorikios s'inscrit dans un double contexte, défini par une tradition culturelle et didactique, mais aussi par un moment historique et une localisation géographique. Les indications données par l'orateur sur les activités édilitaires de l'évêque Marcien et plus généralement sur les modalités d'intervention

114 Cyrille de Scythopolis, *Vie de Saint Sabas*, § 73 : SCHWARTZ, *Kyrillos* [n. 99], 177, 1-2 (remise d'impôts) ; 177, 6 (financement d'origine étatique).

115 *SEG* XXVII, 1015 (cf. Cyrille de Scythopolis, *Vie de Saint Sabas*, § 73 : SCHWARTZ, *Kyrillos* [n. 99], 177, 14-19).

116 DI SEGNI, *The Involvement*, [n. 46], 313-314.

des différents responsables de l'aménagement urbain, ainsi que sur l'évergétisme chrétien, relèvent, au même titre que des documents épigraphiques ou narratifs, de l'histoire des institutions civiques et de la construction urbaine dans l'Antiquité tardive et constituent plus précisément des matériaux de l'histoire du Levant Sud au lendemain de la révolte samaritaine. La restauration des remparts est l'objet de l'attention particulière de l'orateur, qui nous fait connaître ainsi un épisode précis de l'histoire de la ville, et nous permet aussi, par la façon même dont il le présente, de mieux comprendre le rôle essentiel que jouent les murailles dans la constitution de l'image de la ville. En effet, Chorikios est l'héritier de la tradition de l'éloquence d'apparat, dont l'une des missions est précisément la construction de cette image. La mise en œuvre des règles de la rhétorique permet à Chorikios d'affirmer la conformité de Gaza au modèle urbain traditionnel, mais aussi de contribuer par sa propre prestation à l'actualisation et au renouvellement de ce modèle : en ce sens il est lui aussi un acteur de l'histoire de la ville.

CATHERINE SALIOU
Université de Poitiers/HeRMA.

Tableaux

Premier éloge de Marcien (*Or.* 1)		*Second éloge de Marcien* (*Or.* 2)	
1-5	Exorde.	1-4	Exorde.
6-9	Éloge de l'évêque.	5-24	Éloge de l'évêque.
10-14	Éloge de la fête.		
15-78	Description de l'église Saint-Serge.	25-51	Description de l'église Saint-Étienne.
		52-58	Admiration générale suscitée par l'église.
79-82	éloge de l'évêque (modestie).		
83-93	Éloge de la fête.	59-75	Éloge de la fête.
94	Péroraison.	76-79	Péroraison.

Tab 1. – *Les deux éloges de Marcien par Chorikios.*

Saint-Serge (*Premier éloge de Marcien, Or.* 1)		**Saint-Étienne** (*Second éloge de Marcien, Or.* 2)	
17-19	accès (πρόθυρα, προπύλαια).	28-29	accès (πρόθυρα).
20-21	atrium (cf. §22 : προτεμένισμα).	30-32	atrium (προτεμένισμα)
22-24	– salle de réception de l'évêque (χωρίον τῷ τὴν ἱερωσύνην λαχόντι δικαίως εἰς πρόσρησιν ἱδρυμένον ὀφειλομένην). – portique. – baptistère (περίστυλος ἵδρυται χῶρος πρὸς μυσταγωγίαν ἐξαίρετος).	33-34	– local réservé aux desservants (οἶκος ὑπηρέταις ἱερουργίας). – salle de réception de l'évêque (χῶρος εἰς πρόσρησιν ἀνειμένος τῷ τὴν ἱερωσύνην λαχόντι). – portique oriental.
25-77	église.	35-51	église.
78	hospice.		

Tab. 2. – *Les églises Saint-Serge et Saint-Étienne dans leur contexte architectural d'après les descriptions de Chorikios.*

	Fortifications	Espaces et édifices publics civils	Églises
Évêque	*Or.* 1, 7 ; *Or.* 2, 16 : conception ; organisation.	*Or.* 7 , 50-52 : portiques.	*Or.* 2, 17-22 : restauration de l'église des Apôtres et d'une église suburbaine anonyme. *Or.* 2, 1-3 : construction de l'église Saint-Étienne . *Or.* 1, 30 ; *Or.* 3, 60 : construction de l'église Saint-Serge (ἐπιμέλεια).
Gouverneur (Stéphanos)	*Or.* 3, 54-56 : décision.	*Or.* 3, 55 : bain d'hiver ; adduction d'eau ; édifices et aménagements divers.	*Or.* 1, 30-31 ; *Or.* 3, 60 : [à titre privé] construction de l'église Saint-Serge (φιλοτιμία).
« astynome » = père de la cité[117]		*Or.* 5, 34 : équipement hydraulique.	
οἱ ἐντέλει (« responsables » de la cité[118])	*Or.* 2, 16 : ἐπιμέλεια.		
οἱ ἐνοικοῦντες (population)	*Or.* 1, 7 : φιλοτιμία.		
Empereur Justinien	*Or.* 1, 7 : μεγαλοψυχία.		

Tab. 3. – *Les acteurs de l'aménagement urbain à Gaza dans l'œuvre oratoire de Chorikios : la répartition des tâches.*

117 Sur l'équivalence entre « astynome » et « père de la cité », voir la contribution d'A. Laniado dans ce volume.

118 Sur cette expression, cf. A. LANIADO, *Recherches sur les notables municipaux dans l'empire protobyzantin* (Paris 2002), 179.

Illustration

Fig. 1. – *Gaza sur la « Carte de Madaba » (cliché M. Piccirillo, Studium Biblicum Franciscanum).*

Les déclamations d'*ekphraseis* : une réalité vivante à Gaza au VI^e^ siècle

LES DÉFINITIONS théoriques de l'Antiquité tardive sont claires : l'*ekphrasis* ou description rhétorique est un certain type de discours, un *logos*[1]. En temps que *progymnasma*, exercice préparatoire à la pratique oratoire, l'*ekphrasis* en général ne devrait donc pas être prise en compte comme un texte à lire, mais comme un texte à dire, un texte qui trouve sa réalisation dans sa déclamation. Mais qui déclame, pour qui, au sujet de quoi et dans quel contexte ? C'est dans une perspective moins littéraire qu'historienne au sens large que l'on peut se demander ici si les *ekphraseis* de l'École de Gaza en particulier ne contiennent pas en elles-mêmes les éléments susceptibles de contribuer à une meilleure connaissance du milieu social et culturel ayant présidé à leur création puis à leur déclamation. La confrontation d'indices fournis par les textes avec des évidences archéologiques irréfutables apparaît dans ce contexte comme la méthode à la fois la plus sûre et la plus fructueuse, son présupposé étant que ces textes réputés littéraires et abstraits, s'ils sont lus soigneusement, peuvent être également valides comme source d'information historique au sens large.

La pratique de l'*ekphrasis* comme genre oratoire semble jouir d'un prestige certain à Gaza au début du VI^e^ siècle puisque les compositions de ce type en prose ou en vers d'au moins trois rhéteurs, et non des moindres, sont parvenues jusqu'à nous. Il s'agit tout d'abord et par ordre d'importance dans l'argumentation qui suit du magnifique et complexe poème de Jean de Gaza intitulé *Description du tableau cosmique qui est dans le*

---

1 Il est frappant de constater que la définition de l'*ekphrasis*, à un ou deux détails de reformulation près, est exactement la même dans les quatre manuels de rhétorique datant de l'Antiquité tardive que nous connaissons. Au I^er^ siècle de notre ère, Aelius Théon en fixe la définition comme suit : « L'*ekphrasis* est un discours qui décrit en détail clairement en mettant sous les yeux ce qu'il fait voir. » Ἔκφρασίς ἐστι λόγος περιηγηματικὸς ἐναργῶς ὑπ' ὄψιν ἄγων τὸ δηλούμενον (*Progymnasmata* 118.7 ; éd. M. PATILLON, G. BOLOGNESI, *Aelius Théon, Progymnasmata* [Paris, Les Belles-Lettres, 1997], 66). Au II^e^ siècle, Hermogène de Tarse remplace l'adverbe ἐναργῶς par l'adjectif correspondant et donne un tour plus général à la définition : Ἔκφρασίς ἐστι λόγος περιηγηματικός, ὡς φασιν, ἐναργὴς καὶ ὑπ' ὄψιν ἄγων τὸ δηλούμενον (*Progymnasmata* 10.1-2 ; éd. H. RABE, *Hermogenis Opera* [Leipzig, Teubner, 1913, réimpr. Stuttgart 1969], 22). Aphthonios au IV^e^ siècle reprend mot pour mot la version de Aelius Théon et se contente de déplacer l'adverbe ἐναργῶς : Ἔκφρασίς ἐστι λόγος περιηγηματικὸς ὑπ' ὄψιν ἄγων ἐναργῶς τὸ δηλούμενον (*Aphtonii Progymnasmata* 10.36.22-23 ; éd. H. RABE, *Rhetores Graeci* [Leipzig, Teubner, 1926], X, 36). Enfin, Nicolaos au V^e^ siècle change seulement un préfixe, soulignant toujours le caractère précisément descriptif de ce type de discours : Ἔκφρασίς ἐστι λόγος ἀφηγηματικὸς ὑπ' ὄψιν ἄγων ἐναργῶς τὸ δηλούμενον (*Nicolai progymnasmata*, éd. J. FELTEN [Leipzig, Teubner, 1913], 68).

Gaza dans l'Antiquité Tardive. Archéologie, rhétorique, histoire, éd. par C. Saliou (Salerne : Helios, 2005) 197-220

bain d'hiver[2], poème que je n'examine que sous l'angle particulier à cette étude sans donner ici l'interprétation d'ensemble qu'il mérite[3]. Les deux *ekphraseis* connues de Procope de Gaza – l'une décrivant une horloge publique exposée sur une place de Gaza[4], la seconde une « image » représentant la légende de Phèdre et Hippolyte[5] – apportent de nombreux indices complémentaires, indispensables à la compréhension globale du mécanisme à la fois poétique et social ici en jeu. Enfin, les deux *ekphraseis* de Chorikios de Gaza sont à prendre en compte de manière privilégiée comme l'ont déjà montré les études détaillées qui y ont été consacrées[6]. Insérées dans un contexte plus large, celui des deux *Éloges de Marcien, évêque de Gaza*[7], elles sont le reflet privilégié de l'implication de tels discours dans la vie des habitants de Gaza au VI^e^ siècle.

Deux points de vue critiques opposés peuvent être proposés sur l'*ekphrasis* : le premier n'y voit qu'un exercice artificiel de rhéteur qui ne réfère à aucune réalité matérielle et passe à la postérité pour sa virtuosité rhétorique, tout en étant paradoxalement consigné comme un document purement littéraire[8]. À cette *ekphrasis* qualifiée de « fic-

2 L'édition de référence pour la *Description du Tableau Cosmique* par Jean de Gaza [= *Tableau Cosmique*] est l'ouvrage de P. FRIEDLÄNDER qui fait encore référence aujourd'hui, *Johannes von Gaza und Paulus Silentiarius, Kunstbeschreibungen Justinianischer Zeit* (Leipzig-Berlin,Teubner, 1912) [= *Kunstbeschreibungen*].

3 J'espère pouvoir être bientôt en mesure de proposer une nouvelle édition, traduction et commentaire de ce poème.

4 Pour la *Description de l'Horloge* [= *Horloge*] par Procope de Gaza, voir H. DIELS, « Über die von Prokop beschriebene Kunstuhr von Gaza », *Abhandlungen der königlich preussischen Akademie der Wissenschaft, Philosophisch-Historische Klasse* (1917, 7), 1-39 [= *Kunstuhr*].

5 Pour la *Description de l'image que se trouve dans la ville de Gaza* par Procope [= *Image*] voir P. FRIEDLÄNDER, *Spätantiker Gemäldezyklus in Gaza* (Cité du Vatican 1939) [= *Gemäldezyklus*].

6 Pour une description particulièrement vivante de l'atmosphère des festivals de Gaza et la traduction partielle en français des deux *ekphraseis* insérées dans les deux *Éloges de Marcien*, voir F.-M. ABEL, O.P., « Gaza au VI^e^ siècle d'après le rhéteur Chorikios » *Revue Biblique* 40 (1931), 1-32, à compléter par F. LITSAS, « Choricius of Gaza and his descriptions of festivals at Gaza » *JÖByz* 32/3 (1982), 427-436. Pour une traduction de travail anglaise avec notes des deux *Éloges*, voir F. LITSAS, *Choricius of Gaza : An Approach to his Work, Introduction, Translation, Commentary*, diss. (Université de Chicago 1980), 110-153 et notes 236-252. Pour des études détaillées portant sur les deux mêmes *ekphraseis* dans la perspective de l'histoire de l'art, voir R. HAMILTON, « Two Churches at Gaza » *PEFQS* (1930-1931), 178-191 ; G. DOWNEY, *Description of the Church of Saint Stephen at Gaza by Choricius, Sections 37-46, Appendix*, dans E. BALDWIN-SMITH, *The Dome : a Study in the History of Ideas* (Princeton 1950), 155-157 ; C. MANGO, *The Art of the Byzantine empire 312-1453. Sources and Documents* (Englewood Cliffs, N. J., 1972), 60-72 et H. MAGUIRE, « 'The Half-Cone' Vault of Saint Stephen at Gaza » *DOP* 32 (1978), 319-325.

7 Les deux *Éloges de Marcien, évêque de Gaza* [= *Éloge Marcien*] sont pour l'instant à consulter dans R. Foerster, E. Richtsteig (éds.), *Choricii Gazaei Opera* (Leipzig, Teubner, 1929) [= FOERSTER-RICHTSTEIG] : *Laudatio Marciani* I, 2-26 et II, 26-47, en attendant la nouvelle édition italienne de E. AMATO *et alii*, en préparation, et la nouvelle traduction anglaise : R. PENELLA (éd.), *Choricius of Gaza, Preliminary Talks and Declamations : A collaborative Translation* (Cambridge University Press) à paraître en 2008.

8 L'exemple privilégié est ici celui des *ekphraseis* des Philostrate et de Callistrate. Pour un résumé des différentes approches qu'ont suscitées ces œuvres, voir A. BOUGOT (trad.), F. LISSARAGUE (révis.), P. HADOT (préf.), *Philostrate, La Galerie de Tableaux* (Paris, Les Belles-Lettres, 1991), 3-4.

tive », j'opposerai ici une *ekphrasis* dite « réelle » qui semble être celle pratiquée par les rhéteurs de Gaza. Cette dernière peut se définir comme un discours réellement prononcé devant un public réel sur un sujet réel et fait donc appel à une prise en compte globale de la réalité historique, sociale et culturelle ayant présidé à l'élaboration de ces textes.

Si l'on prend cette première définition de travail à rebours, il apparaît que la condition première à la validité de notre hypothèse est l'existence historiquement attestée des œuvres d'art décrites par les *ekphraseis* que nous examinons ici. Pour prendre un exemple souvent associé aux *ekphraseis* de Gaza, personne ne doute de la qualité d'*ekphrasis* « réelle » de la *Description de Sainte-Sophie de Constantinople* par Paul le Silentiaire[9], tout simplement parce que l'édifice se trouve encore sous nos yeux. A l'heure actuelle, nous n'avons pour l'instant aucune preuve archéologique de l'existence des églises Saint-Serge et Saint-Étienne situées dans la ville antique de Gaza. Pour autant personne ne met en doute que Chorikios de Gaza décrit bien des bâtiments réels. A l'inverse, le doute intervient plus facilement lorsque l'on parle d'autres types d'œuvres d'art et en particulier de représentations figurées comme peintures et mosaïques[10]. Est-ce parce que les chances d'en retrouver la trace sont bien plus minces que dans le cas de fondations architecturales ? Ou parce que le modèle « littéraire » de Philostrate est encore celui qui prévaut aujourd'hui pour la lecture de ces textes[11] ? Encore une fois,

9 FRIEDLÄNDER, *Kunstbeschreibungen* [n. 2], 225-305 et planche II ; texte grec et traduction française par M.-C. FAYANT et P. CHUVIN, *Description de Sainte-Sophie de Constantinople* (Die 1997).

10 Le type des œuvres décrites est mentionné dans le titre des deux œuvres principales dont nous nous occupons ici par le nom πίναξ pour Jean (ΕΚΦΡΑΣΙΣ ΤΟΥ ΚΟΣΜΙΚΟΥ ΠΙΝΑΚΟΣ ΤΟΥ ΕΝ ΤΩΙ ΧΕΙΜΕΡΙΩΙ ΛΟΥΤΡΩΙ) et εἰκών pour Procope (ΕΚΦΡΑΣΙΣ ΕΙΚΟΝΟΣ ΕΝ ΤΗΙ ΠΟΛΕΙ ΤΩΝ ΓΑΖΑΙΩΝ ΚΕΙΜΕΝΗΣ). Le nom πίναξ est un terme technique qui désigne originairement un support, et plus spécifiquement un support plat et en bois d'où les sens de panneau, de tablette et parfois de carte (« board, tablet, map » : *LSJ*[9] [Oxford 1996] 1405). Cette dernière traduction a conduit à la conception erronée que le poème de Jean décrivait une véritable « carte du monde » mais la description relève plutôt du domaine de l'allégorie. Elle ne présente pas une description géographique du monde réel, comme par exemple la carte de la Palestine que l'on peut admirer sur la célèbre mosaïque de Madaba (note 42). La traduction par « tableau » semble donc appropriée, même si elle est à comprendre dans un sens général et ne présume en rien de la forme ou des dimensions de l'œuvre. Le terme εἰκών employé par Procope est, lui, on ne peut plus général et doit être traduit simplement par « image ». Il est également repris par l'auteur pour désigner les frises décorant le palais de Thésée à l'intérieur du tableau que lui-même décrit, les « images dans les images » que le peintre a imitées, εἰκόνας ἐν εἰκόσι μιμούμενος (*Image*, 3.10), auxquelles il est également fait allusion quand l'auteur enjoint Phèdre de s'en détourner : μεταφέρου τῆς εἰκόνος πρὸς ἣν ἀφορᾷς (*Image*, 16.8) car les couleurs de la poitrine d'Hippolyte y sont semblables à celle de la chair : Ἱππολύτου δὲ τῶν στέρνων ἐπὶ τῆς εἰκόνος τὰ χρώματα ἀρχοῦντα μέρη τῇ χρείᾳ (*Image*, 18.9). Procope utilise également le simple terme γραφή pour référer aux peintures ou aux différents panneaux qu'il décrit (*Image*, 23.3 ; 36.4, 42.3) par opposition à d'autres peintures, probablement vues ailleurs dans la ville (*Image*, 19.4). Les mots proposés par les deux auteurs ne permettent donc pas de décider si les tableaux au sens large étaient des peintures ou des mosaïques, puisque le vocabulaire employé pour la mosaïque était repris à l'imitation de celui de la peinture. Pour une discussion sur les caractéristiques techniques du Tableau Cosmique, voir FRIEDLÄNDER, *Kunstbeschreibungen*, [n. 2], 220-222.

11 Voir note 8.

c'est sans doute parce que les mosaïques ou les peintures décrites par Chorikios sont insérées dans un ensemble de réalités plus « concrètes » (le bâtiment qui les abrite, la qualité d'éloge public prononcé pour un personnage historique dont nous avons gardé la trace, l'évêque Marcien) que leur existence apparaît moins incertaine que celle des autres œuvres décrites par Jean et Procope.

Un premier exemple atteste de manière définitive l'existence d'œuvres d'art de haute qualité dans la ville de Gaza au VI^e siècle : l'*ekphrasis* de l'horloge à automates décrite par Procope de Gaza. Ce dernier indique en effet on ne peut plus précisément sa localisation dans Gaza : « Au centre de la ville se trouve un bâtiment de belles proportions. Il fait face au portique royal. Sur sa gauche, une place où demeure en été une multitude de gens[12]. » Le procédé est aussi employé par Chorikios qui tel un guide touristique[13], situe précisément les deux églises qu'il décrit dans la topographie de Gaza. Il va même jusqu'à indiquer un itinéraire recommandé : « après avoir marché vers le nord de la ville et avoir bifurqué à gauche au sortir du marché, (vous vous trouvez) devant les portes (de l'église Saint-Serge[14]). » Et pour Saint-Étienne : « Vous vous trouvez donc avec moi près de la porte est de la ville ; après être descendu de là et avoir bifurqué à gauche, vous n'aurez plus besoin de personne pour guider vos pas, car le sanctuaire, en pleine vue, suffit à mener à lui[15]. »

Procope va encore plus loin dans le souci d'ancrer sa description dans une réalité à la fois urbaine et sociale. Il donne en effet des renseignements extrêmement précis sur le caractère public et, au sens propre du terme, exposé de l'horloge : « Une double paire de colonnes la protège du côté de l'aurore et du couchant ; bien séparées, elles laissent voir le bâtiment derrière elles, de telle sorte que personne ne puisse en gêner la vue. Une plaque relie à mi-hauteur les colonnes de marbre, et des pointes de fer acérées y sont fichées ; ces œuvres sont ainsi protégées dans le cas où quelque malfaisant tente de les dégrader[16]. » Ces dispositions esthétiques et sécuritaires soigneusement consignées par le rhéteur suffisent à nous transmettre de manière particulièrement vivante le statut de bâtiment public de l'horloge, exposée à une place de choix au regard des Gazéens et des étrangers, et ont ainsi donné lieu à des tentatives de recomposition[17] (fig. 1).

12 Procope, *Horloge*, 78-83 (DIELS, *Kunstuhr* [n. 4], 30) : οἶκός ἐστιν ἐν μέσῃ τῇι πόλει μέτρα φέρων, ἀντιπρόσωπος μὲν τῇι βασιλείωι στοᾶι, ἐξ εὐωνύμου δὲ χωρίον ἀπείρων ‹ἀνθρώπων ἐνδιαί›τημα θέρους.

13 Chorikios apparaît en effet très soucieux de l'« image de marque » de sa ville. Il prend soin d'en présenter les aspects les plus flatteurs non seulement aux habitants de Gaza eux-mêmes mais encore aux étrangers. Voir à ce propos ABEL [n. 6] 29-30.

14 Chorikios, *Éloge Marcien* I, 17.1-3 (FOERSTER-RICHSTEIG [n. 7], 7) : Βαδίσας τοίνυν πρὸς ἄρκτον τοῦ ἄστεος, ἐξ ἀγορᾶς εἰς εὐώνυμον παρακλίνας, ἐν προθύροις ἐστώς (…).

15 Chorikios, *Éloge Marcien* II, 28.1-4 (FOERSTER-RICHSTEIG [n. 7], 35) : "Επου τοίνυν ἐμοὶ παρὰ τὴν πρὸς ἕω τοῦ ἄστεος πύλην. Καταβὰς γὰρ ἐντεῦθε καὶ πρὸς εὐώνυμον παρακλίνας οὐκέτι πρὸς τὴν ὁδὸν ἡγεμόνος δεήσῃ τοῦ νεὼ περιφανῶς ὁρωμένου καὶ πρὸς αὐτὸν ἀρκοῦντος ἰθύνειν.

16 Procope, *Horloge*, 83-95 (DIELS, *Kunstuhr* [n. 4], 30-31.)

17 DIELS, *Kunstuhr* [n. 4], pl. 1 et 2.

De même, mais pour des raisons différentes, on peut tenter de montrer que le tableau cosmique décrit par Jean de Gaza a bien existé, et l'argument quelquefois avancé selon lequel l'agencement des quelque cinquante figures allégoriques serait trop complexe pour être vrai n'est pas scientifiquement recevable[18]. Le seul manuscrit de ce poème qui nous a été conservé[19] donne une indication topographique précise dans le titre : il s'agit du tableau « qui se trouve dans le bain d'hiver » (ΕΚΦΡΑΣΙΣ ΤΟΥ ΚΟΣΜΙΚΟΥ ΠΙΝΑΚΟΣ ΤΟΥ ΕΝ ΤΩΙ ΧΕΙΜΕΡΙΩΙ ΛΟΥΤΡΩΙ). Mais ce bain d'hiver est-il bien celui de Gaza ? La question a pour fondement une scholie adventice au paragraphe final de souscription qui indique que ce bain se trouvait à Gaza – « ou à Antioche ». Cette précision va cependant contre d'autres scholies qui situent le bain à Gaza. Il est vrai que la ville n'est pas mentionnée dans le titre, mais la dénomination immédiatement précédente de Jean comme *grammatikos* de Gaza a pu sembler assez explicite au scribe du X^e siècle qui ne possédait pas une connaissance directe de ce contexte. La question a divisé les chercheurs. Dans son édition de 1912, P. Friedländer écarte l'hypothèse d'Antioche et construit un ingénieux raisonnement[20] visant à localiser et à dater le bain grâce au témoignage de Chorikios. Cependant le débat concernant le degré de fiabilité de la scholie a trouvé un nouvel écho avec la découverte en 1933 d'une mosaïque représentant Gè dans le bain E d'Antioche (fig. 2) et le rapprochement fait avec le poème de Jean de Gaza par G. Downey[21]. Comme dans les vers II 6-59 du poème, Gè est accompagnée sur la mosaïque de plusieurs personnifications annexes, des sortes de *putti* qui pourraient être les Karpoi décrit par Jean et une autre figure féminine, peut-être Aroura. La Gè d'Antioche n'est pas insérée dans un ensemble cosmologique plus large et n'est donc pas l'original du tableau décrit par Jean. Elle témoigne cependant d'une culture iconographique commune à la région à prendre en

18 Les mosaïques à sujet « cosmologique » de Mérida en Espagne (deuxième moitié du II^e siècle) et de Chahba-Philippopolis en Syrie (milieu du III^e siècle), pour ne citer que deux exemples privilégiés de ces ambitieuses compositions cosmologiques, suffisent à démontrer la complexité et la richesse de tels agencements. La première a été étudiée en détail par M.-H. QUET, *La Mosaïque cosmologique de Mérida* (Paris 1981) qui donne aussi une discussion des études précédentes sur ce thème. Pour la seconde, voir E. WILL, « Une nouvelle mosaïque de Chahba-Philippopolis » *Annales archéologiques de Syrie* 3 (1953), 27-48.

19 Répertorié sous le nom du *Parisinus suppl. gr.* 384 et aujourd'hui conservé à la Bibliothèque Nationale de France ; les 46 feuillets qui le composent appartenaient originellement au *Heidelbergensis Palatinus gr.* 23 apparemment copié au cours de la seconde moitié du X^e siècle. Pour une présentation d'ensemble de ce dernier manuscrit, célèbre parce qu'il contient l'Anthologie Palatine, voir P. WALTZ, *Anthologie Grecque. Anthologie Palatine I* (Paris, Les Belles-Lettres,1928), Introduction XXXVIII-XLVII.

20 FRIEDLÄNDER qualifie la scholie situant le bain à Antioche d'« addition sans pertinence ni importance » (*Kunstbeschreibungen* [n. 2], 111, note 2 : « ein unverbindlicher und wertoser Zusatz ».) Il s'appuie également sur le témoignage contemporain de Chorikios pour prouver qu'il y avait bien un bain d'hiver à Gaza en 535-536 et écarte la validité de l'autre scholie affirmant que Procope a aussi mentionné ce bain dans un contexte antiochéen (*Kunstbeschreibungen* [n. 2], 111-112).

21 G. DOWNEY, *John of Gaza and the mosaic of Ge and Karpoi*, dans R. STILLWELL (éd.), *Antioch-on-the-Orontes II : The Excavations 1933-1936* (Princeton 1938), 205-212 et pl. 23. Pour une description d'ensemble et des planches plus récentes, voir S. CAMPBELL, *The Mosaics of Antioch* (Toronto 1988), 7-8 et pls. 9-11.

compte pour tout essai de reconstitution du tableau dans son ensemble[22]. Enfin A. Cameron en 1993 apporte une autre perspective sur ce dossier et, au terme d'une brillante étude sur la démarche intellectuelle du scribe, propose de voir dans la scholie « ou à Antioche » un repentir de ce dernier qui ne serait autre que Constantin de Rhodes[23]. Cependant la question qui nous intéresse ici n'est pas tant de localiser le tableau à Gaza ou à Antioche, que de voir que son existence elle-même n'est jamais mise en question. Encore une fois, on pourrait suggérer que c'est le caractère public de cette œuvre, le fait qu'elle ait été exposée aux yeux de la population de l'époque, qui en garantit le caractère historiquement attesté.

Mais à la différence des deux *ekphraseis* précédemment citées, la *Description d'une Image* par Procope ne situe pas l'œuvre de manière précise dans un bâtiment public ni même privé. Le titre qui apparaît dans le manuscrit[24] indique seulement que l'image se trouve « dans la ville de Gaza » (ΕΚΦΡΑΣΙΣ ΕΙΚΟΝΟΣ ΕΝ ΤΗΙ ΠΟΛΕΙ ΤΩΝ ΓΑΖΑΙΩΝ ΚΕΙΜΕΝΗΣ) sans contestation possible ici. En revanche, les indications données par le rhéteur sur sa présence matérielle sont beaucoup plus nombreuses et directes que chez Jean. Procope emploie ainsi des expressions similaires dans ses deux *ekphraseis* pour indiquer que ces « œuvres[25] », ces « grâces[26] » ou ces « merveilles que voici[27] » se trouvent réellement présentes là, juste devant lui (verbe πάρειμι). Il fait aussi un abondant usage des démonstratifs dont il tire une pleine efficacité rhétorique : pointer en parole ce qu'il montre peut-être en même temps d'un geste de la main. On pourrait objecter que là se situe précisément l'habileté du rhéteur qui ne fait que jouer sur la définition même de son exercice de style. En présentant l'horloge et l'image comme

22 Pour les différentes solutions iconographiques proposées jusqu'à présent, voir le premier FRIEDLÄNDER, *Kunstbeschreibungen* [n. 2], 214-224 et pl. 1, qui propose une composition décorant un mur. G. KRAHMER (*De tabula mundi ab Joanne Gazeo descripta* [diss. Université de Halle, 1920]) est le premier à élaborer une organisation des figures en cercles concentriques dont le centre serait indiqué par la représentation de la croix. Enfin C. CUPANE (« Il κοσμικὸς πίναξ di Giovanni di Gaza. Una proposta di ricostruzione » *JÖByz 28* [1979], 195-207) corrige et complète KRAHMER sur certains points tout en conservant l'hypothèse d'une décoration de coupole.

23 A. CAMERON, « On the dates of Jean de Gaza » *The classical Quaterly* 43, 1 (1993), 348-351. Cameron suggère une datation plus précoce du texte appuyée sur le fait que l'œuvre de Procope mentionnée dans une des scholies du manuscrit de Jean est la *Monodie sur le tremblement de terre d'Antioche*, texte aujourd'hui disparu mais qui aurait référé à la catastrophe de 526 après Jésus-Christ. Comme il y avait d'une part plusieurs autres bains à Antioche à cette époque et que d'autre part rien dans le poème de Jean ne permet d'affirmer que le poème a bien été prononcé à l'occasion de l'inauguration du bain d'hiver, Cameron bat en brèche l'argumentation de Friedländer et semble soutenir l'hypothèse antiochéenne.

24 Comme pour celui de Jean, le texte de Procope ne nous a été transmis que par un unique manuscrit, le *Vaticanus gr.* 1898. Pour la reconstitution de l'ordre original des différents œuvres, voir Friedländer, *Gemäldezyclus* [n. 5], 89-96.

25 Procope, *Horloge*, prol. 1-2 (DIELS, *Kunstuhr* [n. 4], 27) : Ἡ τῶν παρόντων ἔκφρασις ἔργων (…).

26 Procope, *Horloge*, prol. 11-13 (DIELS, *Kunstuhr* [n. 4], 27) : ἡ πόλις τῶν παρόντων ἀπολαύειν ἔσχεν εὐτυχημάτων (…).

27 Procope, *Image*, 42.2 (FRIEDLÄNDER, *Gemäldezyklus* [n. 5], 18, l. 411) : Ἀλλὰ τίς τῶν παρόντων θαυμάτων ἡ πρόφασις ;

s'ils étaient « sous ses yeux » (ὑπ' ὄψιν)[28] physiques alors que c'est à ceux de l'esprit qu'il en appelle, il donne à ces objets une réalité spirituelle qui n'est en rien garante de leur existence matérielle.

Mais tous ces indices internes au texte penchent définitivement du côté de l'existence de l'image grâce à une preuve archéologique : la présence, dans l'Église de la Vierge à Madaba, d'une mosaïque de pavement (fig. 3) traitant des mêmes thèmes[29] que la *Description d'une image* de Procope, et, chose plus remarquable encore, que son prologue. Le registre supérieur représente en effet Aphrodite assise près d'Adonis, entourée d'Amours qui se livrent à toutes sortes d'espièglerie. L'un tend même le doigt vers le registre inférieur, semblant indiquer qu'il vient d'y décocher une flèche, thème traité dans le prologue de Procope[30]. La mosaïque est cependant plus développée que ce dernier, avec des Grâces (ΧΑΡΙC), des arbres, une paysanne (ΑΓΡΟΙΚΙC), et surtout le thème hellénistique de la ruche de miel. A l'inverse la légende d'Hippolyte et de Phèdre est déployée avec faste et précision dans l'*ekphrasis* de Procope ; à Madaba, ville moins importante que Gaza, on pourrait penser que ce sont les impératifs matériels qui la réduisent à quelques traits essentiels, mais cette concentration même montre la parfaite correspondance de détails significatifs qui établissent un lien direct et indéniable avec le texte de Procope. La structure de la scène en deux groupes antagonistes – Phèdre et ses servantes (ΘΕΡΑΠΕΝΑΙ), Hippolyte et sa suite de serviteurs (ΠΡΟΠΟΛΟΙ) – se retrouve certes invariablement dans le traitement iconographique de la légende, notamment sur les sarcophages romains[31] ou sur une mosaïque de Cheikh Zouède (fig. 4) qui présente un traitement similaire de la légende[32]. Deux traits distinctifs signent cependant l'appartenance de l'*ekphrasis* et de la mosaïque

28 Voir les définitions de l'*ekphrasis*, note 1.

29 Pour une description de l'ensemble des décorations de l'église et la première mention d'un lien entre l'*ekphrasis* de Procope et la mosaïque de pavement de la Salle d'Hippolyte, voir H. BUSCHHAUSEN, *L'église Sainte-Marie à Madaba, la salle d'Hippolyte et l'ekphrasis de Procope de Gaza*, in *Mosaïques byzantines de Jordanie, catalogue de l'exposition du Musée de la civilisation gallo-romaine de Lyon* (février-mai 1989), 161-177 et pls. VIII-IX. Je remercie vivement M. le professeur B. Flusin qui a le premier attiré mon attention sur cet ouvrage.

30 Procope, *Image*, prol. 1.1-2 et 10-11 (FRIEDLÄNDER, *Gemäldezyklus* [n. 5], 5) : « L'Amour et les flèches de l'Amour se répandent en tous lieux et transpercent tous les cœurs […] Et ce sont encore eux, comme tu le vois, qui contre Phèdre ont tendu leurs flèches. »

31 Voir P. LINANT DE BELLEFONDS, *s.v.* « Hippolytos 1 » in *Lexicon Iconographicum Mythologiae Classicae* [*LIMC*] (Zurich et Munich 1990), vol. 5, t. I 445-64 et t. 2, pl. 315-327.

32 J. CLÉDAT, « Fouilles à Cheikh Zouède » *Annales du Service des Antiquités de l'Égypte* 15 (1915), 15-48 ; M.-T. OLSZEWSKI, *Mauvais œil et protection contre l'envie dans la mosaïque de Cheikh Zouède au Sinaï (IVe-Ve s.)* in D. PAUNIER et C. SCHMIDT (éds.), *La Mosaïque Gréco-Romaine* VIII, 2 (Lausanne 2001), 276-301 [= *Mauvais œil*]. Voir également pour une perspective extrêmement intéressante sur le sens général de l'imagerie dionysiaque qui accompagne cette mosaïque particulière et son lien avec la symbolique « agraire » de la mosaïque d'Hippolyte à Madaba R. TALGAM, *The Ekphrasis Eikonos of Procopius of Gaza : the Depiction of Mythological Themes in Palestine and Arabia during the fifth and sixth centuries*, in *Christian Gaza in Late Antiquity*, B. BITTON-ASHKELONY et A. KOFSKY (éds), *Jerusalem Studies in Religion and Culture*, 3 (Brill-Leiden-Boston 2004), 209-234 [=TALGAM], sp. 220-223. Je remercie ici Mme C. Saliou qui a eu la gentillesse de me communiquer ce dernier article dès sa parution.

d'Hippolyte à la même tradition particulière. Le premier est le fait que la nourrice – l'envoyée du vice personnifié qu'est Phèdre – est littéralement suppliciée par un des serviteurs d'Hippolyte – le bras de la vertu personnifiée qu'est ce dernier. Le châtiment de la vieille, battue à mort, déchiquetée par les chiens, est abondamment décrit par Procope[33] et se retrouvait aussi dans la mosaïque, avant de disparaître dans une lacune. Sont encore visible aujourd'hui le haut de la tête de la vieille, « ses cheveux blancs non couverts [qui] se sont dénoués[34] », son « bras gauche [qu]'elle a tendu vers le coup à venir pour le parer[35] », le bout du bâton du serviteur qu'il « brandit dans son dos[36] » et la pointe de la javeline d'Hippolyte. Le suivant (ΔΟΥΛΟC) peut être identifié comme le veneur tenant la laisse des chiens ou le palefrenier qui retient le cheval d'Hippolyte. Le second indice qui est, dans sa singularité, un hapax du genre, se trouve être la présence dans la suite d'Hippolyte d'un fauconnier présentant une caractéristique physique explicitement décrite par Procope et soigneusement reproduite dans la mosaïque : il est à moitié chauve[37]. La présence de ce fauconnier pourrait aller dans le sens d'un engouement du siècle pour l'art de la fauconnerie, comme il a été suggéré récemment[38]. Mais le fait qu'il soit soigneusement décrit et représenté comme chauve donne un exemple unique de correspondance entre texte et mosaïque. Quelle est donc la relation exacte entre l'*ekphrasis* de Procope à Gaza et la mosaïque de la Salle d'Hippolyte à Madaba ? Compte tenu des datations respectivement avancées (entre 495 et 530 pour la première, à la fin du règne de Justinien pour la seconde[39]), la mosaïque serait postérieure à l'*ekphrasis*. Il semble cependant improbable que des artistes aient directement pris pour modèle une source littéraire. Il faut alors déduire un modèle iconographique commun antérieur au VI^e^ siècle, qui aurait également inspiré

33 Procope, *Image*, 24-25 (FRIEDLÄNDER, *Gemäldezyklus* [n. 5], 13-14).

34 Procope, *Image*, 25.14-15 (FRIEDLÄNDER, *Gemäldezyklus* [n. 5], 14, l. 274-275) : καὶ πολιαὶ λυθεῖσαι γεγύμνωνται.

35 Procope, *Image*, 25.7 (FRIEDLÄNDER, *Gemäldezyklus* [n. 5], 13, l. 267) : λαιὰν δὲ χεῖρα πρὸς τὴν μέλλουσαν πληγὴν ἐπανέτεινεν.

36 Procope, *Image*, 24.9 (FRIEDLÄNDER, *Gemäldezyklus* [n. 5], 13, l. 258) : κατὰ νώτου τείνας τὸ ῥόπαλον.

37 Procope, *Image*, 26.1-3 (FRIEDLÄNDER, *Gemäldezyklus* [n. 5], 14, l. 277-278) : « Quel serviteur humain que celui qui a une partie de son crâne à nu, là où la chevelure manque ; c'est le chasseur qui présente un oiseau sur son poing tendu. » Le fait que le fauconnier soit le seul à montrer de la pitié, contrairement aux autres serviteurs d'Hippolyte, le place aux côtés de la nourrice, donc symboliquement dans la moitié du registre occupé par le groupe des femmes. Tout comme le serviteur qui bat la vieille nourrice personnifie le bras vengeur d'Hippolyte, le fauconnier pourrait représenter ici la vertu chrétienne de compassion, également nécessaire au prince.

38 TALGAM [n. 32], 220 et n. 31 qui renvoie à G. AKERSTRÖM-HOUGEN, *The Calendar and Hunting Mosaics of the villa of the Falconer in Argos* (Stockholm 1974), 97-99 et 33, panneau 2.

39 Je m'en tiens ici aux estimations proposées par FRIEDLÄNDER pour la datation de la *Description de l'image*, *Gemäldezyklus* [n. 5], 95, par H. BUSCHHAUSEN pour celle de la mosaïque de l'église Sainte Marie à Madaba, *Mosaïques Byzantines* [n. 29], 166 : « Cette mosaïque doit être datée des années soixante du sixième siècle et attribuée à l'atelier qui a travaillé à Madaba sous l'évêque Jean et qui a réalisé en 564, dans la chapelle Saint Théodore, à côté de la représentation du Paradis, dans la 'cathédrale', des rinceaux presque semblables. »

l'image décrite par Procope, cette dernière (fig. 5-6) étant de plus grande envergure et comportant plus d'éléments qu'à Madaba, cité plus modeste. Une objection évidente tient à la pratique elle-même de l'*ekphrasis* comme genre rhétorique[40] : jusqu'à quel point le rhéteur a-t-il pris des libertés avec la description de l'œuvre, l'enjolivant par l'ajout d'éléments divers venus de sa culture littéraire et artistique ? L'une n'allait pourtant pas sans l'autre et il serait absurde de vouloir démêler la part des deux dans ce genre de discours. Tous ces rhéteurs gardaient ainsi en mémoire le souvenir visuel d'autres œuvres d'art contemplées à Gaza ou dans les villes voisines. Il n'en reste donc pas moins que la même culture rhétorique et visuelle était à l'œuvre dans toute la région à cette époque, et que le fait d'avoir en même temps une *ekphrasis* et une œuvre d'art correspondante reste à ce jour un fait extraordinaire, d'une valeur inestimable pour la recherche sur la relation entre les textes et les œuvres. Un dernier exemple vient illustrer cette perspective. Dans la bande supérieure de la mosaïque, on peut voir un couple de monstres marins, comme l'indique le poisson qui nage à leur droite. La ressemblance est ici plus que frappante avec un passage du poème de Jean de Gaza décrivant le cortège d'Océan : « La tête courbée, le fier taureau a jailli avec arrogance [...] un monstre marin aussi était peint [...] ; il regardait avec méfiance la silhouette bovine de son voisin haletant, la longue et terrible pointe de la corne du taureau[41]. » Qui ne croirait avoir ici la parfaite description du motif de Madaba ? Ce sont de tels passages qui donnent à voir de manière frappante le lien entre descriptions littéraires et œuvres figurées de cette même région.

De ce faisceau d'indications convergentes données par les textes eux-mêmes émerge ainsi un premier aperçu de la physionomie de la ville de Gaza au début du VI^e^ siècle : un tissu de bâtiments publics ornés d'œuvres d'art de grande qualité, comme le confirme de l'extérieur la célèbre carte de Madaba[42] sur laquelle sont visibles de riches bâtiments publics et des rues à portiques. Les *ekphraseis*, elles, possèdent en sus l'avantage de nous renseigner sur la décoration intérieure de ces bâtiments.

Les références directes à l'existence des œuvres nous autorisent ainsi à parler d'*ekphraseis* portant sur des sujets réels. Qu'en est-il maintenant du second volet de la définition d'*ekphrasis* « réelle » proposée tout au début, à savoir l'implication de ces discours dans le contexte social et culturel de Gaza à cette époque ? La première ques-

40 Sur cette vaste question voir en particulier H. MAGUIRE, « Truth and Convention in Byzantine Description of Works of Art » *DOP* 28 (1974), 114-140 ; D. CAMER, « Ekphrasis and Interpretation : Two Modes of Art History Writing » *British Journal of Aesthetics* 27 (1987), 20-31 ; L. JAMES et R. WEBB, « To Understand Ultimate Things and enter secret Places : *Ekphrasis* and Art in Byzantium » *Art history* 14 (1991), 1-17.

41 Jean, *Tableau Cosmique* I, 291-292, 298, 301-302 (FRIEDLÄNDER, *Kunstbeschreibungen* [n. 2], 148) : ἐκ δὲ καρήνου / κυρτωθεὶς ὑπέροπλος ἀνέσσυτο ταῦρος ἀγήνωρ / (...) καὶ γραπτὸν πέλε κῆτος / (...) γείτονος ἀσθμαίνοντος ὀπιπεῦον βοὸς εἶδος, / ταυρείης στυγέον ταναὴν γλωχῖνα κεραίης.

42 M. PICCIRILLO, E. ALLIATA (éds), *The Madaba Map Centenary 1897-1997. Proceedings of the International Conference held in Amman, 7-9 avril 1997* (Jerusalem 1999).

tion qui se pose est une affaire de personnes. Par et pour qui ces *ekphraseis* ont-elles éventuellement été déclamées ? Si l'on admet que l'auteur dont le nom nous a été transmis par les manuscrits et l'orateur qui prononça le discours sont bien une seule et même personne, la réponse à la première question semble couler de source[43]. Mais le nom n'est que la première étape : encore faut-il savoir quelle place occupaient Procope, Jean et Chorikios dans la société de Gaza. Il est bien connu que Procope était le maître de Chorikios, lequel lui succéda à la tête de l'École[44]. En revanche, nous n'avons que peu d'indications sur la vie personnelle de Jean.

En ce qui concerne la *Description du tableau cosmique*, le manuscrit indique, au génitif d'auteur : ΙΩΑΝΝΟΥ ΓΡΑΜΜΑΤΙΚΟΥ ΓΑΖΗΣ. Jean est donc défini clairement par son métier, à savoir qu'il est un *grammatikos*, un professeur de rhétorique. Deux remarques s'imposent d'emblée : premièrement, cette seule mention nous place dans un contexte d'enseignement qui rend immédiatement perceptible la réalité vivante de l'École de Gaza. La place du *grammatikos* est en effet à l'école, avec ses élèves, comme le montrent certains passages des poèmes anacréontiques de Jean[45]. Seconde remarque, s'il dénote un contexte général, le terme de *grammatikos* implique aussi une hiérarchie précise, même si les attributions traditionnelles de chaque niveau de professeur ont tendance à évoluer[46]. Jean se situe ainsi officiellement à un niveau intermédiaire entre le *grammatistès,* qui traditionnellement enseigne les rudiments de la langue, et le *sophistès* ou *rhetor* qui est à la tête de l'École, d'un point de vue intellectuel et spirituel sinon administratif. Mais la lettre de l'*ekphrasis* nous renseigne aussi sur le statut social de son auteur, et son insertion dans l'une et l'autre de ces deux sociétés, celle de l'École, celle de la cité.

43 Même si l'exemple de la réattribution par C. KIRSTEN (*Quaestiones Choricianae*, *Breslauer philologische Abhandlungen*, VII, 2 [Breslau 1895], 46 sq.) à Procope de la *Description de l'image* et de sept déclamations publiées sous le nom de Chorikios dans les éditions précédentes (F. BOISSONNADE, *Choricii Gazei orationes, declamationes et fragmenta* [Paris 1846], 149-155 pour l'image) rend prudent sur la question de l'attribution définitive d'un texte à un auteur fondée sur des questions de style. FRIEDLÄNDER émet d'ailleurs des réserves en ce sens (*Gemäldezyklus* [n. 5], 93-94).

44 Chorikios, *Éloge Marcien* II, 7 (FOERSTER-RICHSTEIG [n. 7], 30, l. 2-3).

45 Voir F. CICCOLELLA, *Cinque poeti bizantini*, *Anacreontee dal Barberiniano Greco 310* (Alessandria 2000), 117-173 [= *Poeti byzantini*] pour Jean en général et plus particulièrement les poèmes 4 et 5 qui font référence à son activité professorale. Les titres révèlent l'occasion et le lieu de sa déclamation : « Du même, improvisation faite le jour des roses, après que les élèves ont parlé » (p. 146) et « Du même, discours présenté le jour des roses dans sa propre étude » (p. 152). Le terme διατριβή que je traduis ici par « étude », le lieu où l'on étudie (*LSJ*[9], 416), indique que Jean déclame ici dans sa propre salle de classe. Ces discours de circonstance sur le jour des roses s'affichent donc ouvertement comme des modèles rhétoriques à l'usage de ses élèves. De plus, Jean s'adresse directement à eux (παῖδες) sur le ton indulgent mais quelque peu désabusé du pédagogue qui constate une fois de plus que les jeunes gens préfèrent se distraire plutôt qu'étudier sous celui qui est pourtant comme un père pour eux (5. 36-52, CICCOLELLA, *Poeti bizantini*, 154-156).

46 Voir notamment H.-I. MARROU, *Histoire de l'éducation dans l'Antiquité* (Paris[7] 1981), 241-242 et R. CRIBIORE, *Gymnastics of the Mind. Greek Education in Hellenistic and Roman Egypt* (Princeton 2001) 2 et en part. pour les *grammatikoi* 185-219.

Dans son premier prologue en vers iambiques qui précède l'*ekphrasis* à proprement parler, rédigée elle en hexamètres, Jean mentionne des « maîtres » (δέσποται) à l'avis desquels il se range pour le choix de son sujet[47]. Deux interprétations sont ici possibles. Premièrement, il pourrait s'agir ici des modèles de Jean en poésie, c'est-à-dire, dans le contexte d'enseignement précédemment cité, de ses supérieurs dans l'École. On pourrait ainsi supposer qu'il s'agit du sophiste à la tête de l'École associé à d'autres *sophistai* de rang inférieur ou même de *grammatikoi* plus élevés en dignité. Cette simple question nous fait toucher du doigt la complexité des relations d'influence dans ce que l'on pourrait appeler une « nébuleuse académique[48] ». La seconde possibilité serait de voir dans ces « maîtres » la référence à une hiérarchie non plus poétique mais sociale. Les notables auraient donc leur mot à dire dans le monde de l'École, à moins que ce ne soit l'École qui ne vienne à eux. La deuxième solution semble la plus probable, et suppose que l'École de Gaza n'ait pas été un monde clos, séminaire pour jeunes gens ou cénacle intellectuel, mais un organisme ouvert à la réalité d'une société plus large, celle de la cité.

C'est ici qu'il faut se poser la question de l'insertion de ce type de discours dans la réalité sociale de la ville de Gaza au VI[e] siècle. Les rhéteurs de l'École entretenaient des liens étroits avec les principaux notables de la ville, pour la simple raison qu'issus d'un même milieu social, ayant reçu la même éducation et de la bouche des mêmes maîtres, ils étaient pairs. Chorikios par exemple, lorsqu'il offre ses éloges à l'évêque Marcien, ne fait qu'œuvrer de concert pour le prestige de leur cité avec un ancien condisciple et ami du temps où à l'école, c'était Procope qui était encore leur maître à tous deux[49]. Marcien devenu évêque, les éloges de Chorikios ne prennent tout leur sens que s'ils ont été prononcés en public pour glorifier officiellement l'œuvre édilitaire de l'évêque. Et il en est de même pour les autres *ekphraseis* qui, fidèles à leur vocation encomiastique, louent les citoyens à travers la beauté de la cité qui est leur réalisation.

Mais qui dit déclamation dit aussi public. L'acte de parole dans un contexte rhétorique vise en effet à produire un certain effet sur une certaine audience. Quel public

47 Jean, *Tableau Cosmique*, prol. 11 (FRIEDLÄNDER, *Kunstbeschreibungen* [n. 2], 135) : ὃν νῦν παρῆκα δεσπόταις πεπεισμένος.

48 Ces relations entre professeurs et élèves apparaissent de manière particulièrement vivante dans les lettres qui nous ont été conservées et qui témoignent de l'intensité des échanges d'idées et de personnes, non seulement à Gaza mais entre les grands centres d'enseignement de la région tels Césarée maritime ou Ascalon, et plus loin Beyrouth et Alexandrie. Voir sur ce sujet les lettres d'Énée et de Procope de Gaza : A. GARZYA -J. LOENERTZ (éds), *Procopii Gazaei Epistolae et Declamationes* (Ettal 1963) et L. MASSA POSITANO (éd.), *Enea di Gaza, Epistole* (Naples 1962[2]).

49 Chorikios, *Éloge Marcien* II, 7 (FOERSTER-RICHSTEIG [n. 7], 29-30) : « Après t'avoir donné naissance, la cité n'a pas permis que tu fusses nourri dans des bras étrangers, mais ayant élevé le nouveau-né que tu étais et t'avoir porté jusqu'à l'âge où il est alors possible d'être éduqué, elle t'a mené aux « Portes Poétiques » et de là, lorsque tu en as eu fini avec les Muses, elle te donna au chef des chorètes d'Hermès ; là, parmi ceux pratiquant le même art, tu pris la première place pour le nombre de discours et ton mode de vie. Et moi aussi, pour autant que j'ai pu, j'ai moissonné les prairies de celui-là. »

serait alors visé par Jean de Gaza[50]? Les six derniers vers du prologue d'ouverture sont entièrement consacrés à la caractérisation du public et à la mise en place de ses relations avec l'auteur[51]. J'entends par caractérisation le procédé rhétorique par lequel l'auteur lui-même crée la réalité de son propre public, tel qu'il se l'est choisi, avec un trait dominant : un public cultivé et sensible au goût qui ne peut se trouver que dans la pureté des classiques, en un mot, un public « atticiste » (ἠττικισμένος, prol. I 20). Jean crée de manière étonnamment évocatrice un espace littéralement théâtral. Adressé de manière directe au vocatif, ὦ θέατρον (prol. I 20) doit être compris en effet comme l'endroit où l'on voit, puis, par glissement de sens, comme les personnes qui s'y trouvent[52]. Jean ne voit donc pas en son public de simples auditeurs mais le constitue en un sujet pluriel, spectateurs directs du tableau cosmique auquel ils font face, mentalement par le processus de l'*ekphrasis* qui consiste à faire voir une construction intellectuelle ou, comme nous le soutenons ici, physiquement, l'un n'étant pas exclusif de l'autre. Jean va même plus loin dans la définition de sa relation avec le public : ce dernier a une responsabilité, il est le « pilier de la justice et des discours[53] » (prol. I 21) et a le devoir d'être magnanime : s'ensuit une *captatio benevolentiae* du plus bel effet avec appel aux applaudissements (κρότοι) et à l'indulgence (v. 22), le tout soutenu par les jeux de mots des vers 24-25 sur lesquels nous reviendrons plus en détail. Jean constitue donc le public en spectateurs et les spectateurs en juges. Dans la droite ligne des allusions comiques qui sous-tendent tout le prologue, il se place lui-même dans la position du coryphée de comédie à la fin de la parabase, qui, porte-parole de l'auteur, vient demander aux spectateurs de juger son œuvre. Mais devant qui Jean déclame-t-il ? Devant ses pairs, comme pourrait l'indiquer l'« atticisme » de son public, ou devant les notables, « juges » non seulement de l'audace poétique mais aussi vrais juges siégeant dans les procès à la ville ? A moins qu'il ne s'agisse de maîtres en poésie ou de magistrats cultivés. Et c'est en ces termes que Chorikios confirme sa vision d'un public choisi : « J'ai composé ce discours non en face de deux ou trois, ni en rassemblant,

50 Voir sur cette question F. CICCOLELLA, *«Swarms of the Wise Bee» : Literati and their Audience in sixth century Gaza*, in E. AMATO (éd.) avec le concours de A. RODUIT et M. STEINRÜCK, *Approches de la Troisième Sophistique. Hommages à Jacques Schamp* (Bruxelles : Latomus), sous presse.

51 Jean, *Tableau cosmique*, prol. I 20-25 (FRIEDLÄNDER, *Kunstbeschreibungen* [n. 2], 136) : Ἀλλ' ὦ θέατρον φαιδρὸν ἠττικισμένον, / στήριγμα σεμνὸν τῆς δίκης καὶ τῶν λόγων, / θερμὴν ποιοῦντες τοῖς κρότοις προθυμίαν / μή με γράφοιτε πρὸς θράσος τόλμης γράφειν. / ἐγὼ γὰρ ἦλθον οὐ γραφεὺς τῆς εἰκόνος / μηδέν τι τολμῶν, ἀλλὰ τὴν τόλμαν φράσων (« Eh bien, théâtre qui brillez par votre atticisme,/auguste pilier de la justice et des discours,/donnez-moi du courage par la chaleur de vos applaudissements/et n'attaquez pas ma description pour audace insolente/; car c'est moi qui suis venu, non le peintre de l'image,/ et je n'ai d'autre audace que de proclamer son audace. »)

52 Procope lui utilise τὸ θέατρον avec le glissement de sens opposé quand il attire l'attention sur le « spectacle » vertueux qu'offre Hippolyte (*Image*, 27.1-2). Pour désigner les spectateurs, il préfère employer le nom communément employé ὁ θεατής (*Image*, 3.2 et 40.5 ; *Horloge*, 131).

53 Le terme τὸ στήριγμα (étai, soutien physique et moral), surtout ici associé à l'adjectif σεμνὸς (vénérable, auguste, sacré), a une valeur métaphorique religieuse. On le trouve, parmi de nombreux autres exemples chez Clément d'Alexandrie appliqué au Christ « soutien des peines » στήριγμα πονῶν (*Hymnus Christi servatoris*, 15) et chez Eusèbe de Césarée (*Commentaria in Psalmos*, 23.816.4-5).

comme préconise Eupolis, des hommes de la rue jusque dans le théâtre, mais après avoir choisi les premiers des citoyens[54]. »

Procope de Gaza dans sa *Description d'une image* apporte une précision nouvelle sur la relation directe entre ces discours et une réalité sociale de notables provinciaux et citadins, désireux d'entendre louer leur contribution édilitaire ou artistique à l'ornement de leur cité. Tout comme Chorikios le fera avec Marcien, il conclut en effet son *ekphrasis* par un éloge du généreux donateur[55], certes étrangement bref par rapport à la longueur totale du discours[56]. L'allusion à une pratique d'évergétisme et, mieux encore, à la présence du donateur lui-même est on ne peut plus directe : « Alors, qui est à l'origine des prodiges que voici ? Qui recherche jalousement pour sa cité ces grâces-ci ? C'est cet homme que voilà, se détachant au sommet du tableau[57] » (42.1-2). L'adjectif démonstratif οὗτος est ici employé avec tout son sens de désignation directe. Le donateur est donc présent directement à l'un ou à l'autre de ces deux niveaux d'art : soit représenté dans le tableau lui-même[58], soit parce qu'il assiste en personne à la déclamation de l'*ekphrasis* décrivant le tableau. Quelle que soit l'interprétation adoptée, il n'en reste pas moins que cet éloge met clairement en scène un contemporain de Procope qui aurait commandité le tableau. Le nom est donné tout à la fin, sous la forme d'une énigme : « celui qui partage avec le fils de Conôn même nom et même bonne fortune » (42.8-9). On en déduit donc que le donateur avait pour nom Timothéos. Cette indication, ajoutée à celle précédemment donné qui lui attribuait la fonction de consul (42.5-6) tout comme le plus célèbre des Timothéos (celui du Ve siècle avant J.-C.) était stratège[59] et au fait qu'il était chrétien — au vu des vertus de foi et de charité développées dans son éloge (42.7-8) — ne suffit cependant pas pour l'instant à

54 Chorikios, *Éloge Marcien* I, 4, 4-7 (FOERSTER-RICHTSTEIG [n. 7], 3).

55 Procope, *Image*, 42 (FRIEDLÄNDER, *Gemäldezyklus* [n. 5], 18, l. 421-429).

56 L'éloge du donateur contient bien tous les thèmes souhaités en pareil cas (valorisation d'une bonne naissance, d'un bon naturel et d'une bonne éducation, homme privé et homme public, belle allure physique et qualités morales chrétiennes) mais traités comme en raccourci puisqu'il n'occupe qu'un paragraphe sur quarante-deux dans la numérotation adoptée par Friedländer. A l'inverse, Chorikios exprime clairement le souci de traiter à longueur égale l'éloge de Marcien et la description de l'église (*Éloge Marcien* II, FOERSTER-RICHTSTEIG [n. 7], 28, l.4-5). Le problème peut être résolu si l'on admet que l'*ekphrasis* est précisément un éloge indirect du donateur. Plus la description de la beauté de l'œuvre est longue et détaillée, plus son commanditaire peut s'en glorifier. L'éloge de ses réalisations édilitaires confirme en effet ses qualités de générosité dans tous les sens du terme et joue le même rôle que l'éloge direct de sa personne.

57 Procope, *Image*, 42.1-3 (FRIEDLÄNDER, *Gemäldezyklus* [n. 5], 18, l. 421-423).

58 FRIEDLÄNDER (*Gemäldezyklus* [n. 5], 18, l. 23-24 et 83-84) choisit la leçon καθάπερ ἄγαλμα ἐν μέσῳ νεῶν καθιστάμενον ce qui le conduit à proposer la représentation sur l'image de l'armateur dressé comme une statue « au milieu de (ses) navires » (*Gemäldezyklus* pl. XII), à l'inverse de la solution du précédent éditeur P. MAAS qu'il cite : ἐν μέσῳ νεώ. Cette dernière solution déplace la portée de la comparaison « il se dresse comme une statue (qui est) au milieu d'un temple » et ne pose pas le problème de savoir si le notable se trouve là en chair et en os, représenté sur l'œuvre, ou encore les deux à la fois. La lecture de MAAS me semble être la plus convaincante dans la logique de l'*ekphrasis* qui redouble à l'occasion du discours et en présence du donateur sa représentation figurée sur l'image.

59 K. KLEE, *RE* VI/A², *s.v.* « Timotheos 3 », col. 1324-1329.

l'identifier de manière définitive[60]. Le portrait brossé ici par Procope contribue toutefois à donner une image particulièrement vivante d'un riche notable de Gaza : derrière le masque officiel, « il gagne à être connu et pratiqué dans les concours hippiques et la liberté (de parole) des bains » (42.4-5).

Les rhéteurs ont donc pris soin d'introduire des allusions directes aux commanditaires et à leur public, toujours dans un cadre encomiastique, ce qui nous permet de saisir de manière particulièrement vivante, inscrites dans la trame même du texte, les relations sociales à l'œuvres dans la ville de Gaza au VI^e^ siècle entre rhéteurs et notables, déclamateurs et spectateurs, commandités et commanditaires. L'hypothèse de la déclamation de ces *ekphraseis* se trouve maintenant étayée par les évidences concernant l'existence des œuvres d'art et la présence d'un public. Reste maintenant la question de l'occasion à laquelle ces discours furent prononcés.

Le terme fondamental autour duquel s'articule toute la problématique liée à la déclamation de ces *ekphraseis* est celui d'*agôn*, « concours ». Dans ce contexte, il s'agit d'un concours d'éloquence qui n'en vise pas moins une promotion sociale, puisque, comme on l'a vu, il est organisé par et pour les notables, et a lieu en leur présence. Chorikios mentionne ainsi que « la réjouissance publique que voici en encourage d'autres au concours car il est grand, le bénéfice qu'il y a pour celui qui s'apprête à publier son art devant un public choisi[61] ». La question posée ici est triple : les modalités du concours d'éloquence, les bénéfices retirés, et leur insertion dans le cadre plus général de festivals.

Les concours d'éloquence étaient fréquents à Gaza, si l'on en croit les rhéteurs qui mentionnent la possibilité d'autres concours[62] dans lesquels ils auraient pu tout aussi bien présenter un discours. La spécificité des *ekphraseis* « réelles » reste cependant qu'à occasion particulière, thème particulier, ce qui conduit les rhéteurs à se soumettre aux *desiderata* de leurs commanditaires. Un passage du premier prologue de Jean de Gaza dans sa *Description du Tableau Cosmique* illustre à merveille cette dynamique : « Et moi qui caressais l'espoir d'un concours,/ je pensais que mes paroles suivraient un autre cours ;/ celui auquel j'ai maintenant renoncé, convaincu par mes maîtres ;/ en effet ils me disent de marcher dans les nuées et l'image/de toutes les formes, c'est avec des pouvoirs cosmiques/qu'ils m'envoient presque de force, armé de pied en cap/et transporté par l'enthousiasme, la décrire toute entière, en vers[63] … ». Jean renonce

60 Il ne semble pas non plus pouvoir s'agir du célèbre rhéteur Timothée de Gaza. Voir au sujet de ce dernier STEIER, *RE* VI/A², *s.v.* « Timotheos 18 », col. 1339-1341. On peut supposer que s'il s'était agi de Timothée de Gaza, Procope aurait sans doute inclus dans son éloge des allusions plus directes au discours que ce dernier rédigea pour protester contre le chrysargyre, ou encore à ses fameux traités sur les animaux exotiques.

61 Chorikios, *Éloge Marcien* I, 3.1-4 (FOERSTER-RICHTSTEIG [n. 7], 3).

62 C'est ainsi que Chorikios mentionne d'autres concours auxquels il a pu participer et dans lesquels il a brillé, faisant la fierté du Discours lui-même (*Éloge Marcien* I, *dialexis* 2.3 = FOERSTER-RICHSTEIG [n. 7], 1).

63 Jean, *Tableau Cosmique*, Prol. I, 9-15 (FRIEDLÄNDER, *Kunstbeschreibungen* [n. 2], 135) : Ἐγὼ δ' ἀγῶνα

donc à un premier projet au profit d'un sujet imposé traité dans une forme précise. Mais pourquoi est-il précisé de manière insistante que la description doit être en vers ? Peut-être parce que Jean n'est qu'un *grammatikos*, dont la tâche officielle est d'enseigner principalement de la poésie aux étudiants. Devant cette œuvre de commande exigée dans un style qui n'est pas celui de la grande éloquence, il semble que Jean rechigne. En fait, tout le passage peut être lu comme une critique directe, à peine voilée sous de plaisantes allusions, de ce qu'il faudrait peut-être finalement traduire par les « despotes » (δέσποται) au sens moderne du mot. C'est en effet dans un contexte de lutte d'influence ou à tout le moins de tension, qu'ils l'« envoient comme de force » (v. 14) faire sa description « armé de pied en cap » (v. 14) de toutes les armes de la rhétorique. Tout comme il avait commencé son poème par le décalque d'un vers de Ménandre[64], tout comme il parodie dans les dernières lignes de son prologue le discours d'un coryphée, Jean fait ici référence au monde de la comédie lorsqu'il indique que les despotes, puisque despotes il y a, « [lui] disent de marcher dans les airs (v.12) » : outre le fait que le verbe ἀεροβατεῖν pourrait être compris au sens propre et indiquer que le tableau décorait un endroit physiquement en hauteur, il est ici utilisé par Jean pour se comparer lui-même au Socrate d'Aristophane marchant dans les nuées[65]. Pour comique qu'elle soit, la comparaison n'est pourtant pas flatteuse, surtout appliquée de manière auto-dérisoire. C'est toutefois ce que les maîtres veulent : Jean obéit donc, mais semble penser que la tâche n'est pas à la hauteur de son talent et le laisse entendre en utilisant des expressions comiques certes dans la tradition des prologues de ce genre[66], mais peut-être à entendre ici comme des mots à double entente visant explicitement certaines personnes du public. Comme on l'a déjà vu, Jean n'est pas au plus haut niveau de la hiérarchie des rhéteurs. Il espérait sans doute briller dans un concours d'éloquence avec un type de discours que l'on peut supposer plus « noble », comme un éloge en bonne et due forme par exemple. Mais cet honneur lui a été refusé. On touche ici du doigt le statut ambigu de l'*ekphrasis*, discours de commande prononcé à une fin sociale (promotion au sein de l'École ou considération auprès des notables), mais qui semble rester avant tout un exercice dans le cas de Jean. Au contraire, il semblerait que ce soit la mention directe des évergètes qui ancrent plus fermement les *ekphraseis* de Procope et de Chorikios dans leur milieu social, et en garantissent le statut plus élevé. C'est d'ailleurs peut-être en pensant à ces prestigieux exemples que Jean se ravise dans la suite de son poème et prend soin d'indiquer que « les prétendants de notre Calliope, archers des concours,/lancent encore des éclairs avec leur manteaux blancs/et affichent leur caractère, car les poètes ne doivent garder/ni ruse ni rancune

περιλαβὼν ταῖς ἐλπίσιν / ἄλλον βαδίζειν τοῖς λόγοισιν ὠιόμην / ὃν νῦν παρῆκα δεσπόταις πεπεισμένος · / ἀεροβατεῖν γὰρ φασι καὶ τὴν εἰκόνα / τὴν παντόμορφον κοσμικαῖς ἐξουσίαις / ὡς ἐκ βίας πέμπουσιν ἐξωπλισμένον / ἐνθουσιῶντα πᾶσαν ἐκφράζειν στίχοις.

64 Ἆρ' ἔστι συγγενές τι μόχθος καὶ λόγος : Jean, *Tableau Cosmique*, Prol. I, 1 (FRIEDLÄNDER, *Kunstbeschreibungen* [n. 2], 135 et apparat critique n. 1).

65 Ar., *Les Nuées*, 225.

66 A. CAMERON, « Pap. Ant. III.115 and the Iambic Prologue in Late Greek Poetry » *The Classical Quaterly* 20/2 (1970), 119-129. Voir en particulier 122-124 pour les liens avec la Comédie attique.

dans leur cœur[67]. » Cette déclaration d'intention est peut-être à lire en fonction du prologue, afin d'atténuer l'impression un peu directe de ce dernier.

Outre la saveur de ses démêlés personnels, Jean a cependant le mérite de mettre l'accent sur la notion de compétition (*agôn*) qui, non contente de sous-tendre effectivement toute la dynamique de l'*ekphrasis*, est aussi exploitée comme l'un de ses thèmes de prédilection. Les rhéteurs, soumis aux commanditaires, reportent à leur tour la tension sur un autre niveau en mettant complaisamment en scène la rivalité[68] qui les oppose à l'artiste, « celui qui a fait[69] (en premier) » l'œuvre d'art. Tous deux en effet rivalisent pour la même gloire, à une même occasion, mais dans deux domaines d'art différents[70]. Parmi de nombreux autres passages, le plus brillant en matière de rhétorique est celui qui conclut le premier prologue de la *Description du tableau cosmique* de Jean : « N'attaquez pas ma description pour audace insolente/car c'est moi qui suis venu, non le peintre de l'image/et je n'ai d'autre audace que de proclamer son audace[71]. » Jean joue à plaisir sur les multiples sens des mots composés de *graf-*, à la fois geste de celui qui peint (γραφεύς) et action de celui qui dépeint en parole (γραφεῖν), ce dernier suppliant les spectateurs constitués en juges de ne pas l'assigner en justice par écrit (μὴ γράφοιτε). Jean insiste également très explicitement sur l'audace du peintre, avec le magnifique entrelacement de deux termes presque synonymes, l'audace de la pensée, la témérité de l'acte (πρὸς θράσος τόλμης), ce dernier concept étant repris en dérivation lexicale trois fois en trois vers. Jean n'est pas celui qui ose. Deux interprétations sont alors possibles : ou Jean se distingue du peintre car il trouve que celui-ci est allé trop loin dans l'audace novatrice, ou c'est ici une manière détournée de le louer comme artiste inspiré, compétiteur du rhéteur dans le don de l'enthousiasme et de l'inspiration divins.

Procope va même plus loin dans la valorisation de l'adversaire en soulignant l'avantage du peintre avec cette pensée que, comme dans toute compétition, il y a plus de gloire à vaincre un adversaire puissant qu'un faible. Il souligne ainsi que le discours a affaire à forte partie, puisque des deux sens, c'est encore l'œil qui l'emporte sur l'oreille, et ce même si, comme il ne manque pas de le souligner, la vue est elle-même

67 Jean, *Tableau cosmique*, I 76-80 ; FRIEDLÄNDER, *Kunstbeschreibungen* [n. 2], 139.

68 Procope utilise le verbe ἀμιλλεόμαι (lutter) pour décrire la rivalité entre l'artiste et l'orateur (*Horloge*, prol. 3). Il est révélateur de constater qu'il emploie aussi le verbe φιλοτιμέω (aimer les honneurs) à la fois pour l'artiste qui « se glorifie de tirer de son art de telles merveilles pour le palais » (*Image*, 10.1-2) et pour le commanditaire, qui lui « se glorifie de ces grâces pour sa cité » (*Image*, 42.1-2) mais montre également son ambition officielle, « avec l'habit de consul (qui) proclame avec plus de majesté encore son ambition » (*Image*, 42.5-6). La compétition est réellement présente à tous les niveaux.

69 Procope, *Horloge*, prol. 5 : τοῦτο τοῦ ποιήσαντος θαῦμα. L'aoriste rend compte ici de l'antériorité de l'action de l'artiste sur celle de l'orateur. Dans les autres *ekphraseis*, l'artiste est désigné par le terme ζωγράφος traditionnel pour qualifier un peintre (*Image*, 3.9 ; 8.1 ; 10.1 ; 11.3 ; 17.1 ; 36.1) Procope renchérit même sur le fait que la décision appartient en premier à l'artiste ; l'orateur, lui, n'a plus qu'à entraîner son public sur un chemin déjà tout tracé (*Image*, 36.1-4).

70 Chorikios, *Éloge Marcien* II, 26 (FOERSTER-RICHSTEIG [n. 7], 34-35).

71 Jean, *Tableau Cosmique*, prol. I 23-25.

inconséquente[72]. La compétition n'est donc jamais gagnée d'avance, ce qui en fait tout l'intérêt. Chorikios expose explicitement la hiérarchie qui sous-tend ces *ekphraseis* : « Nous sommes éloignés du prix de deux rangs, car le sanctuaire surpasse la vue et la vue surpasse le discours[73]. »

Mais à la fin l'artiste, l'orateur et le commanditaire contribuent tous trois à boucler la boucle de la dynamique sociale et artistique présidant à la naissance de ces œuvres qui se succèdent et se répondent dans une inlassable discussion (au sens fort du mot discussion : « dispute »). Procope dans le prologue de sa *Description de l'horloge* résume merveilleusement cette dynamique : « La description des œuvres que voici requiert un discours qui tente de rivaliser avec l'art ; mais s'il apparaissait inférieur à elles, voilà qui ferait l'étonnement de l'artiste, que par son action il soit plus fort que nous et nos pauvres mots. D'où [le discours] finit par faire l'éloge de ce dernier, et s'efforce d'apporter en échange, autant qu'il est en son pouvoir, la renommée qui convient au responsable de ces biens, grâce auquel la ville a pu jouir des réussites que voici[74]. » Chacun y trouve finalement son compte : les notables appointent des artistes pour embellir leur ville et des rhéteurs pour louer le résultat, vitrine de leur générosité, lesquels rhéteurs trouvent là une occasion de faire montre de leur savoir-faire, de s'attirer les bonnes grâces des notables déjà évoqués comme premier maillon de la chaîne et, bénéfice secondaire, d'attirer peut-être de nouveaux élèves dans leur classe.

Mais après cette mise en perspective de la dynamique sociale de l'*agôn*, reste à examiner ses réalisations effectives : à quelle occasion et de quelle manière ces concours se sont-ils déroulés, selon les indices fournis par les textes ? La structure elle-même de la *Description du tableau cosmique* telle qu'elle nous est parvenue montre une volonté délibérée de Jean d'inscrire son poème dans un contexte temporel extrêmement précis. Le texte est en effet divisé en deux parties de longueur à peu près égale (360 et 343 hexamètres) introduites chacune par un prologue de longueur cette fois très inégale (25 contre seulement 4 trimètres iambiques). Mais les deux prologues ne sont pas sur le même plan : comme on l'a déjà évoqué, le premier a une fonction introductive, à la fois comique, encomiastique et « captatrice » ; il est donc partie intégrante du discours tel qu'il a été initialement composé. Le second, lui, a une fonction prioritairement structurelle et ne peut avoir été ajouté que postérieurement, lors de la mise par écrit définitive du texte. Il est frappant de constater que le rhéteur a pris soin d'y consigner pour la postérité la réalité du moment de sa déclamation : « Là, après que les applaudissements ont solennellement éclaté, je m'arrêtai, car le jour était au milieu de sa

72 Procope, *Horloge*, 59-67 : « En effet la vue l'emporte sur le discours même si elle est elle-même incertaine en ce qui concerne ce vers quoi elle devrait être complètement tournée : elle saute de bas en haut et de haut en bas, elle veut tout voir et ensuite, parce qu'elle en change plus vite qu'elle ne devrait, elle manque le caractère exact de chacun de ces objets. »

73 Chorikios, *Éloge Marcien* II, 26.5-7 (FOERSTER-RICHSTEIG [n. 7], 35).

74 Procope, *Horloge*, prol. 1-13 ; DIELS, *Kunstuhr* [n. 4], 27. Chorikios insiste également sur cette obligation de payer de retour les donateurs autant qu'il est possible en utilisant des expressions similaires à celles de Procope (*Éloge Marcien* II, FOERSTER-RICHSTEIG [n. 7], 26, l. 13-14) : Ἡ διάλεξις, ὅτι χρὴ κατὰ δύναμιν ἕκαστον τοὺς εὐεργέτας ἀμείβεσθαι.

course[75]. » Rien de plus normal en effet à ce que le rhéteur ait laissé à ses auditeurs le temps d'une « pause déjeuner ». Cependant, rien dans le texte ne nous indique explicitement qu'il s'agisse là du discours d'inauguration du bain d'hiver, du tableau ou des deux ensemble, ce qui est, il est vrai, une sérieuse objection à la datation du poème d'après la construction présumée du bain. Il n'en reste pas moins que le poème, comme on l'a vu, a été expressément commandité. Mais pour quelle occasion ? Jean indique ensuite : « Je suis revenu et, en me hâtant, peintre du cosmos, j'ai commencé mon discours par les roses[76]. » Deux interprétations sont ici possibles : soit Jean veut dire qu'il revient métaphoriquement au point où il avait arrêté son discours, soit qu'il retourne effectivement à l'endroit physique où il a prononcé la première partie de son poème. Que le poème ait été effectivement déclamé est un fait qui n'est plus questionnable, surtout si le rhéteur lui-même réécrit son texte pour y consigner une interruption contingente, et précise que le temps lui a été compté. Mais où donc la déclamation a-t-elle eu lieu ? La reconstitution la plus satisfaisante pour nous serait que Jean et ses spectateurs se sont bien tenus en face du tableau lui-même, dans le bain d'hiver de Gaza. En fait, d'autres hypothèses sont permises : Jean a pu réciter son poème à Gaza, que ce soit dans sa classe, ou encore dans plusieurs lieux successifs à l'exemple de Paul le Silentiaire dans sa *Description de Sainte Sophie*[77]. Ou bien Jean a récité à Gaza un poème sur une mosaïque ou une peinture que ses maîtres l'avaient envoyé voir à Antioche. Dans tous les cas, le fait que la déclamation n'ait pas eu lieu en face du tableau lui-même ne contredit pas le fait qu'il décrive bien une œuvre réelle, vue à Gaza ou ailleurs.

Cependant un autre indice penche en faveur d'une déclamation à Gaza sur un tableau de Gaza. Jean mentionne en effet qu'il tire le sujet du début de la seconde partie de son poème des roses. Il ne semble pas qu'il s'agisse là de fleurs représentées dans le tableau. La première partie s'achève en effet avec la description des Heures (I 314-360), et, tout comme Gè qui est la première figure décrite (II 7-64) juste après les six vers consacrés aux roses, elles n'ont pas de lien direct avec ces dernières, ni pour la symbolique ni pour l'iconographie. On peut donc supposer que Jean décrit la floraison des roses à l'orée du printemps tout simplement parce que la déclamation de son poème a lieu à cette saison, et qu'il se trouve lui-même entouré de guirlandes ou de bouquets de roses fraîchement cueillies.

Le thème des roses apparaît également de manière si récurrente dans l'œuvre de Procope et de Chorikios qu'on peut y voir un thème particulier à Gaza. L'hypothèse

[75] Jean, *Tableau cosmique*, prol. II 1-2 (FRIEDLÄNDER, *Kunstbeschreibungen* [n. 2], 150) : ἐνταῦθα σεμνῶς τοῦ κρότου κεκμηκότος/ ἔστην μεσούσης τῶι δρόμωι τῆς ἡμέρας.

[76] Jean, *Tableau cosmique*, prol. II 3-4 (FRIEDLÄNDER, *Kunstbeschreibungen* [n. 2], 150) : πάλιν παρῆλθον καὶ δραμὼν κοσμογράφος/ ἀρχὴν ἐποίουν τῶν λόγων ἐκ τῶν ῥόδων.

[77] Le texte indique que le premier prologue iambique adressé à Justinien (prol. 1-80) a été prononcé au Palais, et après une interruption le deuxième prologue, adressé cette fois au Patriarche (v. 81-134), a été dit à l'évêché (FRIEDLÄNDER, *Kunstbeschreibungen* [n. 2], 229). La *Description de l'ambon*, quant à elle, a donné lieu à une récitation distincte, après « la première grande représentation au Patriarcat » (FRIEDLÄNDER, *Kunstbeschreibungen* [n. 2], 257).

d'un « Jour des roses[78] » à l'occasion duquel se tenait un festival ou fête des Rosalia vue comme une permanence de la culture classique a déjà été explorée par F.-M. Abel à propos des discours de Chorikios[79]. Notre propos n'est pas ici de discuter si un tel festival comportait des résonances religieuses et de quel type. Il est seulement important de montrer le contexte particulièrement vivant qui accompagnait les déclamations d'*ekphraseis* puisque l'éloquence poétique à tendance mythologique s'y trouvait associée avec les roses du printemps et avec Aphrodite, déesse de l'amour et du renouveau, comme l'indique Chorikios : « Donnez-moi, mon cher, de mythologiser un peu et de mélanger aux mets quelque agrément poétique, Aphrodite ; car les roses me font penser à la déesse[80]. »

Jean et Procope apportent aussi la confirmation que des réjouissances officielles agrémentées de discours d'apparat se tenaient périodiquement chaque printemps, sous une pluie de roses. Comme Chorikios, tous deux réfèrent de manière précise à la mythologie et à la fonction des roses liées à Aphrodite. Après avoir donné un exposé quasi botanique des boutons de rose sortant de leur buisson de ronces et fleurissant sur la mousse, Jean évoque de manière particulièrement saisissante la « rieuse Aphrodite du printemps[81] ». De plus, on peut observer une tradition commune chez les rhéteurs de Gaza concernant le lien entre les roses et la légende étiologique qui raconte comment le sang coulant des pieds d'Aphrodite déchirés par les épines pour courir au secours d'Adonis en danger a teinté les roses en rouge[82]. Procope y réfère, à la fin du prologue à sa *Description de l'image*. Après avoir résumé de manière saisissante les effets de l'Amour et des flèches de l'Amour sur les grands dieux mythologiques Zeus, Poséidon et Apollon, il en vient à dire que « désormais, c'est de leur mère que les Amours se jouent ; d'où la voilà tombée follement amoureuse d'Adonis, et la rose proclame son amour[83] », puis suit l'annonce du sujet traité à cette occasion : la passion de Phèdre. Chorikios à son tour offre une réécriture élaborée de tout ce passage dans l'*Épithalame pour Procopios, Jean et Elie*[84], moins bien sûr l'allusion à Phèdre qui réfère de manière purement circonstancielle à l'œuvre ce jour-là décrite par Procope. Enfin Aphrodite, les Grâces et Adonis sont associés dans les poèmes de Jean qui évoque à

[78] L'expression ἡμέρα τῶν ῥόδων apparaît dans le titre des poèmes anacréontiques 4 et 5 de Jean et chez Procope, *Déclamations* 1, 2 et 5 ; Procope (*Declamatio* 3, GARZYA-LOENERTZ [n. 48], 89) exprime le vœu de « voir le printemps et de célébrer la rose par son chant » : τὸ ἔαρ ἰδεῖν καὶ ῥόδον ὑμνῆσαι tandis que Jean, lui, dit « lancer son chant vers la rose » (*Anacreontica* 4.24 ; *Poeti bizantini* [n. 45], 149) : μέλος εἰς ῥόδον τινάζω.

[79] ABEL [n. 6], 30-31.

[80] Chorikios, *Sur l'heure présente* 2.1-3 (FOERSTER-RICHTSTEIG [n. 7], 196).

[81] Jean, *Tableau cosmique*, 2. 5 : εἰαρινὴν γελόωσαν (...) Ἀφροδίτην (FRIEDLÄNDER, *Kunstbeschreibungen* [n. 2], 151).

[82] Sur cette légende, voir P. GRIMAL, *Dictionnaire de la mythologie grecque et romaine* (Paris[14] 1999), *s.v.* « Adonis », 11-13 et en particulier Bion de Smyrne, *Épitaphe en l'honneur d'Adonis*, dans PH. E. LEGRAND (éd.), *Bucoliques grecs* 2 (Paris, Les Belles-Lettres, 1967), 189-198.

[83] Procope, *Image*, prol. 9-10 (FRIEDLÄNDER, *Gemäldezyklus* [n. 5], 5).

[84] Chorikios, *Épithalame pour Procope, Jean et Elie*, 10-13 (FOERSTER-RICHSTEIG [n. 7], 90). Voir également pour l'allusion à Adonis (*Sur l'heure présente*, 9.1-3 [FOERSTER-RICHSTEIG [n. 7], 197]).

plusieurs reprises l'équinoxe de printemps lié à un chant de célébration des roses[85]. Et sur la mosaïque de la Salle d'Hippolyte à Madaba, la déesse tient délicatement à la main une rose qu'elle porte à son cœur.

En conclusion, j'aimerais ici souligner trois groupes de remarques. Premièrement, le fait que les *ekphraseis* aient été déclamées en public et peut-être devant l'œuvre d'art elle-même actualise de fait la définition théorique de l'*ekphrasis* qui a servi de point de départ à toute cette étude : le discours met sous les yeux de l'esprit l'œuvre qui se trouve déjà sous les yeux de chair. Il révèle ainsi le sens de ce qui était déjà présent aux sens et rend l'art doublement manifeste. Deuxièmement, il faut insister sur le fait que ces textes parlent, non seulement aux spécialistes de littérature mais aussi aux historiens et aux historiens de l'art. Nous avons vu à quel point ils peuvent contribuer à se représenter la réalité vivante de l'École et son interaction avec les notables et le public dans le monde de la cité. Enfin, ces discours mettent en évidence à la fois le fonctionnement théorique de l'*agôn* et sa réalisation objective dans le temps qu'est le concours d'éloquence. Trois différentes représentations du temps sont ici à l'œuvre : un temps relatif tout d'abord, celui propre à la déclamation en train de se faire. Un temps cyclique ensuite, le festival des roses qui revient chaque printemps ; et enfin un temps historique qui témoigne de la continuité de la tradition des concours d'éloquence.

DELPHINE RENAUT
École Normale Supérieure, Paris.

85 Jean [n. 45], 4.9-12 ; 4.21-24 ; 5.49-52 ; 5.25-32.

Illustrations

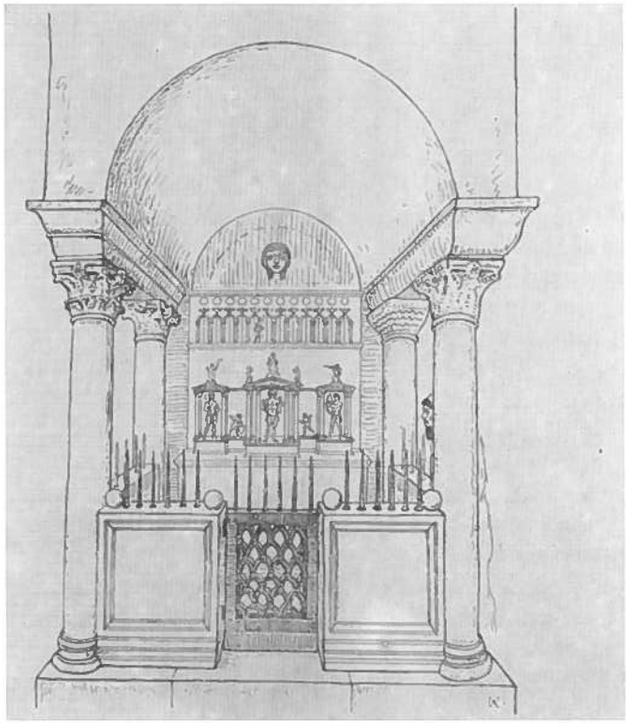

Fig. 1. - *Dessin illustrant la* Description de l'Horloge *de Procope de Gaza, tiré de* DIELS *[n. 4], pl. 2.*

Fig. 2. - *Mosaïque de Cè et des Karpoi, Bain E d'Antioche, tirée de* DOWNEY, John of Gaza *[n. 21], pl. 23, n. 33, panneau E.*

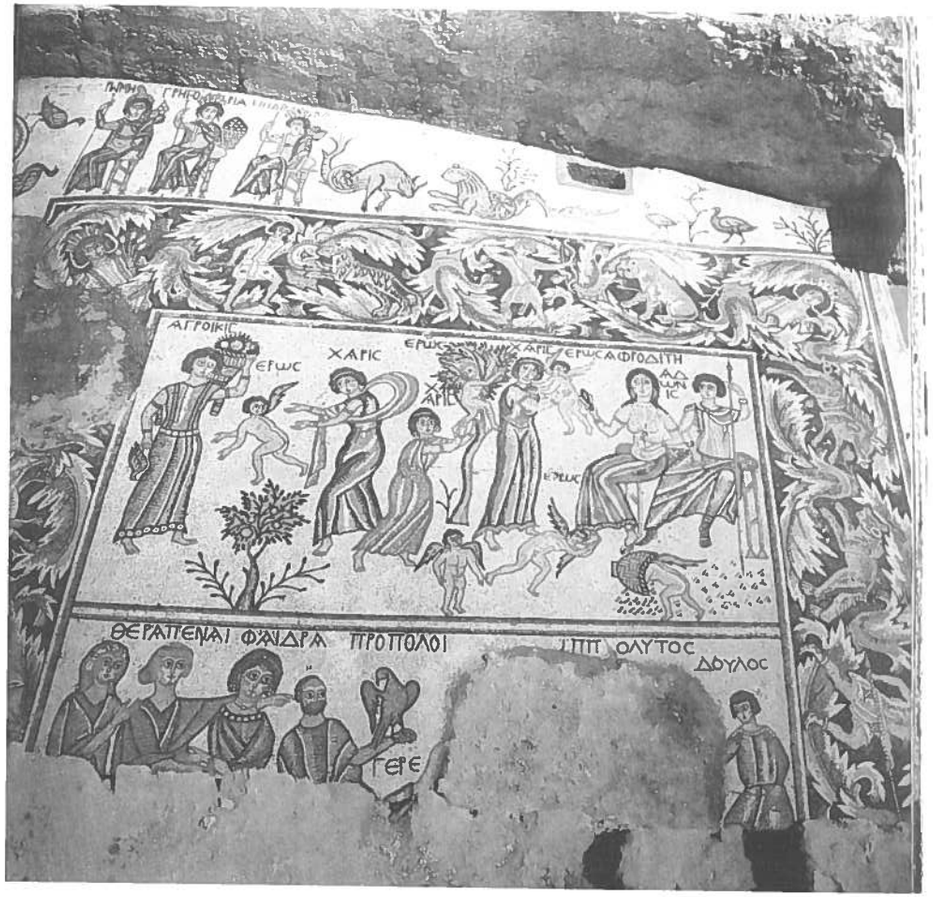

Fig. 3. - *Mosaïque de la Salle d'Hippolyte dans l'église de la Vierge à Madaba, tirée de* BUSCHHAUSEN, Mosaïques Byzantines *[n. 29] pl. IX.*

Fig. 4. - *Mosaïque de Phèdre et Hippolyte, Cheikh Zouède, tirée de* OLSZEWSKI, Mauvais œil *[n. 32], p. 295, fig. 11.*

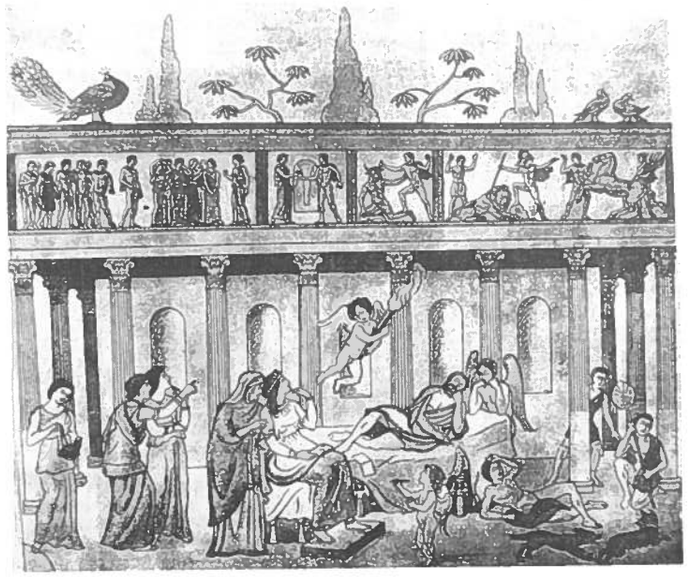

Fig. 5. - *Dessin illustrant la premier partie de la* Description d'une image *par Procope de Gaza, tiré de* FRIEDLAENDER, Gemäldezyklus *[n. 5], pl. 11.*

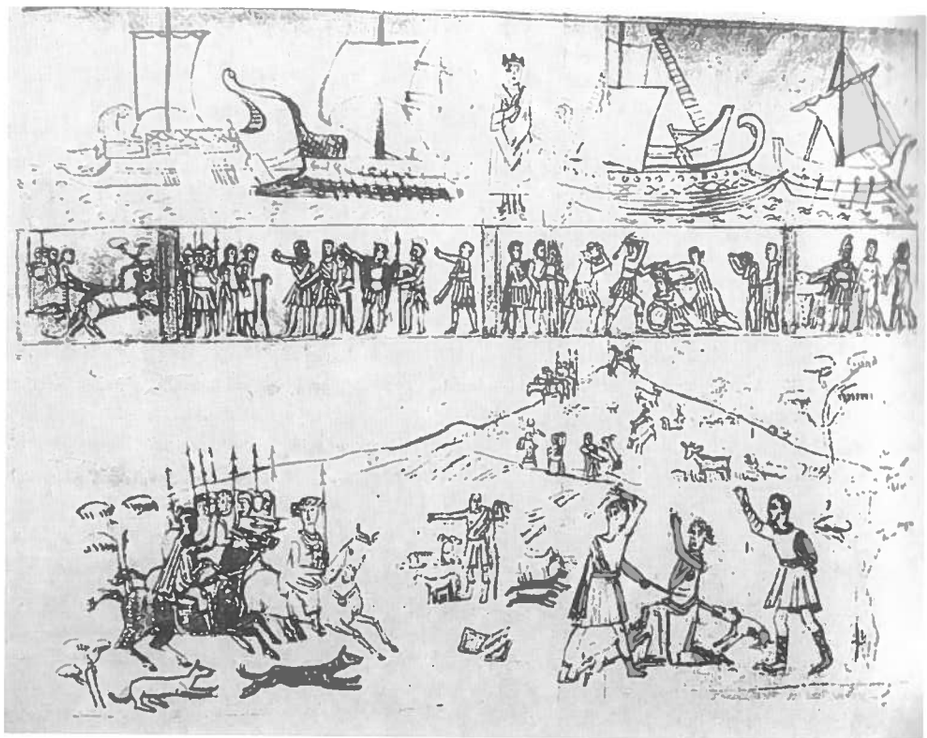

Fig. 6. - *Dessin illustrant la deuxième partie de la* Description d'une image *par Procope de Gaza, tiré de* FRIEDLÄNDER, Gemäldezyklus *[n. 5] pl. 12.*

La carrière d'un notable de Gaza d'après son oraison funèbre*

EN 1991, A. SIDERAS a publié l'édition princeps de deux oraisons funèbres anonymes d'après le seul témoin connu, le *Laurentianus Pluteus* LX 6 (XIV^e^ siècle)[1]. La première oraison funèbre a pour destinataire un jeune homme décédé peu de temps après son mariage et la naissance d'un enfant, tandis que la deuxième concerne un notable de Gaza qui s'est distingué à la fois comme gouverneur de province et comme magistrat municipal. Dans une étude consacrée à ces textes quelques années avant la publication de l'édition princeps[2], le même savant a proposé de les attribuer à un seul et même auteur, qui serait, d'après lui, Chorikios de Gaza ; dans l'un et l'autre cas, il s'agirait de *monodiai*, l'un des trois genres funèbres dont les règles sont exposées dans le traité de rhétorique de Ménandre le Rhéteur[3]. En ce qui concerne l'identité des destinataires, Sideras se demande s'il ne faut pas identifier le premier à Ioannes ou à Elias, deux d'entre les trois élèves dont les noces ont amené Chorikios à prononcer un *Épithalamios*[4], mais ce ne serait, d'après lui, qu'une hypothèse. Quant au destinataire de la deuxième oraison funèbre, Sideras y reconnaît un *astynomos* de Gaza, qu'il propose d'identifier au père de Prokopios, le troisième élève de Chorikios dont il est question dans le même *Épithalamios*. Selon Sideras, il ne peut y avoir de doute que

---

* L'auteur a profité des remarques et suggestions des participants du colloque, notamment de Mme C. Saliou et MM E. Amato et P.-L. Gatier.

1 A. SIDERAS, *25 Unedierte byzantinische Grabreden*, Κλασσικὰ Γράμματα 5 (Thessalonique 1991), 19-23 et 27-30. Pour ce recueil de textes, voir les comptes rendus par A. FAILLER, in *RÉB* 50 (1992), 293-294 ; G. FATOUROS, in *JÖB* 43 (1993), 374-377.

2 A. SIDERAS, « Zwei unbekannte Monodien von Chorikios ? » *JÖB* 33 (1983), 57-73 ; voir aussi Idem, *Die byzantinischen Grabreden. Prosopographie, Datierung, Überlieferung Epitaphien und Monodien aus dem byzantinischen Jahrtausend* (Vienne 1994), 395-397.

3 Texte, traduction allemande et commentaire par J. SOFFEL, *Die Regeln Menanders für die Leichenrede*, Beiträge zur klassichen Philologie 57 (Meisenheim am Glan 1974), 128-269 ; texte, traduction anglaise et commentaire par D. A. RUSSELL et N. G. WILSON, *Menander Rhetor* (Oxford 1981), II, 9, 160-165 et 325-327 ; II, 11, 170-179 et 331-336 ; II, 16, 200-207 et 346-350 ; traduction française par H. CAFFIAUX, *De l'Oraison funèbre dans la Grèce païenne* (Valenciennes 1861), 270-278. Selon les derniers éditeurs, qui proposent de placer la rédaction du traité sous le règne de Dioclétien et ses collègues (284-305), les deux parties de l'ouvrage ne seraient pas de la plume du même auteur (RUSSELL et WILSON, xxxvi-xl). Pour une datation sous Dioclétien, voir aussi les arguments de C. LEPELLEY, « Le nivellement juridique du monde romain à partir du III^e^ siècle et la marginalisation des droits locaux » *Mélanges de l'école française de Rome — Moyen-âge* 113 (2001), 848-849.

4 Chorikios, *Discours* VI, éd. R. FOERSTER et E. RICHTSTEIG, *Choricius Gazaeus. Opera* (Leipzig, Teubner, 1929), 87-99.

Gaza dans l'Antiquité Tardive. Archéologie, rhétorique, histoire, éd. par C. Saliou (Salerne : Helios, 2005) 221-239

ces discours ont réellement été prononcés, et plutôt dans les premières années de la carrière de Chorikios, donc autour de l'an 520 de notre ère.

Depuis la publication de l'édition princeps, peu d'historiens se sont intéressés à ces textes, qui ne sont pourtant pas dépourvus de valeur pour les recherches sur la vie municipale dans le monde protobyzantin[5]. Laissant à d'autres collègues, plus compétents en la matière, l'étude de l'aspect littéraire, bornons-nous à discuter ici de la vie et de la carrière du destinataire de la deuxième oraison funèbre. Une traduction française de ce texte est offerte en annexe.

Attribution et date

Que les deux *monodiai* conservées par le *Laurentianus Pluteus* LX 6 soient de la plume d'un seul et même auteur semble indubitable. En revanche, leur attribution à Chorikios, proposée avec réserves par Sideras, est difficile à accepter. Il est vrai qu'aucun discours de ce rhéteur ne s'apparente au genre de la *monodia*, mais ce fait ne saurait expliquer à lui seul la différence considérable entre le style de Chorikios et le style des deux textes anonymes, qu'il serait également arbitraire d'attribuer à Procope de Gaza. L'étude de la deuxième *monodia* va en effet montrer à quel point son auteur suit les préceptes du traité de rhétorique de Ménandre le Rhéteur. Une telle dépendance à l'égard d'un manuel d'école suggère que l'auteur anonyme est un débutant. L'attribution à Chorikios une fois abandonnée, il n'est plus possible de s'appuyer sur son œuvre pour essayer de dater les textes anonymes publiés par Sideras. Il est en tout cas évident que la composition du deuxième texte est antérieure à 551, date du tremblement de terre qui a mis fin à l'activité de la célèbre école de droit de Beyrouth. Nous n'avons trouvé aucun autre indice chronologique, le pluriel οἱ κρατοῦντες [§ 4] étant inutile à cet égard[6].

Origine

Conformément aux règles du genre[7], l'auteur évoque la famille (*génos*) du défunt lorsqu'il exprime son espoir que sa descendance en perpétue la gloire [§ 9], mais il ne fournit aucun détail sur ses parents ou ses ancêtres. C'est d'autant plus curieux que le texte mentionne la veuve du défunt et contient quelques renseignements sur ses neveux et surtout sur ses propres enfants [§ 6-7]. Ce silence à l'égard des générations antérieures à celle du défunt est-il l'indice d'une notabilité récente ? Dans ce cas, il s'agirait d'un « homme nouveau », phénomène qui n'est pas inconnu dans les cités de

5 En ce qui concerne la deuxième oraison funèbre, voir les remarques de D. FEISSEL, dans *Bulletin épigraphique*, 1996, n° 491 ; A. LANIADO, *Recherches sur les notables municipaux dans l'empire protobyzantin*, Travaux et Mémoires — Monographies 13 (Paris 2002), 78, 148 n. 160, 183.

6 Cf. infra p. 000.

7 Cf. Ménandre le Rhéteur, 435, 28 s. (éd. SOFFEL, *Leichenrede* [n. 3], 130-132 ; éd. RUSSELL et WILSON, 204 ; trad. CAFFIAUX, *Oraison funèbre* [n. 3], 275).

l'empire protobyzantin[8]. Cependant, l'éducation littéraire et surtout juridique du défunt incite à abandonner cette hypothèse, étant donné que seuls les milieux aisés sont normalement en mesure d'assurer à leurs enfants une telle formation. Une bonne illustration nous est fournie par la version brève du *Liber de Martyribus Palaestinae* d'Eusèbe de Césarée, qui explique l'éducation du futur martyr Apphianos par la richesse de ses parents[9]. Toujours au IV^e^ siècle, les données particulièrement riches dont nous disposons sur les élèves de Libanios ne nous font connaître aucun fils de paysan, artisan ou marchand[10]. Au VI^e^ siècle, l'historien Agathias de Myrina rapporte les effets du tremblement de terre qui a frappé Beyrouth en 551, et mentionne la perte d'un grand nombre de « jeunes étrangers de nobles familles, distingués par leur éducation, qui y étaient venus étudier le droit romain[11] ».

Éducation

L'éducation du défunt, nous l'avons déjà fait remarquer, est à la fois littéraire et juridique [§ 3]. Bien que l'auteur mentionne les lois en premier lieu (νόμων τε καὶ παιδείας μετειληφώς), il ne peut y avoir de doute que les études de droit ne sont survenues qu'après l'éducation élémentaire, puis rhétorique, que le défunt a dû recevoir, selon toute probabilité, à Gaza[12]. Il n'est d'ailleurs pas inutile de rappeler qu'un ancien élève de rhétorique qui étudie le droit, sans doute à Beyrouth, est connu par la correspondance de Procope de Gaza, son professeur d'autrefois[13], et que les jeunes gens dont Agathias déplore la perte sont « distingués par leur éducation », apparemment rhétorique, même avant leur arrivée à Beyrouth[14].

Selon les données recueillies et discutées par P. Petit, les élèves de Libanios, à quelques exceptions près, commençaient leurs études de rhétorique à l'âge de quinze ou

8 LANIADO, *Recherches* [n. 5], 141-143.

9 Eusèbe de Césarée, *Liber de Martyribus Palaestinae* iv, 3, éd. trad. G. BARDY, *Eusèbe de Césarée. Histoire ecclésiastique*, t. III, Sources Chrétiennes 55 (Paris 1967), 129 : « Tout d'abord donc, en ce qui regarde l'éducation profane des Grecs (il descendait en effet de parents tout à fait pourvus de richesses selon le monde), il avait passé un temps assez long à Béryte. »

10 P. PETIT, *Les Étudiants de Libanius. Un professeur de faculté et ses élèves au Bas-Empire*, Études prosopographiques 1 (Paris 1957), 95-96 ; la portée du silence de Libanios à cet égard est contestée par W. CERAN, « Stagnation or Fluctuation in Early Byzantine Society ? », *Byzantinoslavica* 31 (1970), 200.

11 Agathias, *Histoire* II, 15, 3, éd. R. KEYDELL, *Agathiae Myrinaei Historiarum Libri Quinque*, Corpus Fontium Historiae Byzantinae 2 (Berlin 1967), 59 : « πολλοὶ δὲ νέοι ἐπήλυδες εὐπατρίδαι τε καὶ παιδείας ἄριστα ἔχοντες, οἳ δὴ παρῆσαν τοὺς Ῥωμαίων αὐτοῦ ἀναλεξόμενοι νόμους » ; traduction citée par P. COLLINET, *Histoire de l'École de droit de Beyrouth* (Paris 1925), 57 ; pour le statut social des étudiants de droit, voir *ibid.* 97-98 ; A. H. M. JONES, *The Later Roman Empire* (Oxford 1964), 512-513.

12 Que les études de rhétorique précèdent la formation juridique semble indubitable : voir JONES, *Empire* [n. 11], 512-513 ; C. ROUECHÉ, « The Functions of the Governor in Late Antiquity : Some Observations » *Antiquité tardive* 6 (1998), 33-34.

13 Procope de Gaza, *Lettre* 144 (=41), éd. A. GARZYA et R.-J. LOENERTZ, *Procopii Gazaei Epistolae et Declamationes*, Studia Patristica et Byzantina 9 (Ettal 1963), 71 ; cf. *PLRE* II, *s.v.* Orion 3.

14 *Supra*, n. 11.

seize ans[15], et peu d'entre eux continuaient leurs études en cette matière au-delà de la troisième année[16]. Ayant suivi un tel cycle à Gaza, le défunt aurait pu, vers l'âge de vingt ans[17], entamer les études de droit à l'école de Beyrouth[18], que le rhéteur appelle « la patrie des lois[19] ». S'il avait achevé le programme complet de cinq ans[20], et il ne semble y avoir aucune raison d'en douter, il aurait achevé son éducation vers l'âge de vingt-cinq ans. C'est justement jusqu'à cet âge que Dioclétien accorde l'immunité des charges municipales à plusieurs habitants de la province d'Arabie qui apprennent le droit à Beyrouth[21]. Il convient également de faire remarquer que, selon une épitaphe difficile à dater, un jeune homme de Petra possède déjà la formation juridique romaine (*Ausonioi thesmoi*) au moment de sa mort, survenue à l'âge de 27 ans[22].

Vertus et actions

Par son éducation, le destinataire de l'oraison funèbre « a rendu sa nature encore plus brillante », tout en faisant preuve de tempérance (*sôphrosynê*), intelligence (*phronèsis*), courage (*andreia*) et justice (*dikaiosynê*). Ce paragraphe [§ 3] serait d'un certain intérêt pour la présente discussion, s'il n'était pas tissé de lieux communs. Or c'est le cas, non

15 PETIT, *Étudiants* [n. 10], 139-144.

16 PETIT, *Étudiants* [n. 10], 62-66.

17 À Éphèse, une épitaphe du III^e^ siècle nous fait connaître un jeune homme décédé à l'âge de vingt ans, après cinq ans d'études de rhétorique : L. ROBERT, *À travers l'Asie Mineure* (Athènes 1980), 79 ; R. MERKELBACH et J. STAUBER, *Steinepigramme aus dem Griechischen Osten*, I (Stuttgart et Leipzig 1998), 342.

18 L'âge de 16 ans, postulé par COLLINET, *Histoire* [n. 11], 112-113, est inadmissible, du moins pour la fin du V^e^ siècle et le VI^e^ siècle, car elle impliquerait que les débutants étaient dépourvus de formation rhétorique. Le témoignage d'Agathias, déjà cité ci-dessus, suggère justement le contraire.

19 D'autres sources des IV^e^-VI^e^ siècles font appeler cette école « mère des lois », « mère des études (de droit) » ou « nourrice des lois » : voir Eunape de Sardes, *Vies des Sophistes* X, 6, 2, éd. I. GIANGRANDE, *Eunapii Vitae Sophistarum* (Rome 1956), 73 ; Libanios, *Lettre* 652, 1, éd. R. FOERSTER, *Libanius. Opera*, X (Leipzig, Teubner, 1921), 596 ; Zacharie le Scholastique, *De Mundi Opificio contra Philosophos Disputatio*, PG 85, 1017a ; Justinien, Constitutio *Omnem*, § 7. Les principaux témoignages littéraires et juridiques relatifs à cette école sont présentés et discutés par COLLINET, *Histoire* [n. 11], 26-58.

20 Sur le programme que suivaient les étudiants de droit avant et après la réforme de Justinien, voir COLLINET, *Histoire* [n. 11], 223-242 ; H. J. SCHELTEMA, *L'Enseignement de droit des Antécesseurs* (Leyde 1970), 7-16.

21 *Code justinien* X, 50, 1 (284/292) ; cf. COLLINET, *Histoire* [n. 11], 29-30. En Occident, une Constitution adressée en 370 par l'empereur Valentinien I^er^ au préfet de la ville Olybrius n'autorise le séjour à Rome pour cause d'études que jusqu'à l'âge de vingt ans : voir *Code théodosien* XIV, 9, 1, trad. A. CHASTAGNOL, *Le Bas-Empire* (Paris 1969), n° 69, 278-279 ; cf. H.-I. MARROU, *Histoire de l'éducation dans l'Antiquité* (Paris 1948), 402-403 ; A. CHASTAGNOL, *La Préfecture urbaine à Rome sous le Bas-Empire* (Paris 1960), 287-288.

22 R. MERKELBACH et J. STAUBER, *Steinepigramme aus dem Griechischen Osten*, IV (Munich et Leipzig 2002), 447 ; il s'agirait d'un militaire décédé après 27 ans de service selon M. SARTRE, *Inscriptions de la Jordanie* IV, *IGLS* XXI/4 (Paris 1993), n° 55, 91-94, mais cette interprétation est difficile à accepter. Sur les *Ausonioi thesmoi*, voir les exemples réunis par L. ROBERT, « Un juriste romain dans une inscription de Beroia » *Hellenica* V (Paris 1948), 34 n. 3.

seulement du recours au groupe des quatre vertus cardinales, un élément fondamental de la rhétorique de l'éloge[23], mais aussi des actions (*praxeis*) dont l'auteur fait état par rapport à ces vertus. L'influence des règles énoncées dans le traité de Ménandre le Rhéteur, notamment dans le chapitre *Peri prosphônètikou* (discours de bienvenue, normalement en l'honneur d'un gouverneur[24]), est évidente. C'est en effet la prévision de l'avenir qui est la marque de l'intelligence[25], et c'est bien la continence (*enkrateia*) qui permet aux jeunes gens en général[26], et aux étudiants en particulier[27], de faire preuve de leur tempérance. C'est par le courage que le jeune étudiant de Gaza acquiert son franc-parler (*parrhèsia*), qualité que les sources de l'époque n'attribuent que rarement aux membres des aristocraties municipales[28], mais il s'agit, une fois de plus, d'un lieu commun[29]. Quant à la justice, la description des actions est plus détaillée, et elle n'est pas sans rappeler le développement relatif à la même vertu dans le chapitre ci-mentionné du traité de Ménandre le Rhéteur[30]. Ces parallèles ainsi que la référence à la balance de la justice (ἀκλινῆ τε διασώζων τῆς δικαιοσύνης τὰ τάλαντα) suggéreraient une activité judiciaire du défunt déjà à l'époque qui précède sa nomination comme gouverneur de province, mais cela n'est pas évident, comme nous verrons par la suite. Enfin, l'auteur fait état non seulement des vertus du défunt, mais aussi des vices dont il est exempt. Une fois de plus, l'influence du traité de Ménandre le Rhéteur est manifeste[31].

23 Sur le thème des vertus et des actions, consulter L. PERNOT, *La Rhétorique de l'éloge dans le monde gréco-romain* (Paris 1993), 151-153, 165-173, 212-214. Le recours au groupe des quatre vertus est à plusieurs reprises recommandé par Ménandre le Rhéteur, notamment dans la deuxième partie du traité : 361, 14 (éd. RUSSELL et WILSON, 62) ; 373, 7 (*ibid.* 84) ; 380, 31 (*ibid.* 100) ; 385, 9 (*ibid.* 108); 397, 22 (*ibid.* 130); 415, 25 (*ibid.* 166). On n'en trouve pourtant pas dans les trois chapitres (supra n. 3) qui sont consacrés à la rhétorique funèbre.

24 Ménandre le Rhéteur, 414-418 (éd. RUSSELL et WILSON, 164-170) ; sur ce chapitre, voir aussi les remarques de ROUECHÉ, « Functions » [n. 12], 32-33 ; sur ce type de discours, voir PERNOT, *Rhétorique* [n. 23], 96.

25 Ménandre le Rhéteur, 415, 27 (éd. RUSSELL et WILSON, 166).

26 Cf. Ménandre le Rhéteur, 385, 22 (éd. RUSSELL et WILSON, 108).

27 Voir, par exemple, Libanios, *Discours* XLII, 3 et 7, éd. R. FOERSTER, *Libanius. Opera*, III (Leipzig, Teubner, 1906), 310-311 ; trad. A. F. NORMAN, *Antioch as a Centre of Hellenic Culture as Observed by Libanius*, Translated Texts for Historians 34 (Liverpool 2000), 149-150 (Libanios fait l'éloge de Thalassios qui, à la différence du destinataire de la *monodia* anonyme, est encore célibataire au moment où le célèbre rhéteur d'Antioche rédige un discours en sa faveur. Sur Thalassios, voir *PLRE* I, *s.v.* Thalassius 4 ; NORMAN, 145-148) ; Procope de Gaza, *Lettre* 92 (=117), éd. GARZYA et LOENERTZ, 49 (l'auteur félicite son ancien élève Orion, actuellement étudiant de droit, pour sa tempérance, et lui conseille de se garder des voluptés ; cf. *supra*, n. 12) ; voir aussi l'éloge que fait Eusèbe de Césarée de la continence dont le futur martyr Apphianos fait preuve lors de ses études à Beyrouth (*supra*, n. 9).

28 Sur cette notion, consulter P. BROWN, *Power and Persuasion in Late Antiquity. Towards a Christian Empire* (Wisconsin 1992), 61-70, 115-117, 135-146.

29 Ménandre le Rhéteur, 386, 6 (éd. RUSSELL et WILSON, 110) ; 416, 24 (*ibid.* 166).

30 Ménandre le Rhéteur, 416, 5 (éd. RUSSELL et WILSON, 166).

31 Ménandre le Rhéteur, 416, 13 (éd. RUSSELL et WILSON, 166).

Famille

Selon notre auteur [§ 3], le défunt « a différé les plaisirs de l'amour (Aphrodite) jusqu'à la Phénicie et la patrie des lois, en réservant l'impulsion de la nature, comme il paraît convenable, à la procréation d'enfants ». C'est donc au cours de ses études de droit, entre l'âge de vingt et vingt-cinq ans selon nous, qu'il faut placer son mariage. Les circonstances rappellent le cas d'Orion, ancien élève de Procope de Gaza qui est étudiant ou ancien étudiant en droit loin de sa patrie lorsque son maître d'autrefois lui adresse une lettre où il est question de son projet de mariage avec une jeune fille de Gaza[32]. Rien ne contredirait l'identification d'Orion au destinataire de l'oraison funèbre, mais ce n'est qu'une hypothèse.

Pour revenir à notre texte, l'auteur ne dit rien sur l'épouse du défunt, sauf ce qu'elle assiste à son convoi [§ 6]. Quant à ses enfants, apparemment tous garçons, on apprend que l'un assiste, lui aussi, au convoi [§ 6]. Dévoué à ses études (*logoi*), ce dernier était le grand espoir de son père. On peut déduire de tout cela qu'il est adolescent et élève de rhétorique[33]. Les autres, au nombre de deux à tout le moins, étudient le droit « en Phénicie », donc à Beyrouth [§ 7]. Le texte mentionne également les neveux (*exadelphoi*) du défunt, déjà orphelins de père [§ 6].

Chronologie

En supposant que le mariage du défunt survient lors de ses études de droit à Beyrouth, soit entre l'âge de vingt et vingt-cinq ans à peu près, et en tenant compte du fait qu'il laisse à sa mort quelques enfants, dont deux au moins sont déjà étudiants à la même école, il ne serait pas arbitraire de supposer qu'il a terminé sa vie entre l'âge de 40 et 50 ans. Ce n'est pas l'âge d'un jeune homme, mais c'est tout de même un cas de mort prématurée, ce qui peut justifier le choix du genre de la *monodia* par l'auteur[34].

De l'école de droit au gouvernement provincial

À en croire notre auteur [§ 4], le défunt réside à Gaza à l'époque qui précède sa nomination à plusieurs dignités (*archai*), apparemment en tant que personne privée. En effet, c'est là qu'il jouit d'une bonne réputation (*phèmè*), limitée au départ aux confins de sa patrie (μέχρι τῆς πατρίδος)[35]. Une carrière municipale n'est pas exclue pour cette

32 Procope de Gaza, *Lettre* 115 (=130), éd. GARZYA et LOENERTZ, 59-60 ; cf. *supra*, n. 13 et 27.

33 Cf. SIDERAS, « Monodien » [n. 2], 72.

34 Cf. Ménandre le Rhéteur, 436, 21 s. (éd. SOFFEL, *Leichenrede* [n. 3], 132-134 ; éd. RUSSELL et WILSON, 206 ; trad. CAFFIAUX, *Oraison funèbre* [n. 3], 276).

35 Un siècle plus tard, l'auteur d'un texte hagiographique insiste sur la renommée d'un notable d'une cité de Palestine Troisième en faisant remarquer qu'elle dépassait les bornes de sa patrie (τῆς πατρίδος τὰ ὅρια ταῖς εὐφημίαις ἐπέρασε) : voir Sophrone de Jérusalem, *Miracles de Cyr et Jean* lviii, 1, éd. N. F. MARCOS, *Los Thaumata de Sofronio. Contribucion al estudio de la incubatio cristiana* (Madrid 1975), 373 ; PG 87/iii, 3629c. Ce parallèle suggère l'insertion des mots τῶν ὁρίων après πατρίδος (p. 28, 14 de l'édition princeps).

étape de sa vie, mais le texte n'en dit mot ; on ignore du reste s'il est membre de la curie municipale de Gaza. L'auteur est également muet au sujet d'une éventuelle carrière d'un genre qui aurait permis au jeune homme de profiter de sa formation juridique, que ce soit comme *advocatus*[36], ou comme *assessor* (conseiller juridique d'un dignitaire)[37]; une telle carrière a facilité l'ascension de plus d'un dignitaire au Bas-Empire[38], mais elle semble incompatible, dans le cas en question, avec le séjour à Gaza qui est impliqué par le texte. Il est vrai que le défunt est une fois appelé *synègoros* [§ 2], l'équivalent grec d'*advocatus*[39], mais rien ne suggère qu'il s'agit de la période qui précède sa nomination comme gouverneur de province.

C'est à sa réputation, qui « l'a vite emmené devant les souverains (οἱ κρατοῦντες) », que le destinataire de l'oraison funèbre doit sa nomination [§ 4]. Le processus est décrit d'une manière on ne peut plus idéale : la réputation qu'un individu doit à ses vertus justifie à elle seule la décision de l'empereur de lui octroyer une dignité. Cette description, qui est conforme à un lieu commun de la pensée politique[40], n'est pas dépourvue de parallèles littéraires[41], mais elle est loin de correspondre aux réalités administratives de l'époque en question. En fait, le nombre des provinces, qui est bien plus élevé que sous le Haut-Empire, ainsi que la courte durée des mandats de leurs

36 Sur les *advocati*, voir JONES, *Empire* [n. 11], 507-515 ; H. WIELING, *Advokaten im spätantiken Rom*, in *Atti dell'Accademia Romanistica Costantiniana. XI Convegno Internazionale* (Naples 1996), 419-463. Pour deux ressortissants de Gaza qui ont fait carrière comme *scholastici*, donc *advocati*, à Constantinople après leurs études de droit à Beyrouth, voir Zacharie le Scholastique, *Vie de Sévère*, éd. trad. M.-A. Kugener, PO II/1 (1904), p. 56, 89 et 95 ; cf. *PLRE* II, *s.v.* Zenodorus 3 ; *s.v.* Zacharias 4.

37 Sur les *assessores*, voir JONES, *Empire* [n. 11], 500-501 ; F. GORIA, *La giustizia nell'impero romano d'Oriente : organizzazione giudiziaria*, in *La giustizia nell'alto medioevo* (Spolète 1995), I, 301-303. Pour un ancien étudiant de l'école de Beyrouth qui fait carrière comme *assessor* dans plusieurs provinces, voir *SEG*, XXVI, 1456 ; MERKELBACH et STAUBER, *Steinepigramme*, IV [n. 22], 166-167 (Kolybrassos ; III^e-IV^e s.) ; à la différence du destinataire de l'oraison funèbre, cet *assessor* n'a pas regagné sa patrie après l'achèvement de ses études.

38 WIELING, *Advokaten* [n. 36], 449-450. Pour quelques cas pertinents, voir *PLRE* I, *s.v.* Nemesius 2 ; *s.v.* Tatianus 5 ; *PLRE* II, *s.v.* Heraclammon 1 ; *s.v.* Zacharias 1.

39 H. J. MASON, *Greek Terms for Roman Institutions. A Lexicon and Analysis*, American Studies in Papyrology 13 (Toronto 1974), 89-90.

40 LANIADO, *Recherches* [n. 5], 237.

41 Épiphanios, gouverneur de Chypre et père de Jean l'Aumônier, « acquit tant de considération (*épiphanès*) et d'éclat par son genre de vie, en accord, peut-on dire, avec son nom, qu'il fut choisi par les princes alors régnant (παρὰ τῶν τηνικαῦτα κρατούντων) pour que lui fussent confiées, avec le titre de gouverneur, les rênes de l'île de Chypre » (« Une Vie inédite de S. Jean l'Aumônier », c. 2, éd. H. DELEHAYE, *Analecta Bollandiana* 45, 1927, 19 ; trad. A.-J. FESTUGIÈRE, *Léontios de Néapolis. Vie de Syméon le Fou et Vie de Jean de Chypre*, Paris 1974, 321 ; cf. *PLRE* III, *s.v.* Epiphanius 2). Voir aussi *Anthologie grecque* VII, 570, éd. trad. P. WALTZ (*et alii*), *Anthologie grecque*, t. V (Paris², CUF, 1960), 97 : « Δούλκιτιον μὲν ἄνακτες ... ἤγαγον ἐξ ἀρετῆς » cf. *PLRE* III, *s.v.* Dulcitius 1. Pour un parallèle dans le domaine ecclésiastique, voir Cyrille de Scythopolis, *Vie de Théognios*, éd. E. SCHWARTZ, *Kyrillos von Skythopolis* (Leipzig 1939), 242, 21-23 (ordination de Théognios à l'épiscopat de Bételie par Elie, patriarche de Jérusalem).

gouverneurs ne permettent pas à l'empereur de limiter son choix aux seuls hommes qu'il connaît personnellement, problème que Synésios de Cyrène propose de résoudre par la réduction du nombre des dignitaires[42]. En même temps, un jeune notable d'une cité de province a peu de chances d'attirer l'attention de l'empereur par sa réputation seule, en l'occurrence limitée au territoire d'une cité telle que Gaza, qui n'est ni capitale de diocèse, ni métropole de province[43]. Par conséquent, le recours à un ou plusieurs personnages puissants, en mesure d'influencer le choix des nouveaux gouverneurs par l'empereur, devient indispensable. Il va de soi que ce procédé, que les sources du Bas-Empire désignent par le terme latin *suffragium*, ne serait pas à sa place dans un éloge. Mais si la description idéale de la nomination n'est pas à prendre à la lettre, il n'y a pas de raison de douter que le statut social du jeune notable ainsi que sa culture rhétorique et juridique y ont été pour quelque chose. Il est vrai que les renseignements prosopographiques relatifs aux gouverneurs sont pauvres, mais tout porte à penser que leur recrutement se fait de préférence au sein des aristocraties municipales[44].

Le pluriel οἱ κρατοῦντες, qu'il convient de traduire par « souverains », ne témoigne pas forcément d'une détention collégiale du pouvoir impérial, car il peut s'appliquer aussi à l'empereur et à son épouse[45]. Il est vrai qu'en 527, quatre mois avant sa mort, Justin Ier associe son neveu Justinien au pouvoir impérial[46], mais ce n'est pas à cela que notre texte fait référence, quelle que soit la date de sa rédaction ; on apprend en effet que le défunt a été nommé à plusieurs dignités l'une après l'autre, renseignement qui semble incompatible avec la courte durée du règne commun de Justin Ier et Justinien.

Le gouverneur

La carrière du défunt comme gouverneur ne se limite pas à un seul mandat, mais le texte est malheureusement vague [§ 4]. Au premier abord, la mention du Nil (ὁ δὲ Νεῖλος, καίτοι πολλάκις ἰδὼν καὶ ἀπολαύσας, ἐνίκα δικάζοντος) ferait penser à l'Égypte tout entière et, par conséquent, à la dignité du préfet augustal qui est chargé

42 Synésios de Cyrène, *De Regno*, c. 27, éd. T. TERZAGHI, *Synesii Cyrenensis Opuscula*, Rome 1944, 58 ; PG 66, 1104d : « καὶ γὰρ ῥᾷον ὀλίγους ἢ πολλοὺς γνώσεται » ; trad. C. LACOMBRADE, *Le discours sur la royauté de Synésios de Cyrène à l'empereur Arcadios*, Paris 1951, 73 : « Il lui sera effectivement plus facile de connaître cette poignée d'hommes qu'une multitude. »

43 Cf. Dorothée de Gaza, *Didascalie* II, 34, éd. trad. L. REGNAULT et J. DE PRÉVILLE, *Dorothée de Gaza. Œuvres spirituelles*, Sources Chrétiennes 92 (Paris 1963), 196-198.

44 Voir les remarques de ROUECHÉ, « Functions » [n. 12], 34-35.

45 Pour d'autres textes qui ont recours au pluriel sans mentionner le nom d'aucun empereur, voir supra n. 41 ; voir aussi *MAMA*, I, 259 (restauration par les *anaktes* des murailles de Laodicée Brûlée) ; *MAMA*, VIII, 270 (octroi de privilèges aux habitants de Perta, en Lycaonie, par les *despotai*). Sur *anaktes*, voir les remarques de D. FEISSEL, « Les martyria d'Anasartha » *Travaux et Mémoires* 14 = *Mélanges Gilbert Dagron* (Paris 2002), 215.

46 *PLRE* II, *s.v.* Iustinianus 7.

du gouvernement du diocèse égyptien depuis sa création, en 380 ou 381[47]. Le statut de ce dignitaire étant bien plus élevé que celui d'un gouverneur ordinaire, il est exclu que le défunt ait commencé sa carrière avec la préfecture augustale, et rien ne suggère qu'il l'ait jamais exercée. En revanche, on peut se demander si la référence au Nil, inexacte sur le plan administratif, ne fait pas allusion au nom du gouverneur[48]. Dans ce cas, le défunt aurait porté un nom dont l'usage n'est pas limité aux seuls Égyptiens. Cette hypothèse est toutefois dépourvue de valeur pour la présente discussion, car rien ne permet d'identifier notre gouverneur à un compatriote du nom de Neilos qui est un ancien élève de Procope de Gaza[49], ou à d'autres personnages du même nom.

L'auteur fait état de plusieurs gouvernements en Égypte. Cela fait penser soit au gouvernement d'une seule province en vertu d'un mandat renouvelé à plusieurs reprises, soit au passage d'une province à l'autre dans le cadre du diocèse égyptien. On peut illustrer la première possibilité par le cas de Flavios Theodoros Menas Ioulianos Iakkobos. Ce dernier, gouverneur de Thébaïde de 543 à 548, est connu par deux papyrus qui datent respectivement de la quatrième année et de la sixième année de son gouvernement[50]. D'autres exemples sont attestés par les textes épigraphiques[51]. Ces documents, il est vrai, ne témoignent jamais d'un renouvellement explicite, mais la courte durée des mandats, qui durent normalement une année, suggère fortement qu'une décision impériale est nécessaire pour laisser un gouverneur dans sa province d'exercice au-delà d'une année[52]. Pour l'autre possibilité, le gouvernement de plusieurs provinces successives dans le cadre du même diocèse, on peut apporter l'exemple de Severos Alexandros, qui est d'abord *praeses* (*archôn*) de Palestine Seconde, d'après une inscription de 499/500, et ensuite *consularis* (*hypatikos*) de Palestine Première[53].

C'est probablement la dernière possibilité qu'il faut adopter dans le cas présent, mais le texte n'est pas tout à fait clair. Le voici [§ 4 ; p. 28, l. 15-17] : ὡς γὰρ καλῶς εἶχε τοῖς πρώτοις καὶ πρὸς τόδε ανῆκτο τὰ πράγματα, ἕτεροι δὲ δυσπραγοῦντες τὴν τύχην αὖθις ἐμέμφοντο, πρὸς τὸ νοσοῦν μετεφέρετο, ὥσπερ

47 Voir en dernier lieu J.-M. CARRIÉ, « Séparation ou cumul ? Pouvoir civil et autorité militaire dans les provinces égyptiennes de Gallien à la conquête arabe » *Antiquité tardive* 6 (1998), 108-109.

48 Noter l'usage du verbe νικάω, qui est courant dans les acclamations. Pour les acclamations de ce type, consulter E. PETERSON, *Eis Theos. Epigraphische, formgeschichtliche und religionsgeschichtliche Untersuchungen* (Göttingen 1926), 152-163 ; A. D. E. CAMERON, *Porphyrius the Charioteer* (Oxford 1973), 74-80.

49 Procope de Gaza, *Lettre* 137 (=144), éd. GARZYA et LOENERTZ, 69 ; *Lettre* 162 (=159), éd. GARZYA et LOENERTZ, 68 ; cf. *PLRE* II, *s.v.* Nilus 4.

50 *P. Cairo Masp.* I 67030, 1 (546) et III 67321 A, 1 (548) ; J.-L. FOURNET, « Un nouvel Épithalame de Dioscore d'Aphrodité » *Antiquité tardive* 6 (1998), 80 et n. 86.

51 H. GRÉGOIRE, *Recueil des inscriptions grecques chrétiennes d'Asie Mineure*, I (Paris 1922), 219 (Milet ; 538) ; cf. *PLRE* III, *s.v.* Nonnus 1 ; F. CUMONT, *Catalogue des sculptures et inscriptions antiques (monuments lapidaires) des musées royaux du cinquantenaire* (Bruxelles² 1913), 170-172 (provenance inconnue ; il s'agit probablement d'un gouverneur de Palestine Seconde).

52 LANIADO, *Recherches* [n. 5], 246. Pour les efforts d'un gouverneur en vue du renouvellement de sa charge, voir *ibid.* 234.

53 G. MAZOR, « The Beth Shean Project » *Excavations and Surveys in Israel* 6 (1987-1988), 16 (traduction anglaise d'une inscription inédite de Scythopolis) ; C. M. LEHMANN et K. G. HOLUM, *The Greek and Latin Inscriptions of Caesarea Maritima* (Boston 2000), n° 57, 79-80 (=*Bulletin épigraphique*, 1962, n° 315).

τις ἰατρός, τὸ μὲν ῥαΐσαν παρορῶν, πρὸς δὲ τὸ κάμνον τρεπόμενος. L'opposition entre τοῖς πρώτοις, sans doute au masculin, et ἕτεροι semble concerner les habitants des provinces administrées par le défunt. D'après cette interprétation, il aurait quitté une province après l'avoir administrée avec succès, pour en gouverner une ou plusieurs autres. C'est dans le même sens que va la comparaison de ce gouverneur à un médecin qui visite les malades et néglige les convalescents.

L'auteur insiste sur le fait que la carrière du défunt comme gouverneur ne prend pas fin après un seul mandat, et pour cause ; les renouvellements constituant l'exception et non la règle[54], faire état de la nomination à plusieurs dignités s'inscrit dans le dessein fondamental du texte, qui est justement d'amplifier les vertus et les exploits du défunt autant que possible. La manière dont s'achève la carrière du défunt comme gouverneur est un autre moyen dont se sert l'auteur pour en faire l'éloge. En effet, c'est de son propre gré, et en rejetant un décret (*psèphos*) à ce propos, qu'il renonce à un renouvellement de plus. Considéré comme méritoire, ce refus trouve son parallèle dans une épigramme en l'honneur d'un certain Tatianus, qu'il faut probablement dater vers le milieu du VI[e] siècle[55].

Pour revenir à notre texte, l'auteur souligne que c'était le Nil, donc les administrés, qui souhaitait le renouvellement du mandat du défunt. Cela fait penser à quelques témoignages littéraires des IV[e]-VI[e] siècles qui attribuent aux habitants des provinces eux-mêmes l'initiative de la nomination d'un gouverneur ou du renouvellement de son mandat[56]; dans ce cas, il faudrait ajouter notre texte aux précédents extrêmement rares d'une loi par laquelle Justin II (565-578) confiera aux notables des cités l'élection du gouverneur de leur province[57], mais ce n'est pas la seule interprétation possible. L'influence du traité de Ménandre le Rhéteur, notamment du chapitre *Peri prosphônètikou*, a déjà été signalée ; c'est là que l'auteur recommande au rhéteur qui prononce un tel discours d'inclure dans l'épilogue la proposition suivante : « écrivons aux empereurs des décrets en louant et en admirant (le gouverneur) et en demandant pour lui de nombreuses années au pouvoir[58]. » Que la référence au décret dans l'oraison funèbre ne soit qu'un cliché rhétorique n'est donc pas exclu.

Le paragraphe suivant [§ 5] évoque le comportement du défunt en tant que gouverneur en des termes qui ne sont pas faciles à interpréter. Les voici [p. 28, l. 24-27] : Οὐ γὰρ ἐν εὐπορίᾳ ποιούμενος τὴν ἀρχήν, βαρὺς μὲν ἐφαίνου ταῖς πόλεσιν

54 JONES, *Empire* [n. 11], 385.

55 *Anthologie grecque* IX, 445, éd. trad. P. WALTZ et G. SOURY, *Anthologie grecque*, t. VIII (Paris, CUF, 1974), 47 : « L'empereur voulait t'envoyer encore au secours des villes épuisées dont les habitants avaient besoin de toi, intègre Tatianus ; mais tu as préféré, dans une vie sans tempêtes, garder ta patrie et ton bien, faisant fructifier la fortune, justement acquise, de tes ancêtres : tu répugnes à t'enrichir sur tes administrés, la Justice le sait, qui siège à tes côtés » ; cf. *PLRE* III, *s.v.* Tatianus 2.

56 LANIADO, *Recherches* [n. 5], 239-240 (avec bibliographie).

57 *Novelle* 149 (569), éd. R. SCHOELL et G. KROLL, *Corpus Iuris Civilis*, III (Berlin 1895), 723-725 ; voir aussi LANIADO, *Recherches* [n. 5], 225-252.

58 Ménandre le Rhéteur, 417, 28-30 (éd. RUSSELL et WILSON, 170) : « ψηφίσματα γράφωμεν πρὸς βασιλέας, ἐπαινοῦντες θαυμάζοντες αἰτοῦντες χρόνους εἰς ἀρχὴν πλείονας. »

ἐπιστάς, ὠδύρου δὲ πάλιν παυόμενος, ἀλλ' ἀπανταχοῦ μὲν εὐερ‹γε›τῶν ἐφαίνου, ἥδιστον κέρδος ἡγούμενος, εἰ καταβάλοις τῇ πατρίδι τὰς χάριτας. Il nous semble que le négatif οὐ ne concerne que les premiers mots (jusqu'à ἀρχὴν), et qu'il y a ensuite opposition entre βαρὺς (grave, sérieux, sévère[59]) et ὠδύρου. D'après cette interprétation, on a ici l'image du gouverneur sévère qui ne prend pas ses obligations à la légère, et qui ne ménage pas les administrés indignes[60]. Il n'est peut-être pas populaire chez tout le monde lors de l'exercice de son mandat, mais on le déplore à son départ. La comparaison du même gouverneur à un médecin qui a pour mission de soigner les cas pénibles ne vient que renforcer cette interprétation [§ 4].

La suite de la phrase que l'on vient de citer [§ 5] évoque l'activité évergétique du défunt, considérée comme un moyen de « récompenser la patrie de ses faveurs[61] ». Étant donné que cette activité se manifeste partout (ἀπανταχοῦ ... εὐερ‹γε›τῶν), il doit s'agir de bienfaits accomplis aussi dans les provinces d'exercice[62], et non seulement à Gaza, mais il n'y a là aucune contradiction avec l'idée de récompense à l'égard de la patrie, le bon gouverneur étant censé en propager la renommée. La même idée se rencontre aussi dans un paragraphe [§ 2] où l'auteur fait brièvement allusion à la manière méritoire dont le défunt s'est acquitté de ses devoirs dans les deux domaines principaux de l'administration provinciale, à savoir la justice et la fiscalité[63]. C'est la patrie qui parle et déclare que c'est grâce au défunt, « gouverneur qui assigne avec une juste mesure les contributions foncières à ceux à qui elles incombent », qu'elle s'est montrée généreuse.

Le *pater civitatis*

Tout comme l'équitable Tatianus loué par l'épigramme citée ci-dessus[64], le destinataire de l'oraison funèbre préfère le retour à sa patrie à une nouvelle nomination comme gouverneur. Il se met ensuite à la disposition de sa cité comme « *astynomos* et juge (*dikastès*) » [§ 5]. Le ton suggère un geste volontaire, mais il faut remarquer qu'à l'époque en question le statut d'ancien gouverneur de province — c'est justement le statut du

59 Cf. LSJ, *s.v.*, p. 308. À comparer aussi avec les acceptions « positives » de l'adjectif latin *gravis* (P. G. W. GLARE, *Oxford Latin Dictionary* I, Oxford 1968, 775, *s.v.* § 12-13).

60 Sur le devoir du gouverneur d'être bon envers les bons administrés, et effrayant (*phoberos*) envers les mauvais, voir, par exemple, Isidore de Péluse, *Lettre* I, 116, PG 78, 260d ; *Lettre* V, 168, 1424c-d ; *Lettre* V, 419, 1576a ; Justinien, *Novelle* 17, 5, éd. SCHOELL et KROLL, 121.

61 Sur ce thème, voir L. ROBERT, *Hellenica* IV, *Épigrammes du Bas-Empire* (Paris 1948), 133 et n. 3.

62 Que l'évergétisme ait été considéré comme une obligation morale de chaque gouverneur envers ses administrés ressort clairement de la documentation, et notamment des épigrammes honorifiques, qui ne permettent pas toujours de distinguer entre gouverneurs et notables locaux : voir les remarques de C. ROUECHÉ, *Benefactors in the Late Roman Period : the Eastern Empire*, in *Actes du X[e] congrès international d'épigraphie grecque et latine* (Paris 1997), 353-366.

63 Sur les compétences des gouverneurs des provinces à l'époque, voir en dernier lieu J.-M. CARRIÉ, « Le gouverneur romain à l'époque tardive. Les directions possibles de l'enquête » *Antiquité tardive* 6 (1998), 19-25 ; ROUECHÉ, « Functions » [n. 12], 34.

64 Supra n. 55.

défunt au moment de son retour à sa patrie — n'accorde pas l'immunité des charges municipales[65]. Selon Sideras, qui rapproche le témoignage de notre texte d'un paragraphe de l'*Épithalamios* ci-mentionné de Chorikios, *astynomos* serait le titre de la fonction municipale revêtue par le défunt[66], mais il s'agit plutôt d'un terme anachronique qui sert d'équivalent au titre protobyzantin πατὴρ τῆς πόλεως (en latin, *pater civitatis*)[67]. Le rhéteur semble d'ailleurs conscient de cette équivalence, car il utilise le mot « père » à plusieurs reprises par rapport à l'activité du défunt dans le domaine municipal [§ 2 et 6]. Cette équivalence, attestée par deux scholies littéraires et un lexique juridique[68], fait de cette oraison funèbre un témoignage important pour une magistrature municipale qui est rarement mentionnée par les textes littéraires[69].

En ce qui concerne l'activité du défunt comme *pater civitatis*, le texte insiste sur l'aspect édilitaire, mais passe sous silence l'aspect financier, également ignoré par la quasi totalité des inscriptions relatives à cette institution[70]. C'est ainsi que les questions mises dans la bouche de la patrie [§ 2] évoquent les travaux qui auraient permis au défunt de conserver son titre de « père », et en particulier la construction de bains, portiques et théâtres[71]. Dans un autre paragraphe [§ 5], où la part de l'exagération est manifeste, l'auteur attribue à l'activité du défunt comme *pater civitatis* non moins que la transformation complète de l'apparence extérieure de la ville. Cet exploit édilitaire, qui n'est pas sans rappeler une inscription italienne du milieu du IV^e^ siècle[72], n'a d'équivalent ni dans le dossier épigraphique relatif à l'institution du *pater civitatis*, où il est normalement question de la construction ou de la rénovation d'un seul monument, ni dans l'*Épithalamios* de Chorikios qui fait l'éloge d'un *astynomos* anonyme pour avoir trouvé le moyen d'approvisionner la cité en eau[73]. Il n'est pourtant pas étonnant de trouver la mention d'un exploit d'une telle ampleur dans un texte rhétorique qui trahit à plusieurs reprises l'influence du traité de Ménandre le Rhéteur. C'est en effet dans ce traité, et justement dans le chapitre sur la *monodia*, que l'on trouve la proposition suivante :

« Si le défunt était à la tête d'une cité, on pourra parler de cette cité, et, dans l'intérêt du sujet, faire entrer son éloge. Par exemple, *La ville est illustre, mais celui à qui elle doit tout son éclat, c'est le défunt*[74]. »

Le mot « juge » (*dikastès*), mentionné juste après *astynomos*, fait difficulté. Le tout est de savoir s'il s'agit d'une allusion à l'activité du défunt comme *pater civitatis*, ou plutôt d'une magistrature municipale différente. On pense surtout à la *defensio civitatis*[75], attestée pour Gaza par un témoignage littéraire d'authenticité douteuse[76]. Dans un autre paragraphe [§ 2], notre auteur met dans la bouche de la patrie les paroles suivantes : « Qui invoquerai-je comme défenseur (*synègoros*) pour dissoudre la colère des gouverneurs et ramener en arrière les menaces des percepteurs ? » Ces propos ne sont pas sans rappeler quelques lois impériales qui considèrent la protection des opprimés

65 L'immunité temporaire ou définitive des charges curiales n'est accordée qu'aux détenteurs des hautes dignités (LANIADO, *Recherches* [n. 5], 47-49). Une loi grecque anonyme accorde l'immunité de plusieurs charges municipales aux anciens fonctionnaires et avocats, donc à ceux qui ont fait carrière de longue durée au service de l'État, mais elle ne concerne pas les anciens dignitaires (*Code justinien* X, 56, 1 ; LANIADO, *Recherches* [n. 5], 216-218).

66 SIDERAS, « Monodien » [n. 2], 71-73 ; Idem, *Grabreden* [n. 2], 395. Cf. Chorikios, *Discours* VI, 34, éd. FOERSTER et RICHTSTEIG, 94.

67 Cf. G. DAGRON et D. FEISSEL, *Inscriptions de Cilicie*, Travaux et Mémoires — Monographies 4 (Paris 1987) 218 ; L. DI SEGNI, *The Involvement of Local, Municipal and Provincial Authorities in Urban Building in Late Antique Palestine and Arabia*, in *The Roman and Byzantine Near East : Some Recent Archaeological Research*, éd. J. H. HUMPHREY, Journal of Roman Archaeology. Supplement 14 (Ann Arbor 1995), 326.

68 *Scholia Demosthenica*, éd. M. R. DILTS, II (Leipzig, Teubner, 1986), 353, § 223 : « ἀστυνόμος δὲ ὁ ἐπὶ τοῦ εἶναι καθαρίαν τὴν πόλιν ἀσχολούμενος, ὁ παρ' ἡμῖν πατήρ. » ; *ibid.*, § 224 : « ἀστυνόμος δὲ ὁ τῶν δημοσίων ἐπιμελούμενος καὶ τοῦ καθαρὰν εἶναι τὴν πόλιν, ὃν καλοῦσί τινες πατέρα τῆς πόλεως. » Pour un autre texte pertinent, voir M. Th. FÖGEN, *Das Lexikon zur Hexabiblos aucta*, in *Lexica Iuridica Byzantina* (Francfort 1990), 164, § 93 : « Ἀστυνόμοις · τοῖς πατράσι τῶν πόλεων. »

69 Le *pater civitatis* nous est connu surtout par les textes épigraphiques, juridiques et papyrologiques : voir les témoignages réunis par C. ROUECHÉ, « A New Inscription from Aphrodisias and the Title πατὴρ τῆς πόλεως » *GRBS* 20 (1979), 173-185 ; Eadem, *Aphrodisias in Late Antiquity* (Londres 1989), 77-78 ; DAGRON et FEISSEL, *Cilicie* [n. 67], 215-220 ; P. J. SIJPESTEIJN, « The Title πατὴρ (τῆς) πόλεως and the Papyri » *Tyche* 2 (1987), 171-174 ; DI SEGNI, *Involvement* [n. 67], 325-326 ; D. FEISSEL, « Deux grandes familles isauriennes du V^e^ siècle d'après des inscriptions de Cilicie Trachée » *Mitteilungen zur christlichen Archäologie* 5 (1999), 11-14 ; LANIADO, *Recherches* [n. 5], 94. La première attestation datée est fournie par une lettre que Nemesion, *pater civitatis* d'Hérakléopolis, ainsi qu'un autre personnage dont le nom est le titre sont perdus, adressent le 20 juillet 450 à Arios, gouverneur d'Arcadie, au sujet de la restauration de bâtiments publics : voir F. MITTHOF, *Neue Dokumente aus dem römischen und spätantiken Ägypten zur Verwaltung und Reichsgeschichte (1.-7. Jh. n. Chr.)*, CPR XXIII (Vienne 2002), n° 32, 192-198.

70 Pour une exception, voir *Anthologie grecque* IX, 615, éd. trad. WALTZ et SOURY, *Anthologie grecque*, t. VIII (Paris, CUF, 1974), 112. Selon cette épigramme de Smyrne, le *pater civitatis* est « l'intendant (ταμίης) des biens de la cité » ; cf. ROUECHÉ, « New Inscription » [n. 69], 177 et 183 ; selon MERKELBACH et STAUBER, *Steinepigramme* I [n. 17], 131, il s'agirait d'un *curator civitatis*, mais cette interprétation est difficile à accepter.

71 Pour les questions de ce genre, voir Ménandre le Rhéteur, 434, 31 (éd. SOFFEL, *Leichenrede* [n. 3], 128 ; éd. RUSSELL et WILSON, 202 ; trad. CAFFIAUX, *Oraison funèbre* [n. 3], 274).

72 *AE* 1990, n° 211, 6-8 (Paestum ; 347) ; pour cette inscription, consulter J. HARRIES, *Favor populi : pagans, Christians and public entertainment in late Antique Italy*, in *Bread and Circuses. Evergetism and municipal patronage in Roman Italy*, éd. K. LOMAS et T. CORNELL (London et New York 2003), 125-141.

73 Chorikios, *Discours* VI, 34, éd. FOERSTER et RICHTSTEIG, 94-95.

74 Ménandre le Rhéteur, 434, 26 (éd. SOFFEL, *Leichenrede* [n. 3], 128 ; éd. RUSSELL et WILSON, 202 ; trad. CAFFIAUX, *Oraison funèbre* [n. 3], 274) : « ἐὰν δὲ καὶ πόλεως τύχῃ προεστὼς ὁ μεταστάς, ἐρεῖς τι καὶ περὶ αὐτῆς τῆς πόλεως, μεταχειριζόμενος καὶ ταύτης τὰ ἐγκώμια πρὸς τὴν ὑπόθεσιν, ὅτι λαμπρὰ μὲν ἡ πόλις, ὁ δὲ ἐγείρας αὐτὴν ὁ πεπτωκὼς ἐστιν. »

75 Voir en dernier lieu R. M. FRAKES, *Contra Potentium Iniurias : The Defensor Civitatis and Late Roman Justice*, Münchener Beiträge 90 (Munich 2001).

76 Marc le Diacre, *Vie de Porphyre évêque de Gaza*, c. 25, éd. trad. H. GRÉGOIRE et M.-A. KUGENER (Paris 1930), 21-22 ; sur ce texte controversé, voir en dernier lieu Z. RUBIN, *Porphyrius of Gaza and the Conflict between Christianity and Paganism in Southern Palestine*, in *Sharing the Sacred. Religious Contacts and Conflicts in the Holy Land*, éd. A. KOFSKY et G. G. STROUMSA (Jérusalem 1998), 31-66 ; P. CHUVIN, *Christianisation et résistance des cultes traditionnels. Approches actuelles et enjeux historiographiques*, in *Hellénisme et christianisme*, éd. M. NARCY et E. REBILLARD (Villeneuve d'Ascq 2004), 15-31. Selon L. DI SEGNI, *Metropolis and Provincia in Byzantine Palestine*, in *Caesarea Maritima. A Restrospective after Two Millenia*, éd. A. RABAN et K. G. HOLUM (Leyde 1996), 584-585 n. 51, le *prytanis* mentionné par Chorikios, VII, 21, éd. FOERSTER et RICHTSTEIG, 105, ne serait que le *defensor civitatis* ; cf. LANIADO, *Recherches* [n. 5], 211.

comme la tâche principale du *defensor civitatis*[77]. Or *synègoros* ne désigne jamais le *defensor civitatis*. De plus, l'auteur de notre texte évite tout recours à *ekdikos*, qui en est l'équivalent grec habituel[78]. Nous n'avons d'ailleurs trouvé aucun témoignage indubitable pour un *pater civitatis* qui est en même temps *defensor civitatis*[79].

En qualifiant le destinataire de l'oraison funèbre de « défenseur » (*synègoros*) et de « juge » (*dikastès*), l'auteur fait probablement allusion à des compétences accumulées par le *pater civitatis* en plus de celles qui lui sont propres. Ces compétences, que les textes épigraphiques et papyrologiques relatifs au *pater civitatis* passent sous silence, nous sont connues surtout par quelques lois qui comptent le *pater civitatis* au nombre de ceux qui sont responsables de l'application de plusieurs mesures en matière de droit et d'administration[80]. À cela s'ajoute le témoignage d'un texte hagiographique qui relate le martyre de Conon, sous le règne de Dèce (249-251) ; selon ce renseignement anachronique, le *pater civitatis* de Magydos (Pamphylie) aurait arrêté, puis déféré au gouverneur le futur martyr[81]. Cette évolution trouve son parallèle dans l'histoire de la *cura civitatis*, créée à titre irrégulier par les empereurs du Haut-Empire afin d'assainir les finances municipales. Par la suite, elle devient habituelle dans chaque cité et acquiert, de fait sinon de droit, des compétences dans les domaines du maintien de l'ordre et de l'application de la loi[82]. Selon F. Jacques, c'est grâce à leur *auctoritas*, qui provient de la nomination impériale, et à leur *dignitas* personnelle, que les *curatores* « peuvent se substituer aux institutions traditionnelles ou paraître les coiffer[83] ». Dans le cas du *pater civitatis*, il est vrai, la nomination ne relève pas de l'empereur[84], mais il n'y a guère de doute que la culture rhétorique et juridique[85], l'exercice d'une dignité ou d'une fonction[86], ainsi que le port de titres honorifiques officiels[87] ont permis à des nombreux *patres civitatum* de jouer dans leurs cités un rôle dépassant les compétences qui leur étaient propres.

Le passage brutal de l'hommage rendu au défunt pour son œuvre édilitaire à la description de son convoi [§ 5-6] suggère fortement qu'il est toujours le *pater civitatis* de Gaza au moment de sa mort. Ainsi s'achèvent à la fois sa carrière et sa vie.

77 Voir notamment *Code théodosien* I, 29, 1 ; I, 29, 3 ; I, 29, 5 ; cf. FRAKES, *Defensor* [n. 75], 87-116 ; voir aussi Justinien, *Novelle* 15, Pr., éd. SCHOELL et KROLL, 109.

78 FRAKES, *Defensor* [n. 75], 17-22.

79 À Aphrodisias, trois inscriptions honorent Rhodopaios, qui est *pater* (*civitatis*) d'après la première et [ἀρωγὸ]ν τοῦ δήμου d'après un complément proposé pour la troisième (ROUECHÉ, *Aphrodisias* [n. 69], n° 85-87, 136-141). Ce complément fait penser au *defensor civitatis*, qui est parfois désigné comme *defensor plebis* ou *dèmekdikos*, mais ce n'est qu'une hypothèse.

80 ROUECHÉ, « New Inscription » [n. 69], 180 ; Eadem, *Aphrodisias* [n. 69], 77-78.

81 R. KNOPF et G. KRÜGER, *Ausgewählte Märtyrerakten* (Tübingen³ 1929), 64-66. Cf. ROUECHÉ, « New Inscription » [n. 69], 182 n. 16.

82 Sur les compétences du *curator civitatis*, consulter F. JACQUES, *Le Privilège de liberté. Politique impériale et autonomie municipale dans les cités de l'Occident romain (161-244)*, CEFR 76 (Rome 1984), 282-299 ; C. LEPELLEY, *Les Cités de l'Afrique romaine au Bas-Empire*, I : *La permanence d'une civilisation municipale* (Paris 1979), 191-192.

83 JACQUES, *Privilège* [n. 82], 298.

84 En 545, Justinien confie l'élection du *pater civitatis* à l'évêque et aux notables de la cité (Justinien, *Novelle* 128, 16, éd. SCHOELL et KROLL, 642). Selon J. H. W. G. LIEBESCHUETZ, *Decline and Fall of the Roman City* (Oxford 2001), 110, l'élection du *pater civitatis* par les notables de la cité nécessitait la ratification de l'empereur. Ce n'est pas exclu, mais ce n'est qu'une hypothèse.

85 La mention du nom de métier *scholasticus* ou du titre *ellogimotatos* est courante dans les textes relatifs au *pater civitatis* (consulter la bibliographie citée *supra* n. 69).

86 Pour un *comes* et ancien *proconsul* qui est *pater civitatis* à Sidè, voir *PLRE* III, *s.v.* Fronto 2 ; MERKELBACH et STAUBER, *Steinepigramme*, IV [n. 22], 147-148.

87 Pour quelques *patres civitatum* qui portent les titres honorifiques officiels de *clarissimus* (*lamprotatos*) ou *magnificentissimus* (*megaloprepestatos*), avec ou sans le rang de *comes*, consulter les inscriptions signalées par la bibliographie citée *supra*, n. 69.

Conclusion

L'intérêt principal de l'oraison funèbre qui est le sujet du présent article réside dans son caractère d'esquisse biographique résumant la vie et la carrière d'un notable laïc d'une cité de province dès l'éducation à la mort. C'est pour cette raison que ce texte, en dépit d'un grand nombre de clichés rhétoriques, constitue un témoignage littéraire intéressant pour l'étude de la vie et de la société provinciales dans le monde protobyzantin, et il est à regretter qu'à la fois l'auteur et le destinataire restent anonymes. Par conséquent, il serait hasardeux d'essayer d'identifier le défunt à un de ses concitoyens[88]. En tout cas, sa biographie contient des étapes qu'il partage avec d'autres notables de Gaza vers la fin du V^e^ siècle et au début du VI^e^ siècle. En effet, il n'est pas le seul d'entre eux à étudier le droit à Beyrouth[89], ni le seul à profiter de son éducation pour faire carrière. Le cas de Zacharias, frère du rhéteur Procope de Gaza, mérite en particulier notre attention ; on ignore où Zacharias a acquis son éducation, mais on sait qu'il est d'abord avocat au tribunal de la préfecture du prétoire d'Orient, à Constantinople, puis gouverneur de la province des Îles[90]. Le défunt anonyme n'est pas non plus le seul ancien gouverneur originaire de Gaza à faire preuve de générosité envers sa patrie[91]. En ce qui concerne l'administration provinciale, notre texte met en relief le poids de la notabilité et de l'éducation dans le recrutement des gouverneurs. Ce témoignage n'est sûrement pas la seule indication pertinente, mais il n'est pas à sous-estimer, vu la pénurie des renseignements prosopographiques précis sur l'extraction sociale des gouverneurs. Selon l'auteur, le rôle du gouverneur est triple : justice, fiscalité, évergétisme, mais le texte est malheureusement pauvre en détails, et parfois obscur, au sujet de

88 L'identification du destinataire de l'oraison au père de Prokopios, élève de Chorikios (supra n. 66), ne pose pas problème, mais cet *astynomos* est malheureusement lui-même anonyme. L'identification à Orion, considérée ci-dessus (supra n. 32) est indémontrable. Que la mention du Nil soit une allusion au nom du destinataire de l'oraison n'est pas exclu, mais ce n'est qu'une hypothèse.

89 Pour d'autres ressortissants de Gaza qui étudient le droit, apparemment tous à Beyrouth, voir COLLINET, *Histoire* [n. 11], 94-96.

90 *PLRE* II, *s.v.* Zacharias 1. Pour deux Gazéens qui ont gouverné la Palestine Première, voir Chorikios, *Discours* III, 57-59, éd. FOERSTER et RICHTSTEIG, 63-64 ; *PLRE* III, Stephanus 7 ; J. GASCOU, « Ducs, *praesides*, poètes et rhéteurs au Bas-Empire » *Antiquité tardive* 6 (1998), 63.

91 Cf. Procope de Gaza, *Ekphrasis Eikonos*, § 42, éd. P. FRIEDLÄNDER, *Spätantiker Gemäldezyklus in Gaza*, *Studi e Testi* 89 (Cité du Vatican 1938), 18, avec les remarques de l'éditeur, 83-85.

l'activité du défunt comme gouverneur de province. D'après l'interprétation proposée ci-dessus, l'auteur nous donne l'image d'un gouverneur à la fois honnête et sévère. Les sources de l'époque sont pauvres en renseignements sur les anciens gouverneurs, ce qui suggère que la carrière de la plupart d'entre eux n'a pas eu de suite. L'oraison funèbre le confirme en nous laissant entendre que le défunt n'a jamais exercé de dignité plus élevée que celle d'un gouverneur de province. En dépit des renouvellements de mandat que l'auteur ne manque pas de mentionner, cet ancien gouverneur, tout comme la plupart de ses collègues, est avant tout une figure locale.

En ce qui concerne l'institution du *pater civitatis*, que l'ancien gouverneur assume après son retour à sa patrie, notre texte est actuellement le témoignage littéraire le plus important ; c'est ainsi que le défunt, en dépit de son anonymat, est mieux connu que n'importe quel autre *pater civitatis*, exception faite pour l'historien Agathias de Myrina[92]. C'est en même temps un des rares renseignements sur les institutions municipales de Gaza que nous ont fournis les écrits des sophistes de la célèbre École de cette cité[93]. L'image que le rhéteur nous donne du *pater civitatis* est assez semblable à celle qui ressort de l'examen de la documentation épigraphique. On pense surtout à l'éducation et à la notabilité qui caractérisent un grand nombre de *patres civitatum* ainsi qu'à l'aspect édilitaire de leur activité, qui met dans l'ombre leur activité dans le domaine financier. Quant à leur rôle dans le maintien de l'ordre, l'application de la loi ou la protection de leurs concitoyens contre les abus, l'apport de notre texte dépend de la portée des termes « défenseur » et « juge », que nous préférons considérer comme des références à l'activité du défunt comme *pater civitatis*, non à l'exercice de la *defensio civitatis*. D'après cette interprétation, l'oraison funèbre confirmerait le témoignage de la législation impériale contemporaine ainsi que la valeur du renseignement apocryphe qui est fourni par le martyre de Conon.

À en croire notre auteur, le défunt aurait transformé l'apparence extérieure de la ville en ornant des bains et en érigeant des portiques et des théâtres [§ 2 et 5]. Cette affirmation est difficile à prendre à la lettre, mais on peut néanmoins en déduire que pour l'auteur et son auditoire, sinon pour l'ensemble de la population de Gaza, l'évergétisme « civique », traditionnel, si différent de la charité chrétienne et vivement critiqué par les Pères de l'Église[94], est encore un idéal même dans la première moitié du VI[e] siècle.

AVSHALOM LANIADO
Département d'histoire - Université de Tel-Aviv.

92 *Anthologie grecque* IX, 662, éd. trad. WALTZ et SOURY, *Anthologie grecque*, t. VIII (Paris, CUF, 1974), 129-130 ; cf. A. M. CAMERON, *Agathias* (Oxford 1970), 3-4 ; ROUECHÉ, « New Inscription » [n. 69], 177.

93 Sur les institutions de Gaza au Bas-Empire et à l'époque protobyzantine, voir C. A. M. GLUCKER, *The City of Gaza in the Roman and Byzantine Periods*, BAR International Series 325 (Londres 1987), 77-81.

94 Voir en dernier lieu R. DELMAIRE, *Évergétisme et liturgie au Bas-Empire : le témoignage des Pères de l'Église*, in *Hommages à Carl Deroux*, V (Bruxelles 2003), 75-86.

Annexe
Oraison funèbre d'un *astynomos* de Gaza — traduction

Tradition manuscrite : *Laurentianus Pluteus* LX 6 (XIV[e] s.), fol. 260[v] 17 — 262 22.
Édition princeps : A. SIDERAS, *25 Unedierte byzantinische Grabreden* (Thessalonique 1991), 27-30 ; voir aussi les corrections proposées par G. FATOUROS, dans *JÖB* 43 (1993), 375.
Bibliographie : A. SIDERAS, « Zwei unbekannte Monodien von Chorikios ? », *JÖB* 33 (1983), 57-73 ; ID., *Die byzantinischen Grabreden. Prosopographie, Datierung, Überlieferung, Epitaphien und Monodien aus dem byzantinischen Jahrtausend* (Vienne 1994), 395-397.

[1] Quel sort amer, quelle apparence sombre, quels signes d'une ville déjà conquise ! Le peuple (δῆμος) est pitoyable, le conseil (βουλή) est accablé, et ce n'est pas à cause d'une attaque d'ennemis, ni parce que le barbare a fait ce que le barbare a l'habitude de faire, mais à cause de la disparition d'un seul homme — si vraiment il convient de qualifier d' « un seul » celui auprès duquel résidaient en entier les espoirs de la patrie.

[2] Par sa disparition, la patrie s'est dépouillée de sa gloire, et le bonheur dont elle jouissait, le démon (τὸ δαιμόνιον) nous l'a arraché tout à coup, et tel un enfant orphelin elle appelle son père et parle ainsi : « Qui ornera des bains pour moi ? Et qui érigera des portiques et des théâtres ? Qui appellerai-je "père", ses travaux (τοῖς ἔργοις) lui permettant de conserver ce titre ? Qui invoquerai-je comme défenseur (συνήγορος) pour dissoudre la colère des gouverneurs et ramener en arrière les menaces des percepteurs ? Qui fera figure de juge (δικαστής) en ne souillant point la justice par l'or ? Grâce à toi je me suis montrée aussi généreuse, en faisant don aux cités, non de richesse, mais d'un gouverneur qui assigne avec une juste mesure les contributions foncières à ceux à qui elles incombent. »

[3] Voilà ce que dit la patrie, et c'est comme en scène qu'elle prélude par un chant lamentable et tragique et verse publiquement des larmes sur le défunt. C'est que cet homme, qui a eu sa part de la culture des lois et de l'esprit, et qui, par sa culture, a rendu sa nature encore plus brillante (p. 28), a maintenu non souillée la pleine vigueur de son corps avec l'aide de la tempérance qu'il avait dès son enfance. Comme il me l'a raconté lorsque l'occasion d'en parler s'est présentée, il a différé les plaisirs de l'amour (Aphrodite) jusqu'à la Phénicie et la patrie des lois, en réservant l'impulsion de la nature, comme il paraît convenable, à la procréation d'enfants. Anticipant l'avenir par son intelligence et guidé vers le franc-parler en raison de son courage, il gardait immobile la balance de la justice, ne s'enrichissait pas d'une manière déshonnête et ne récoltait pas les fruits des succès d'autrui. Il ne détestait pas non plus ceux qui lui faisaient du tort et ne s'irritait pas contre les malveillants ; c'est par un heureux oubli qu'il dédaignait les difficultés, et peu s'en fallait qu'il les ignore même lorsqu'elles se présentaient.

[4] Menant un tel genre de vie, il s'est vite distingué pour ce qu'il était, et sa réputation (φήμη) l'a vite emmené devant les souverains (οἱ κρατοῦντες). Ces derniers, ayant tenu pour chose indigne que ses qualités admirables (τὰ θαύματα) soient maintenues aux bornes de sa patrie (μέχρι τῆς πατρίδος[95]), l'ont élevé à des gouvernements (ἀρχαί) en faisant suivre les uns par les autres. Et comme il se tirait bien des premiers, et que les affaires avaient été amenées à l'état où elles sont maintenant, tandis que d'autres, au milieu des revers, blâmaient le sort, on le transférait vers les cas pénibles (τὸ νοσοῦν), tel un médecin négligeant la maladie dans son décours et prêtant son attention à la souffrance. Le Nil, quoiqu'il l'ait souvent vu et en ait profité, était vainqueur lorsqu'il gouvernait (δικάζοντος) ; il l'a appelé encore une fois au gouvernement. Mais tu as ignoré son souhait, et, en renonçant à la dignité (τιμή), tu t'es dévêtu du gouvernement par une résolution volontaire ; rejetant le décret (ψῆφος) y ayant trait, tu t'es offert à ta patrie.

[5] N'exerçant pas ton gouvernement avec aisance, tu te montrais sévère aux cités lorsque tu en étais chargé, et pourtant on te déplorait à ton départ. Mais tu te montrais partout bienfaisant (εὐεργετῶν), prenant pour le gain le plus agréable le fait de pouvoir récompenser la patrie de ses faveurs. En échange des bienfaits les plus grands, tu en assumais les soucis en devenant *astynomos* et juge, une forteresse ferme au milieu des dangers. Tu as donné une telle forme à la cité, que celui qui (p. 29) l'aborde de l'extérieur, attiré par ses nombreuses et illustres merveilles et s'en régalant les yeux comme d'une broderie, loue la cité pour son apparence et, tout comme celui qui est dominé par un lotus quelconque ou par le chant des Sirènes, il en arrive à oublier son pays et pense même fixer son foyer auprès de nous et prendre la cité pour patrie.

[6] Mais tout cela s'est éteint et a disparu avec ta mort, et le démon (τὸ δαιμόνιον) a jeté sur nous une nuée d'obscurité. C'est à cause de cela que la cité tout entière s'est répandue autour du défunt, que l'on pleure sur l'homme vertueux, que l'on appelle le père, le juge, celui qui a souvent gouverné, et que l'on s'écrie avec Pindare « colonne invincible, inébranlable, de Gaza », tout comme ce dernier l'a dit pour Hector de Troie[96]. Et le gémissement autour du convoi était tel que l'on ne reconnaissait pas la famille du défunt, car tous s'efforçaient, avec leurs larmes, de ne laisser une plus grande part de compassion ni au veuvage de l'épouse, ni aux lamentations de l'enfant présent — quel malheur ! —, et c'est de celui-là qu'il faisait le plus grand cas en se réjouissant chaque jour de le voir dévoué à ses études, et c'est en lui qu'il mettait ses espérances brillantes —, ni aux larmes des neveux. Ces derniers t'appelaient souvent « père », ne comprenant nullement qu'ils étaient déjà orphelins ; en effet, il a rendu leur privation invisible en devenant pour eux un père après leur père. Et maintenant, qu'ils sont vraiment devenus orphelins, ils se lamentent.

[7] Mais quel malheur pour ses enfants, qui s'initient aux lois en Phénicie ! Quel jour luira lorsque la rumeur y sera parvenue pour annoncer : « Le père qui vous a

[95] Un parallèle hagiographique (supra n. 35) suggère l'insertion des mots τῶν ὁρίων après πατρίδος (p. 28, 14 de l'édition princeps).

[96] Cf. Pindare, *Deuxième Olympique*, 89-90, éd. et trad. A. PUECH, *Pindare. Olympiques* (Paris 1962), 47.

nourris de ses paroles, qui vous a appris les mœurs (θεσμοί), n'est plus là ! À votre retour, enfants, vous n'aurez pas pour venir au-devant de vous celui qui vous a escortés à votre départ. Il ne vous embrassera pas une fois de retour, il ne versera pas de larmes de joie sur vous. Et vous verrez le foyer dépourvu de celui qui vous a fait naître. Et si vous appelez "père", il n'y aura personne pour vous parler. »

[8] Mais pourquoi tout cela nous est-il arrivé ? Sommes-nous dominés par le chagrin (p. 30) au point d'ignorer l'inévitable ? Ne s'en faut-il que de peu pour que nous ayons l'air d'être passés du côté des rossignols, dont les lamentations incessantes ont suscité la légende attique ? Pourquoi verserai-je tant de larmes, puisque cela a paru bon à Dieu et s'est ainsi produit ? Quoi donc ? Fallait-il qu'un tel homme, enchaîné par son corps mortel, soit cloué à la terre pour toujours ? Qui a reçu le séjour sur terre comme récompense de son excellence ? Miltiade était grand à nos yeux, orné qu'il était par un trophée perse ; mais le sort a soufflé en sens contraire et Marathon n'y a pas résisté. Périclès était extraordinaire, soit en prenant sa lance, soit en se distinguant à la tribune ; mais la décision prise par les Destinées a provoqué la perte à la fois du stratège et du rhéteur[97]. Minos était juste, mais il a péri ; Pélée était sage, mais il a succombé ; Achille était courageux, mais il est légende et fiction. C'est que celui qui est fier de sa vigueur se défleurit, celui qui s'enorgueillit de sa beauté s'épuise et celui qui brille par son heureuse fortune s'éteint ensuite et se voit battu, car la vie est comme une scène pour ceux qui y font leur entrée, puis sortent, et c'est la scène elle-même que l'on démonte.

[9] Mais pourquoi déplorons-nous encore un homme qui, fortuné par son amour de la justice, s'est envolé d'entre nous vers un meilleur destin, et qui nous a laissé comme héritage de sa vertu les enfants que Dieu, je le pense, lui avait offerts comme récompense de sa vertu ? Ceux-là feront figure de soutien pour leur famille et de secours pour leur cité, en donnant sans cesse à la patrie, en tant que successeurs de leur lignée, une gloire immortelle.

[97] Le texte établi par l'éditeur (ἀλλὰ δόξαν ταῖς Μοίραις, ‹ἀπώλετο› στρατηγόν τε καὶ ῥήτορα) étant ici peu satisfaisant, il faut préférer le complément ‹ἀπέβαλε› proposé par G. FATOUROS, dans *JÖB* 43 (1993), 375. En outre, il faut peut-être insérer l'article défini ‹τὸ› avant le participe δόξαν (p. 30, 9 de l'édition princeps).